



Commissions
nationales pour
l'UNESCO

Rapport annuel

2015

Commissions nationales pour l'UNESCO

Rapport annuel

2015



AVANT-PROPOS

J'ai le plaisir de présenter la troisième édition du Rapport annuel des commissions nationales pour l'UNESCO, qui réunit les contributions de plus de 140 commissions nationales. Ce rapport constitue un riche témoignage des efforts constants qui ont été déployés par les commissions nationales en 2015 pour soutenir les programmes de l'Organisation dans les domaines de l'éducation, la culture, les sciences exactes et naturelles, les sciences sociales et humaines et la communication et l'information, elles qui sont des alliées si précieuses et irremplaçables pour la défense des valeurs fondamentales de l'UNESCO dans le monde.

2015 a marqué un tournant décisif dans la vie de l'UNESCO qui fêtait ses 70 ans. Cette année nous a offert à tous une excellente occasion de nous retourner sur nos réalisations passées, de réévaluer le mandat universel et essentiel de l'Organisation, ainsi que de réfléchir aux moyens de relever les défis présents et à venir. Je me félicite particulièrement que cette édition 2015 du Rapport cite un grand nombre d'activités entreprises par les commissions nationales, en partenariat avec des ONG, des clubs et des associations pour l'UNESCO et des représentants de la société civile en général, pour célébrer cet anniversaire très spécial par des conférences, des manifestations culturelles, des camps de jeunesse et d'autres initiatives. Ce Rapport annuel témoigne de la profondeur de leur engagement à faire progresser les idéaux et les objectifs de l'UNESCO. Permettez-moi de saisir cette occasion pour exprimer ma sincère gratitude à toutes les commissions nationales qui se sont activement associées à cette célébration.

L'année 2015 a également été marquée par l'adoption, en septembre, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 lors de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les 17 Objectifs de développement durable définissent un nouveau programme universel, ambitieux et durable pour la période 2015-2030. L'UNESCO a un rôle décisif à jouer dans la mise en œuvre de ce programme grâce à l'éducation



© UNESCO / Michel Ravassard

mondiale, la culture, les sciences, l'eau et la durabilité de l'océan, la liberté d'expression, le développement des médias et la bonne gouvernance. Je reste convaincue que le rôle de l'UNESCO est de proposer des initiatives qui rassemblent les gens, de raffermir la solidarité intellectuelle et morale entre les peuples et de renforcer la conviction que l'humanité forme une seule et même famille, unie dans toute sa diversité.

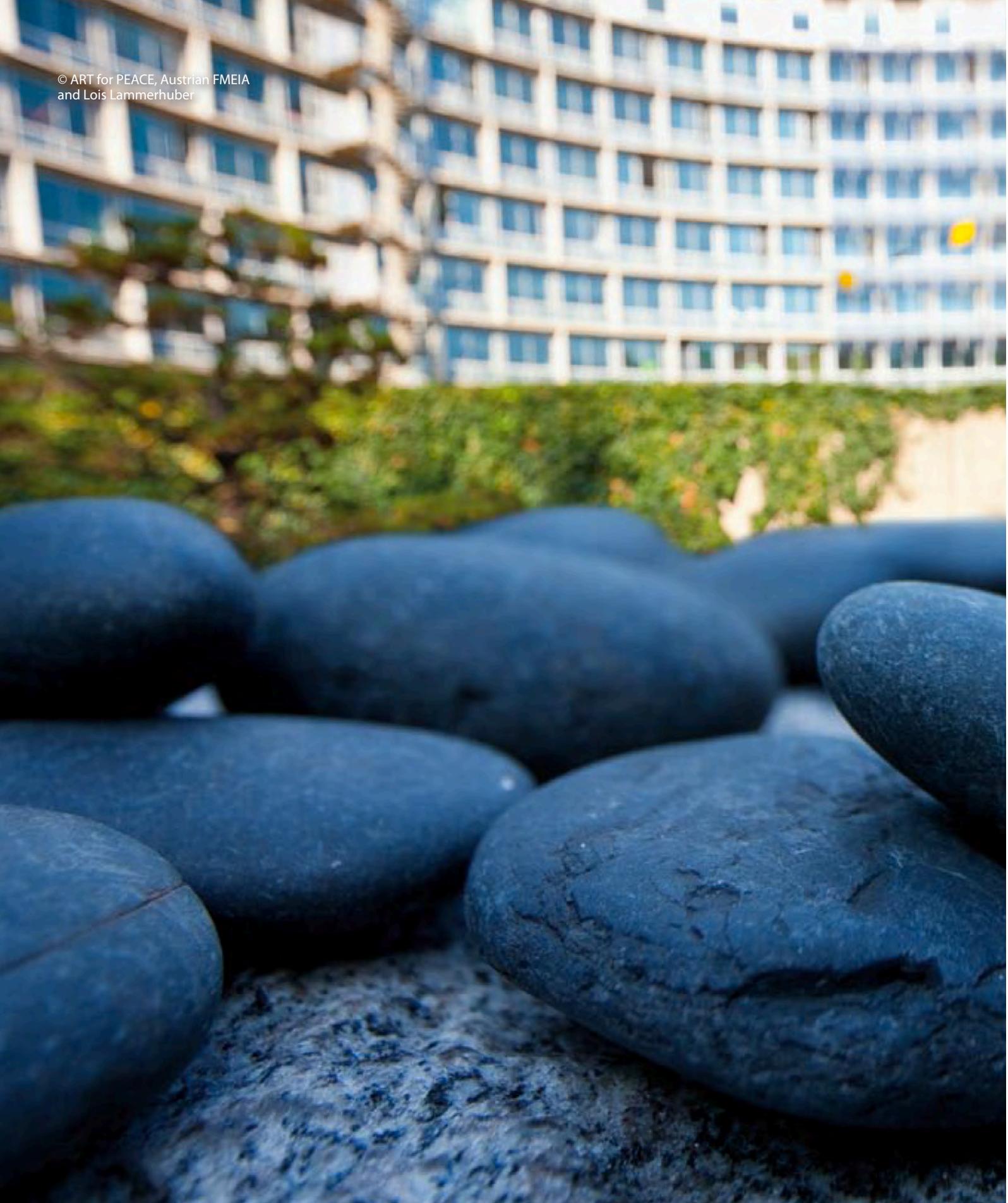
Il va sans dire que ce rôle ne peut pas être assuré sans la participation active et l'engagement profond des commissions nationales, qui font partie intégrante de l'Organisation depuis sa création. Les commissions nationales sont des organes importants de liaison, de conseil, d'information et d'exécution du programme, en raison des liens directs qu'elles

entretiennent avec leurs gouvernements et de leurs contacts étroits avec le monde universitaire et les réseaux de la société civile. À cet égard, j'aimerais saluer les efforts accomplis par plusieurs commissions nationales pour développer des réseaux régionaux et interrégionaux, conformément aux recommandations du Plan d'action. Permettez-moi d'encourager toutes les commissions nationales à renforcer encore ces liens et ces partenariats, afin que la coopération entre l'UNESCO et le réseau des commissions nationales puisse prendre une part essentielle dans la mobilisation de la communauté internationale en vue de la réalisation des objectifs de développement durable récemment adoptés.

A handwritten signature in black ink, which reads "Irina Bokova". The signature is fluid and cursive.

Irina Bokova,
Directrice générale de l'UNESCO

© ART for PEACE, Austrian FMEIA
and Lois Lammerhuber



INTRODUCTION

Les Commissions nationales pour l'UNESCO sont des entités nationales établies par les gouvernements des Etats membres conformément à l'Acte constitutif de l'Organisation (article VII) et à la Charte des Commissions nationales pour l'UNESCO. Elles jouent le rôle important d'organes de liaison, de conseil, d'information et de mise en œuvre du programme. Grâce à leurs liens directs avec les gouvernements et aux contacts étroits qu'elles entretiennent avec les milieux universitaires et la société civile, les Commissions nationales contribuent à la réalisation des objectifs de l'UNESCO concernant l'exécution du programme, les partenariats avec la société civile et la visibilité aux niveaux national, sous régional et régional. Elles sont considérées comme des éléments constitutifs de l'Organisation.

L'examen d'ensemble de la coopération de l'UNESCO avec les Commissions nationales réalisé en 2011 et les mesures de suivi prises en 2012 et 2013 ont engendré une dynamique et une volonté de renforcer cette coopération de longue date. Le Plan d'action élaboré par le groupe de travail tripartite au sein du Conseil exécutif, et adopté par la Conférence générale, a fourni aux Etats membres et au Secrétariat de nouvelles orientations et directives en vue d'un resserrement de la coopération avec ce réseau.

Le Plan d'action renferme plusieurs conclusions, parmi lesquelles des recommandations invitant l'UNESCO à mieux gérer le savoir produit par les Commissions nationales, et les Commissions nationales à rendre compte régulièrement de leurs actions concrètes et de leurs principales réalisations, ainsi qu'à s'efforcer de partager et de promouvoir entre elles les meilleures pratiques.

En effet, de nombreuses Commissions nationales publient régulièrement des bulletins d'information, des rapports annuels, des brochures et des documents électroniques par le biais de leurs sites Web et des réseaux sociaux. Le Secrétariat de l'UNESCO tient également à jour ses sites Web et ses bases de données, et publie des bulletins d'information mensuels dans le but d'améliorer la communication avec ce réseau, de le sensibiliser et d'échanger des informations avec ce dernier. En revanche, cela fait juste deux ans que l'Organisation a publié le premier rapport annuel global récapitulant les différents efforts et réalisations des Commissions nationales dans leurs pays respectifs.

En réponse à la recommandation 7 du Plan d'action, le Secrétariat a continué à inviter l'ensemble des Commissions nationales à fournir des informations actualisées sur les activités qu'elles ont menées en 2015, dont une activité réussie et une illustration photographique. A partir des contributions reçues entre décembre 2015 et février 2016 de 143 Commissions nationales sur 199 à travers le monde, le Secrétariat a pu compiler les informations pertinentes et produire cette troisième édition du Rapport annuel des Commissions nationales pour l'UNESCO. Cette nouvelle publication a pour but de mettre en lumière la valeur réelle de nos Commissions nationales ainsi que leur contribution active aux idéaux et aux programmes de l'UNESCO au niveau des pays. Nous espérons que la prochaine édition du Rapport annuel pourra présenter les activités d'un plus grand nombre de Commissions nationales.

Veillez noter que le contenu du présent Rapport annuel a été remanié pour obéir à un format commun. Cependant, tout a été mis en œuvre pour conserver l'essence des informations fournies. Le Secrétariat tient à présenter ses excuses pour tout oubli ou malentendu éventuel.

SOMMAIRE

Afrique

AFRIQUE DU SUD	
BÉNIN	
BOTSWANA	
BURKINA FASO	
BURUNDI	
CABO VERDE	
CAMEROUN	
COMORES	
CONGO	
CÔTE D'IVOIRE	
GAMBIE	
GHANA	
GUINÉE	
GUINÉE ÉQUATORIALE	
KENYA	
LESOTHO	
MADAGASCAR	
MALI	
MAURICE	
NAMIBIE	
NIGER	
NIGÉRIA	
OUGANDA	
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	
RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE	
RWANDA	
SÃO TOMÉ ET PRINCIPE	
SENEGAL	
SEYCHELLES	
SOMALIE	
SWAZILAND	
TCHAD	
TOGO	
ZAMBIE	
ZIMBABWE	

9 États arabes

	ALGÉRIE	51
11	ARABIE SAOUDITE	52
12	BAHREÏN	53
13	ÉGYPTE	54
14	ÉMIRATS ARABES UNIS	55
15	IRAQ	56
16	JORDANIE	57
17	KOWEÏT	58
18	LIBAN	59
19	MAURITANIE	60
20	MAROC	61
21	OMAN	62
22	PALESTINE	63
23	QATAR	64
24	RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	65
25	SOUDAN	66
26	TUNISIE	677

Asie et Pacifique

		69
28	AUSTRALIE	71
29	BANGLADESH	72
30	BHOUTAN	73
31	CAMBODGE	74
32	CHINE	75
33	FIDJI	76
34	INDONÉSIE	77
35	IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')	78
36	JAPON	79
37	KAZAKHSTAN	80
38	MALAISIE	81
39	MONGOLIE	82
40	NÉPAL	83
41	NOUVELLE-ZÉLANDE	84
42	OUZBÉKISTAN	85
43	PAKISTAN	86
44	PHILIPPINES	87
45	RÉPUBLIQUE DE CORÉE	88
46	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO	89

REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE CORÉE	90	ROYAUME-UNI	
SINGAPOUR	91	DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD	133
SRI LANKA	92	SAINT-MARIN	134
TADJIKISTAN	93	SERBIET	135
THAÏLANDE	94	SLOVAQUIE	136
VIET NAM	95	SLOVÉNIE	137
Europe et Amérique du Nord	97	SUÈDE	138
ALLEMAGNE	99	SUISSE	139
ANDORRE	100	TURQUIE	140
ARMÉNIE	101		
AUTRICHE	102	Amérique latine et Caraïbes	143
AZERBAÏDJAN	103	ARGENTINE	145
BELGIQUE	104	BAHAMAS	146
BOSNIE-HERZÉGOVINE	105	BELIZE	147
BULGARIE	106	COLOMBIE	148
CANADA	107	COSTA RICA	149
CHYPRE	108	CUBA	150
CROATIE	109	CURAÇAO	151
DANEMARK	110	EL SALVADOR	152
ESPAGNE	111	ÉQUATEUR	153
ESTONIE	112	HAÏTI	154
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	113	HONDURAS	155
EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE	114	ÎLES VIERGES BRITANNIQUES	156
FÉDÉRATION DE RUSSIE	115	JAMAÏQUE	157
FINLANDE	116	MEXIQUE	158
FRANCE	117	PARAGUAY	159
GÉORGIE	118	PÉROU	160
GRÈCE	119	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	161
HONGRIE	120	SAINT-KITTS-ET-NEVIS	162
ISLANDE	121	SAINTE-LUCIE	163
LETTONIE	122	SINT MAARTEN	164
LITUANIE	123	TRINITÉ-ET-TOBAGO	165
LUXEMBOURG	124	URUGUAY	166
MALTE	125	VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)	167
MONACO	126		
NORVÈGE	127	Annexes	171
PAYS-BAS	128		
POLOGNE	129		
PORTUGAL	130		
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	131		
ROUMANIE	132		



**MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DES PLATEFORMES DE PREVENTION
LA CULTURE DE LA PAIX EN MILIEUX SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRES**
ATELIER DE FORMATION DES JEUNES AMBAS
Maroua, du 18 au 21 Décembre



Le projet Réaction Rapide visant à améliorer la résilience et la prévention des conflits dans les régions de l'extrême nord et de l'est du Cameroun financé par le Japon et mis en œuvre conjointement par le PNUD et la FAO, procure à l'UNESCO le mandat lui permettant d'améliorer les mécanismes de prévention et de gestion des conflits ainsi que le dialogue intercommunautaire entre les réfugiés et les communautés hôtes.

ON DES CONFLITS ET DE PROMOTION
S DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD
SSADEURS DE LA PAIX
e 2015



Afrique

**AFRIQUE DU SUD • BÉNIN •
BOTSWANA • BURKINA FASO
• BURUNDI • CABO VERDE •
CAMEROUN • COMORES • CONGO •
CÔTE D'IVOIRE • GAMBIE • GHANA
• GUINÉE • GUINEE EQUATORIALE •
KENYA • LESOTHO • MADAGASCAR
• MALI • MAURICE • NAMIBIE •
NIGER • NIGÉRIA • OUGANDA
• RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
• RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO • RÉPUBLIQUE-UNIE
DE TANZANIE • RWANDA • SÃO
TOMÉ ET PRINCIPE • SÉNÉGAL
• SEYCHELLES • SOMALIE •
SWAZILAND • TCHAD • TOGO •
ZAMBIE • ZIMBABWE**

AFRIQUE DU SUD

Commission nationale d'Afrique du Sud pour l'UNESCO

Président : M. Yousuf Gabru

Secrétaire général : M Carlton Lufuno Mukwevho

Site Internet : www.dbe.gov.za/unesco

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale d'Afrique du Sud pour l'UNESCO a continué à promouvoir la mise en œuvre de programmes et activités de l'Organisation dans le pays.

L'UNESCO et l'entreprise de frappe des métaux Produits Artistiques Métaux Précieux (PAMP) en partenariat avec la Direction sud-africaine des monnaies, ont lancé une série de pièces commémoratives en l'honneur des réserves sud-africaines du Programme sur l'Homme et la biosphère. La série de pièces « L'Homme et la biosphère : Réserve de biosphère de Kogelberg », produit par l'UNESCO et la Direction sud-africaine des monnaies, est sortie pendant le Mois du patrimoine au Cap (23 septembre).

Un atelier de 4 jours sur le partage des sources d'eau souterraines a été organisé par les gouvernements du Botswana, de Namibie et d'Afrique du Sud, le PHI de l'UNESCO et l'Institut international de gestion des ressources en eau (IIMWI), dans le cadre du projet du PHI « Gouvernance des ressources en eaux souterraines dans les aquifères transfrontaliers », de l'IIMWI et du programme « Résilience du

bassin du Limpopo ». Elle portait sur les outils permettant la gestion durable des aquifères transfrontaliers.

La Commission nationale a collaboré avec l'université de New York, dans le cadre du programme d'été pour les études à l'étranger. Géré par le professeur Teboho Moja, il permet aux étudiants américains de travailler sur les réformes éducatives et sociales en Afrique du Sud après l'apartheid.

La Commission a aussi participé à la Conférence régionale sur le bien-être numérique : Éducation et information pour tous, à l'université de Pretoria, dans le but de sensibiliser à l'éthique de l'information et de favoriser le dialogue sur le Programme Information pour tous et le bien-être numérique entre les parties prenantes. Des représentants des Commissions nationales du Lesotho, du Malawi, du Swaziland, de Zambie et du Zimbabwe étaient également présents, ainsi que de l'université Kenyatta et d'autres institutions sud-africaines.

La Commission a organisé une cérémonie pour rendre hommages aux organisations et aux citoyens d'Afrique du Sud qui ont reçu des financements et des prix de l'UNESCO en 2014. Les lauréats ont été félicités et se sont vus remettre des certificats.

L'Afrique du Sud a également joué un rôle majeur dans la mise à jour de la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport.

Enfin, la ministre des Sciences et Technologies, Mme Naledi Pandor, a inauguré le premier Forum sud-africain des sciences, en décembre 2015. Parmi les centaines de participants se trouvaient le Président de l'Union africaine, M. Nkosazana Dlamini-Zuma ; le fondateur du célèbre Forum japonais pour la science et la technologie dans la société, M. Koji Omi ; et des représentants de l'Union européenne et du Conseil international des sciences.



Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale, en partenariat avec l'université de Rhodes, a organisé la partie sud-africaine de la consultation nationale sur l'éducation au développement durable (EDD). Celle-ci a rassemblé plus de 60 délégués venus d'universités, de services gouvernementaux provinciaux et nationaux, d'organisations non gouvernementales, de groupes de jeunes et d'organisations de la société civile. Cette consultation avait pour but d'identifier les politiques, stratégies et programmes existants s'appuyant sur les 5 priorités de l'EDD, et de repérer les manquements et les domaines prioritaires pour sa mise en œuvre.

Consultation nationale sur l'éducation au développement durable.

© Commission nationale d'Afrique du Sud pour l'UNESCO

BÉNIN

Commission nationale béninoise pour l'UNESCO

Présidente : Mme Eléonore C. Ladekan, Ministre des Enseignements maternel et primaire

Secrétaire général : M. Marcel N'dah OYA

Compte rendu des activités en 2015

Par la qualité des activités menées au cours de l'année 2015, la Commission nationale béninoise pour l'UNESCO s'est donnée plus de visibilité au plan national.

La tenue des deux sessions statutaires du Comité exécutif de la CNBU a permis de réunir la communauté intellectuelle pour prendre connaissance du document 38 C/5 afin de préparer l'Assemblée générale de la CNBU et de discuter des problèmes relatifs au fonctionnement de la Commission.

En prélude à la 38^{ème} Conférence générale et en vue d'une bonne participation du Bénin, la Commission a organisé la session ordinaire de l'Assemblée générale. Cette rencontre statutaire qu'il conviendrait de qualifier « d'Assemblée générale

de dynamisation » de la CNBU a servi de cadre pour l'étude et l'amendement du document 38 C/5.

Le 21 septembre 2015, le Bénin à l'instar des autres pays, a célébré la Journée internationale de la paix. La CNBU a marqué cette journée par l'organisation d'une série d'activités (jeux concours, atelier-débat, sketches et carnaval) dans la commune de Savè. Ces activités ont permis de réunir toutes les couches sociales et les autorités politico-administratives de cette commune dans laquelle règnent des clivages politiques, religieux, ethniques, sociaux et mêmes administratifs autour d'un idéal de paix.

Dans le but de permettre aux écoles associées d'amorcer sans ambages le tournant de l'éducation post 2015, la CNBU a organisé la dissémination des bonnes pratiques des Objectifs pour le Développement Durable (ODD) dans ces écoles. A travers des tournées effectuées dans tous les départements du Bénin, les élèves et les enseignants sont invités à mettre en œuvre des pratiques pouvant permettre d'assurer à tous l'accès à l'éducation de qualité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.



Le Ministre des Enseignements maternel et primaire, Président de la Commission nationale béninoise pour l'UNESCO, Mme Eléonore C. Ladekan, entourée des personnalités ayant dirigé la session ordinaire 2015 de l'Assemblée générale de la CNBU.

© Mme Brigitte Hounbedji, Chef du Secrétariat administratif de la Commission nationale béninoise pour l'UNESCO

Activité réussie

L'Assemblée générale est une instance qui réunit la communauté intellectuelle béninoise autour de la promotion des idéaux de l'UNESCO. Mais depuis quelques années, on a pu noter un manque d'intérêt des ministères partenaires pour cette rencontre statutaire.

Cette année, de nombreuses personnalités ont marqué de leur présence la session ordinaire de l'Assemblée générale. La qualité de ses membres, leur intérêt pour le bon fonctionnement de la Commission sont autant d'atouts qui ont permis à cette dernière d'atteindre des objectifs significatifs. Grâce à l'implication des uns et des autres, le Bénin a pu régler les situations qui bloquaient le financement de ses requêtes auprès de l'UNESCO. Ainsi, le Pays pourra désormais reprendre une place de choix et faire redorer le blason de la CNBU auprès de l'institution.

BOTSWANA

Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO

Président : M. Rahim Abdool Khan

Secrétaire général : M. Oteng Basimolodi Mokowe

Site Internet : www.moe.gov.bw

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO a célébré plusieurs Journées et Semaines internationales, notamment la Journée internationale de la radio, la Journée internationale de l'eau, la Journée internationale de la liberté de la presse, la Journée internationale du Jazz.

En août 2015, la Commission nationale du Botswana a également organisé un Forum des jeunes (23-27 août) pour les jeunes de l'ensemble du pays. Le forum, qui a pris la forme d'un camp, a été organisé sur les collines du site du patrimoine mondial de Tsodilo.

L'autonomisation des jeunes peut améliorer les opportunités économiques, la responsabilisation et l'égalité à travers le pays. Alors que le monde entier cherche à rendre le futur durable, on attend des jeunes du Botswana qu'ils soient un important moteur du changement.

Les activités principales du forum incluaient le renforcement des capacités sur le patrimoine mondial et la sensibilisation sur l'UNESCO et sur le rôle de la jeunesse au sein du mandat de l'Organisation. Le camp comprenait des activités en

extérieur organisées sur les collines de Tsodilo pour permettre aux participants de profiter de ce site du patrimoine mondial. Les activités visaient également à transmettre les compétences en leadership, nécessaires aux jeunes pour promouvoir le développement dans les domaines clés du mandat de l'UNESCO au sein de leurs propres communautés.

Le forum a été officiellement inauguré par M. Richard Matlhare, Secrétaire permanent du ministère de l'Éducation et du Développement des compétences. Dans son discours, il a expliqué le rôle et les objectifs du ministère de l'Éducation et du Développement des compétences, et l'importance de l'UNESCO et de son mandat. Il a également donné des exemples d'initiatives d'autonomisation des jeunes dans le pays et expliqué que le premier Forum des jeunes de l'UNESCO était une initiative majeure visant à autonomiser les jeunes par le biais du renforcement des capacités.

Pendant le Forum, l'un des facilitateurs a fait état de la valeur du patrimoine mondial. Il a expliqué la perspective mondiale sous-jacente à la protection perpétuelle des ressources et de la conservation du patrimoine naturel et culturel mondial. Il a souligné que dans le cadre de la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, la nature et la culture sont perçues comme des entités égales, coexistant sous la forme des ressources culturelles, des sites naturels, de la faune.

Le Secrétaire général de la Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO a souligné l'importance du travail d'équipe et expliqué que le camp avait été conçu pour faire office de plateforme pour les réseaux et la création de partenariats. Il a également souligné le rôle majeur de l'UNESCO à l'échelle mondiale pour le maintien de la paix à travers de nombreuses initiatives, et cité la Constitution de l'UNESCO pour expliquer le concept de paix et la manière dont il est compris par l'Organisation.



Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale du Botswana, assistée par l'UNESCO, a organisé et coordonné avec succès un Forum des jeunes, qui a permis d'approfondir le dialogue entre les parties prenantes, de comparer les différentes perspectives et de soulever bon nombre d'idées intéressantes. Le Forum des jeunes a été créé pour améliorer aussi bien la sensibilisation que le renforcement des capacités en ce qui concerne la protection des ressources du patrimoine culturel et naturel.

Un match de football a également été organisé pendant l'événement avec des ballons offerts par le ministère du Sport et de la Culture. La communauté de Tsodilo et des écoliers des villages environnants y ont participé.

Forum des jeunes pour promouvoir le dialogue entre les parties prenantes.

© Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO

BURKINA FASO

Commission nationale burkinabé pour l'UNESCO

Président : M. Filiga Michel Sawadogo, Ministre de l'Enseignement secondaire et supérieur

Secrétaire général : M. Sanmalmé Aristide Dabire

Site internet : www.conasco.bf

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale du Burkina Faso a organisé plusieurs activités dans des domaines très diversifiés.

La première réalisation a été la formation de jeunes journalistes dans le cadre des échéances électorales de 2015 au Burkina Faso. Elle a concerné une trentaine de journalistes de différents organes (télévision, radio, presse écrite, presse en ligne.) La formation était basée sur la culture de la paix, la citoyenneté, la démocratie et la bonne gouvernance. Au sortir de cette formation, les jeunes journalistes ont créé le « Réseau des jeunes journalistes de l'UNESCO pour la Communication non violente ». Leur objectif est de promouvoir la paix, la non-violence, la liberté d'expression et la liberté de la presse.

La deuxième réalisation a été le lancement du Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2015. Elle a regroupé toutes les sensibilités sociales, cette activité étant la synthèse de tous les rapports sur l'éducation.

Dans le cadre du Programme de participation du biennium 2014-2015, le Burkina Faso a vu quatre (4) de ces requêtes financées, dont deux (2) de la Commission nationale pour l'UNESCO. Ces deux requêtes sont : L'Atelier national de formation en communication non violente, au profit des chefs d'établissements, conseillers et attachés d'éducation ; et l'Atelier national de renforcement des capacités des acteurs du réseau des écoles associées du Burkina Faso.

Cet atelier a été mis en place au cours de l'année 2015, la première requête ayant été exécutée en 2014. Elle a permis de renforcer les capacités des acteurs de l'éducation à travers trois formations phares sur la promotion des idéaux de l'UNESCO. Un guide pédagogique pour les enseignants du primaire a vu le jour pour permettre aux enseignants de mieux transmettre les connaissances en ce qui concerne la culture de la paix, la tolérance, le respect des droits de l'homme, etc. La production du guide pédagogique a été saluée pour beaucoup d'enseignants.



Sketch sur la prévention et la gestion des conflits réalisé par l'Union fraternelle des croyants de Dori au nord du Burkina Faso (unité religieuse et croyance traditionnelle).

© Commission nationale burkinabé pour l'UNESCO

Une activité réussie

L'activité la plus réussie est sans conteste la réalisation du projet conjoint UNCCT-UNESCO sur la lutte contre le terrorisme. Le Centre des Nations Unies de lutte contre le terrorisme-UNCCT, l'UNESCO et le Gouvernement du Burkina Faso, ont mis en place un partenariat pour promouvoir la culture de la paix, la prévention et la gestion des conflits ainsi que la lutte contre le terrorisme dans les Régions du Sahel (Dori, Djibo) et du Centre (Ouagadougou et ses environs). A travers des formations, des émissions de radio, des représentations théâtrales, des sketches, plus de 70 000 personnes ont été sensibilisées aux thèmes cités plus haut. Un film documentaire a été réalisé pour capitaliser les acquis de l'exécution dudit projet au Burkina Faso. Dans le cadre de ce projet, des Comités locaux ont été mis en place, 6 au total, dans les Régions concernées par la prévention et la gestion des conflits en interne. Il s'agit là d'une phase pilote qui va permettre de voir la faisabilité en vue d'une extension aux autres Régions. Compte tenu du succès dans l'exécution du projet, les différents acteurs ont souhaité une phase II du projet afin de l'étendre à tout le pays et dans une certaine mesure, au Niger et au Mali.

BURUNDI

Commission nationale du Burundi pour l'UNESCO

Présidente : Mme Janvière Ndirahisha, Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Secrétaire général : M. Salvator Nyabenda

Compte rendu des activités en 2015

Le Secrétariat général de la Commission Nationale, de taille modeste, est doté des ressources humaines et financières très limitées. L'essentiel de ses activités était lié au Programme de participation biennale de l'UNESCO.

En 2015, le Secrétariat général de la Commission nationale a travaillé en collaboration avec le Siège de l'UNESCO, la Maison de l'UNESCO pour une Culture de la Paix au Burundi, les ministères partenaires, la société civile, les associations et les médias pour mettre en œuvre les programmes, projets et activités et donner de la visibilité à l'UNESCO dans le pays.

En effet, la Commission nationale du Burundi a coordonné la mise en œuvre des projets approuvés au titre du Programme de participation pour le biennium 2014-2015. Elle a également participé aux conférences, ateliers et réunions organisés par l'UNESCO.

Dans le cadre de la coopération avec les Commissions Nationales pour l'UNESCO, le Secrétariat général a encadré les volontaires allemands envoyés par la Commission nationale allemande. Malheureusement, l'encadrement de ces derniers a été interrompu au mois de mai 2015 du fait de la situation politico-sécuritaire qui prévaut au Burundi.



Application protégée des pesticides dans les champs -écoles à BUBANZA (mars-avril 2015) dans le cadre du projet « Atelier de formation et de sensibilisation des femmes leaders dans les associations sur la gestion rationnelle des Polluants Organiques Persistants (POP) ».

© Commission nationale du Burundi pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, le Secrétariat général de la Commission nationale a organisé en collaboration avec l'Association Force Chrétienne pour le Développement intégré (FCDI), un atelier sur le thème « Formation et sensibilisation des femmes leaders dans les associations sur la gestion rationnelle des polluants organiques persistants-pops » (31 mars – 8 avril), financé par l'UNESCO dans son Programme de participation 2014-2015.

Cet atelier avait pour objectif de contribuer à la protection de la santé de la population et de l'environnement contre les impacts négatifs des Polluants Organiques Persistants (POPs). En effet, les résultats escomptés ont été atteints et 150 participantes ont découvert les différentes catégories des pesticides, ceux qui sont interdits, ainsi que les méthodes d'application protégée des pesticides. Pour les perspectives d'avenir, ils ont dégagé un plan d'action, à court et à long terme pour aller plus loin dans la prévention contre des effets néfastes des pesticides.

CABO VERDE

Commission nationale du Cabo Verde pour l'UNESCO

Président : M. António Correia e Silva, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Science et Innovation

Secrétaire générale : Mme Maria da Glória Ribeiro Serrano Santos

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale du Cabo Verde pour l'UNESCO a développé, en 2015, des activités en coopération avec l'UNESCO et les Commissions nationales du Portugal et de Guinée-Bissau. Les activités concernaient l'éducation à la citoyenneté, au patrimoine culturel, à la science, à l'environnement et au développement durable. La Commission nationale a assuré l'interface entre l'UNESCO, le Gouvernement et autres organisations, ce qui lui a permis de participer à plusieurs initiatives de l'UNESCO.

Au-delà de sa participation à la 38^{ème} Conférence générale de l'UNESCO, voici les activités plus marquantes menées par la Commission :

Un programme de promotion des sciences dans les écoles a donné lieu à une exposition itinérante sur la cristallographie,

à la création d'un laboratoire de physique, à un projet de formation des enseignants aux micro-sciences coordonné par l'UNESCO, ainsi qu'à une collecte de fonds pour le projet « Maison de la Science », cofinancé par l'UNESCO au titre du Programme de participation.

Dans le domaine de la culture et du patrimoine immatériel, la réunion du Comité scientifique international du projet La Route de l'esclave(CSI) a été l'occasion de mettre en œuvre plusieurs activités sur l'histoire de l'esclavage en prêtant une attention particulière à l'éducation.

Par ailleurs, les écoles du réSEAU ont pris part à un certain nombre de projets, tels que des cours de formation des formateurs en citoyenneté globale organisés avec le soutien de la Commission nationale portugaise. Parmi les autres événements, il faut noter un concours national pour la promotion de l'accès à l'eau potable dans des écoles soutenu par la Division des Sciences de l'Eau / PHI l'UNESCO, un projet d'éducation sur l'eau en milieu scolaire, ainsi que la création de jardins potagers dans des écoles. De multiples autres initiatives relatives à la formation à la citoyenneté ont vu le jour.



Session publique d'ouverture de la Réunion statutaire du Comité Scientifique International du projet de l'UNESCO « La Route de l'Esclave » (26-10), Hôtel Vulcão, à Cidade Velha, site patrimoine mondial.

© Pingo d'Ono

Une activité réussie

La Réunion du Conseil Scientifique International du projet « La Route de l'Esclave » s'est tenue en octobre 2015 à Cidade Velha et à Praia, ainsi qu'un Colloque International, une exposition de livres, deux expositions itinérantes, et un spectacle culturel, sur le sujet. Ont participé à ces événements plusieurs ministres, le Chef de la Section Histoire et Mémoire pour le Dialogue, Ali Moussa Lyé, 18 membres du CSI, des académiciens et chercheurs de renommée nationale et internationale. L'Agenda de la Décennie internationale des Afro-descendants (2015-2024) a été réalisé à partir des questions relatives à la mémoire de l'esclavage.

CAMEROUN

Commission nationale de la République du Cameroun pour l'UNESCO

Présidente : Mme Youssouf Hadidja Alim, Ministre de l'Éducation de base

Secrétaire général : M. Sally Mairiga

Compte rendu des activités en 2015

Les activités de l'UNESCO suscitent de plus en plus d'intérêt au Cameroun surtout depuis la visite en 2014 de sa Directrice générale, Mme Irina BOKOVA. En 2015, la Commission nationale a mené plusieurs activités dans divers domaines de compétence. La Commission a organisé à l'Université de Yaoundé (11-14 mai), financé par l'ISESCO, « le Forum National sur la Gouvernance Universitaire et le Développement » avec le ministère de l'Enseignement supérieur. Elle a également contribué avec les ministères des Enseignements secondaires et de l'Éducation de base, à l'élaboration du Rapport sur le suivi de l'Éducation Pour Tous (EPT) au Cameroun, avec l'appui du Bureau Régional de l'UNESCO en Afrique centrale.

La Commission nationale a piloté plusieurs projets parmi lesquels l'établissement du Centre d'Excellence de micro science de Yaoundé en Centre de catégorie II sous l'égide de l'UNESCO adopté lors de la 38^{ème} session de la Conférence Générale ; elle a également favorisé la redynamisation des Comités nationaux du MOST, du MAB, du PHI et du CIGB.

La Commission nationale a également mené de nombreuses activités avec l'appui technique et financier du Secteur Culture

du Bureau Régional de l'UNESCO en Afrique centrale : L'organisation de la 1^{ère} Édition du Festival scolaire du Cameroun pour les établissements primaires et secondaires de Yaoundé (avril, mai 2015) ; La production d'un Répertoire des Musées du Cameroun et d'un Agenda culturel en partenariat avec le Musée la BLACKITUDE et AFRICREA (mars 2015) ; L'organisation à AMBAM, de la 1^{ère} Édition du « Festival culturel des Peuples FANG » du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la Guinée Équatoriale ; L'organisation du 11^{ème} Festival du Chant chorale de DJOUNGOLO, plus vieille paroisse protestante de Yaoundé ; L'appui aux festivals de chefferies traditionnelles de la Région de l'Ouest Cameroun.

La Commission a mis en œuvre 5 projets financés par l'UNESCO dans le cadre du Programme de participation 2014/2015 dont un soumis par la Fédération Mondiale des Associations, Centres et Clubs pour UNESCO : L'organisation d'un « Colloque international sur : Mémoires de la traite négrière et des descendants d'esclaves en Afrique et dans les Amériques » (10-11 décembre) à l'Université de Yaoundé I ; La production de 2 éditions du « Palmarès Genre » par le ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille ; L'organisation d'un Séminaire/atelier et la construction de Laboratoires au Centre d'Excellence en Micro-science de Yaoundé de catégorie II ; L'organisation d'un « Atelier de renforcement des capacités des Secrétaires Nationaux et des Secrétaires à l'Éducation des organisations privées d'Enseignement en Gestion administrative et pédagogique » ; L'organisation de la « Conférence panafricaine des Associations, Centres et Clubs pour l'UNESCO ».

Enfin, dans le cadre de la reprise en mains des Clubs pour l'UNESCO, nous avons organisé une Assemblée Générale de la Fédération Camerounaise des Associations, Centres et Clubs pour l'UNESCO (FECACLUBS-UNESCO) qui a élu un nouveau bureau exécutif.



Une activité réussie

La célébration de la Journée internationale de la paix autour du thème central : « Des Partenariats pour la Paix, la Dignité pour tous » organisée par la Commission nationale avec le bureau de la Fédération camerounaise de l'association des centres et clubs pour l'UNESCO : la conférence a connu la participation de nombreux élèves, étudiants et membres des clubs pour l'UNESCO des établissements du pays. Jeunes et encadreurs ont échangés sur la culture de la paix. Au sortir de la conférence, les apprenants étaient sensibilisés aux idéaux de paix.

Journée internationale de la paix, organisée par la Fédération camerounaise de l'association des centres et clubs pour l'UNESCO, en présence de M. Owona Ada, Secrétaire général de la Commission nationale, M. Silvère Elat, Président de la Fédération camerounaise des associations, centres et clubs pour l'UNESCO, et M. Jean-Emmanuel Pondi, Secrétaire général de l'Université de Yaoundé I.

© Commission nationale du Burundi pour l'UNESCO

COMORES

Commission nationale des Comores pour l'UNESCO

Président : M. Ali Attoumani

Secrétaire général : M. Abdou Ahamada Said Abdou

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission Nationale des Comores pour l'UNESCO a réalisé plusieurs activités.

Dans le cadre du Projet Mondial des micro-sciences de l'UNESCO, la Commission nationale en collaboration avec la Délégation des Comores auprès de l'UNESCO en France et le Ministère de l'Éducation nationale, a organisé en juin 2015 des ateliers de formation des enseignants des collèges et lycées sur les micro-sciences. Cette formation est axée sur l'apprentissage pratique des sciences et offre aux enseignants

la possibilité de développer leurs compétences pratiques. Ce projet a été financé par l'UNESCO avec une contribution du Gouvernement comorien.

Dans la dynamique de la poursuite des activités de l'UNESCO pour l'éducation de la paix, des tournées ont été effectuées en octobre 2015 par la Commission Nationale des Comores pour l'UNESCO et le ministère de l'Éducation Nationale, dans le but de sensibiliser les responsables et les acteurs du système éducatif sur l'introduction de l'éducation à la culture de la paix dans les programmes scolaires. Ce programme vise en effet à éduquer les jeunes aux valeurs de la culture de la paix, des droits humains, de la citoyenneté et du civisme.



Une activité réussie

La Commission nationale comorienne avec l'appui organisationnel des commissariats chargés de l'éducation, a organisé en juin 2015 des ateliers de formation pour les enseignants des collèges et lycées au niveau des trois Iles autonomes des Comores. Cette formation a été conduite par Dr Magalie Lebreton-Traoré, Spécialiste de programme, Secteur des Sciences naturelles à l'UNESCO, experte dépêchée par l'UNESCO.

Des kits, des manuels complets pour les enseignants ont été offerts par l'UNESCO et distribués dans chaque île. Les participants ont montré un grand intérêt pour ces expériences pratiques car la plupart des programmes sur les sciences sont souvent abordés de façon exclusivement théorique.

Ateliers de formation pour les enseignants des collèges et lycées au niveau des trois îles autonomes des Comores.

© Commission nationale des Comores pour l'UNESCO

CONGO

Commission nationale congolaise pour l'UNESCO

Président : M. Georges Moyon, Ministre de l'Enseignement Supérieur

Secrétaire général : M. Gabriel Bokoumaka

Compte rendu des activités en 2015

Fidèle à sa mission traditionnelle, la Commission nationale congolaise pour l'UNESCO continue à mettre en œuvre les programmes de l'UNESCO au niveau national, en dépit des difficultés rencontrées, notamment matérielles et budgétaires. Ses activités ont couvert tous les domaines de compétence de l'UNESCO (éducation, sciences, culture, information et communication) grâce à une collaboration soutenue avec les ministères et administrations concernés.

En 2015, la deuxième Journée des Clubs, Centre et Associations UNESCO au Congo, qui a vu la participation du Parlement du Congo (Assemblée Nationale et Sénat), a été un évènement marquant. En effet, durant l'année, la Commission s'est tout particulièrement mobilisée sur les activités des clubs UNESCO.

La Commission nationale Congolaise pour l'UNESCO a par ailleurs contribué activement à la préparation de la participation du Congo à la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO.



Participants à la 2^{ème} Journée des Clubs, Centre et Associations UNESCO au Congo, tenue à Brazzaville.

© Commission nationale congolaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

Le meilleur exemple de réussite au cours de l'année 2015 est sans conteste, la 2^{ème} Journée des Clubs, Centre et Associations UNESCO au Congo, organisée conjointement par la Commission nationale, la Fédération Congolaise des Clubs, Centres et Association UNESCO (FECASU), le Bureau de l'UNESCO à Brazzaville et le Parlement congolais.

En effet, afin de mettre l'accent sur la visibilité de l'action des clubs, centres et associations UNESCO, la Fédération Congolaise des Clubs, Centres et Association UNESCO (FECASU), a célébré en mai 2015 la deuxième journée des clubs UNESCO, dans la salle internationale du palais du Parlement.

Placé sous le haut patronage du Président de l'Assemblée Nationale, assisté du Ministre de l'enseignement supérieur, Président de la Commission nationale congolaise pour l'UNESCO, de la Représentante de l'UNESCO au Congo, du Secrétaire Exécutif du Centre International de Documentation et de Recherche sur les Traditions et Langues Africaines (CERDOTOLA) et du Secrétaire Général de la Commission nationale congolaise pour l'UNESCO, cette journée a connu un éclat particulier grâce à son thème central : l'UNESCO, les Clubs UNESCO et la culture de la paix.

Au cours de cette activité, il a été rappelé, le rôle des clubs, centres et associations UNESCO dans la promotion des idéaux de l'UNESCO et de la culture de la paix.

Reconnaissant le rôle important de la société civile notamment l'apport des clubs UNESCO, relais par excellence de l'action de l'UNESCO sur le terrain, le Président du Parlement a promis d'apporter désormais son assistance à l'action de la FECASU.

CÔTE D'IVOIRE

Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO

Présidente : Mme Kandia Camara, Ministre de l'Éducation nationale

Secrétaire Général : M. Lou Mathieu Bamba

Compte rendu des activités en 2015

Dans le cadre de la célébration du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO et en exécution d'un programme de participation intitulé « Le renforcement de la coopération entre la Commission nationale, les partenaires et l'UNESCO en Côte d'Ivoire », la Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO a organisé des activités consacrées au renforcement de la coopération avec les partenaires. Plusieurs manifestations ont été réalisées à cet effet.

Dans ce cadre, une conférence donnée par le Représentant du Bureau de l'UNESCO à Abidjan a mis l'accent sur le rôle de l'UNESCO dans le système des Nations Unies et la coopération avec les Etats membres, en s'appuyant sur l'exemple de la Côte d'Ivoire (28 avril). Le conférencier s'est appuyé sur le programme global d'appui spécial post conflit en faveur de la Côte d'Ivoire pour le relèvement socioéconomique du pays, la consolidation de la cohésion sociale et l'édification d'une paix durable. Il a montré comment la mise en œuvre de ce programme a pu servir de boussole au bureau de l'UNESCO récemment installé à Abidjan.

Les participants ont bénéficié d'un renforcement des capacités sur les modules suivants :

La commission nationale, la société civile et les idéaux de l'UNESCO : dispensé par le Secrétaire général, ce module

a permis d'expliquer l'importance et l'influence croissante des acteurs non étatiques pour renforcer la démocratie et le multilatéralisme, et accompagner l'UNESCO dans la réalisation de ses idéaux. Les responsables de la société civile ont été sensibilisés à l'éthique et aux grands programmes de l'UNESCO.

La place des comités spécialisés dans la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO : ce fut le cadre d'échange de bonnes pratiques des point focaux des comités intergouvernementaux (Bioéthique, PIPT MOST, Patrimoine, MAB) avec les représentants de la société civile. Au niveau du MOST, la Côte d'Ivoire donne l'exemple d'un pays d'immigration et de brassage, dans lequel les ressortissants des états de l'Afrique de l'Ouest jouissent de droits politiques et fonciers.

Les mécanismes de financement de la coopération UNESCO avec les Etats membres : les participants ont été instruits sur les activités financées, sur les procédures et l'élaboration des demandes de financement des projets, des programmes et des bourses de l'UNESCO.

Il faut également noter que La célébration des 70 ans de l'UNESCO, marquée par la présence de la Déléguée Permanente de la Côte d'Ivoire auprès de l'UNESCO, son Excellence Madame Denise Houphouët-Boigny, a été l'objet d'une large diffusion par les médias. La célébration des 70 ans de l'UNESCO en Côte d'Ivoire par la Commission nationale a non seulement mobilisé un grand nombre de partenaires, mais surtout permis une information large et une formation plus approfondie de ceux-ci.

Lors de la cérémonie d'ouverture, la Déléguée Permanente de la Côte d'Ivoire auprès de l'UNESCO s'est félicitée de l'excellence de la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'UNESCO et a félicité la Commission nationale pour le travail accompli. Elle a exhorté les participants à persévérer dans cette tâche afin de mieux informer les Ivoiriens des idéaux de l'UNESCO.



Une activité réussie

En 2015, la réorganisation des Clubs pour l'UNESCO, a été menée à son terme grâce à l'implication du Ministre de l'Éducation nationale, Ministre de tutelle, et à la détermination du Secrétaire général de la Commission nationale. A présent 256 clubs sont enregistrés au ministère de l'Intérieur et accrédités par la Commission nationale pour une période de deux ans (2016–2017). L'accréditation est nominative et individuelle. Chaque club dispose d'un organigramme administratif, d'un siège et d'une adresse, ainsi que d'un plan d'action sur deux ans. À la fin de cette période, l'accréditation sera renouvelée ou pas selon une évaluation des activités.

Conférence de presse organisée pour annoncer la réorganisation des Clubs pour l'UNESCO.

© Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO

GAMBIE

Commission nationale gambienne pour l'UNESCO

Présidente : Mme Fatou Lamin Faye, Ministre de l'Enseignement élémentaire et secondaire

Secrétaire général : M. Momodou Sanneh

Site internet : www.unesco.gm

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale gambienne pour l'UNESCO jouit d'une situation financière stable, grâce au soutien accru des partenaires tels que les ministères de l'Enseignement élémentaire et secondaire, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, du Tourisme et de la Culture, de l'Information et des Infrastructures de communication, et de la Jeunesse et des Sports. Ce soutien a permis à la Commission nationale de recruter du personnel qualifié, disposant d'une expertise en matière de promotion des idéaux de l'UNESCO, de dialogue politique et de développement.

Les membres de la Commission s'efforcent de participer pleinement aux activités de ses partenaires, malgré certaines contraintes logistiques et des effectifs limités. Elle a fait en sorte d'augmenter sa visibilité, par le biais d'activités soutenues par l'UNESCO.

Une formation s'adressant aux jeunes et aux femmes cinéastes a été l'occasion pour la Commission et le Centre national des arts et de la culture, de favoriser la créativité et la diversité culturelle dans le pays ; 25 participants de milieux sociaux différents ont réalisés 5 courts métrages sur les expressions culturelles gambiennes en danger : la mascarade du Mandinka Kankurang, les rites sacrés Kanyeleng contre l'infertilité, le tissage traditionnel des populations autochtones, la lutte traditionnelle et les histoires qui entourent les sites du patrimoine matériel gambien, comme Fort Bullen et James Island. Cette formation a eu lieu près de Banjul et les films ont été tournés dans des lieux liés à ces expressions culturelles (5 décembre 2014 – 13 mars 2015).

En coopération avec le ministère de la Jeunesse et des Sports et le Conseil national de la jeunesse, et avec le soutien du Programme de participation de l'UNESCO, la Commission a favorisé la gouvernance des jeunes en développant un nouveau cadre juridique pour la Politique nationale en faveur de la jeunesse. Une campagne nationale de sensibilisation a été lancée, sur le thème « Favoriser la qualité de la gouvernance, les droits de l'homme et la paix ».

Enfin, la Commission a reçu l'aide du Bureau de l'UNESCO à Dakar pour lancer le Rapport sur l'Éducation pour tous 2015 et permettre la participation de la Gambie à des réunions régionales et sous-régionales d'importance, sur le développement du cadre de qualification des enseignants et sur l'identification des stratégies nationales à adopter pour atteindre les Objectifs de développement durable.



Jeunes femmes cinéastes assistant à la formation de l'UNESCO.
© Commission nationale gambienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission a lancé une collaboration multipartite avec les ministères de l'Énergie, de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement élémentaire et secondaire, pour le développement d'un projet approuvé par le Programme de participation de l'UNESCO : « Renforcement des capacités et de l'engagement de la société en faveur de la science, par la formation de techniciens spécialisés dans les panneaux solaires ».

Cette initiative innovante a permis à la Commission nationale de mettre l'expertise et l'expérience des institutions d'enseignement élémentaire et supérieur et des agents de terrain, au service de la promotion des sciences.

En Gambie, l'énergie solaire est un vecteur important pour améliorer l'accès à une source d'énergie durable dans les logements, les écoles, les établissements de soin et les centres de technologies de l'information et de la communication. Des techniciens ont ainsi pu développer leurs capacités en matière de conception et d'installation de panneaux solaires, et les modules de formation mis au point dans le cadre de ce projet, seront repris dans un programme structuré destiné aux instituts de formation.

Cette initiative s'est déroulée dans le contexte de l'Année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière, décrétée par l'UNESCO, pour une croissance et un développement socioéconomiques durables.

GHANA

Commission nationale du Ghana pour l'UNESCO

Présidente : Mme Naana Jane Opoku-Agyemang,
Ministre de l'Éducation

Secrétaire général : M. Riche-Mike Wellington

Site Internet : <http://unescoghana.org/>

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale du Ghana pour l'UNESCO a mis en œuvre de nombreuses activités dans les domaines de compétence de l'UNESCO à travers les comités des programmes et des initiatives de l'Organisation.

En 2015, le Ghana a accueilli la 4^{ème} session de l'Assemblée générale du Réseau Africain des Réserves de biosphère au Ghana (AfriMAB) organisée à Accra (24-27 novembre) pour la deuxième année consécutive. Le thème de cette année était

« Aligner l'AfriMAB à l'agenda pour 2030, aux Objectifs de développement durable (2015–2030) et à la stratégie du programme MAB (2015-2025) ».

Cette conférence de trois jours a été accueillie conjointement par le Comité national du Ghana pour le programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) et l'Assemblée générale d'AfriMAB ; elle a donné lieu à un exposé sur la position de l'Afrique et à la définition de Priorités pour le plan d'action de Lima.

Pendant l'année, la Commission nationale du Ghana et la Commission océanographique intergouvernementale (COI) ont organisé un forum public sur le thème « Gouvernance de l'océan – le rôle des parties prenantes » (17 novembre). Le forum visait à traiter des principaux problèmes et défis auxquels font face les environnements marins et côtiers et leurs différentes parties prenantes au Ghana. Il a été l'occasion de discuter des façons d'équilibrer l'utilisation des environnements marins et côtiers, afin de tirer le meilleur profit en matière d'avancement socio-économique tout en veillant au caractère durable des services écosystémiques.



Participants à la Conférence régionale de l'Afrique « Tirer profit de la lumière et des techniques utilisant la lumière pour le développement de l'Afrique » (14–16 septembre).

© Commission nationale du Ghana pour l'UNESCO

Une activité réussie

Pour célébrer l'Année internationale de la lumière 2015 des Nations Unies, la Commission nationale du Ghana pour l'UNESCO a organisé la Conférence et l'exposition de la région Afrique sur le thème « Tirer profit de la lumière et des techniques utilisant la lumière pour le développement de l'Afrique » (14-16 septembre).

La conférence et l'exposition cherchaient à promouvoir l'interaction et le dialogue entre les universitaires, les professionnels, les décideurs politiques, les industriels, les entrepreneurs, les jeunes penseurs, les innovateurs et autres parties prenantes, pour souligner l'importance de la lumière et des techniques utilisant la lumière dans les sciences, les arts, la culture et les sciences humaines.

Elles ont permis de réunir des représentants d'Algérie, du Cameroun, d'Égypte, du Mexique, du Sénégal, de Suède et d'autres pays.

La conférence a publié un communiqué priant le gouvernement du Ghana de porter les questions discutées lors de la conférence, à l'attention d'un plus grand forum de parties prenantes et de l'Union africaine pour approfondir les réflexions, dans le but de souligner le potentiel des techniques utilisant la lumière en Afrique. Le gouvernement du Ghana a de plus été exhorté à fonder des institutions efficaces pour améliorer la productivité de son secteur énergétique, comme moyen de diversifier le mix énergétique, et d'entreprendre des recherches sur le solaire et les autres énergies renouvelables pour en réduire les coûts, en améliorer l'efficacité et renforcer les capacités en la matière.

GUINÉE

Commission nationale guinéenne Pour l'UNESCO

Président : M. Abdoulaye Yéro Baldé, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Secrétaire général: M. Ibrahima Solo Conde

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale guinéenne pour l'UNESCO a réalisé des activités d'un intérêt évident pour notre pays.

Elles ont aidé l'UNESCO à toucher la société civile et à accroître sa visibilité sur le plan national.

L'Atelier national sur le thème : « *Paix et diversité culturelle en Guinée. Étude de Cas : La Guinée Forestière* », qui s'est tenu à Kissidougou du 28 février au 4 mars 2015. Cette formation a permis aux 50 participants de contribuer à cimenter les bases d'une communauté nationale, fraternelle, solidaire, unie, respectueuse des valeurs qui fondent un Etat de droit et une société démocratique.

La « *Sensibilisation dans les Établissements scolaires et universitaires à la Maladie de la Fièvre Hémorragique à virus EBOLA* » en République de Guinée, qui s'est tenue dans les Chefs-lieux des Gouvernorats de N'Zérékoré, Kankan et Labé du 7 au 16 avril 2015. Cette sensibilisation a permis aux 150 participants (élèves et étudiants) de mieux s'outiller en ce qui concerne les différentes méthodes de prévention de la lutte contre Ebola.

Le *Camp Chantier National de Reboisement (Opération Guinée Verte), Première Édition*, s'est tenu à Friguiajbé – Kindia (2-7 septembre). Ce reboisement, le premier du genre en République de Guinée, a été un espace de rencontre, du vivre ensemble et d'échanges d'expériences pour les jeunes de Kindia en général et ceux de Friguiajbé en particulier à travers des activités psychomotrices.



« Campagne de Sensibilisation dans les Etablissements Scolaires et Universitaires à la Maladie de la Fièvre Hémorragique à Virus EBOLA dans les Chefs-Lieux des Gouvernorats de N'Zérékoré, Kankan et Labé ».

© Commission nationale guinéenne Pour l'UNESCO

Une activité réussie

La « *Campagne de Sensibilisation dans les Etablissements Scolaires et Universitaires sur la Maladie de la Fièvre Hémorragique à Virus EBOLA* » s'est déroulée du 7 au 16 avril 2015 respectivement dans la salle de conférences du Gouvernorat de N'Zérékoré, à l'Inspection Régionale de l'Éducation de Kankan et au Centre de Formation Professionnelle de Labé sous la présidence des Gouverneurs de ces Régions Administratives.

Elle a vu la participation de 150 élèves et étudiants et de 9 personnes chargées de l'encadrement provenant des lycées et collèges, des écoles professionnelles et des universités ainsi que d'une couverture médiatique de ces 3 capitales régionales. Cette campagne a permis de sensibiliser les participantes et participants à la réalité de la maladie de la fièvre hémorragique à virus EBOLA et aux techniques de prévention. Un accent particulier a été mis sur les stratégies et messages-clé à promouvoir dans les établissements scolaires et universitaires et dans les communautés afin de dynamiser les comités de veille, de briser les chaînes de contacts et toutes formes de résistance des populations aux mesures prises par la Coordination Nationale dans le cadre de la riposte contre la maladie à virus EBOLA.

Des travaux de groupes et des sketchs ont également permis de renforcer les capacités opérationnelles des représentants des Clubs UNESCO, des Ecoles Associées UNESCO et autres Associations de jeunes pour éradiquer cette maladie mortelle, un fléau qui a fait de nombreuses victimes en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Commission nationale de Guinée équatoriale pour l'UNESCO

Président : M. Jesús Engonga Ndong, Ministre de l'Éducation et de la Science

Secrétaire général : M. Santiago Bivini Mangué

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale de Guinée équatoriale est placée sous la tutelle du Ministère de l'Éducation et de la Science et collabore avec le Bureau multisectoriel de l'UNESCO à Yaoundé.

Afin de renforcer le fonctionnement de la Commission nationale, le gouvernement a estimé la promulgation du Décret présidentiel n°122/2015 en date du 26 octobre, nécessaire. Celui-ci prévoit le renouvellement de la composition de ladite Commission et trouve par ailleurs sa justification dans la nécessité de combler les vacances résultant de la disparition

physique de nombre de ses membres et du changement de statut des autres membres.

La Commission nationale a joué un rôle décisif dans l'élaboration du Rapport sous-régional de l'EPT à Yaoundé, en proposant le Rapport EPT de Guinée équatoriale et le Programme de formation des enseignants en tant que document de travail (20-23 janvier).

La Commission nationale a également participé au Forum mondial sur l'éducation 2015, tenu dans la ville d'Incheon en République de Corée (19-22 mai) et à la Conférence internationale sur les TIC et sur l'Éducation Post-2015, tenue dans la ville de Qingdao en République populaire de Chine (23-25 mai).

Il faut également mentionner la participation de la Commission nationale à la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO à Paris (3-18 novembre), au cours de laquelle la possibilité de présenter des projets au titre du Programme de participation pour le biennium 2016-2017 a été discutée.



Panoramic tour of modern school infrastructure in Malabo.
© Esteban Mba Obiang

Une activité réussie

Durant les mois de février et mars 2015, la Commission nationale a participé à l'exercice d'évaluation des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) en Guinée Équatoriale, et en particulier de l'ODM 2 (Enseignement primaire universel). Ledit rapport a mis en évidence les avancées de certains indicateurs de couverture et de qualité dans le domaine de l'éducation du pays.

KENYA

Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO

Président : M. Fred Matiang'i, Secrétaire du cabinet, Ministre de l'Éducation, de la Science et de la Technologie

Secrétaire générale : Mme Evangeline Njoka

Site Internet : www.unesco.go.ke

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, le Programme d'éducation de la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO a réalisé une enquête initiale afin de définir le statut des institutions membres du réseau, laquelle a révélé des besoins en réenregistrement des institutions du réseau et en formation des directeurs d'écoles. Des recherches ont également été entreprises sur les facteurs affectant l'éducation des jeunes filles de la région du mont Elgon, dans le comté de Bungoma.

Un camp scientifique d'excellence pour le mentorat des filles en sciences, technologie et mathématique (STEM) a été organisé à Kisumu (23-27 novembre) pour susciter leur intérêt et encourager l'apparition des jeunes femmes scientifiques, ingénieurs et spécialistes en technologie de demain.

La Commission nationale a également évalué le statut de la réserve de biosphère du mont Kulal et entrepris des évaluations périodiques des réserves de biosphère de Watamu/Malindi et de Kiunga.

En matière de sciences humaines, la Commission a organisé une formation des professeurs d'éthique (ETTC) (10-14 août) au Centre régional de recherche et d'information sur la bioéthique de l'UNESCO, à l'Université Egerton, ainsi qu'une cérémonie de lancement des clubs pour l'UNESCO au Kenya (13-14 octobre) sur le thème « les clubs de l'UNESCO pour une culture de la paix et de la non-violence ».

La Commission nationale a également lancé un projet sur les « Universités pour une culture durable de la paix et de la sécurité » et entrepris une évaluation des pratiques de dopage dans le sport et autres activités parascolaires, afin d'en informer les décideurs politiques et de formuler des recommandations appropriées.

En 2015, le programme Communication et information de la Commission nationale du Kenya a publié *The Fifty Year Journey of UNESCO-Kenya Cooperation 1964-2014*. Le programme a également coordonné des ateliers de formation des jeunes au niveau régional et national (25-29 mai et 25-30 octobre) sur le développement d'applications mobiles pour le développement durable ainsi qu'un atelier de renforcement des capacités sur « la sécurité des journalistes et la liberté des médias », faisant du Kenya l'un des rares pays à avoir formé des journalistes et autres acteurs des médias, au Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes.

Enfin, dans le domaine de la culture, la Commission a planifié la promotion des industries culturelles comme moyen de créer de la richesse et de l'emploi et de soutenir le secteur du tourisme. Elle a aussi réalisé une enquête initiale dans les comtés de Kilifi et Kwale pour inventorier les éléments du patrimoine culturel et naturel nécessitant protection ou sauvegarde.



Mme Evangeline Njoka, Secrétaire générale de la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO, M. Jaco Du Toit, Conseiller en communication du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Est, et Mme Christine Maingi, Directrice du Programme Communication et Information, en compagnie de participants à l'atelier régional de renforcement des capacités.

© Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO

Une activité réussie

En octobre 2015, le programme Communication et information de la Commission nationale a coordonné le premier atelier régional de renforcement des capacités pour les jeunes sur le développement d'applications mobiles. L'atelier a été financé par le Programme de participation de l'UNESCO. Ses principaux objectifs étaient d'améliorer l'expertise des jeunes sur l'utilisation efficace des outils de technologie mobile pour un accès facile à l'information et à la connaissance et de promouvoir la participation aux processus civiques par la plateforme mobile. Elle a permis de former 45 participants, tous issus d'universités d'Afrique de l'Est (Kenya, Rwanda, Tanzanie et Ouganda), d'institutions technologiques, de la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO et de la Commission nationale du Kenya du Forum des jeunes. La principale réalisation a été le développement d'applications mobiles par les participants.

LESOTHO

Commission nationale du Lesotho pour l'UNESCO

Président : M. Mahali Phamotse, Ministre de l'Éducation et de la Formation

Secrétaire générale : Mme Palesa Montši

Site Internet : www.unesco.org.ls

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale du Lesotho pour l'UNESCO a réalisé plusieurs activités en rapport avec les 5 domaines de compétence de l'Organisation contribuant ainsi à la visibilité de l'UNESCO.

Le renforcement des relations entre le Lesotho et la Commission nationale coréenne à travers le projet Bridge Africa a marqué l'année. Ce projet vise à établir des centres d'enseignement destinés aux communautés défavorisées pour favoriser l'alphabétisation des enfants Basotho et encourager la prise en charge des activités à l'échelle locale à travers des projets dirigés par la communauté.

Plusieurs centres communautaires d'enseignement dotés d'une cafétéria ont été mis en place dans les zones rurales de Ha Motsu et Ha Teko. Deux centres ont été inaugurés par la Commission nationale coréenne ainsi que les ministres et le

ministre adjoint de l'Éducation et de la Formation, l'honorable Dr Mahali Phamotse et l'honorable Dr Thabang Kholumo.

L'année a été également marquée par la mise en œuvre du projet Mobile Digital Library, financé par le Programme de participation 2014/2015. Le programme « Distance et enseignants ruraux/soutien aux enseignants par les technologies numériques mobiles » a été chaleureusement accueilli par les intéressés, ainsi que par les villageois. Ce projet a fourni des informations numériques et papiers aux étudiants résidants dans les zones rurales de la région septentrionale du Lesotho qui manquent souvent de bibliothèques. Les apprenants à temps partiel et le grand public ont pu emprunter des documents imprimés et réaliser des recherches Internet grâce aux services fournis par le van mobile. Cette initiative a été réalisée dans le cadre du thème de l'UNESCO « Construire des sociétés du savoir » pour donner accès à des ressources éducatives libres, des logiciels gratuits et open source, et à des enseignements libres à distance.

Enfin, le directeur du bureau régional de l'UNESCO, le professeur Hubert Gijzen, a visité le Lesotho (17-19 novembre) lors de sa première mission en tant que Directeur régional du nouveau bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique australe. Il a rendu une visite de courtoisie aux ministères de l'Éducation et de la Formation, du Tourisme, de l'Environnement et de la Culture, des Communications, de la Science et de la Technologie, et de l'Eau et à des hauts responsables. Il a également rencontré l'équipe des Nations Unies au Lesotho et le Vice-Chancelier de l'Université nationale du Lesotho pour discuter de la création d'un Institut de l'eau.



Membres récemment élus du Youth Desk du Lesotho pendant la première conférence sur la jeunesse.

© Commission nationale du Lesotho pour l'UNESCO

Une activité réussie

Pour la première fois depuis sa création, la Commission nationale a créé un Youth Desk pendant la Conférence nationale de l'UNESCO sur la jeunesse, à Maseru (30-31 juillet). La conférence a attiré environ 80 jeunes issus de 8 des 10 districts du Lesotho.

Le Youth Desk, organe de coordination entre la Commission nationale du Lesotho pour l'UNESCO et les jeunes du Lesotho, a cherché à les impliquer dans des initiatives liées à la mise en œuvre du mandat de l'UNESCO dans le pays. Plus important encore, le Youth Desk a servi de plateforme pour que les jeunes du Lesotho puissent participer à la Stratégie opérationnelle pour la jeunesse (2014-2021) ainsi qu'aux autres programmes de l'Organisation.

Un comité de 11 participants rigoureusement sélectionné pendant la conférence, a fait la tournée des 8 districts représentés afin de mettre en place des ateliers. Leurs objectifs étaient de familiariser les jeunes du Lesotho à l'UNESCO et de les informer sur sa Stratégie opérationnelle et de collecter des informations sur les problèmes rencontrés par les jeunes selon les districts. Ces informations alimenteront les projets d'action pour les années 2016 et 2017.

MADAGASCAR

Commission nationale Malgache pour L'UNESCO

Président : M. Paul Andrianaina Rabary, Ministre de l'Éducation Nationale

Secrétaire Général : Mme Hanta Raboanary

Compte rendu des activités en 2015

A travers la mise en œuvre des activités relevant de ses attributions, le secteur Éducation apporte sa contribution à l'amélioration de l'éducation à Madagascar. Cette année, le pays a reçu le Prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation (8 septembre) dont la présentation a constitué le point fort de la Journée Internationale d'Alphabétisation et la Journée Mondiale des Enseignants. Les membres au sein du Système des Ecoles Associés et Clubs UNESCO contribuent également à cette initiative, huit enseignants des écoles issus de deux régions et les membres de ce système ayant bénéficié d'une formation.

Afin de relever les défis de la science, le Secteur Sciences Exactes et Naturelles a participé à diverses célébrations et activités dont la Journée Mondiale de l'Eau (22 mars), axée principalement sur la révision du code de l'eau à Madagascar, ainsi que la semaine de l'eau (23-28 août) de la SADC (Communauté de développement d'Afrique australe).

Pour le Secteur Sciences Humaines et Sociales, l'année 2015 a été marquée par son soutien aux activités organisées dans

le cadre de la célébration de la Journée Internationale de la Femme (8 mars). Une attention particulière aux programmes sociaux de développement a en outre pris forme à Madagascar avec la validation de la Politique Nationale de la Protection Sociale (PNPS).

S'agissant du Secteur Culture, la Commission nationale a participé à l'élaboration du Plan d'Action National pour la mise en œuvre des conventions culturelles ratifiées par le pays, dont la convention de 2001. Le secteur a également collaboré avec toutes les parties prenantes pour communiquer sur la diversité des expressions culturelles par son soutien au Festival de musique classique « Classik'art » (22-30 août) ou au Festival de la gastronomie « HAIFY » (25-27 septembre). Le Centre de Documentation pour l'Éducation, la Science, la Culture et la Communication, a comme mission principale de faire connaître la valeur de la lecture sous toutes ses formes en participant aux célébrations des journées proclamées par l'UNESCO, afin d'intégrer des associations culturelles dans les idéaux de l'UNESCO.

En collaboration avec la Radio Nationale et le ministère de tutelle, le Secteur Communication et Information a organisé cette année la journée mondiale de la radio (13 février), permettant aux jeunes de s'exprimer sur les ondes pour mettre en lumière la valeur de la radio au-delà du simple divertissement. Il a également participé à la journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai), marquée par l'inauguration de la stèle de l'ordre des Journalistes à Antananarivo, capitale de Madagascar.



Formation à l'utilisation des matériels informatiques (ordinateur, imprimante multifonctions) des élèves du Lycée Ambohibary.

© Commission nationale Malgache pour L'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, Madagascar a fait partie des pays ayant bénéficiés du Projet Electrification Solaire de 15 écoles rurales. Un projet, fruit d'une étroite collaboration entre l'UNESCO et ses partenaires l'OFID (Fonds de l'OPEP pour le développement international) et PANASONIC ainsi que le ministère de l'Éducation Nationale. Ces écoles ont été sélectionnées dans les régions les plus faiblement dotées en électricité, qui ont désormais accès à l'électricité grâce à l'énergie solaire. Des milliers de collégiens et lycéens Malagasy peuvent apprendre l'informatique et profiter des avantages qu'Internet leur apporte.

Pour couronner le Projet et pour marquer l'Année Internationale de la Lumière, le Forum sur les Energies Renouvelables a été organisé avec la présence d'une délégation de l'UNESCO et du bureau de Nairobi. Des enseignants et chercheurs de l'École polytechnique de Montréal ont pu partager leurs connaissances sur les énergies renouvelables avec des étudiants et techniciens Malagasy, afin d'élaborer des projets. En marge de ce forum, des expositions et des journées portes ouvertes ont été organisées avec pour objectif de faire connaître au public les enjeux ainsi que les emplois générés par la demande énergétique.

MALI

Commission nationale malienne pour l'UNESCO

Président : M. Mountaga Tall, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique

Secrétaire générale : Mme. Sangare Coumba Toure

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale malienne pour l'UNESCO a mis en œuvre en 2015, un certain nombre d'activités malgré la faiblesse de ses moyens et son déficit en ressources humaines.

La première de ces activités fut l'organisation d'un atelier préparatoire en vue de la participation de la délégation du Mali à la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO. Cet atelier a regroupé à Bamako dans les locaux de l'Académie malienne des langues, l'ensemble des membres de la Commission nationale malienne pour l'UNESCO, les représentants des départements sectoriels, des services centraux de l'État, de la société civile et des élus de la nation, pendant trois jours. L'atelier a permis de faire des recommandations consignées dans un rapport pour servir de feuille de route à la

délégation malienne lors de la 38^{ème} session de la conférence générale de l'UNESCO.

La deuxième activité a concerné le lancement du rapport mondial de suivi de l'éducation pour tous (EPT) 2015. Cet événement a été délocalisé dans les locaux de l'Assemblée Nationale du Mali, dans le but d'impliquer les élus de la nation et d'accroître la visibilité de l'UNESCO au Mali.

La troisième activité concerne l'atelier national de formation sur le rôle des jeunes dans la conservation et la promotion du patrimoine culturel à Bamako. Cet atelier qui s'est tenu à Djenné, a été l'occasion pour de nombreux jeunes gens de découvrir les richesses culturelles du pays sous toutes leurs formes et de se les approprier dans la perspective d'une sauvegarde inclusive.

La quatrième activité, l'atelier de sensibilisation des maîtres des régions du nord du Mali, à la culture de la paix et aux droits de l'homme, sur financement de l'UNESCO (Programme de participation et d'aide d'urgence 2014-2015), a permis d'attirer l'attention des maîtres sur la nécessité du dialogue, de la paix et du vivre ensemble pour le développement du Mali. En raison de la crise survenue dans cette région, l'atelier s'est déroulé à Mopti.

Une activité réussie

La remise, par la Commission nationale malienne pour l'UNESCO, de kits et mobiliers scolaires aux écoles de Diabaly et de Konna, deux localités dont les écoles ont été saccagées par des terroristes islamistes lors de la crise politico-sécuritaire qu'a connu le Mali en 2012, a constitué un événement majeur.

En effet, avec le retour de la paix, le besoin de rouvrir les écoles s'est imposé, interpellant tous les acteurs de l'éducation pour la reconstruction des classes et leur équipement en mobiliers scolaires. C'est ainsi que la Commission nationale malienne pour l'UNESCO a sollicité et obtenu de l'UNESCO le financement des kits et mobiliers susmentionnés grâce au programme d'aide d'urgence de l'UNESCO.

La remise de ces kits aux autorités politiques et administratives des dites localités par la Secrétaire générale de la Commission nationale pour l'UNESCO, a non seulement permis de rééquiper les écoles et de fournir aux élèves des kits scolaires, mais surtout elle a contribué à accroître la visibilité de l'UNESCO dans notre pays à travers la télévision nationale.



Mme Sangare Coumba Toure à côté du Sous-préfet de KONNA ; Cérémonie de remise des kits et mobiliers scolaire aux autorités de la ville.

© Commission nationale malienne pour l'UNESCO



Un échantillon du matériel livré aux écoles de Diabaly et Konna.

© Commission nationale malienne pour l'UNESCO

MAURICE

Commission nationale de Maurice pour l'UNESCO

Présidente : Mme Leela Devi Dookun-Luchoomun,
Ministre de l'Éducation et des Ressources humaines, de
l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Secrétaire générale adjointe : Mme Aneeta Ghoorah

Site Internet : <http://ministry-education.govmu.org>

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, plusieurs projets soumis par la Commission nationale de Maurice au Programme de participation de l'UNESCO ont été approuvés et sont en cours de réalisation.

Pour célébrer le bicentenaire de la création officielle des Archives nationales de la République de Maurice (1815-2015), la Commission nationale a organisé une exposition au siège de l'UNESCO à Paris qui a été inaugurée par le Ministre des Arts et de la Culture de Maurice en présence du Directeur général adjoint des Arts et de la Culture (11-06-2015).

Au cours de l'année, la Commission nationale a aussi travaillé à la mise en œuvre du projet Éveil au numérique dans cinq établissements d'éducation préscolaire de Maurice. Ce projet conçu pour intégrer les TIC à l'enseignement préscolaire, donne ainsi aux enseignants la possibilité d'utiliser de nouveaux outils pédagogiques pour élargir les opportunités d'apprentissage. Ce projet promeut également l'utilisation

de ressources éducatives et logiciels libres dans ce secteur. Les enseignants ont été formés à l'utilisation des projecteurs numériques interactifs qui peuvent être associés à des ordinateurs portables pour diffuser des images sur des écrans ou des murs.

Les outils numériques étaient également au cœur de la Conférence nationale sur les TIC pour les éducateurs du secteur préscolaire, organisée pour les îles de Maurice et de Rodrigues, qui a donné lieu à la publication d'un livret sur leur utilisation dans les établissements préscolaires.

Dans le domaine du patrimoine culturel, la Commission nationale a remis un dossier de candidature sur « les chants populaires mauriciens en bhojpuri, le geet gawai », pour une possible inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2016.

La Commission nationale de Maurice a aussi œuvré tout au long de l'année pour la création d'un centre régional de catégorie 2 spécialisé dans les sciences de l'océan et l'innovation, pour le renforcement des capacités et la recherche.

À cette fin, l'île a accueilli une réunion de responsables ministériels de haut niveau et d'experts (août 2014). Elle a rassemblé des délégués venus de l'Union des Comores, de la République de Madagascar et de la République de Maurice autour des politiques en matière de science, technologie et innovation (STI) et de la gouvernance durable pour des états.

Le centre fera partie de l'institut océanographique de Maurice, sous l'égide du ministère de l'Économie océanique, des Ressources marines, de la Pêche et des îles extérieures.



Journée nationale de consultation sur l'éducation au développement durable, avec la participation des parties prenantes concernées.

© Commission nationale de Maurice pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, le Centre international suédois d'éducation en vue du développement durable (SWEDES) a invité des représentants de Maurice à un atelier régional de cinq jours à Harare (31 août – 04 septembre 2015), sur la mise en œuvre du Programme d'action global pour l'éducation au développement durable (EDD).

Auparavant, l'UNESCO avait demandé à la Commission nationale de Maurice d'organiser une journée de consultation nationale avec les parties prenantes concernées par l'EDD (9 juillet 2015). Cet exercice avait pour but d'identifier les politiques, stratégies et programmes existants en matière d'EDD au niveau national, et de repérer les manquements et les domaines prioritaires pour la mise en œuvre de l'EDD.

Une soixantaine de représentants de différents ministères, organismes semi-étatiques et organisations non-gouvernementales, ont participé à cette consultation nationale. La journée incluait plusieurs présentations et débats sur l'EDD ; les propositions et recommandations qui en ont résultées ont été partagées lors de l'atelier régional à Harare.

NAMIBIE

Commission nationale de Namibie pour l'UNESCO

Présidente : Mme Itah Kandjii-Murangji, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Formation et de l'Innovation

Secrétaire général adjoint : M. Roderick Graham April

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale de Namibie pour l'UNESCO a organisé en 2015 plusieurs événements couronnés de succès sous la direction de sa nouvelle présidente. L'année a été marquée par l'élection de M. Stanley Simataa, Ministre adjoint de l'Information, de la Communication et de la Technologie, au poste de Président de la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO. Cette présidence représente un honneur pour la Namibie et pour toute l'Afrique australe.

Le ministère de l'Éducation, des Arts et de la Culture, en collaboration avec l'UNESCO, a accueilli la 10^{ème} session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (30 novembre – 4 décembre 2015). 900 participants des États membres et des États parties à la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, ont pris part à la session.

La Commission nationale, fidèle à sa vision holistique de l'éducation de qualité tout au long de la vie, a facilité la participation de la Namibie à la Conférence ministérielle

régionale sur l'éducation post-2015, à Paris (19-20 février), au Forum mondial sur l'éducation, tenu à Incheon, République de Corée (19-22 mai) et à la Conférence internationale sur les TIC et l'éducation post-2015, à Qingdao, en Chine (23-25 mai).

Elle a également assisté le bureau national de l'UNESCO à Windhoek pour la parution du *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2015* et pour le lancement de la « communauté virtuelle d'apprentissage des éducatrices de Namibie » (22 avril). Elle a fait la promotion du développement professionnel des enseignants de maternelle et du primaire à travers le programme « Améliorer la formation des enseignants pour combler le fossé de la qualité de l'enseignement en Afrique : Renforcement des capacités au service de la qualité dans la formation des enseignants de maternelle et du primaire du premier cycle en Namibie », actuellement en cours.

La Commission a également poursuivi la mise en œuvre du projet de gestion des ressources en eau de la Namibie avec l'institut Jaroslav Černi pour le développement des ressources en eau et l'UNESCO.

La Commission nationale a défendu la position de la Namibie sur la liberté d'expression lors de la Journée mondiale de la radio (13 février) et de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai).

Enfin, la Commission nationale a mis de nombreuses activités en collaboration avec le bureau national de l'UNESCO à Windhoek, pour améliorer la visibilité et l'efficacité de l'UNESCO.



Dr Itah Kandjii-Murangji (à droite), portant un toast au succès de l'UNESCO avec Mme Kiki Gbeho, Coordinatrice résidente des Nations Unies en Namibi et Dr Jean-Pierre Ilboudo, Directeur du bureau national de l'UNESCO à Windhoek.
© Commission nationale de Namibie pour l'UNESCO

Une activité réussie

Les célébrations du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO ont représenté pour la Namibie, État membre depuis 1978, une opportunité de réfléchir aux réussites passées et de repenser les orientations et programmes de l'UNESCO pour l'avenir en mettant l'accent sur le développement durable (ODD).

La Commission nationale, en collaboration avec le bureau national de l'UNESCO à Windhoek, a inauguré en août le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO en Namibie, par une série d'événements avant la principale célébration (28 octobre), à laquelle plus de 150 parties prenantes ont pris part. À cette occasion, un documentaire sur la collaboration entre l'UNESCO et la Namibie depuis 1992 a été diffusé.

Un discours public du Directeur du bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique australe, soulignant l'importance des ODD pour l'éducation, les sciences, la culture ainsi que la communication et l'information, a clos les célébrations.

NIGER

Commission nationale nigérienne pour l'UNESCO et l'ISESCO

Président : Mme Ali Mariama Elhadji Ibrahim, Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique

Secrétaire général : M. Issa Namata

Compte rendu des activités en 2015

L'année 2015, a été marquée pour la Commission nationale nigérienne par la réalisation de plusieurs activités grâce à l'appui du gouvernement du Niger d'une part, et de l'UNESCO et l'ISESCO de l'autre.

Pour le présent rapport nous en retiendrons principalement deux dont une financée par le gouvernement du Niger et l'autre par l'UNESCO.

Avec le financement du gouvernement du Niger, se sont tenus au Palais des congrès de Niamey, du 27 au 20 octobre 2015, les travaux de l'Assemblée Générale de la Commission nationale pour l'UNESCO et l'ISESCO relatifs à la validation de la contribution du Niger à la 39^{ème} Conférence Générale de l'UNESCO.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par la Ministre de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation Civique, Présidente de la Commission Nationale pour l'UNESCO et l'ISESCO en présence de plusieurs Représentants des ministères assurant les vice-présidences de la Commission Nationale pour l'UNESCO et l'ISESCO, des représentants des institutions de la République et de ceux de la société civile.



Les autorités régionales de Tahoua à l'ouverture de l'atelier.
© Commission nationale nigérienne pour l'UNESCO et l'ISESCO

Une activité réussie

Dans le cadre de ses activités du Programme de participation visant à appuyer les Etats membres, l'UNESCO a financé sept requêtes du Niger au titre du biennium 2014-2015.

Ainsi, c'est dans ce cadre que, du 18 au 25 février 2015, la Commission Nationale pour l'UNESCO et l'ISESCO a entrepris la mise en œuvre des activités relatives à l'éducation à la paix pour la prévention et la résolution des conflits dans les chefs-lieux des régions d'Agadès, de Tahoua et de Tillabéry au profit des écoles associées de l'UNESCO.

L'objectif assigné à ces activités était d'animer des ateliers-Conférences sur l'éducation à la paix pour la prévention et la résolution des conflits au profit des écoles associées.

Dans toutes les régions visitées, les communications ont porté sur les axes relatifs aux Causes et sur les mécanismes de prévention et de résolution des conflits en Afrique en générale et au Niger en particulier, ainsi que sur ses conséquences sur le Développement durable. Le choix d'une telle thématique sur la paix venait à point nommé car aujourd'hui plus que jamais, le Niger se trouve en proie à une insécurité tout au long de ses frontières (Nigeria, Mali, Tchad, Libye).

A cet effet, des thèmes aussi riches que variés ont été développés en vue d'intégrer dans la conscience des participants les vertus de la paix. Il s'agissait entre autres de questions relatives à la Culture de la Paix ; au dialogue interculturel.

Dans toutes les régions visitées, les résultats escomptés ont été atteints car les participants, à travers le processus des communications interactives, ont prouvé qu'ils se sont approprié certains éléments des exposés qui leur ont été fait.

C'est pourquoi, a été félicitée et saluée cette noble initiative de l'UNESCO et de la Commission Nationale Nigérienne pour son organisation.

NIGÉRIA

Commission nationale du Nigéria pour l'UNESCO

Président : M. Malam Ibrahim Shekarau,
Ministre de l'Éducation

Secrétaire générale : Mme Magdalene Anene-Maidoh

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale du Nigéria a collaboré avec les agences et ministères de tutelle de l'UNESCO, le Bureau régional multisectoriel à Abuja et des organisations de la société civile à la promotion des idéaux et des programmes de l'UNESCO.

En 2015, la Fédération nigérienne des Clubs UNESCO a été réactivée conformément au mandat de la Commission nationale, en tant que plate-forme de soutien aux missions de l'UNESCO, particulièrement auprès des jeunes. Les clubs inactifs ont été invités à diffuser les informations concernant leurs plans de travail pour 2015.

Ces Clubs mettent actuellement en œuvre des activités de promotion de la mission de l'UNESCO dans leurs écoles, sous la supervision du *Youth Desk* de la Commission. L'une des écoles a participé au 5^{ème} festival interscolaire de chant choral, organisé par la Commission nationale togolaise à Lomé (août).

Dans un souci d'efficacité, la Commission a demandé aux agences et ministères de tutelle de l'UNESCO de mettre en place des desks de l'UNESCO pour répondre dans les temps aux circulaires et en faire bénéficier les nigériens.

Une semaine d'éducation à l'information a été organisée en juin sur le thème « Célébrer la connectivité entre les cultures ». Environ 300 participants (étudiants, éducateurs, professionnels des médias, bibliothécaires et société civile) ont participé aux activités. Ce fut l'occasion de promouvoir les concepts de diversité, de pluralisme et de dialogue interculturel.

En collaboration avec le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Abuja, la Commission a organisé le lancement officiel du Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous : Éducation pour tous 2000–2015 : progrès et enjeux. Cet événement a permis d'évaluer les progrès du Nigéria en matière d'EPT et de formuler des recommandations selon l'agenda pour le développement post-2015.

La Commission a également collaboré avec certaines agences gouvernementales et des Clubs UNESCO à la commémoration de la Journée internationale de la langue maternelle (21 février), à la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai) à la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes (2 novembre), à la Journée mondiale des enseignants (05 octobre), à la Journée mondiale de la Lutte contre le sida (01 décembre) et à la Journée des Nations Unies (24 octobre).

Enfin, 2015 a vu la création de la Chaire de l'UNESCO en mathématiques du Centre national de mathématiques.



Émancipation de jeunes filles grâce à l'utilisation des TIC pour l'alphabétisation.

© UNESCO Abuja

Une activité réussie

En 2011, le Nigéria a lancé un programme national intitulé « Revitalisation de l'alphabétisation des adultes et des jeunes au Nigéria » pour optimiser les efforts nationaux en matière d'alphabétisation, grâce à un fond-en-dépôt auto-bénéficiaire de l'UNESCO et à la mobilisation de l'assistance internationale.

Le projet a permis la mobilisation d'autres ressources pour soutenir l'alphabétisation, notamment un don de Procter and Gamble alloué à l'émancipation des femmes et des jeunes filles grâce à l'utilisation des TIC pour l'alphabétisation et des fonds additionnels promis pour 2016. Samsung Electronics a également fait don de 1 200 ordinateurs portables aux organisations non gouvernementales, aux agences nationales pour l'alphabétisation de masse et aux écoles, et soutient le projet à travers ses programmes d'écoles équipées d'Internet et alimentées à l'énergie solaire, et de développement des compétences pour les jeunes.

Le programme a également forgé de solides partenariats avec des médias, qui apportent leur soutien en diffusant gratuitement les activités.

UGANDA

Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO

Présidente : Mme Jessica Alupo-Epel,
Ministre de l'Éducation

Secrétaire général : M. Augustine Omare-Okurut

Site Internet : www.unesco-uganda.ug

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO a réalisé de nombreuses activités.

Elle a organisé 2 ateliers de renforcement de capacités pour améliorer l'enseignement fondé sur les compétences et les capacités d'évaluation, suivis par 120 enseignants du primaire 20 responsables de district du Centre et de l'Est de l'Ouganda, assistés par un spécialiste du Centre national de développement des programmes scolaires.

En collaboration avec le Département de l'orientation et des consultations du ministère de l'Éducation, de la Science, de la Technologie et des Sports, la Commission nationale a mis en œuvre un programme visant à réduire le taux d'abandon scolaire parmi les jeunes filles des communautés rurales du Nord, en stimulant leur curiosité et leurs compétences théoriques. 30 enseignants et élèves leaders de 5 écoles primaires du Nord ont été formés au développement des compétences théoriques ; un manuel a été élaboré pour les aider à reproduire le programme dans d'autres régions.

La Commission a également collaboré avec le ministère au lancement du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2015 à Kampala, en présence des parties prenantes et partenaires, dont l'objectif est d'identifier les réformes politiques efficaces et les meilleures pratiques en matière d'EPT, de suivre la réalisation des objectifs EPT, et de pérenniser un engagement réel en matière d'Éducation pour tous.

La Commission nationale a aussi organisé une session de formation des enseignants sur l'intégration de l'enseignement des sciences de la terre dans les programmes. Cette formation a été suivie par 64 enseignants en science fondamentale et en géographie de 5 universités publiques, 5 collèges de formation, 13 écoles secondaires, et par des planificateurs du Centre national de développement des programmes scolaires.

En outre, la Commission a travaillé avec 50 journalistes des régions centrale et septentrionale de l'Ouganda pour promouvoir la liberté d'expression et l'accès à l'information.

La Commission nationale, en collaboration avec le ministère de l'Égalité entre les sexes, du Travail et du Développement social, a œuvré à améliorer les capacités de 100 parties prenantes pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les 4 régions de l'Ouganda.

Enfin, la Commission nationale s'est jointe à d'autres États membres pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO. À cette occasion, se sont tenus une conférence publique du vice-chancelier de l'université de Ndejje et un concert de jazz et de musique traditionnelle dans l'école primaire de Buddo. La Présidente du Parlement, Mme Rebecca Kadaga, a honoré l'événement de sa présence, et a annoncé le lancement d'un livret des Meilleures pratiques des écoles associées de l'UNESCO en Ouganda.



Participants au camp national de dialogue entre les jeunes à l'université de Ndejje.

© Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale a organisé un camp national de dialogue entre les jeunes à l'université de Ndejje (10 juillet) pour former 44 jeunes leaders en entrepreneuriat, en transformation sociale et en prévention contre le HIV. Grâce aux nouvelles compétences, ces jeunes ont mobilisé leurs pairs pour combattre le chômage élevé en créant de petites entreprises par le biais de l'entrepreneuriat social, notamment grâce au plan gouvernemental *Youth Entrepreneurship Scheme* (YES).

Les compétences en matière de résolution des conflits et de réconciliation ont également permis de réduire l'agitation étudiante dans les écoles et les institutions, à l'exception d'une manifestation relative aux frais de scolarité de l'université Makerere, qui a été résolue de manière pacifique, alors que par le passé, ces manifestations entraînaient des confrontations violentes.

La formation a également permis de créer un réseau de jeunes leaders étudiants et d'utiliser les médias sociaux.

La formation en matière de droits et de devoirs a amené de nombreux jeunes à participer à des élections en tant que candidats ou éducateurs civiques ; un Manifeste sur les problèmes rencontrés par les jeunes a été distribué aux candidats politiques potentiels.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Commission nationale centrafricaine pour l'UNESCO

Président : M. Elois Anguimate, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Secrétaire générale : Mme Georgette Florence Koyt-Deballe

Site Web : www.unesco.cf

Compte rendu des activités en 2015

La République Centrafricaine continue d'évoluer dans un contexte difficile. Suite à la crise militaro-politique commencée en décembre 2012 et au coup de force du 23 Mars 2013, le pays connaît encore des difficultés d'ordre sécuritaire. Malgré les efforts déployés par les autorités de transition, appuyées par la communauté internationale, des groupes armés non conventionnels sévissent encore dans certaines parties du pays et les services administratifs n'y sont pas encore performants. Toutefois, une paix fragile commence à se rétablir à Bangui. C'est dans ce climat que la Commission nationale déploie des efforts pour accomplir sa mission selon l'intensité de la crise.

Dans le cadre du Secteur Éducation, Sciences Sociales et Humaines, s'est tenue la célébration de la Journée Mondiale

des Enseignants (16 février), qui a réuni 80 participants, autour du thème : « La promotion de la paix et le règlement apaisé des conflits sont aussi l'affaire des enseignants. »

Par ailleurs, l'Atelier d'actualisation des référentiels de formation de l'Ecole des Métiers d'Art a lancé le recrutement de 100 apprenants dans le cadre de la sécurisation et de la réinsertion sociale des enfants soldats victimes de la crise centrafricaine (09-16 mars). Cette activité a été suivie de la mission conjointe UNESCO/Juventus de Turin.

La Journée d'information sur la mise en œuvre de l'EPT, (19 novembre) a réuni une cinquantaine de participants pour réactiver les écoles associées et des clubs UNESCO et organiser un atelier sur le VIH-Sida destiné aux formateurs des CPR et de l'ENI de Bambari.

Dans le cadre du Secteur Sciences Exactes et Naturelles ont été rédigés les TDR d'un atelier de contribution à l'élaboration de la Stratégie MAB 2015-2025 et le processus de mise en place du Comité National PHI est en cours.

Le Secteur Communication, Arts et Culture a organisé un atelier à l'attention des femmes journalistes ainsi qu'un atelier à l'attention de tous les journalistes.

Le Secteur Administration a permis à huit cadres de bénéficier d'une formation en informatique. Les locaux ont été réhabilités, sécurisés et équipés.

Enfin, ont été désignées des priorités dans les domaines : Jeunesse et Sports ; La Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) et le Comité international de bioéthique (CIB).



Mme Georgette Florence Koyt-Deballe (Secrétaire générale de la Commission nationale centrafricaine pour l'UNESCO) interviewée à l'Ecole Sainte Thérèse.

© Eli Moussa/UNESCO

Une activité réussie

La célébration en différé de la Semaine Mondiale d'Action de l'EPT (du 9-13 décembre), a mobilisé les établissements scolaires de la capitale autour du thème : Retour à l'école = retour à la paix. Les productions des enseignants et des élèves ont montré leurs préoccupations quant à la paix comme le révèlent les extraits ci-après :

*Mon pays la R.C.A
Mon pays la R.C.A,
Pourquoi pleures-tu ?
Pourquoi tant de morts ?
Tu vas de détresse en détresse,
De morts en morts,
Avons-nous un avenir dans tes terres ?
Tes enfants pleurent,
Ta patrie meurt,
Pourquoi tout ce mal ?
Avons-nous un espoir de te voir évoluer un jour ?*

*Nous pleurons de jours en jours,
Ouvre ton cœur comme tu es le centre de l'Afrique,
Et fait nous vivre ta vraie vie,
Nous t'aimons énormément,
Mais des fois nous sommes attristés très énormément.*

Consolé E. PIAMALE, Lycée La Renaissance, 6^{ème}

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Commission Nationale de la République Démocratique du Congo pour l'UNESCO

Président : M. Maker Mwangu Famba, Ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et Initiation à la Nouvelle citoyenneté

Secrétaire-général : M. Lazare Liema Ibongo Botie

Compte rendu des activités en 2015

L'année 2015 a été remarquable par la quantité et la qualité des activités menées avec l'appui de l'UNESCO au Programme de Participation et Aide d'urgence et aux initiatives internes, avec le Budget de l'Etat.

Au titre du Programme de Participation de l'Organisation, l'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication a bénéficié d'un équipement informatique pour la modernisation de sa bibliothèque, et le Département de Géologie de la Faculté des Sciences de l'Université de Lubumbashi, d'un équipement scientifique pour son laboratoire. La mise en œuvre du Programme de Participation et de l'Aide d'urgence a permis d'amorcer la redynamisation de la Fédération des Associations, Centres et Clubs UNESCO de la République Démocratique du Congo (FACU/RDC), ainsi que du Réseau des Bibliothèques Associées de l'UNESCO.

Signalons la poursuite de la campagne de vulgarisation des droits de l'homme entamée en 2013. L'organisation des ateliers et séminaires, notamment : la campagne de sensibilisation et le renforcement des capacités des femmes en milieu rural face au changement climatique et à la protection de l'environnement, le renforcement des capacités des Directeurs d'Ecoles du Réseau à la nouvelle citoyenneté, ont aussi fait l'objet d'activités menées par la Commission Nationale. Notons que 10 écoles de la nouvelle Province du Kamina, affectées par les conflits entre bantous et pygmées ont bénéficié de fournitures scolaires au titre de l'Aide d'urgence.

En coopération avec le Bureau UNESCO-Kinshasa et la Section MAB de l'UNESCO, le processus de transformation de l'ERAIFT amorcé depuis 2014, a permis à la Commission nationale de produire le projet d'accord de coopération entre la République Démocratique du Congo et l'UNESCO portant sur l'ERAIFT, fixant le statut d'un Etablissement d'Enseignement Supérieur et Universitaire – ERAIFT. La 38^{ème} session de la Conférence Générale de l'UNESCO a adopté la Résolution relative à la création de l'ERAIFT ; Centre de catégorie II.

La Commission nationale a également procédé à la création du « Centre de Renforcement des Capacités en Planification et Gestion de l'Éducation (CRCPGE) pour la formation de planificateur et de Gestionnaire de l'Éducation ». Le projet de Décret de cette institution a été soumis au Gouvernement qui s'est engagé pour la construction du bâtiment devant l'abriter.

La Commission nationale en coopération avec le Bureau UNESCO-Kinshasa procèdent à l'élaboration du « Document : pays de Stratégie de Coopération entre l'UNESCO et la RDC », afin de définir sur une période donnée, des axes prioritaires d'actions et de coopération et d'apporter une cohérence au plan national concernant les réalisations. L'atelier de mise à niveau des Experts des ministères et organismes des domaines clés de l'UNESCO a été organisé pour le renforcement des capacités sur la GAR et le HOM (SWOT).



Une activité réussie

Suite à la Table Ronde d'octobre 2013, sur la place du Patrimoine culturel matériel et immatériel de la République Démocratique du Congo, dans les listes indicatives de l'UNESCO, la Commission nationale a entamé le processus d'appropriation intellectuelle et d'inscription des Bâton (Os) d'Ishango, comme élément culturel. Découvert par le géo-archéologue Belge, Jean de Heinzelin de Beaucourt, au Site d'Ishango dans la Province du Nord-Kivu, l'Os présente un intérêt exceptionnel. Un Comité pluridisciplinaire d'experts se penche actuellement sur sa portée scientifique et culturelle.

S'agissant des voyages d'études, notons la visite du Secrétaire Permanent et de deux collègues (directeurs) à Rome auprès de l'ICCROM, Institution spécialisée de l'UNESCO dans le domaine de la Conservation et de la restauration des biens culturels. Il ressort de cette visite de travail que la République Démocratique du Congo adhérera comme Etat membre à l'ICCAOM.

En outre, la République Démocratique du Congo a participé aux deux sessions du Conseil Exécutif de l'UNESCO et à la 38^{ème} session de la Conférence Générale de l'UNESCO à Paris.

Stèle érigée sur la Place des Artistes Motonge à Kinshasa.

© Commission Nationale de la République Démocratique du Congo pour l'UNESCO

RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE

Commission nationale de la République unie de Tanzanie pour l'UNESCO

Président : M. Elifas T. Bisanda

Secrétaire général par intérim : M. Moshi M. Kimizi

Site Internet : www.natcom.go.tz

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale de la République unie de Tanzanie pour l'UNESCO a collaboré avec des parties prenantes locales et internationales, et reçu le soutien de ministères gouvernementaux et d'institutions pour coordonner les programmes de l'UNESCO et promouvoir sa visibilité. Elle a également continué à mobiliser des ressources pour réaliser les programmes de l'UNESCO pour la paix, le développement durable et contre la pauvreté.

La Commission, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et d'autres, a inauguré la politique nationale sur l'éducation, destinée à assurer la réalisation des objectifs en matière d'éducation de qualité pour tous et d'apprentissage tout au long de la vie. Dans cette perspective, des activités se sont tenues dans tout le pays pour veiller à ce que l'éducation soit proposée à tous les Tanzaniens, sans discrimination. La Commission a également œuvré pour que des Tanzaniens

profitent de bourses internationales à travers les programmes coparrainés par l'UNESCO.

La Commission nationale a été saluée pour son implication dans le projet « Économie verte dans les réserves de biosphère (GEBR) » et dans des projets traitant des ressources en eau potable, organisés en collaboration avec le Programme hydrologique international. Ses activités ont également porté sur l'utilisation des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques pour le développement national, et sur l'océanographie comme moyen prévention des risques liés aux océans. Elle a également fait la promotion de l'utilisation adéquate des océans et de leurs ressources.

La Commission nationale, en collaboration avec le Siège de l'UNESCO, a organisé une réunion interministérielle pour débattre des défis auxquels font face les sites tanzaniens du patrimoine mondial. La réunion a souligné les initiatives d'autres ministères, départements ou institutions susceptibles de compromettre la valeur universelle exceptionnelle des sites du patrimoine mondial. Son objectif était de permettre le partage d'informations entre les institutions que toutes s'investissent dans les objectifs de préservation des sites du patrimoine mondial.

La Commission nationale a réalisé plusieurs sessions de formation sur la pré-éducation, dans le but de forger le caractère et de sensibiliser les enfants à la paix, à la stabilité mondiale et au développement durable.

La Commission nationale a réalisé plusieurs ateliers dans des écoles de la région de Dar es Salaam afin de promouvoir l'utilisation sûre et responsable d'Internet. En outre, la Tanzanie a participé à l'atelier sur le développement d'applications mobiles pour le développement durable, à Nairobi (25–30 octobre), pour attirer des jeunes de talent dans les universités et pôles technologiques afin de former de jeunes développeurs dans cette voie.



Participants à une réunion de la campagne « Amani Kwanza ».
© Commission nationale de la République unie de Tanzanie pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale a conçu le programme Initiative paix, dont l'objectif principal est d'apaiser les tensions politiques et sociales, et d'assurer le maintien de la paix en Tanzanie, tout particulièrement dans le cadre de la crise post-élection. Le programme s'adressait aux citoyens, aux partis politiques et aux autres parties prenantes de la paix.

Il est aujourd'hui soutenu par plus de 5 millions de partisans de différents horizons, notamment issus d'institutions de l'enseignement supérieur, de collèges, d'universités, d'organisations non gouvernementales et d'organisations communautaires. Il travaille avec le secteur privé, les médias de masse et de jeunes Ambassadeurs de l'UNESCO pour la paix afin de créer un environnement propice à la paix.

Pour que cet objectif soit durable, la Commission nationale a fourni les compétences techniques nécessaires et développé des capacités pour promouvoir des activités. Elle a également organisé des campagnes dans les médias nationaux, entre autres.

RWANDA

Commission nationale rwandaise pour l'UNESCO

Président : M. Fidele Ndahayo

Secrétaire général : M. Eliphaz Bahizi

Site Internet : www.unesco.rw

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale rwandaise pour l'UNESCO a entrepris diverses activités en rapport avec le mandat de l'Organisation.

En collaboration avec les ministères et les institutions concernés, la Commission nationale a célébré de nombreuses Journées internationales de l'UNESCO, notamment la Journée mondiale de la liberté de la presse, la Journée mondiale de la philosophie, la Journée mondiale de l'eau, la Journée mondiale de la langue maternelle, la Journée mondiale de la poésie ; la Journée mondiale de la science et la Journée mondiale des enseignants.

La Commission nationale a mis en œuvre le suivi de cinq projets financés par le Programme de participation 2014–2015 de l'UNESCO, et produit quatre rapports financiers et d'évaluation.

La Commission nationale a alloué des ressources à la formation et à l'équipement de son propre personnel, ainsi que du personnel clé dans les principaux domaines d'intérêt de l'UNESCO. Parmi les bénéficiaires, trente agents de district chargés de la culture à l'échelle nationale, qui ont reçu une formation sur les Conventions de l'UNESCO, et les chefs d'établissement de 40 écoles du réseau (système des écoles associées). En collaboration avec le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Nairobi, la Commission nationale a également organisé une formation pour les journalistes sur

le Programme international pour le développement de la communication (PIDC).

En collaboration avec le ministère de l'Éducation, la Commission nationale rwandaise a organisé un atelier de validation du rapport sur l'EPT et la Conférence des ministres de l'Éducation d'Afrique subsaharienne. Elle a également organisé des ateliers de validation pour le projet de recherche HELP/Ecohydrologie (UNESCO-PHI) et la politique de recherche nationale.

En outre, la Commission nationale a préparé la délégation rwandaise pour la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO, à laquelle le Secrétaire général a participé ; et organisé deux sessions de l'Assemblée générale de la Commission nationale et trois sessions du Comité technique.

La Commission nationale a activement contribué à la médiatisation de l'UNESCO tout au long de l'année, en participant à des émissions à la télévision et à la radio et en publiant des articles et communiqués dans les médias locaux. La Commission a également mis à jour son site Internet dédié.

La Commission a également fourni une assistance technique et financière aux partenaires locaux de l'UNESCO, notamment des imprimantes aux Clubs UNESCO. Elle a visité vingt-cinq des quarante-trois Clubs UNESCO du pays, dont trente sont maintenant équipés d'imprimantes, et tous d'un ordinateur.

Enfin, la Commission s'est efforcée de renforcer la coopération avec les autres Commissions nationales de l'UNESCO. Elle a signé un Protocole d'accord avec la Commission nationale de Corée pour l'UNESCO afin d'accueillir au Rwanda un volontaire chargé de la coordination des projets d'alphabétisation. La Commission nationale rwandaise a également participé à un projet existant de renforcement des capacités pour les Commissions nationales d'Afrique de l'Est, et accueilli un neuvième volontaire de la Commission nationale allemande pour une période de douze mois.



Élèves du FAWE travaillant dans le nouveau laboratoire TIC.

© Commission nationale rwandaise

Une activité réussie

En avril 2015, la Commission nationale rwandaise pour l'UNESCO a inauguré le nouveau matériel informatique de l'école pour filles de FAWE située dans le district de Gasabo, à Kigali.

L'équipement comprenait quarante-cinq ordinateurs de bureau avec une alimentation en continu, des accessoires et divers types de logiciels. Ce don a été financé par le Programme de participation de l'UNESCO.

La cérémonie a eu lieu en présence du Secrétaire général de la Commission nationale, de l'association de parents et d'enseignants FAWE, du chef d'établissement, d'un représentant du district, du coordinateur de FAWE Rwanda, du personnel de la Commission nationale et des étudiants.

SÃO TOMÉ ET PRINCIPE

Commission National de São Tomé et Príncipe pour l'UNESCO

Président: M. Olinto da Silva Daio, Ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Science

Secrétaire général : Sónia Almeida de Ceita Carvalho

Site internet : mecc.gov.st

Compte rendu des activités en 2015

La Commission Nationale de São Tomé-et-Príncipe pour l'UNESCO entretient des relations amicales avec ses homologues de la CPLP, PALOP et le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Yaoundé. Pour des raisons politiques et financières cette Commission a été moins active, mais elle a persévéré pour que les différents secteurs du pays participent à des conférences et réunions régionales et sous-régionales, sur divers sujets.

Grâce à ses bonnes relations avec les autres Commission et à la générosité de la Commission Nationale Portugaise de

l'UNESCO, São Tomé et Príncipe a été représentée par son Secrétaire général, lors de la 38^{ème} conférence de l'UNESCO à Paris (3-18 novembre).

Cependant, la Commission a organisé, en partenariat avec la Direction générale de la Culture et le bureau de l'UNESCO, un atelier pour l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, en avril et un 2^{ème} atelier en novembre, pour la validation de la liste inventoriée. En Décembre, en partenariat avec le programme MAB et la Réserve de la Biosphère de Príncipe, La Commission Nationale a organisé un atelier sur l'économie verte sur l'île de Príncipe.



Un atelier technique pour promouvoir des pratiques de développement durable pour les réserves de biosphère en Afrique.

© M. António Abreu

Une activité réussie

La Commission Nationale de São Tomé et Príncipe pour l'UNESCO, en partenariat avec le Programme l'homme et la biosphère (MAB), Réserve de Biosphère de Príncipe et le gouvernement de la région autonome de Príncipe, a organisé, selon la recommandation de la 3^{ème} session du Réseau africain de réserves de biosphère (AfrimAB) lors de leur Assemblée générale, un atelier technique. Celui-ci avait pour objectif de promouvoir des pratiques de développement durable pour les réserves de biosphère en Afrique, en mettant l'accent sur les principes de l'économie verte. Il a réuni des experts qui ont présenté les projets d'économie verte, et identifié la voie à suivre pour AfrimAB et sa promotion dans les réserves de biosphère, contribuant ainsi à la sensibilisation des autorités nationales et la société civile, sur cette thématique.

SÉNÉGAL

Commission nationale sénégalaise pour l'UNESCO

Président : M. Serigne Mbaye Thiam,
Ministre de l'Éducation

Secrétaire général : M. Aliou LY

Site Web : www.unesco.sn

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale sénégalaise a mené plusieurs activités courant 2015 parmi lesquelles on peut citer : L'atelier sous-régional de validation technique du huitième module sur l'Éducation aux valeurs à travers le Sport et l'Éducation physique (20-21 janvier). Celui-ci avait pour objectif de sensibiliser à la promotion de ces valeurs, et de valider le contenu du huitième module du manuel de référence de la CEDEAO en matière de Droits humains et de la Culture de la paix. A cet effet, six experts des pays de la sous-région et leurs collègues sénégalais ont participé à cette rencontre. S'est également tenu à Dakar l'atelier national sur le Langage des signes (10-12 mars) dont l'objectif principal était de renforcer les capacités d'intégration sociale des jeunes à besoins éducatifs spéciaux, notamment les sourds et malentendants. Des formateurs, enseignants, acteurs institutionnels, collectivités locales, impliqués dans les processus

de réadaptation, ont saisi l'opportunité pour procéder à un diagnostic exhaustif de la problématique de l'enseignement par le langage des signes.

Lors du lancement national du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015, a été organisé à Dakar (03 juin), un atelier de diffusion de ce rapport qui a présenté les principaux résultats et recommandations sur les progrès accomplis et les enjeux futurs. A cette occasion, un panel a été animé par Madame Nihan Koseleci-Blancy de l'UNESCO/Paris, membre de l'équipe de rédaction du rapport, avec la participation des représentants du ministère de l'éducation nationale, de la société civile, des syndicats d'enseignants et des partenaires techniques et financiers.

Par ailleurs, une table de concertation entre le secteur de l'Éducation et de la Formation et les Collectivités locales, a donné lieu à des activités en partenariat avec la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Éducation (16-17 septembre). L'objectif recherché était de réunir autour d'une rencontre les différents acteurs afin d'approfondir le dialogue sur les politiques d'éducation et de formation.

Enfin, un séminaire sur « la réforme de la brigade nationale de lutte contre la piraterie et la contrefaçon » s'est tenu à Dakar (12-14 septembre), dans le but d'échanger sur les mesures envisagées en faveur de la modernisation du dispositif national de lutte contre la piraterie et la contrefaçon.



Cérémonie d'ouverture de l'activité en présence de M. Aliou Sall, Président de l'Union des Associations des Elus Locaux, Maire de la Ville de Guédiawaye, M. Baba Ousseynou Ly, Secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, M. Huot Marchand, du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Dakar, M. Aliou Ly, Secrétaire général de la Commission nationale pour l'UNESCO et Monsieur Diouf, Directeur de la Planification et de la Réforme de l'Éducation (DPRE).

© Commission nationale sénégalaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale sénégalaise pour l'UNESCO a organisé, en partenariat avec la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Éducation du ministère de l'éducation nationale, une table de concertation entre les responsables des secteurs de l'éducation et de la formation et les élus locaux.

Il s'agissait à travers cette rencontre de favoriser le dialogue entre les acteurs du niveau central et ceux du niveau décentralisé ; également de revisiter, à la lumière des expériences, les conclusions des assises nationales de l'éducation et du Code général des collectivités locales du 28 décembre 2013, ainsi que la politique éducative et de formation résultant des différentes réformes de décentralisation au Sénégal.

Différents thèmes ont été abordés après l'exposé des problématiques essentielles. La première concernait l'« Impact de l'acte III de la décentralisation dans le secteur de l'éducation et de la formation et le financement de l'éducation », la seconde l'« Organisation des revues décentralisées : mécanisme de programmation et de reddition des comptes » et la troisième, la « Participation des acteurs dans les cadres de concertation et de gestion du système éducatif à la base ».

SEYCHELLES

Commission nationale des Seychelles pour l'UNESCO

Présidente : Mme Macsuzy Mondon,
Ministre de l'Éducation

Secrétaire général : Mme Marie-Reine Hoareau

Compte rendu des activités en 2015

Le Secrétariat de la Commission nationale des Seychelles pour l'UNESCO est abrité par le ministère de l'Éducation où s'est déroulée sa réunion annuelle (30 juillet) en présence de M. Mohamed Djelid, directeur du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Est.

En 2015, la Commission nationale a célébré la plupart des Journées internationales des Nations Unies, en collaboration avec des parties prenantes, événements largement couverts par les médias.

En matière d'éducation, la Commission a assisté au Forum mondial sur l'éducation à Incheon, en République de Corée (19-22 mai). Une délégation de 4 responsables du secteur de l'éducation a également participé à un colloque régional sur les TIC et la formation des enseignants en Afrique de l'Est (25-27 novembre 2015), à Nairobi.

Le ministère de l'Éducation a organisé un atelier (13-17 juillet) pour lancer la phase 2 du Cadre de bilan-diagnostic de la qualité de l'enseignement général (GEQAF), rassemblant plus de 50 parties prenantes du secteur de l'éducation. Son principal objectif était d'adopter un cadre de planification pour les interventions prioritaires, et d'identifier les problématiques transversales pour favoriser la collaboration dans la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du Plan stratégique à moyen terme pour le secteur de l'éducation 2013-2017 et au-delà.

Une conférence nationale intitulée « Une éducation de qualité pour tous » (28-29 octobre) a été organisée par le ministère de l'Éducation pour célébrer le 25^{ème} anniversaire de la Journée des enseignants. Cette conférence était une plate-forme pour permettre aux professionnels de l'éducation et à leurs partenaires d'améliorer la qualité de l'éducation aux Seychelles, dans le contexte d'un petit État insulaire en développement.

Plusieurs projets ont bénéficié des fonds versés par le Programme de participation 2014-2015. Le premier, porté par l'Association de soutien aux personnes handicapées du district dépendant du ministère des Affaires sociales et du Développement des communautés, consistait en une série d'ateliers sur l'amélioration des moyens de subsistance des personnes handicapées. Le second organisé par le ministère de l'Éducation, portait sur le « Renforcement des capacités dans les procédures d'inspection scolaire ». Le troisième projet, intitulé « Sensibilisation de la population des Seychelles à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes », se composait d'ateliers de renforcement des capacités qui ont donné lieu à une publication.



Une activité réussie

L'Autorité des parcs nationaux des Seychelles (SNPA), sous la tutelle du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et du Changement climatique, en collaboration avec la Commission nationale pour l'UNESCO, a organisé un atelier de 7 jours intitulé « Créer des outils et des jeux pour l'éducation à l'environnement des enfants de quatre à huit ans, en utilisant des matériaux recyclés », financé par le Programme de participation de l'UNESCO. Son objectif était de sensibiliser les enseignants au recyclage et de fournir à la SNPA, aux crèches et aux écoles primaires, outils, accessoires et jeux pour les activités d'éducation à l'environnement.

Plus de 50 participants, dont des collégiens membres du club pour la vie sauvage et des responsables, y ont effectué diverses activités afin d'acquérir les compétences pour fabriquer des supports d'éducation à l'environnement en utilisant les matériaux recyclés de plusieurs districts et d'inciter les écoles secondaires à recycler. Les enseignants ont pu débattre des ressources existantes et créer les ressources appropriées à l'éducation à l'environnement dans le contexte spécifique des Seychelles. À l'issue de l'atelier, un manuel sur l'utilisation des outils et des jeux pour l'éducation à l'environnement des enfants de 4 à 8 ans a été réalisé.

Participants à l'atelier « Créer des outils et des jeux pour l'éducation à l'environnement des enfants de 4 à 8 ans, en utilisant des matériaux recyclés » (août 2015).

© Isabelle Ravinia, Autorité des parcs nationaux des Seychelles, 2015

SOMALIE

Commission nationale somalienne de l'éducation, de la culture de la science

Président : M. Khadar Bashir Ali, Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement culturel et supérieur

Secrétaire général : M. Esam Hussein Aljama

Site Internet : www.moesomalia.net

Compte rendu des activités en 2015

Il y a trois ans, la Commission nationale somalienne a repris ses activités dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la science, après 22 ans d'absence de la scène régionale et internationale. Depuis elle a mené des activités diverses et organisé plusieurs événements, dont des ateliers et des conférences sur la planification de l'éducation, la recherche scientifique, le développement, le dialogue, l'immigration et la jeunesse. La Commission nationale collabore aussi avec le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Nairobi, par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation, pour mettre en œuvre des projets d'alphabétisation et des programmes de formation des enseignants.

Les quatre difficultés principales auxquelles le secteur de l'éducation doit faire face, sont l'accès insuffisant aux écoles et à l'apprentissage, l'absence d'éducation de qualité, le manque d'équité et le manque de ressources financières et administratives. Devant l'ampleur de ces défis, il est apparu

clairement au ministère de l'Éducation et à la Commission nationale somalienne que le seul moyen d'améliorer et de renforcer le développement durable et la stabilité en Somalie était l'éducation, notamment l'accès équitable à une éducation de qualité pour tous les enfants et les jeunes du pays. La Commission nationale collabore donc étroitement avec ses partenaires stratégiques de l'UNESCO, de l'ISESCO et l'ALECSO pour atteindre les objectifs recherchés.

En 2015, la délégation du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Science, avec la Délégation permanente de la République fédérale de Somalie auprès de l'UNESCO, a assisté aux réunions de la Conférence générale et ce, pour la première fois depuis 25 ans. Le Président de la Commission nationale, Mme Khadar Bashir Ali, également Ministre de l'Éducation, de l'enseignement culturel et supérieur, a prononcé un discours. Il a également participé aux élections du Conseil exécutif.

En dépit des progrès accomplis ces trois dernières années, la Commission nationale somalienne a encore de nombreux défis à relever, notamment la création d'une structure organisationnelle et la réorganisation des règlements internes ; la construction d'un siège permanent et la constitution d'un budget. À cet égard, il convient de remarquer que tout le personnel impliqué dans les activités de la Commission nationale somalienne sont des bénévoles, qui y consacrent leur temps libre sans aucune compensation financière.



Le Festival culturel somalien 2015, accueilli par l'État du Koweït.
© Commission nationale somalienne de l'éducation, de la culture de la science

Une activité réussie

La Commission nationale somalienne est convaincue que la mise en œuvre de plusieurs activités éducatives, culturelles et scientifiques ces trois dernières années, est une réussite en tant que telle, d'autant plus qu'elle est entièrement due au travail de bénévoles qui disposent de ressources limitées.

En 2015, la Commission a consacré une grande partie de son temps à la préparation de sa première initiative, une conférence de donateurs visant à soutenir le secteur éducatif en Somalie, qui sera accueillie par l'État du Koweït. Elle espère qu'il s'agira là de sa prochaine activité réussie. Notons que l'État du Koweït a également accueilli le Festival culturel somalien (15-20 février).

SWAZILAND

Commission nationale du Swaziland pour l'UNESCO

Président : M. Phineas L. Magagula, Ministre de l'Éducation et de la Formation

Secrétaire générale : Mme Hazel Busi Zungu

Site Internet : www.gov.sz

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale du Swaziland a renforcé ses partenariats avec plusieurs institutions et ministères concernés par les domaines de compétence de l'UNESCO. Elle a collaboré avec d'autres organisations pour mener à bien des activités, et participé à des comités comme le Comité de pilotage national sur la recherche, la science et la technologie pour augmenter la visibilité de l'UNESCO.

La Commission a coordonné les réunions des parties prenantes de l'éducation pour préparer des documents en amont de 2 forums, la « Conférence régionale ministérielle de l'Afrique Sub-Saharienne sur l'Éducation Post-2015 », à Kigali (9-11 février) et le « Forum mondial sur l'éducation » à Incheon (19-22 mai), de façon à contribuer au programme Éducation 2030 ce, grâce au soutien du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Harare. Elle a également bénéficié des ateliers de renforcement des capacités organisés par le Bureau régional

multisectoriel, afin d'aider les pays de la région à atteindre les objectifs définis par le programme Éducation 2030.

Avec le soutien du Bureau international d'éducation (BIE), elle a aussi coordonné auprès du ministère de l'Éducation et de la Formation, une évaluation qualitative de l'enseignement offert par le système éducatif, avec les outils du Cadre de bilan-diagnostic de la qualité de l'enseignement général (GEQAF) ; la phase II du processus GEFQA est prévue pour 2016.

Grâce au Programme de participation de l'UNESCO (2014-2015), la Commission nationale a pu financer le programme télévisé pédagogique « Brains on the go », auquel participaient des élèves du secondaire de milieux défavorisés. Le meilleur a remporté une bourse pour poursuivre ses études et d'autres ont également reçu un soutien financier de la part des spectateurs.

Par ailleurs, la Commission a permis à des responsables du Centre national des programmes scolaires d'assister aux cours de 3^{ème} cycle « Conception et développement des programmes » en Tanzanie, formation d'importance pour le Swaziland, qui évolue vers un programme scolaire basé sur les compétences.

En matière de prévention du VIH/SIDA et de santé, la Commission a favorisé la parution de « Orienter et fournir des compétences nécessaires à la vie courante dans les écoles secondaires », et l'inclusion d'indicateurs tenant compte du VIH/SIDA dans les Systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE).

Enfin, la Commission a célébré certaines journées internationales, dont la Journée mondiale de la liberté de la presse, la Journée mondiale des enseignants et la Journée internationale de l'alphabétisation.



Équipes d'élèves lors de l'épreuve de construction d'un pont, pendant les forums des sciences et des mathématiques.

© Commission nationale du Swaziland pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale Swaziland, avec le soutien du Programme de participation de l'UNESCO, a organisé une série de forums des sciences dans 4 régions du pays, ainsi qu'un forum national des mathématiques (25 mars) et des technologies de l'information (10 juillet) à Matsapha, afin d'encourager les jeunes filles dans ces domaines.

Plusieurs forums des sciences ont été organisés ces dernières années mais c'est la première fois qu'un effort particulier est fait pour encourager les jeunes filles à participer à des concours. Leur participation à ces événements, qui en étaient à leur 1^{ère} édition, était encourageante. Ayant obtenu d'excellents résultats lors du forum des mathématiques, elles ont reçu plusieurs prix. Certaines lauréates originaires du Swaziland ont pu participer à un Salon régional des sciences.

Parallèlement au forum des mathématiques, un colloque a permis aux enseignants d'évoquer de nouvelles méthodes d'enseignement des mathématiques avec d'autres professionnels, afin d'améliorer l'intérêt pour cette matière. Le vif intérêt des participants a augmenté la visibilité de l'UNESCO parmi les élèves, les enseignants et la nation dans son ensemble.

TCHAD

Commission nationale Tchadienne pour l'UNESCO

Président : M. Ahmat Khazali ACYL

Secrétaire général : M. Abdelkérîm Adoum Bahar

Compte rendu des activités en 2015

La commission nationale Tchadienne pour l'UNESCO travaille avec tous les ministères concernés par les domaines de compétence de l'UNESCO ainsi qu'avec les Organisations de la Société civile.

En 2015 la Commission nationale a envoyé plusieurs demandes de Bourses coparrainées, qui ont été approuvées, en Israël, en Pologne et en Chine. Le FIDC a été également approuvé la demande de financement d'une ONG culturelle. La Commission nationale a aussi piloté le processus de recrutement pour le Programme des jeunes cadres de l'UNESCO 2015.

Avec le ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle, la Commission nationale a participé à la célébration tournante de la Journée Internationale de l'Alphabétisation 2015, avec participation financière de l'UNESCO Yaoundé. Elle a également co-organisé la mise en œuvre de la Stratégie Intérimaire pour l'Éducation et l'Alphabétisation 2013-2015, élaborée avec l'appui

de l'UNESCO et financée par le Partenariat Mondial de l'Éducation (47,2 millions USD) et le Qatar (13 millions USD). Cette Stratégie vise la scolarisation primaire universelle, le développement de l'éducation non formelle et de l'alphabétisation, et le renforcement des capacités institutionnelles et pédagogiques des structures nationales d'éducation.

La Commission nationale a mis en place, pour le ministère de l'Enseignement supérieur, un atelier de formation des membres du Comité national de Bioéthique financé par l'UNESCO Nairobi (décembre). Elle a aussi participé à la célébration de la Journée Mondiale de la Radio organisée par l'Union des Radios Privées et financée par l'UNESCO Yaoundé (13 février).

Avec le ministère de l'Environnement, la Commission nationale a collaboré activement à l'élaboration du Plan de gestion des risques des Lacs Ounianga inscrits en 2012 sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, sur financement du Fond pour le Patrimoine Mondial Africain et sur l'appui technique des experts de l'UICN et du FPMA.



Rollier d'Abyssinie : volatile le plus remarqué par les visiteurs à Zakouma.
© Ministère de l'Environnement

Une activité réussie

Membre de l'équipe technique nationale chargée de préparer les candidatures des Sites culturels et naturels pour leur classement sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, la Commission a pris une part très active dans la préparation du Dossier du Parc national de Zakouma, grâce à un cofinancement du Fond gouvernemental pour le Patrimoine Mondial culturel et naturel de l'UNESCO et à l'appui technique des experts de l'UICN et du Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain. Le dossier, entamé en 2014, vient d'être transmis au Centre du Patrimoine Mondial.

Le Parc National de Zakouma est l'un des derniers sanctuaires de la faune et de la flore d'Afrique sahélienne qui abrite encore des effectifs viables de gros mammifère. Il dispose également d'un réseau hydrographique et d'une faune dense et diversifiée qui constitue un habitat de prédilection pour certaines espèces menacées ou en voie d'extinction.

TOGO

Commission nationale togolaise pour l'UNESCO

Président : M. Octave Nicoué Broohm K.

Secrétaire général : M. Michel Koffi AGBOH

Site internet : www.unesco-tg.refer.org

Compte rendu des activités en 2015

En relation avec ses partenaires, la Commission nationale togolaise pour l'UNESCO a mis en œuvre plusieurs activités avec l'appui financier de l'UNESCO et participé à des rencontres de portée internationale conformément à sa mission en 2015.

Le 2 février, elle a organisé la réunion constitutive du Comité national du programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Cette réunion a vu l'élection de son bureau exécutif, la formation des sous-comités et l'adoption d'une série d'activités pour élaborer un plan d'action.

Un atelier de sensibilisation et de formation sur le référentiel de compétence en TIC des enseignants de l'UNESCO s'est tenu les 24 et 25 février au profit des acteurs du système éducatif et de l'économie numérique. Organisé par l'Université de Lomé en collaboration avec la Commission nationale, l'atelier a élaboré un plan d'action devant servir au projet d'introduction des TIC dans l'éducation.

Pour ce faire, la Commission nationale a initié la conception d'une plateforme de formation des enseignants à l'utilisation des Ressources Éducatives Libres (REL) sur financement de l'UNESCO. Ce dispositif a été validé au cours d'un atelier tenu du 9 au 12 décembre en collaboration avec le ministère des postes et de l'économie numérique. La mise en place de cette plateforme s'inscrit également dans l'application de la deuxième phase de la « Déclaration de Paris sur les ressources éducatives libres : Politique et formation des enseignants ».

Les 29 et 30 juin, la Commission nationale pour l'UNESCO a organisé pour le compte et avec l'appui financier du bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Dakar, une rencontre nationale de finalisation de la matrice de référentiel des compétences des enseignants de l'éducation de base.

Pour mieux outiller la délégation togolaise à prendre une part active à la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO, la Commission nationale a organisé une journée de concertation (8 septembre). Appuyés par le Représentant du Togo au Conseil Exécutif de l'UNESCO, les délégués ont échangé sur le programme de la Conférence générale, les grands sujets et les enjeux de la participation à cette importante rencontre de l'organisation.

Quinze établissements scolaires en milieu rural ont été équipés de panneaux solaires, de lampes et d'ordinateurs connectés à l'internet avec le soutien de l'UNESCO, de ses partenaires Panasonic et des fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID).



Prestation de la chorale des élèves du Collège Protestant Agomé-Kpalimé (Togo).

© Commission nationale togolaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale a organisé du 3 au 7 août, pour la 5^{ème} édition, la rencontre sous-régionale de chant choral qui renforce la coopération, le dialogue interculturel, la fraternité et l'amitié entre les élèves de la sous-région. Celle-ci a regroupé des élèves des établissements scolaires du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO de l'Afrique de l'Ouest (RESEAO) venus du Bénin, du Ghana, du Nigéria et du Togo.

En dehors des communications sur l'UNESCO, sur le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO, sur le changement climatique soutenues par des projections vidéo, et de la soirée culturelle, a eu lieu une compétition de chant choral ; le Collège Protestant Agomé-Kpalimé (Togo) a été proclamé vainqueur suivi du Complexe Scolaire Protestant de Porto-Novo (Bénin), du Sky High School (Ghana) et du Federal Government College, Ikot Obio Itong (Nigeria). Tous ont eu droit à diverses récompenses.

Une promenade dans la ville de Lomé, une visite à la maison des esclaves (Wood Homé) à Agbodrafo, un pique-nique aux bords du Lac Togo ont été également au programme de leur séjour.

ZAMBIE

Commission nationale zambienne pour l'UNESCO

Président : M. Michael Kaingu, Ministre de l'Éducation, des Sciences, de la Formation professionnelle et de l'Éducation précoce

Secrétaire général : M. Charles Ndakala

Compte rendu des activités en 2015

L'année 2015 a été décisive pour la Zambie qui, lors de la 38^{ème} session de la Conférence générale a été élue membre de trois organes de l'UNESCO – le Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale, le Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous, et le Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication.

2015 représentait une date butoir pour les Objectifs de Millénaire pour le développement (OMD) et l'Éducation pour tous (EPT), mais la Zambie n'a pas pu atteindre tous les objectifs. Le pays a pourtant participé à la définition du programme pour le Cadre d'action Éducation 2030 et à la première Conférence internationale sur les technologies de l'information et de la communication et l'éducation post-2015 organisée à Qingdao, en Chine (23-25 mai).

La Commission nationale a également collaboré avec des parties prenantes de l'éducation pour mener plusieurs projets d'alphabétisation des adultes, Par la mise en place de matériels pédagogiques et d'un centre communautaire d'enseignement à Nega-Nega. En outre, la Commission a parrainé des formations pour les enseignants et autres experts chargés des études en informatique et des TIC dans l'enseignement.

La Commission nationale du Zimbabwe a organisé dans son pays, une semaine UNESCO de l'ingénierie en Afrique, avec pour objectif la mise en valeur du rôle de l'ingénierie sur le développement durable. La Commission a également participé aux célébrations de la Journée mondiale de la science (10 novembre) dans la province de Copperbelt, pour la formation des éducateurs scientifiques en chimie et en physique des écoles secondaires, prévue en janvier 2016.

De plus, la Commission a apporté un soutien financier et coopéré avec d'autres partenaires pour mettre en œuvre un projet anti-dopage visant à sensibiliser les responsables éducatifs, entraîneurs et athlètes sur ce problème.

La Commission nationale a aussi participé à l'organisation de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai) et traité du problème de la violence sexiste. Elle a également contribué à la création du Centre communautaire d'information du Kanyama.

Enfin, la Commission a organisé un atelier de formation sur la réalisation d'inventaire à l'intention des responsables éducatifs, praticiens et membres de la communauté, à Choma. (12-15 février).



Présentation de l'utilisation d'un point d'eau lors d'une réunion de sensibilisation sur l'eau.

© Commission nationale zambienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale, a mis en œuvre un projet dans le domaine des sciences naturelles visant à renforcer les systèmes assurant la sécurité de l'eau douce dans deux provinces de Zambie, afin d'améliorer les conditions sanitaires par un approvisionnement durable en eau. Les activités centrées sur la sensibilisation des communautés rurales à l'importance et à l'utilisation de l'eau salubres, (pièces de théâtre, des spectacles de danse, des sessions plénières et la distribution de documentation dans les langues locales) ont permis de diffuser l'information auprès des membres de la communauté.

Un volet du projet ciblait les communautés en manque d'eau des zones rurales dans deux districts ruraux de la province orientale du pays (Chipata et Petauke) et dans deux districts de la province méridionale (Sinazongwe et Gwembe).

Le succès de ce projet tient pour beaucoup à la participation active des parties prenantes et des autorités locales dans les processus, ainsi qu'à l'implication des chefs traditionnels qui a souligné leur reconnaissance du besoin en eau potable.

ZIMBABWE

Commission nationale du Zimbabwe pour l'UNESCO

Président : M. Jonathan N. Moyo, Ministre de l'Enseignement supérieur et tertiaire, de la Science et du Développement technologique

Secrétaire générale : Mme Margaret Chirapa

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale du Zimbabwe pour l'UNESCO a mis en œuvre plusieurs projets en rapport avec les principaux domaines de l'Organisation.

En matière d'éducation, le collège Morgan ZINTEC a réalisé un projet de formation continue des enseignants visant à développer leurs capacités en technologies de l'information et de la communication. Le projet ayant reçu un accueil favorable, le collège a rédigé un manuel intitulé *Technologies de l'information et de la communication en éducation*.

Le plaidoyer en faveur de l'Éducation pour tous, a reçu un large soutien. Les syndicats d'enseignants du Zimbabwe se sont réunis pour célébrer la Journée mondiale des enseignants (05 octobre), ainsi que la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre). Les décideurs locaux ont promis de veiller à ce que les adultes non scolarisés, puissent néanmoins bénéficier d'une formation. Un émouvant témoignage fut apporté par une

femme de 64 ans, à l'origine analphabète, qui a pu bénéficier du programme pour acquérir des bases.

La Commission nationale a également participé à l'organisation de deux ateliers sur les « Sciences durables » sur le thème « Genres et sciences, technologies, innovations et ingénierie », pour assurer l'égalité des sexes dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation.

Le Comité du programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) a travaillé sur des propositions de réserves de biosphère dans la vallée de la Honde (province de Manicaland) et dans la région de Harare ; il a plaidé en faveur d'une réserve de biosphère transfrontalière avec le Mozambique. Est également prévue la régénération des zones humides, notamment celle de Munondo dans la région de Chihota.

La Commission a aussi entrepris l'évaluation du site du patrimoine mondial du Parc national de Mana Pools, et rédigé un rapport pour aider les parties prenantes à traiter de ces questions.

Le Programme des Jeunes Volontaires a permis à de nombreux jeunes de participer aux célébrations du 70^{ème} anniversaire des Nations Unies organisées près des chutes Victoria. Sur la base du volontariat, ils ont entrepris d'arracher les lantana camara, une mauvaise herbe qui menace le site.

« Musées et Monuments nationaux du Zimbabwe » (NMMZ) a réalisé un atelier de formation et rédigé un manuel sur la prévention contre le trafic illicite des biens culturels au titre de la Convention de 1970.

Enfin, la Commission a célébré la Journée mondiale de la radio (13 février) ainsi que la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai).



Une activité réussie

La Commission nationale, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, la Coalition éducative du Zimbabwe, World Education Incorporated, Save the Children, Leonard Cheshire, des organisations d'enseignants et le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Harare, a organisé la Semaine mondiale d'action en faveur de l'Éducation pour tous (EPT). L'événement s'est déroulé dans la province des Midlands en présence de représentants des dix provinces du Zimbabwe, sur le thème « Droit à l'éducation 2000-2030 : Votez pour l'éducation ! »

Il a reçu le soutien des plus hauts responsables, dont le Vice-Président de la République du Zimbabwe, M. E.D. Mnangagwa, qui a souligné les efforts du Gouvernement en matière de promotion du mouvement Éducation pour tous, en attirant l'attention sur les 92 % d'alphabétisation, taux le plus élevé du continent africain, sur le fait que l'éducation bénéficie essentiellement des fonds publics et sur l'engagement du Gouvernement dans la promotion de l'éducation inclusive, par des infrastructures adaptées aux enfants handicapés physiques.

Les partenaires éducatifs ont appelé le Gouvernement à intensifier ses efforts en matière d'éducation de qualité pour tous et de formation en langue des signes pour les enseignants.

À gauche : M. le Vice-Président Mnangagwa lors de la Semaine mondiale d'action à Gweru. À droite : le Vice-Président avec le Ministre de l'Éducation primaire et secondaire et un étudiant.

© Commission nationale du Zimbabwe



(Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2011 – Éducation pré et post conflits) – Ecole primaire gouvernementale à Amman, Jordanie – Deux petites filles en train de lire.



États arabes

**ALGÉRIE • ARABIE
SAOUDITE • BAHRAIN
• ÉGYPTÉ • ÉMIRATS
ARABES UNIS • IRAQ •
JORDANIE • KOWEÏT •
LIBAN • MAURITANIE •
OMAN • PALESTINE •
QATAR • RÉPUBLIQUE
ARABE SYRIENNE •
SOUDAN • TUNISIE**

ALGÉRIE

Commission nationale algérienne pour l'éducation, la science et la culture

Présidente : Mme Nouria Benghabrit, Ministre de l'Éducation Nationale

Secrétaire général : M. Mourad Mahmoudi

Site Internet : www.unesco.dz

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale algérienne pour l'UNESCO a entrepris un programme de promotion et de réalisation des objectifs dans le respect des priorités de l'UNESCO.

Cette année a été marquée par la visite officielle effectuée par la Directrice générale de l'UNESCO, en Algérie en compagnie du Représentant du Bureau de l'UNESCO à Rabat, pour le lancement de l'Année internationale de la Lumière et à la manifestation « Constantine, Capitale de la culture arabe » (11-12 avril).

La Commission nationale a préparé la participation de l'Algérie à la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO (3-18 novembre). Elle a assisté à la 2^{ème} réunion interrégionale des Commissions nationales

(2 novembre), aux rencontres organisées au niveau national et international (UNESCO, ALECSO et Bureaux régionaux). Plusieurs événements ont été célébrés, dont la Journée mondiale de l'eau. A cet effet, la Commission nationale a organisé à Alger, avec le Bureau de l'UNESCO à Rabat, un atelier sur « la coopération et la diplomatie dans le secteur de l'eau » au profit de représentants des médias (8 octobre). Le Comité MAB Algérie a tenu un atelier « les Réserves de Biosphère : Un outil pour le développement durable » (22 janvier). La Commission nationale, l'Association Sidi Abderrahmane at-Thaâlibî pour la promotion du Patrimoine, et le Ministère de la Culture ont organisé le colloque « Cheikh Abderrahmane at-Thaâlibî et son rôle dans le rayonnement culturel de la ville d'Alger » à l'occasion de la reconnaissance par l'UNESCO, du « 600^{ème} anniversaire de la fondation de l'école at-Thaâlibiyya » (28 novembre).

On notera aussi l'inclusion d'un nouveau site naturel, le « Parc de Belzema » dans le Réseau mondial des réserves de biosphère du programme MAB, l'inscription du « sbuâ, pèlerinage annuel à la zawiya Sidi El Hadj Belkacem, Gourara », sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, la présentation de candidatures au Prix UNESCO/Hamad Bin Isa El-Khalifa pour l'utilisation des TIC et aux Bourses MAB 2016 destinées aux jeunes scientifiques, l'exécution des requêtes approuvées au titre du Programme de participation 2014-2015, la contribution aux démarches pour la réalisation du Projet « NET-MED Jeunesse », avec la contribution de la Commission nationale. Enfin, deux publications ont été réalisées à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO.



Opération de reboisement RB Chréa. Plantation du cèdre de l'Atlas
© Commission nationale algérienne pour l'éducation, la science et la culture

Une activité réussie

Du 1 au 3 décembre 2015, un atelier a été organisé par le Bureau de l'UNESCO du Caire en collaboration avec la Commission nationale algérienne pour l'UNESCO et la Direction Générale des Forêts (Algérie) sur le thème de la « Gestion durable des Réserves de Biosphère dans la Région Arabe ».

Cet atelier a regroupé 35 participants du réseau ArabMAB, dont des gestionnaires de Réserves de biosphère (RB) d'Algérie, d'Égypte, de Jordanie, du Liban, du Yémen, du Maroc, de Tunisie, du Qatar et du Soudan, des présidents des Comités nationaux MAB, des experts sur l'impact des changements climatiques et sur le rôle des médias ou des services écosystémiques dans les RB.

Les communications et les débats ont porté sur le soutien au renforcement des capacités pour la gestion durable des RB, l'état des RB existantes et la création de nouvelles dans la région arabe, l'établissement de mécanismes de coordination entre les gestionnaires de RB et les experts du réseau ArabMAB ainsi que l'identification des solutions durables aux défis des BR en échangeant des expériences de bonnes pratiques.

Le 3 décembre, une visite de terrain a été organisée dans la réserve de la Biosphère de Chrea.

ARABIE SAOUDITE

Commission nationale d'Arabie saoudite pour l'UNESCO

Président : Mr. Ahmad ben Mohamed ALISSA, Ministre de l'Enseignement

Secrétaire-général : Mr. Ghormallah ben Salleh Alghamdi

Compte rendu des activités en 2015

Le Royaume d'Arabie Saoudite, avec à sa tête le ministre de l'éducation, a participé activement à la Conférence Générale, qui s'est tenue en novembre 2015. Celle-ci a réaffirmé l'importance vitale de l'éducation et de notre engagement pour la réalisation des objectifs de l'agenda « Enseignement 2030 ». Auparavant, elle avait participé aux réunions de travail des Commissions Nationales de l'UNESCO (1-2 novembre) précédant les sessions de la Conférence générale.

La Commission Nationale a profité de sa participation au forum mondial de l'éducation 2015 en République de Corée pour demander aux différents secteurs nationaux de l'éducation de réagir au plus vite pour répondre aux déclarations d'Incheon en faveur d'une éducation de qualité d'ici 2030.

Après l'étude du pacte de l'enseignement dans les Pays Arabes émanant de l'Organisation arabe de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, la Commission nationale a apporté ses points de vue au Ministère de l'Éducation.

Dans cette même perspective, la Commission a participé aux travaux de la 80^{ème} session du Bureau de l'éducation Arabe des pays Arabes du Golfe, organisée à Jeddah (13-14 novembre). Cette session a réaffirmé l'importance majeure de la promotion de l'éducation dans les Pays membres du Conseil de Coopération des pays Arabes du Golfe.

Enfin, la Commission nationale a organisé un atelier pour les responsables de l'éducation physique en coordination avec l'ALECSO (Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences).



La délégation du Royaume d'Arabie Saoudite à la 38^{ème} session de la Conférence Générales de l'UNESCO.

© Commission nationale d'Arabie saoudite pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale d'Arabie Saoudite pour l'Unesco assume, depuis sa création, la responsabilité de tisser et de promouvoir dans tous les domaines, des liens entre l'UNESCO et les différents secteurs publics ou privés dans le pays.

La Commission nationale s'efforce de sensibiliser et d'informer les saoudiens sur le rôle et les actions de l'UNESCO en faveur d'une évolution pacifique des hommes.

BAHREÏN

Commission nationale de Bahreïn pour l'UNESCO

Président : M. Majid Ali Alnoaimi, Ministre de l'Éducation

Secrétaire générale : Mme Lubna Selaibeekh

Site Internet : www.moedu.gov.bh

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale de Bahreïn a réalisé plusieurs ateliers en rapport aux statistiques sur l'éducation, avec la participation de spécialistes du ministère de l'Éducation, du Conseil suprême de l'Éducation, de l'Organisation centrale de l'informatique et des représentants d'institutions de l'enseignement supérieur.

La célébration de l'Année internationale de la lumière a été organisée en partenariat avec le Centre Gifted Students pour sensibiliser aux solutions technologiques en matière de lumière et répondre aux défis mondiaux concernant l'énergie, l'éducation, l'agriculture et la santé.

La Commission nationale a mis les livres de bibliothèque publique du ministère en ligne, conformément à l'accord conclu avec le Bureau arabe de l'éducation pour les États du Golfe, visant à enrichir la bibliothèque de matériaux éducatifs récents.

La Commission nationale a repensé sa page mensuelle du journal national Alayam, connue sous le nom de « Nafetha » (fenêtre). Cette page contient des articles sur l'éducation et ainsi que l'actualité du réSEAU et des activités de la Commission. La Commission nationale a également travaillé à un magazine papier sur les événements et activités de l'UNESCO.

De nombreux projets en rapport avec les thèmes de l'UNESCO ont été mis en œuvre grâce aux spécialistes, en collaboration avec les écoles du réSEAU. Grâce aux réseaux sociaux et aux ateliers de formation, le nombre d'écoles du réSEAU est passé à soixante-deux en 2015, dont une école spécialisée.

Deux ateliers de formation ont été organisés en 2015 pour que les coordinateurs des écoles mettent en œuvre un plan opérationnel répondant aux besoins de leurs écoles, ce tout au long de l'année. Des visites d'évaluation ont permis de faire le point sur leur mise en œuvre. La Commission nationale a également examiné les mesures prises, conformément à l'importance accordée par le ministère à la promotion de la paix, du respect et de l'appartenance.

Enfin, le Comité du réSEAU a tenu sa cérémonie annuelle de clôture, qui coïncidait avec la célébration de la Journée mondiale de la diversité culturelle. La Cérémonie a eu lieu à la Hidd Intermediate école de filles sous l'égide du Ministre de l'Éducation, M. Majid Alnoaimi. Environ quarante écoles ont participé à la cérémonie.



Une activité réussie

La Commission a encouragé les écoles du réSEAU à célébrer les journées internationales dans le but de sensibiliser aux thèmes susceptibles d'unifier les peuples à l'échelle mondiale et de promouvoir la coexistence. La Commission nationale de Bahreïn a encouragé les écoles à revitaliser la Journée de la langue arabe, dont l'importance dans l'histoire, le rôle sur la civilisation humaine et la contribution au développement scientifique furent célébrés par les Nations Unies (18 décembre). Le ministère a créé un comité pour la Journée de la langue arabe, qui s'est tenue sous la présidence de Mme Lubna Selaibeekh, Secrétaire générale de la Commission nationale de Bahreïn ; Cette initiative a accompli des progrès remarquables dans la mise en œuvre du thème de l'année, – Science et langue arabe. Les visites d'écoles publiques et privées y ont largement contribué.

Les écoles ont réalisé de nombreuses activités culturelles, scientifiques et éducatives, pièces de théâtre, récitations de poèmes, expériences et compétitions scientifiques, ainsi que des cours sur les philosophes et scientifiques arabes qui ont joué un rôle important dans le développement de la langue. Des enseignants et des étudiants, avec leurs besoins spécifiques, ont participé à des activités qui les sensibilisent à la richesse du patrimoine culturel que représente leur langue maternelle.

Un groupe d'étudiants faisant preuve de créativité pour exprimer les principes de l'UNESCO.

© Commission nationale de Bahreïn pour l'UNESCO

ÉGYPTE

Commission nationale égyptienne pour l'UNESCO

Président : M. Ashraf Mohamed Al-Sheehy, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Secrétaire général : M. Mohamed Hossam Eldin El Mallahy

Site internet : www.egnatcom.org.eg/en

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale égyptienne pour l'UNESCO a lancé un projet intitulé « Sensibilisation à l'égalité des genres : égalité des chances dans l'éducation pour une vie meilleure ». Pour commencer, la Commission nationale a organisé une réunion d'experts afin de définir le programme des 3 ateliers destinés aux femmes d'Assouan (avril), des villes du Canal de Suez (juin) et du Grand Caire (octobre) Une présentation des activités clés a été diffusée.

La Commission a également réalisé un projet sur la « Promotion de la science pour une gestion durable des ressources naturelles et la réduction des risques de catastrophe » comprenant une table ronde avec des experts des ministères de la Défense, de l'Environnement, des Ressources en eau et de l'Irrigation, et de l'Académie militaire Nasser autour de la gestion des crises et de la réduction des risques (3 mai), ainsi qu'une formation de 3 jours sur le « Renforcement des capacités de gestion de crise dans le domaine des ressources naturelles » (1-3 décembre) ; celle-ci visait à améliorer la gestion des crises liées aux pénuries

d'eau, aux inondations et aux risques de sécheresse, et à réduire l'impact des catastrophes sur les ressources naturelles. Enfin, il a été question de la création d'un réseau national pour un système d'alerte rapide.

La Commission a réalisé une série d'activités visant à promouvoir l'initiative #Unite4Heritage de l'UNESCO, lancée en Égypte à l'occasion de la visite de la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, au Musée islamique Mayatthe du Caire en mai. La campagne s'est poursuivie par des activités organisées par la Commission nationale en coopération avec le Bureau de l'UNESCO au Caire, les écoles du réseau en Égypte, le ministère des Antiquités, des universités et les Clubs UNESCO. Toutes ont fait l'objet de publications sur les réseaux sociaux et été couvertes par les médias.

Enfin, la Commission a lancé le projet « Mise en place d'un système d'alerte rapide dans les gouvernorats du Canal de Suez pour l'évaluation et la réduction des risques environnementaux provoqués par le changement climatique ». Dans ce cadre, une étude détaillée des impacts environnementaux du changement climatique a été menée à l'aide de la télédétection et des technologies SIG. Des visites dans les villes du Canal de Suez (Port-Saïd, Suez et Ismailia) ont permis de recueillir des échantillons d'eau et de sol, ensuite analysés au laboratoire de l'Université du Canal de Suez. Le coordinateur a participé à une formation internationale sur le thème « Climat et gestion des risques dans un environnement en mutation », au Centre asiatique de préparation aux catastrophes de Bangkok (16-18 juin).



Mme Zainab Elwakeel, Vice-Secrétaire générale de la Commission nationale égyptienne pour l'UNESCO, avec le groupe d'experts lors de la visite du Musée Malawi.

© Commission nationale égyptienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

Le projet en 3 phases intitulé « Rôle de l'UNESCO pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et la promotion de la restitution des biens culturels » a été l'une des activités clés de l'année.

Une réunion préparatoire d'experts (19-21 avril) a éclairé les Conventions de 1954 et 1970 de l'UNESCO, et établi un cadre général pour l'évaluation du Musée Malawi en tant qu'étude de cas de la destruction des sites culturels. Puis les chercheurs ont étudié l'état du musée avant et après l'attaque. Une visite sur site a permis d'évaluer la gravité de l'attaque et les approches les mieux adaptées pour sa réhabilitation. Enfin, les conclusions de l'étude ont été transmises lors d'un atelier (8 – 10 décembre).

Le projet cherchait à sensibiliser des chercheurs dans le domaine des antiquités, aux conventions de l'UNESCO pour la protection du patrimoine culturel. Représentants et experts des ministères des Antiquités, du Tourisme, de la Culture, des Affaires étrangères et de l'Intérieur y ont participé.

ÉMIRATS ARABES UNIS

Commission nationale des Émirats arabes unis pour l'Éducation, la Culture et les Sciences

Président : M. Hussein bin Ibrahim Al Hammadi, Ministre de l'Éducation

Secrétaire générale par intérim : Mme Amal Alkoos

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale des ÉAU pour l'UNESCO a entrepris plusieurs activités éducatives, scientifiques et culturelles dans le cadre son partenariat avec l'UNESCO.

La Commission a participé au « Forum mondial sur l'éducation 2015 » d'Incheon, République de Corée (19-22 mai). L'ensemble des pays participants y a adopté la Déclaration d'Incheon pour l'Éducation 2030 qui définit une vision pour l'éducation sur les 15 prochaines années.

Elle a également participé à une réunion sous-régionale sur le renforcement des capacités pour le développement d'une surveillance régionale et pour l'évaluation de l'éducation à l'horizon 2030 dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et au Yémen. La réunion s'est tenue dans le Centre régional de planification de l'éducation de Sharjah

(13 septembre) en coopération avec le Bureau de l'UNESCO de Doha et l'Institut de statistique de l'UNESCO (Montréal, Canada). Les participants ont échangé à propos des priorités de l'éducation à l'horizon 2030 et proposé des objectifs en la matière.

La Commission a assisté à la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO à Paris (3 -18 novembre). Sa délégation était composée de 19 personnes qui ont pris part aux activités organisées dans le cadre de la Conférence générale.

La Commission a participé à plusieurs événements locaux, dont le « Sommet mondial de l'eau » (16 – 23 janvier) organisé par l'Organisation pour l'environnement d'Abu Dhabi et intitulé « Semaine de la durabilité d'Abu Dhabi », ainsi qu'à des forums internationaux tels que le « 7^{ème} Forum mondial de l'eau » tenu à Daegu en République de Corée (du 12 au 17 avril). Au niveau régional, la Commission nationale a participé à l'atelier sur l'eau et l'éducation en Jordanie (du 18 au 20 août).

La Commission nationale des ÉAU a joué un rôle clé à l'occasion d'événements locaux et internationaux. On retiendra notamment le « Forum mondial sur le dialogue interculturel » de Baku (les 18 et 19 mai), la réunion du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de Paris (du 14 au 16 décembre), la « Conférence internationale sur les TIC et l'éducation post-2015 » de Qingdao, Chine (du 23 au 25 mai), et le « Séminaire régional sur la fracture numérique et sa gestion dans le monde musulman » à Muscat, dans le Sultanat d'Oman (8 décembre).



Le 4^{ème} atelier de renforcement des capacités des pays arabes dans le domaine du patrimoine culturel immatériel.

© Commission nationale des Émirats arabes unis pour l'Éducation, la Culture et les Sciences

Une activité réussie

En septembre 2015, les Émirats arabes unis ont organisé le « 4^{ème} atelier pour le renforcement des capacités des pays arabes dans le domaine du patrimoine culturel immatériel » auquel ont participé 30 experts et spécialistes du patrimoine de différents pays arabes.

Les lois et réglementations existantes pour la protection du PCI dans les pays participants ont été étudiées, ainsi que le rôle des lois coutumières en matière de patrimoine.

Ont été également abordées les difficultés liées au renforcement des capacités dans le domaine du PCI, les moyens d'intégrer le développement durable dans le système des États arabes, le rôle des médias et des institutions des technologies de l'information dans la sauvegarde du PCI, ainsi que les initiatives majeures prises en matière de PCI dans la région.

En outre, cet atelier a souligné l'importance des musées et des centres de documentation et de recherche, ainsi que leur rôle dans la sauvegarde du PCI, puis évoqué les perspectives pour la promotion de ces centres afin de garantir la protection des trésors humains et de faciliter la transmission du patrimoine.

IRAQ

Commission nationale iraquienne pour l'UNESCO

Président : M. Mohammed Iqbal Omar Mahmood, Ministre de l'Éducation

Secrétaire général : M. Hasanain Fadhil Abbas Maallah

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale iraquienne pour l'UNESCO a mené des activités variées dans les domaines de compétence de l'Organisation et a participé à plusieurs réunions et conférences.

Au cours de l'année, la Commission nationale a assisté à la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO, à la 196^{ème} session du Conseil exécutif et à la 12^{ème} session de l'Organisation islamique internationale pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO), qui s'est déroulée à Bakou (26-27 novembre).

La Commission nationale a aussi pris part à la 9^{ème} Conférence islamique des Ministres de la Culture, à Mascate (2-4 novembre) dont le thème était « Pour une culture du juste-milieu favorisant le développement des sociétés islamiques ».

En outre, le Secrétaire général de la Commission nationale iraquienne a été nommé au poste de Vice-Président du Conseil exécutif de l'ISESCO.

Dans le domaine de l'éducation, la Commission nationale a établi le premier Centre national pour le développement des programmes scolaires et des systèmes de test en Irak.

Dans le domaine de la culture, Bagdad a été la première ville arabe nommée dans la catégorie « Littérature » du Réseau des villes créatives de l'UNESCO.

Enfin, l'Irak a obtenu une place dans le programme de bourses pour l'institut Komstas des technologies des médias, annoncé par l'ISESCO.



La Première Conférence de haut niveau des Secrétaires généraux des Commissions nationales des pays du Monde islamique, tenue à Bagdad, sous les auspices de la Commission nationale iraquienne pour l'UNESCO. De gauche à droite : Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, Dr Al-Tuwaijri, Directeur général de l'ISESCO ; Dr Haider Al-Abadi, Premier Ministre d'Irak ; Dr Mohammed Iqbal Omar Mahmood, Ministre de l'Éducation d'Irak et Président de la Commission nationale ; et M. Hasanain Fadhil Abbas Maallah, Secrétaire général de la Commission nationale iraquienne.

© Commission nationale iraquienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale iraquienne, avec la collaboration de l'Organisation islamique internationale pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO), a organisé à Bagdad la première Conférence de haut niveau des Secrétaires généraux des Commissions nationales des pays du Monde islamique (28-29 mars).

Cette conférence, intitulée « Bagdad, ville de paix et des religions », a abordé les moyens de promouvoir une culture de tolérance et de respect de la diversité religieuse et culturelle dans le monde musulman. Elle a aussi exploré les façons d'utiliser la culture, l'éducation et la science pour favoriser la coopération et le rapprochement des pays islamiques du monde musulman.

La Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, a assisté à cette conférence qui a rencontré un grand succès.

JORDANIE

Commission nationale Jordanienne pour l'Éducation, la Culture et la Science

Président : M. Mohammad Thneibat, Vice Premier ministre, Ministre de l'Éducation

Secrétaire général : M. Ziad Al-Nsour

Site Internet : natcom.gov.jo

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale jordanienne pour l'UNESCO a mené plusieurs activités visant à promouvoir l'éducation, la culture et la science.

Dans le domaine de la culture, la Commission nationale a organisé une campagne de sensibilisation à Jerash, afin de faire connaître les idéaux et les objectifs de l'UNESCO en matière de sauvegarde et de protection du patrimoine culturel matériel et immatériel.

Les élèves et les enseignants de plusieurs écoles ont été invités à participer à des expositions d'artisanat traditionnel et à des représentations de danses et de rituels folkloriques qui mettaient en lumière des éléments matériels et immatériels du patrimoine jordanien. Les représentants et les invités de la société civile ont pu visiter les expositions et déguster des plats traditionnels lors d'un buffet préparé par les élèves, les enseignants et la communauté locale.

En matière d'éducation, la Commission nationale jordanienne pour l'UNESCO a organisé un événement autour du patrimoine dans le cadre de la campagne mondiale #Unite4Heritage, en coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Amman et le département régional de l'éducation à Petra, pour sensibiliser au patrimoine national.

Élèves et enseignants de l'école secondaire pour filles de Rofaida et de l'école primaire de Petra ont préparé des spectacles culturels et traditionnels, contenant notamment des chansons sur le tissage et les récoltes ; ainsi qu'une exposition pour présenter les arts, l'artisanat et les instruments de musique traditionnels.



Des élèves du réSEAU préparent du compost.

© Commission nationale Jordanienne pour l'Éducation, la Culture et la Science

Une activité réussie

Le Prix du développement durable vise à améliorer la compréhension du développement durable parmi les élèves du réSEAU, et à les encourager à jouer un rôle actif dans cet objectif, au sein de leurs communautés.

Une école secondaire pour filles a remporté le premier prix avec un projet de sensibilisation à la consommation d'électricité, par le biais d'ateliers à destination des filles et de la communauté locale. Il y avait aussi un stand où étaient vendues des ampoules basse consommation à des prix abordables. La seconde place a été attribuée à des élèves qui ont conçu un projet permettant de stocker l'eau gaspillée près d'une fontaine où les étudiants viennent boire. Cette eau a été réutilisée pour arroser les arbres et les plantes de l'école.

Un projet de production de compost a été classé troisième. L'objectif était de sensibiliser aux applications potentielles des déchets organiques dans l'environnement. Les élèves ont ainsi appris à faire du compost à partir des déchets organiques qu'ils utilisent pour les plantes de l'école ou qu'ils vendent en dehors de l'établissement. Ils ont aussi partagé ces connaissances grâce au programme du matin et à des brochures.

KOWEÏT

Commission nationale du Koweït pour l'UNESCO

Président : M. Bader Al-Essa, Ministre de l'Éducation

Secrétaire générale par intérim : Mme Nadia Al-Wazzan

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale du Koweït pour l'UNESCO a mené avec succès plusieurs activités visant à promouvoir et à soutenir les principaux domaines de compétence de l'Organisation.

En mars 2015, la Commission nationale a accueilli Fouzia Belhami, coordinatrice internationale adjointe du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), qui a animé un atelier de trois jours destiné à former les coordinateurs locaux à la nouvelle stratégie déployée par le réseau pour la période 2014-2021.

En avril, la Commission nationale du Koweït a organisé sa quatrième Saison culturelle, ouverte officiellement par le Ministre de l'Éducation et Président de la Commission nationale, M. Bader Al-Essa, en présence de nombreux représentants des autorités, des organisations non gouvernementales et d'autres

ministères et partenaires. Elle a lancé des activités diverses, dont un dialogue culturel au Musée national, un autre sur la diversité biologique au Centre pour l'environnement, ou encore des activités sur le rôle des femmes dans le développement ; l'histoire et la culture du Koweït ; le rôle des jeunes dans le développement. Un film sur la violence, des spectacles de poésie et une exposition d'art ont également été présentés.

En octobre, une réunion sous-régionale de consultation sur les « écoles vertes » comme moyen d'aborder la durabilité s'est tenue au Koweït, avec le soutien de l'UNESCO et la coopération de la Fondation Al-Saad et de la Commission nationale du Koweït. C'est le Ministre de l'Éducation qui a ouvert cette réunion, à laquelle ont participé 40 personnes venues des écoles du pays. L'UNESCO a fourni une aide thématique et présenté les différents thèmes relatifs à l'éducation au développement durable, ainsi que les modalités des écoles vertes.



Célébration du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO à la Commission nationale du Kuwait.

© Commission nationale du Koweït pour l'UNESCO

Une activité réussie

À l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, la Commission nationale, en collaboration avec le réSEAU du Koweït, a organisé un événement très réussi au Musée national. Cette fête, placée sous le patronage du Ministre de l'Éducation M. Bader Al-Essa, a rassemblé de nombreux représentants des pouvoirs publics et des ambassades au Koweït et comprenait toute une gamme d'activités et de spectacles présentés par les écoles pour mettre en lumière les principaux domaines de compétence de l'UNESCO et les résultats obtenus ces 70 dernières années.

LIBAN

Commission nationale libanaise pour l'UNESCO

Président : M. Henri Awit

Secrétaire générale : Mme Zahida Darwiche Jabbour

Site internet : www.lncu.org

Compte rendu des activités en 2015

Au cours de l'année 2015, la Commission nationale libanaise a mené plusieurs activités en rapport avec les grands domaines de compétence de l'UNESCO dans le cadre de la célébration du 70^{ème} anniversaire de l'organisation.

Dans le domaine de la communication, a été organisé en collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Beyrouth, un atelier de formation régional intitulé « Mémoire du Monde : Préservation et promotion du patrimoine documentaire arabe ». Son objectif était de renforcer les capacités des professionnels des pays arabes dans le domaine du patrimoine documentaire, et de promouvoir la préservation des fonds d'archives et des collections dans la région (20-22 mai).

La Commission nationale a organisé, en collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Beyrouth, à l'intention des écoles associées au réseau UNESCO, 2 ateliers sur les compétences professionnelles des enseignants: « L'approche globale de l'école » (16-17 octobre), ainsi qu'un séminaire sur

« La langue arabe face aux défis du monde contemporain » (15 décembre), dans le cadre de la journée mondiale de la langue arabe.

La Commission nationale a également lancé, en collaboration avec le bureau de l'Unesco à Beyrouth, une compétition scolaire sur « La diversité culturelle pour le dialogue et le développement : Message du Liban au monde » et organisé une cérémonie de remise des prix du concours national (20 octobre). Celui-ci s'inscrit dans le cadre du « programme du Roi Abdullah bin Abdulaziz pour la culture de la paix et du dialogue », qui vise à impliquer les jeunes dans la promotion de la paix et d'une culture de dialogue et de respect de la diversité.

Dans le cadre de la campagne « Unis pour le patrimoine » #Unite4heritage, la Commission a organisé, en collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Beyrouth, une rencontre au Musée national pour les élèves des écoles associées, avec Mme Irina Bokova lors de sa visite au Liban (15 mai), ainsi qu'un atelier de travail dans le cadre du concours de dessins, #Unite4Heritage, lesquels figurent sur le calendrier 2016. Le but de ce concours était de sensibiliser la jeunesse libanaise à l'importance du patrimoine et de sa préservation en vue de sa sauvegarde et de la promotion de la diversité culturelle.



Festival des écoles associées 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO.
© Commission nationale libanaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale libanaise pour l'UNESCO, sous le patronage de M. Raymond Araygi, Ministre de la Culture, a célébré le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, à travers l'art, la culture et spécifiquement le patrimoine culturel immatériel, en coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth et les Ecoles Associées de l'UNESCO.

La célébration, qui s'est tenue le 11 décembre 2015 au Palais de l'UNESCO à Beyrouth, a inclus des activités variées :

- Un séminaire sur « La Culture et la lutte contre la violence et la discrimination » avec la participation de personnalités académiques, politiques et du monde des médias. La conférence inaugurale fut prononcée par l'éminent politologue et sociologue libanais Georges Corm ;
- Un symposium d'arts plastiques sur les valeurs de l'UNESCO, dirigé par l'artiste-peintre libanais Bernard Renno avec la participation de 15 artistes ;
- Un Festival d'art culinaire illustrant la diversité du patrimoine culinaire ;
- Un Festival des écoles associées de l'UNESCO qui a proposé des spectacles de danse représentant les cinq régions de l'UNESCO, et une compétition de Zajal – poésie populaire déclamée ou chantée – élément du patrimoine culturel immatériel inscrit sur la liste mondiale de l'UNESCO. Des prix ont été attribués aux lauréats des différentes compétitions.

MAURITANIE

Commission nationale mauritanienne pour l'éducation, la culture et les sciences

Présidente: Mme Vatma Vall Mint Soueina

Secrétaire général : M. Ismail Ould Chouaib

Compte rendu des activités en 2015

Afin de lutter contre la pauvreté et le sous-développement qui sont les expressions manifestes d'absence d'éducation et de l'ignorance de leurs droits, un intérêt particulier a été accordé aux jeunes filles et femmes qui restent une frange de la société ne jouissant pas de leurs droits fondamentaux particulièrement en milieu rural.

C'est en partant des priorités de l'UNESCO développées lors de sa 37^{ème} session de la Conférence Générale que la priorité a été donnée au genre féminin. En tant que pays Membre et

dans le respect de cette priorité, la Commission Nationale a conçu un vaste programme national. Convaincus que rien de durable ne pourra se construire tant la femme ne jouira pas de ses droits fondamentaux, nous affirmons qu' « une société qui choisit de vivre avec les revenus de la moitié de sa population (les hommes) s'appauvrira de plus de la moitié » (Atta TURC)

Dans ce contexte, la Commission a mis en place un séminaire au profit de quarante jeunes filles et femmes de la région du Gorgol sur les droits précités, afin de faire d'elles de véritables actrices du développement dans la région.



Ateliers pour les femmes organisés par la Commission nationale mauritanienne pour l'éducation, la culture et les sciences, suite au séminaire intitulé « Éducation des filles et des femmes rurales aux Droits de l'Homme pour une participation active au développement local ».

© Commission nationale mauritanienne pour l'éducation, la culture et les sciences



Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale a organisé un séminaire intitulé « Éducation des filles et des femmes rurales aux Droits de l'Homme pour une participation active au développement local ». A l'issue des travaux du séminaire, piloté par trois éminents experts nationaux, plusieurs ateliers ont été organisés.

Ces derniers ont permis aux participantes de travailler dans un esprit de groupe en mutualisant leurs différentes expériences et notamment en recueillant les enseignements prodigués par ces experts autour des thématiques suivantes :

- La Femme et les Droits de l'Homme
- Éducation de la Femme à la Démocratie et à la Citoyenneté
- Création des microprojets
- Administration et Gestion des fonds

Ces différentes thématiques ont su capter l'attention des participantes qui ont manifesté une grande motivation et exprimé le souhait qu'une suite soit donnée à ce séminaire.

MAROC

Commission nationale marocaine pour les sciences, l'éducation et la culture

Président : M. Salaheddine Mezouar, Ministre des Affaires étrangères

Secrétaire général : M. Abdeljalil Lahjomri

Compte rendu des activités en 2015

Au vu de sa participation croissante à l'action de l'UNESCO, en particulier à l'élaboration et à l'exécution de ses programmes, la Commission nationale marocaine pour les sciences, l'éducation et la culture s'est vue concrétiser plusieurs actions avec l'UNESCO durant l'année 2015, en voici les principales :

Dans le cadre du fichage des informations sur les Géoparc mondiaux UNESCO, a été mis en ligne le site de valeur écologique, archéologique et historique du géoparc M'Goun.

La mise en valeur de la culture Gnaoua, qui représente cette part africaine de la culture des pays du Maghreb, a donné lieu à un processus d'inscription de l'élément Gnaoua sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, entamé en 2015 par la Commission.

Concernant les chaires UNESCO, la Commission s'est penchée sur le suivi de la mise en œuvre de la Chaire UNESCO « Enfant, Famille et Société » établie à l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah à Fès.

En 2015, 5 lauréates ont bénéficié du Prix L'Oréal-UNESCO pour les femmes, en sciences de la vie ; parmi elles, la lauréate

marocaine, Mme Rajaâ Cherkaoui El Moursli, Professeure de Physique des hautes énergies et physique nucléaire à l'Université Mohammed V de Rabat. Celle-ci a été nommée pour sa contribution majeure à l'une des plus grandes découvertes de la physique, à savoir la preuve de l'existence du Boson de Higgs, la particule responsable de la création de masse dans l'univers.

Un colloque et une exposition séquence intitulée « Réinventer Toumliline renforcer des espaces de Débat et de Dialogue » se sont tenus aux Archives du Maroc et à la Fondation Mémoires pour l'Avenir (9-10 octobre).

2015 a été marqué par l'année de la Lumière au Maroc. Dans ce cadre, ont vu le jour le projet Astromede Maroc Aldebarane pour la création de clubs d'astronomie au Maroc (Université Mohammed V, Université Al-Akhawayn), ainsi que le Réseau des Astronomes Amateurs Marocains.

Par ailleurs, et afin de répondre aux nouveaux enjeux internationaux, la Commission a connu une modification dans sa structure et ses missions, dans l'objectif de lancer une nouvelle dynamique et un meilleur engagement de la Commission à l'égard des actions de l'UNESCO.

Ainsi, le Secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume, M. Abdeljalil Lahjomri a été nommé Secrétaire général de la Commission nationale, appuyé par une nouvelle équipe pleinement engagée dans ce processus de redynamisation. Dès sa nomination, le Secrétaire général a reçu à la Commission nationale M. Michael Millward, Représentant de l'UNESCO pour le Maghreb et Directeur du Bureau de l'UNESCO, à Rabat, lors d'une visite de courtoisie. Les deux Représentants ont ainsi pu échanger sur les nouvelles perspectives de coopération entre le Bureau de l'UNESCO et la Commission.



Atelier maghrébin d'échanges sur la diplomatie de l'eau et la coopération à Rabat.
© La Commission nationale marocaine pour l'UNESCO

Une activité réussie

Par ailleurs, et dans le cadre des activités effectuées depuis la nomination de M. Lahjomri, la Commission a organisé à Rabat, en partenariat avec Bureau de l'UNESCO à Rabat – Bureau multipays pour l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie, et le Secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe, un atelier maghrébin d'échanges sur la diplomatie de l'eau et la coopération (16-17 novembre).

Les participants à cet atelier ont débattu de la diplomatie de l'eau en tant que mécanisme de gestion des eaux transfrontalières partagées mais aussi comme vecteur de dialogue interculturel.

Cette initiative a contribué de manière satisfaisante au développement de la culture du partage et à l'échange du savoir dans le secteur de l'eau entre les pays du Maghreb.

OMAN

Commission nationale du Sultanat d'Oman pour l'éducation, la culture et la science

Présidente : Mme Madiha bent Ahmed Al Shaibaniya,
Ministre de l'Éducation nationale

Secrétaire général : M. Mohammed Saleem Al Yaqubi

Site Internet : www.onc.gov.om

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale du Sultanat d'Oman pour l'éducation, la culture et la science, représentée par le ministère de l'Éducation, a organisé un atelier sur les statistiques et le financement de l'éducation, à Mascate (29-31 mars) avec le Centre national des statistiques et de l'information et l'Institut de statistique de l'UNESCO. La Commission a également organisé une réunion relative aux principales découvertes et conclusions du Rapport mondial de suivi de l'EPT 2013/2015 et aux priorités de l'agenda de développement pour l'après-2015 (29 avril) avec la participation d'experts du bureau de l'UNESCO à Doha. Dans le cadre du projet Ressources pédagogiques libres – un partenariat entre le ministère de l'Éducation et l'UNESCO – s'est tenue une session de formation des enseignants, en collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Doha, ainsi qu'une réunion sur l'égalité des genres dans l'éducation (24 novembre).

La Commission nationale du Sultanat d'Oman a également organisé un symposium pour célébrer le 4^{ème} centenaire de

médecin et pharmacien omanais Rashid bin Omaira, inscrit à la liste de l'UNESCO des personnalités influentes (18 février). Elle a aussi participé à un atelier de formation régional sur le programme Mémoire du Monde, organisé par le bureau de l'UNESCO de Beyrouth, l'AESCO et la Commission nationale libanaise pour l'UNESCO (20-22 mai). La Commission a participé à la 39^{ème} session du Comité pour le patrimoine mondial, qui s'est tenue à Bonn en Allemagne (28 juin – 8 juillet) et organisé une formation sur le renforcement des capacités nationales pour la préparation des dossiers soumis au Fonds international pour la diversité culturelle de l'UNESCO, avec la participation d'experts en diversité culturelle de l'UNESCO et des États arabes. Enfin, la Commission a participé à la 10^{ème} session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, à Windhoek (30 novembre – 4 décembre).

La Commission nationale a organisé la 2^{ème} réunion du réseau arabe pour la gestion des ressources en eau dans les zones arides et semi-arides, accueillie par le ministère des Municipalités régionales et des Ressources en eau (3-4 juin), avec le bureau de l'UNESCO au Caire. En collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Doha, elle a également organisé un atelier sur l'utilisation durable de l'eau grise pour la production alimentaire (8-10 décembre). En outre, elle a coordonné un atelier sur la gestion efficace des réserves naturelles et la préparation des dossiers de candidature pour le programme sur l'Homme et la biosphère avec le bureau de l'UNESCO à Doha (13-15 décembre).

Enfin, la Commission nationale, représentée par le Département des écoles associées de l'UNESCO et des clubs pour l'UNESCO, a participé à la conférence annuelle des écoles associées en Allemagne (20-23 septembre).



Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale du Sultanat d'Oman a lancé la mise en œuvre de projet « École verte » – dans le cadre des recommandations de la Conférence mondiale sur l'éducation en vue du développement durable, en particulier en ce qui concerne l'amélioration de l'environnement d'apprentissage et de formation. L'initiative Écoles vertes cherche à transformer les environnements scolaires en environnements durables, sous la supervision d'experts de la Sultan Qaboos University et du bureau de l'UNESCO à Doha.

Trois premières écoles ont été sélectionnées pour ce projet, prévu de 2015 à 2016, et une équipe a été spécialement créée pour suivre sa mise en œuvre. Des séminaires et des réunions ont eu lieu pour présenter le projet aux écoles ainsi que des visites dans les pays où des projets de ce type ont déjà été réalisés. L'équipe s'est notamment rendue en Indonésie (22-28 mars) pour étudier les écoles vertes modèles existantes.

Visite au site de projet Ecole verte par un expert du Bureau de l'UNESCO Doha.
© Commission nationale du Sultanat d'Oman pour l'éducation, la culture et la science

PALESTINE

Commission nationale palestinienne pour l'éducation, la culture et la science

Président : M. Yahya Yakhlef

Secrétaire général : M. Murad Sudani

Site Internet : www.pncecs.org

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale palestinienne a organisé une exposition de calligraphie intitulée « Jérusalem dans les yeux », avec la participation de calligraphes palestiniens venus de Cisjordanie et de Gaza. Cette exposition comptait 26 œuvres incluant des phrases sur Jérusalem et ses valeurs. Organisée avec le concours du ministère de la Culture et financée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences, elle avait pour objectif la protection de ce patrimoine esthétique et la promotion de son enseignement théorique et pratique dans les écoles.

Afin de permettre à tous les enfants de la bande de Gaza d'avoir accès à l'éducation, la Commission nationale, en coordination avec le ministère de l'Éducation et de l'Éducation supérieure, a distribué 2 600 cartables et des fournitures scolaires dans

plusieurs écoles, initiative financée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences.

En matière de préservation du patrimoine, la Commission nationale palestinienne a contribué à l'ouverture du musée Durr Tree, sur la production d'huile d'olive au fil de l'histoire de la Palestine. Le musée est installé dans un ancien pressoir restauré en 2014 par le Comité pour la réhabilitation d'Hébron et cédé au ministère du Tourisme et des Antiquités. Le comité chargé du développement du musée ambitionne d'en faire un important site touristique.

La Commission nationale a également participé à un projet visant à récolter des données sur le patrimoine populaire et folklorique palestinien.

Elle a aussi collaboré avec l'UNESCO pour permettre à 5 étudiants palestiniens de bénéficier d'une formation dans le cadre des programmes éducatifs des écoles de Jérusalem. Elle a également soutenu les besoins spécifiques d'une association sur les sites islamiques de Jérusalem et, avec l'aide de l'UNESCO, a financé le prix de la meilleure ville touristique du monde musulman.

Enfin, la Commission nationale a réalisé plusieurs activités en partenariat avec les Clubs UNESCO de Palestine, conformément aux objectifs de l'Organisation. Plus de 5 réunions ont rassemblé les 41 clubs, pour encourager notamment la participation des jeunes aux programmes de sauvegarde du patrimoine local.

Une activité réussie

Sous le patronage du Président de l'État de Palestine, M. Mahmoud Abbas, la Commission nationale palestinienne a organisé la 7^{ème} édition du Forum de la Culture et de l'Éducation (4-28 août), intitulée « Palestine... Liberté et loyauté ». Le forum a accueilli des écrivains, poètes et traducteurs venus d'Iraq, de la République du Dagestan (Fédération de Russie) et d'Espagne, et des jeunes créateurs palestiniens ou issus de la diaspora.

La Commission nationale avait organisé une cérémonie d'ouverture, à laquelle ont assisté de nombreuses associations culturelles, éducatives et civiles. La délégation et les écrivains, poètes et intellectuels ont participé à plusieurs réunions et manifestations, qui concernaient surtout le rôle actuel des créateurs avec pour objectif de transmettre un message de paix dans le monde. Le forum a aussi mis en avant des contributions littéraires en plusieurs langues. La délégation a visité l'église de la Nativité à Bethléem et Jéricho, la plus ancienne ville du monde.

Ce forum a rassemblé des artistes, des intellectuels et des poètes du monde entier et a été une excellente occasion d'affirmer le rôle de la Palestine dans le secteur culturel.



La délégation présente au 7^{ème} Forum de la Culture et de l'Éducation, en compagnie du Premier Ministre palestinien, M. Rami Al Hamdallah.

© Commission nationale palestinienne pour l'éducation, la culture et la science

QATAR

Commission nationale du Qatar pour l'UNESCO

Président : M. Mohammed Abdul Wahed Al-Hammadi, Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, Secrétaire général du Conseil suprême de l'Éducation

Secrétaire générale : Mme Hamda Hassan Al-Sulaiti

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, le Forum préparatoire national sur l'éducation après 2015 a été organisé sous les auspices de la Commission nationale du Qatar pour l'UNESCO, pour collecter les points de vue des partenaires nationaux sur les objectifs du plan éducatif, en fonction des défis nationaux et des priorités.

La Commission nationale du Qatar a également organisé un atelier commun avec le Département de recherches agricoles du ministère de l'Environnement sur « La faune et la flore », réunissant des experts, des personnes issues des institutions académiques et industrielles, et des coordinateurs des écoles affiliées à l'UNESCO. Il visait à sensibiliser à l'importance des arbres, de la préservation de l'environnement et du combat contre la désertification.

En collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Doha, la Commission nationale a organisé un atelier régional sur les Ressources éducatives libres (18-19 mars) pour expliquer les bases en matière de Ressources éducatives libres et explorer le potentiel du contenu numérique en arabe, ainsi que 2 ateliers nationaux destinés à renforcer les capacités de promotion des REL et améliorer l'accès à une éducation de qualité (28-29 octobre).

Avec le Bureau de l'UNESCO à Doha et le Conseil suprême de l'éducation, la Commission a organisé des séminaires sur le thème « Améliorer les performances des étudiants du CCG en matière de TIMSS (Trends in International Mathematics and Science Study) » (13-14 septembre, et 12-13 novembre).

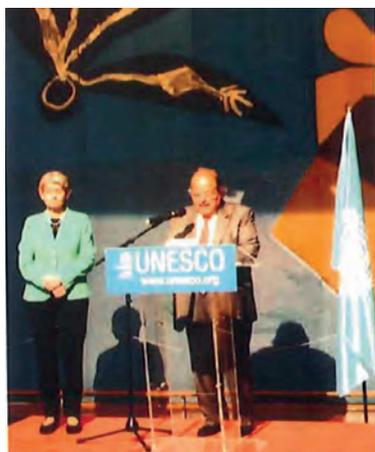
En novembre, la Commission nationale du Qatar a organisé une présentation de l'initiative mondiale YouthMobile de l'UNESCO, pour encourager les jeunes à acquérir de hauts niveaux de compétences afin de développer des applications mobiles dans les domaines de l'éducation, de la culture et du développement durable.

Pour célébrer la Journée mondiale sans tabac, la Commission nationale du Qatar a organisé un séminaire public avec le Conseil suprême de l'éducation intitulé « S'il vous plait, arrêtez de fumer ! » pour débattre des effets négatifs du tabac sur la santé et des moyens d'arrêter de fumer.

La Commission a également réalisé 3 programmes pendant l'année scolaire 2014/2015 dans les écoles affiliées à l'UNESCO : le programme Écoles vertes, Sensibilisation des médias et patriotisme, et le programme de l'UNESCO des ambassadeurs étudiants. De nombreux étudiants, coordinateurs d'écoles et écoles d'exception ont été mis à l'honneur.

En collaboration avec le ministère de la Culture, des Arts, du Patrimoine du Qatar et le Collège des Arts et des Sciences de l'Université du Qatar, la Commission nationale a organisé le premier symposium de Doha sur la calligraphie arabe, avec de nombreux débats et conférences sur la langue arabe avec des artistes et une exposition sur la calligraphie.

Enfin, la Commission nationale du Qatar a organisé un symposium éducatif pour les élèves des écoles affiliées à l'UNESCO sur le thème « Sensibilisation des médias et affiliation nationale », en coopération avec le Centre de Doha pour la liberté des médias (12 février).



Une activité réussie

Afin de célébrer l'Année internationale de la lumière, la Commission nationale du Qatar a organisé une exposition sur la lumière, au Siège de l'UNESCO à Paris (14 janvier), une initiative commune du Bureau de l'UNESCO à Doha et de la Bibliothèque nationale du Qatar, avec le soutien de la fondation AlFaisal Without Borders – organisation à but non lucratif assurant la promotion du développement durable et de l'aide humanitaire.

Son Excellence le Sheikh Faisal bin Qassim Al Thani, fondateur et Président de la fondation, a inauguré l'exposition avec la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, en compagnie d'experts du patrimoine et de la culture islamique issus des communautés française et arabe de France.

Célébration de l'année internationale de la lumière (14 janvier) au Siège de l'UNESCO.

© Commission nationale du Qatar pour l'UNESCO

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Commission nationale syrienne pour l'UNESCO

Président : M. Hazwan Alwaz, Ministre de l'Éducation

Secrétaire général : M. Nidal Hassan

Site Internet : www.syriannatcom.gov.sy

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale syrienne pour l'UNESCO organise des activités et soutient les législateurs dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences et de la communication. Elle encourage et organise la coopération entre les ministères gouvernementaux, les organisations internationales, les organismes universitaires et scientifiques nationaux, les organisations non gouvernementales et les différentes parties prenantes.

La Commission nationale en collaboration avec la Délégation permanente de la République arabe syrienne auprès de l'UNESCO, et en partenariat avec le Bureau régional de l'UNESCO à Beyrouth, a concentré ses activités sur le renforcement des capacités nationales. Le président de la Commission accompagné d'experts s'est rendu à Damas (31 août – 3 septembre) pour évaluer les besoins essentiels dans le cadre la crise actuelle. La visite avait pour objet de répondre efficacement aux urgences dans différents domaines, grâce à une aide logistique et organisationnelle.

Malgré la crise actuelle, la Commission a poursuivi les activités de formation dans tous les domaines de son mandat et participé à des événements organisés par l'UNESCO dans la région.

Elle a pris part à plusieurs réunions sur l'éducation, notamment à la « Conférence régionale pour les États arabes sur l'éducation post-2015 » à Charm-el-Cheikh, Égypte (27 – 29 janvier), à la « Réunion régionale d'experts sur le changement climatique et l'éducation en vue du développement durable dans les États arabes » à Beyrouth (5 – 7 mai), ainsi qu'à la « Réunion régionale sur l'éducation 2030 : vers une action collective pour atteindre l'objectif Éducation 2030 dans la région arabe » au Caire (15 – 16 décembre).

La Commission nationale a également participé à l'atelier « Inclusion des personnes handicapées dans la gestion des crises humanitaires » à Beyrouth (11 – 15 mai), ainsi qu'à l'« Atelier sur les statistiques de l'éducation » à Tunis (12 – 16 octobre). Par ailleurs, la Commission a soutenu une formation intensive visant à donner une seconde chance aux élèves en échec scolaire, à Beyrouth (1 – 3 octobre).

En tant que membre de la délégation officielle, la Commission nationale a assisté à la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO (3 – 18 novembre) et activement participé à la réunion ministérielle de haut niveau sur l'adoption du programme Éducation 2030.

Enfin, dans le cadre du Programme de participation de l'UNESCO (2014-2015), le ministère de la Culture a organisé une « Formation sur la gestion des sites archéologiques » à Tartous (1- 5 octobre), et le ministère d'État aux Affaires environnementales a lancé 2 ateliers à Damas afin d'analyser les impacts environnementaux de la crise actuelle en Syrie : « Normes de gestion des déchets et de recyclage » (26 – 28 octobre) et « Architecture verte » (20 – 22 décembre).



Atelier sur le journalisme d'investigation, tenu à Damas.

© Commission nationale syrienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale syrienne pour l'UNESCO a organisé plusieurs ateliers, dont 2 qui méritent d'être mentionnés : « Le rôle de l'éducation en vue du développement durable », à Homs (29 – 31 mars) et « Compétences de la vie quotidienne et compétences professionnelles dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels » à Damas (7 – 9 avril).

La Commission a également piloté un « Atelier sur le journalisme d'investigation » à Damas (25 – 27 mai) et 2 autres sur le « Dialogue interculturel des jeunes à travers le sport » à Damas (23 – 25 novembre) et à Lattaquié (1 – 3 décembre).

SOUDAN

Commission nationale soudanaise pour l'UNESCO

Présidente : Mme Souaad Abdelrazig Mohammed Saeed, Ministre de l'Éducation

Secrétaire général : M. AbdulGadir Muhammad Hassan Nouredin

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, une délégation présidée par la Ministre de l'Éducation, et Présidente de la Commission nationale soudanaise pour l'UNESCO – a pris part à la 38^{ème} session de la Conférence générale, durant laquelle le Soudan a été élu membre du Conseil exécutif de l'UNESCO.

La Commission a célébré la Journée internationale de la lumière, en coopération avec les universités soudanaises et le réSEAU. Elle a également participé à toutes les Journées internationales en rapport avec les domaines de compétence de l'UNESCO.

Une coopération fructueuse entre la Commission nationale, le Siège de l'UNESCO, les Bureaux régionaux à Beyrouth et au Caire, le Bureau à Khartoum et d'autres Commissions nationales, a permis de réaliser de nombreuses activités.

La Commission a préparé une Liste indicative des sites du patrimoine culturel et naturel du Soudan. Elle a également collaboré avec la Commission suisse pour parrainer la production de films dans le cadre de la Convention de 2005 sur la protection de la diversité des expressions culturelles.

Dans le cadre du projet de l'UNESCO « Unis pour le patrimoine », la Commission a organisé un voyage vers

Gebel Barkal, parrainé par le Gouvernement du Soudan et la compagnie de télécommunication MTN, pour que les étudiants soudanais du réSEAU découvrent leur patrimoine national.

La Commission a lancé un dispositif de communication et de coordination pour la Commission nationale du Programme hydrologique international (PHI) arabe, ainsi qu'un projet sur le « développement urgent des capacités pour la gestion des risques de désastre naturel par crues éclaircies au Soudan ».

La Commission a organisé un atelier sous-régional sur l'éducation à la citoyenneté mondiale, a fait la promotion de l'accès à l'éducation et à la santé pour les enfants handicapés, publié le *Learning Difficulties Manual* et organisé un atelier d'orientation sur le « Développement pendant la petite enfance ».

Elle a également collaboré avec le ministère de l'Éducation, à un plan d'action visant à définir des normes et des indicateurs pour l'éducation publique au Soudan, lancé le projet « Soudan : Examen des politiques d'EFTP », et organisé un atelier de validation sur l'« Examen des politiques d'Enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) au Soudan ».

Enfin, la Commission, en coopération avec les institutions concernées, a réalisé 7 projets dans le cadre du Programme de participation sur le renforcement des capacités des chercheurs et spécialistes du Centre national des programmes scolaires et de la recherche en éducation (NCCER), le zonage de la réserve de biosphère de Dinder, la recherche sur la situation des femmes en zones de conflit. Ils comptaient une formation sur la gestion des bibliothèques universitaires au Soudan, un programme de formation en création de sites Internet, le lancement d'une Unité d'information pour les femmes et un atelier régional sur l'égalité des genres par l'éducation.



La Directrice générale, Mme Irina Bokova, accueillant la délégation soudanaise à la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO.
© UNESCO

Une activité réussie

Sous les auspices de la présidence de la République du Soudan et de l'UNESCO, la Commission nationale, en collaboration avec le Conseil des partis politiques africains, a organisé une réunion du Comité scientifique international sur l'utilisation pédagogique de l'Histoire générale de l'Afrique.

Une réunion organisée à Khartoum (4–10 avril) et parrainée par le Gouvernement a permis de se rendre à Gebel Barkal, premier site soudanais inscrit à la Liste du patrimoine mondial. Celle-ci a réuni 30 participants : membres du Comité, enseignants d'histoire, concepteurs de programmes scolaires, pédagogues et spécialistes de l'enseignement de l'histoire. Il s'agissait de l'utilisation pédagogique de la collection UNESCO de l'Histoire générale de l'Afrique dans l'éducation de base.

L'étude des contenus pédagogiques communs a permis d'élaborer un plan d'action, approuvé par le ministère de l'Éducation, et les chefs d'États et de gouvernements de l'Union africaine, pour l'intégration de ces contenus dans les programmes scolaires en Afrique.

TUNISIE

Commission nationale tunisienne pour l'éducation, la science et la culture

Président : M. Néji Jalloul, Ministre de l'Éducation

Secrétaire général par intérim : M. Mohamed Kamel Essid

Site internet : www.edutic.edunet.tn/comnattn

Compte rendu des activités en 2015

La commission nationale tunisienne pour l'UNESCO a continué durant l'année 2015 à assurer son rôle d'interface entre le Siège de l'UNESCO et ses bureaux hors Siège : Rabat, Beyrouth, Le Caire pour la mise en œuvre d'actions au profit de la compréhension sociale et politique que connaît le pays depuis 2011.

Elle a accueilli au début de l'année 2015 Monsieur Michael Millward, Directeur du Bureau de l'UNESCO à Rabat ce qui a permis de définir en totale symbiose avec la commission nationale et les différents départements concernés, les priorités. Une réunion d'information et de lancement du projet Net-Med Jeunesse a été organisée. Y étaient présents les différents représentants des départements concernés par la question de la jeunesse.

Durant toute l'année 2015 la commission nationale a coordonné et a organisé de nombreuses missions du Bureau de Rabat en Tunisie pour appuyer la réforme de l'éducation,

essentiellement dans le domaine de la planification et de la mise en place d'une stratégie d'éducation des adultes.

Dans le domaine de la protection et de la valorisation du patrimoine, la Commission nationale a appuyé l'organisation de l'Atelier de formation sur la préparation des dossiers de candidature pour l'inscription sur la Liste du patrimoine immatériel, et sur les demandes d'assistance internationales au Fond du patrimoine immatériel ainsi que l'Atelier national sur la « lutte contre le trafic illicite des biens culturels », organisé avec le ministère de la culture et de la protection du patrimoine.

Trois dossiers de candidature pour la création de nouvelles chaires UNESCO ont été étudiés puis soumis par la commission nationale tunisienne à l'UNESCO. Ces candidatures ont été retenues.

La Fédération tunisienne des clubs pour l'UNESCO bénéficie de l'appui constant de la commission nationale tunisienne pour l'UNESCO, laquelle a organisé plusieurs réunions de travail à son siège avec le Bureau exécutif pour orienter et promouvoir le réseau des clubs qui assurent la visibilité de l'UNESCO.

Enfin la commission nationale a abrité une réunion du comité spécialisé pour la culture et le patrimoine en vue d'organiser la campagne de soutien à la candidature de la Tunisie au comité du patrimoine mondial.



Comité culture et patrimoine.

© Commission nationale tunisienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

Dans le cadre de la candidature de la Tunisie au Comité du patrimoine mondial, la Commission Nationale Tunisienne pour l'UNESCO a réuni à son siège les membres du comité spécialisé « culture et patrimoine » et les membres du conseil exécutif de l'UNESCO ce qui a abouti à la mise en place d'un plan collectif pour mener une campagne de soutien en faveur de la candidature de la Tunisie.

La Commission Nationale a assuré le suivi de cette campagne avec les instances nationales et l'a poursuivie lors de la 38^{ème} session de la Conférence Générale.

La Tunisie a été élue membre du Comité du patrimoine mondial pour les quatre années à venir.

Il s'agit d'élèves d'une école primaire à Makassar qui suivent un « cours d'inspiration ». Chaque année, ce cours a pour objectif d'offrir aux élèves une perspective plus claire de leurs rêves d'avenir. Les intervenants de cette classe occupent des professions diverses telles que comptables, officiers, médecins, pilotes, journalistes, designers, photographes.

© UNESCO / Tina Miedtank





Asie et Pacifique

AUSTRALIE • BANGLADESH •
BHOUTAN • CAMBODGE •
CHINE • FIDJI • INDONÉSIE
IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE
D') • JAPON • KAZAKHSTAN
• MALAISIE • MONGOLIE •
NÉPAL • NOUVELLE-ZÉLANDE
• OUBÉKISTAN • PAKISTAN
• PHILIPPINES • RÉPUBLIQUE
DE CORÉE • RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE POPULAIRE
LAO • RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DÉMOCRATIQUE DE CORÉE •
• SINGAPOUR • SRI LANKA •
TADJIKISTAN • THAÏLANDE •
VIET NAM

AUSTRALIE

Commission nationale australienne pour l'UNESCO

Présidente : Mme Annmaree O'Keeffe AM

Secrétaire général : M. Adam Illman

Site Internet : www.dfat.gov.au/intorgs/unesco/

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale australienne pour l'UNESCO vise à promouvoir les objectifs de l'UNESCO en Australie et dans la région Asie-Pacifique, et à fournir au gouvernement australien des conseils d'experts sur les sujets concernant l'UNESCO.

En 2015, la Commission nationale australienne a continué à accroître la visibilité de l'UNESCO grâce à son Programme de subventions. Les Archives nationales du Film et du Son ont lancé une analyse des besoins en matière de préservation des sources audiovisuelles dans plusieurs pays du Pacifique. L'Association de communication des communautés autochtones isolées a réalisé une formation de cinq jours portant sur la conservation des collections audiovisuelles des médias isolés d'Australie et des îles du Détroit de Torrès. L'université de Sydney a créé un site Internet et organisé un colloque sur le rôle de l'UNESCO dans les débats sur les questions liées aux migrations, à l'environnement et au patrimoine ; l'association Arts Mildura a monté un projet artistique international pour

rendre hommage à trois sites australiens du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Deux réunions du Conseil exécutif de la Commission nationale ont également eu lieu, pour présenter le nouveau Secrétaire général aux membres du Conseil et aux représentants de droit du gouvernement. La Présidente et le Secrétaire général ont participé aux célébrations du 70^{ème} anniversaire des Nations Unies, organisées par l'État et le gouvernement fédéral. La Présidente de la Commission nationale a également fait un discours dans les locaux du parlement de Sydney et déposé une gerbe au cénotaphe (23 octobre).

Pour la Présidente et le Secrétaire général, le temps fort de cette année a sans aucun doute été la 38^{ème} session de la Conférence générale, qui s'est tenue à Paris (3-18 novembre). La Commission nationale a donc pu assister à la Deuxième réunion interrégionale des Commissions nationales et rencontrer d'autres commissions de la région Asie-Pacifique et au-delà, pour échanger des idées. En 2016, la Commission espère poursuivre le développement de ces relations et accorder des subventions à de nouveaux projets enthousiasmants.



Une activité réussie

LEAP+, le magazine des auteurs et traducteurs de la région Asie-Pacifique, a bénéficié d'une subvention de la Commission nationale qui a permis le lancement du journal en ligne. Ce site Internet présente les œuvres des nouveaux auteurs de la région, et les met en relation avec des traducteurs pour qu'ils puissent toucher un public plus large. Le site permet de partager des poèmes et des œuvres en prose, mais aussi de promouvoir les événements et les opportunités dignes d'intérêt. Les auteurs disposent d'une plate-forme où ils peuvent discuter de leur manière et de leurs raisons d'écrire, ainsi que de la façon dont ils abordent le processus de la traduction.

Ce site complète parfaitement la version imprimée du magazine et permet un accès facile aux nouveaux contenus et aux archives. *LEAP+* est accessible à l'adresse : <http://www.leap-plus.com/>

Détail de la couverture du magazine *LEAP+*2015.

© LEAP+ 2015.

BANGLADESH

Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO

Président : M. Nurul Islam Nahid, Ministre de l'Éducation

Secrétaire général : M. Sohorab Hossain

Site Internet : www.bncu.gov.bd

Compte rendu des activités en 2015

Pour la Commission nationale du Bangladesh, 2015 a été marquée par le lancement du premier programme célébrant le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO au Bangladesh, qui a commencé par une réunion interministérielle présidée par le ministre de l'Éducation et Président de la Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO. Au salon du livre *Amar Ekushey Granthamela de Bangla Academy*, un stand a été installé avec des publications, affiches, brochures, photos et certificats de l'UNESCO pour informer les visiteurs. Ce salon accueille des milliers d'auteurs, éditeurs et amateurs de livres. Dans le cadre de ces célébrations, un concours artistique s'est déroulé dans les locaux de l'Institut international de la langue maternelle, organisé conjointement par la Commission nationale du Bangladesh, l'Institut international de la langue maternelle et le ministère des Affaires étrangères. Des élèves de plusieurs établissements scolaires, dont des écoles du réseAU, y ont participé.

Tout au long de l'année, la Commission nationale a favorisé la participation de la délégation du Bangladesh au Conseil exécutif de l'UNESCO et à la 38^{ème} Conférence générale, dont

le moment fort a été la création à Dacca de l'Institut international de la langue maternelle en tant que centre de catégorie 2.

La Commission nationale du Bangladesh a mené avec succès cinq projets en collaboration avec différentes organisations gouvernementales et non gouvernementales, dans le cadre du Programme de participation 2014-2015.

Elle a aussi organisé une session nationale de formation sur la gestion financière, avec l'ISESCO, afin de renforcer les capacités de son personnel pour le développement de la Commission.

Avec le soutien de la Commission nationale de Corée, la Commission nationale du Bangladesh a pu mettre en œuvre la campagne d'alphabétisation à destination des femmes de Char Khalifa, l'une des communautés marginalisée du pays. Le projet s'est déroulé à Bhola, avec la participation de l'administration locale. Il ciblait les femmes adultes et analphabètes de la région. Par ailleurs, la Commission a organisé la cérémonie de lancement du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2015, en coopération avec le Bureau de l'UNESCO à Dacca.

La Commission a également travaillé avec le Bureau de Dacca pour préparer un forum national sur le thème « Éducation 2030 : Vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous », lequel a donné lieu à des discussions entre différentes parties prenantes sur la mise en œuvre du nouveau Programme « Éducation 2030 » au Bangladesh.

Enfin, la Commission a collaboré avec l'ISESCO pour réaliser l'Atelier national sur l'utilisation des TIC dans l'alphabétisation et l'éducation non formelle, ainsi qu'un projet intitulé « Documentation sur les sites du patrimoine islamique de la ville de Dacca », qui a permis la publication d'un livre électronique fournissant aux chercheurs des données historiques sur la capitale.



Cérémonie de clôture du projet commun « Préservation et promotion des chansons d'Abdul Alim ».

© Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale et la Fondation Abdul Alim ont lancé un projet commun pour préserver les œuvres d'Abdul Alim et faire connaître à un plus large public ses chansons et son style incomparables.

Ce projet, « Préservation et promotion des chansons d'Abdul Alim, mythique chanteur populaire du Bangladesh », comprenait un concours national pour choisir les nouveaux jeunes talents qui participeraient à un spectacle organisé au Centre national de la musique et de la danse. À l'issue de ce projet, des DVD des chansons d'Abdul Alim reprises par plusieurs artistes ont été édités, ainsi qu'une publication basée sur les recherches d'experts, destinée aux professeurs de musique et à leurs élèves, et un livret commémoratif sur la vie et l'œuvre d'Abdul Alim.

Ce projet devrait attirer l'attention des jeunes générations, mais aussi protéger et promouvoir les chansons d'Abdul Alim pendant les années à venir.

BHOUTAN

Commission nationale du Bhoutan pour l'UNESCO

Président : M. Mingbo Dukpa, Ministre de l'Éducation

Secrétaire générale : Mme Sangay Zam

Site Internet : www.education.gov.bt

Compte rendu des activités en 2015

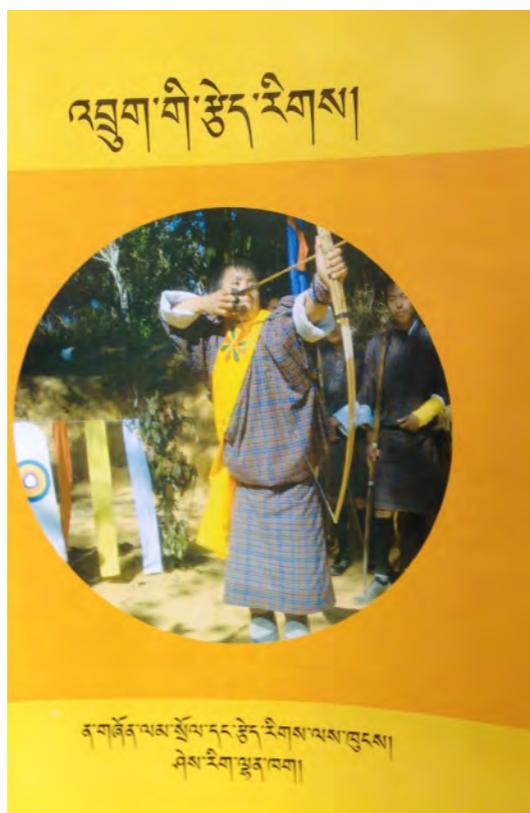
En 2015, la Commission nationale du Bhoutan a organisé un Atelier national de renforcement des capacités sur le thème « L'éducation à la citoyenneté mondiale » à l'école de Zilukha, avec le soutien financier de la Commission nationale de Corée pour l'UNESCO. Cet atelier avait pour but de former les nouveaux coordinateurs des écoles du RÉSEAU à promouvoir les objectifs et les idéaux de l'UNESCO. Très intéressés, les participants ont pu développer leurs connaissances sur les questions pertinentes, ainsi que sur les travaux et les résolutions de l'UNESCO. Ils se sont également montrés prêts à partager

leurs connaissances ainsi acquises avec leurs collègues et leurs pairs, et volontaires pour mener des activités et programmes sur la citoyenneté mondiale et la paix dans leurs écoles et communautés.

Les écoles ont aussi célébré les Journées internationales des Nations Unies par le biais d'activités littéraires, d'expositions, de spectacles, de créations de jardins, de missions sur le terrain, de campagnes de nettoyage et de visites des sites culturels.

En octobre, pendant une semaine toutes les écoles du Bhoutan ont pratiqué des activités portant sur les objectifs mondiaux de développement durable. Cette initiative visait à faire connaître aux enfants les 17 objectifs qui pourraient permettre à leur génération de changer le monde.

Le premier séminaire des anciens élèves APCEIU s'est déroulé au Bhoutan (18 novembre). Il s'agissait d'une plate-forme permettant aux anciens élèves de partager leurs expériences de mise en œuvre des compétences, acquises lors des ateliers et formations de renforcement des capacités, organisés par le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU).



Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale a mené à bien le projet « Programme national pour favoriser les activités physiques et sportives des enfants et des jeunes dans les écoles du Bhoutan ». Cet Atelier national avait pour objectif de préserver et promouvoir les sports autochtones du pays dans les écoles. Il a été bien accueilli par les 93 participants, responsables des activités sportives dans les écoles.

L'atelier a permis de valoriser les sports autochtones et de débattre sur les stratégies à adopter pour les préserver et les promouvoir. Il a en particulier donné lieu à la rédaction d'un livret sur les sports autochtones bhoutanais, qui a été distribué dans tous les établissements scolaires du pays.

Bhutan Indigenous Sports Booklet

འབྲུག་གི་རྩྭ་རྩྭ་རྩྭ་



© Bhutan National Commission for UNESCO

Livret sur les sports autochtones du Bhoutan.
© Commission nationale du Bhoutan pour l'UNESCO

CAMBODGE

Commission Nationale du Cambodge pour l'UNESCO

Président: M. Sok An, Vice-Premier ministre

Secrétaire générale: Mme Tan Theany

Compte rendu des activités en 2015

Dans le cadre du Retour des biens culturels (Convention de 1970), le fait saillant, couvert par les médias tant au Cambodge qu'à l'étranger, est la poursuite du Retour des Statues remarquables, disparues depuis le début des années 1970. Il s'agit d'œuvres récupérées après négociation, auprès de certains musées des États-Unis d'Amérique. La dernière statue restituée, représente le roi des singes, HANUMAN, personnage-clé de la grande épopée indienne RAMAYANA. La preuve a été fournie – par une fouille récente menée à KOH KER – que cette statue a été volée dans le temple PRASAT CHEN et acquise par le Cleveland Museum of Art.

Dans le cadre du programme Mémoire du Monde, a été mis en place un Comité national pour Mémoire du Monde sous les auspices du Ministère de la Culture et des Beaux-Arts.

En étroite collaboration avec ce Ministère et en liaison avec le Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh, la Commission a fait appel à des experts de renom pour améliorer le contenu du

dossier de nomination du site archéologique et historique pré-angkorien d'ISHANAPURA, aujourd'hui SAMBOR PREI KUK.

Par ailleurs, conformément à la Convention de 1954 en cas de conflit armé et aux recommandations de l'UNESCO relatives au renforcement des activités de sensibilisation et de formation concernant la Convention de la Haye (1954), la Commission, en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh a organisé en septembre 2015, un séminaire régional de formation pour les militaires, en invitant les représentants militaires des pays de l'ASEAN. Celui-ci s'est déroulé au siège de l'unité spéciale de l'armée dans la région de Preah Vihear, en présence de S. A. I. R., le Prince Karl von Habsburg, président de l'Association des Comités nationaux du Bouclier Bleu, avec la participation de 130 militaires de haut rang. Les formateurs expérimentés ont pu faire état des obligations des militaires en matière de protection et de conservation préventive des biens culturels en temps de paix comme en cas de conflit armé.



Réunion de formation sur la Convention de 1954 tenue en septembre 2015 au Centre de Formation d'Angkor.

© Commission nationale du Cambodge pour l'UNESCO

Une activité réussie

Du 26 novembre au 3 décembre 2015, la Commission, en coopération avec le Centre du Patrimoine mondial, soutenu par l'APSARA, l'Autorité nationale gestionnaire du site d'Angkor, a organisé le 1er Forum régional pour l'Asie sur le Patrimoine mondial. Celui-ci a réuni 40 jeunes venant de 21 pays d'Asie-Pacifique, les responsables ont traité de questions telles que la gestion des sites, des flux de touristes, de l'eau, la conservation des monuments, la participation des communautés locales ainsi que les défis à relever. Ces travaux ont fait l'objet d'une déclaration présentée devant la session technique du Comité international de coordination pour Angkor (CIC/Angkor) en décembre 2015.

Plus généralement, l'accent est mis sur tout ce qui relève de la préservation du patrimoine, comme les fouilles (par exemple le village rond de Choeung Ek non loin de Phnom Penh) et la conservation préventive (par exemple le sanctuaire central d'Angkor Vat et la pagode Vat Bo de Siem Reap).

CHINE

Commission nationale chinoise pour l'UNESCO

Président : M. Hao Ping, Vice-Ministre de l'Éducation

Secrétaire général : M. Du Yue

Site Internet : www.unesco.org.cn

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale chinoise poursuit ses efforts de coopération entre l'UNESCO et la République populaire de Chine, par des échanges de haut niveau entre la Chine et l'UNESCO. Le Président Xi Jinping a envoyé des félicitations au sujet de la Conférence internationale sur les TIC et l'éducation post-2015, à Qingdao (23–25 mai) et du 9^{ème} Forum des jeunes de l'UNESCO, à Paris (26–28 octobre).

Lors de sa visite en France, le Premier Ministre Li Keqiang a rencontré la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, qui s'est à son tour rendue en Chine pour la Conférence internationale sur les TIC et l'éducation post-2015 et les célébrations du 70^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale (en septembre). Ce fut l'occasion d'échanges approfondis entre le Vice-Premier ministre Liu Yandong et la Directrice générale.

Mme Peng Liyuan, Première Dame de la République populaire de Chine et Envoyée spéciale de l'UNESCO pour la promotion

de l'éducation des filles et des femmes, a rencontré les participants du séminaire international sur l'éducation des femmes et des filles à Pékin (4 septembre) ; elle est également intervenue en tant qu'oratrice de haut niveau à l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout (GEFI), à New York (26 septembre).

Se sont tenus en Chine dans le cadre d'une collaboration entre la Chine et l'UNESCO, la Conférence internationale sur les TIC et l'éducation post-2015 et le 5^{ème} festival du patrimoine culturel immatériel, à Chengdu (11–20 septembre).

En 2015, des sites du tusi ont été inscrits à la Liste du patrimoine mondial, les documents du massacre de Nanjing, au Registre Mémoire du Monde et le géoparc des grottes de Zhijindong a été accepté dans le réseau mondial des géoparc de l'UNESCO. De plus, 4 projets de création de centres de catégorie 2 en Chine ont été approuvés lors de la 38^{ème} session de la Conférence générale et le professeur Xie Yi, de l'université des sciences et de la technologie de Chine, a remporté le prix L'Oréal-UNESCO « Pour les femmes et la science ».

Le projet de fonds en dépôt UNESCO/Chine « Améliorer la formation des enseignants pour combler le fossé de la qualité de l'enseignement en Afrique » a été reconduit pour deux ans.

Enfin, les Commissions nationales du Japon, de la République de Corée et de Thaïlande ont été accueillies en octobre, afin de partager des informations et bonnes pratiques et de visiter des centres de catégorie 2, des écoles membres de clubs UNESCO et des sites chinois du patrimoine.



Participants à la Conférence internationale sur les TIC et l'éducation post-2015, à Qingdao, Chine.

© Commission nationale chinoise pour l'UNESCO

Une activité réussie

Le 23 mai 2015, le Vice-Premier ministre Liu Yandong et la Directrice générale, Mme Irina Bokova, se sont adressés à plus de 500 experts internationaux de 82 pays et régions lors de la Conférence internationale sur les TIC et l'éducation post-2015, organisée par l'UNESCO, le ministère chinois de l'Éducation et la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO, avec le soutien du Gouvernement municipal de Qingdao.

Dans une lettre de félicitations, transmise par le Vice-Premier ministre Liu Yandong, le Président Xi Jinping a déclaré que « Les talents déterminent le futur. Les rêves se réalisent grâce à l'éducation. La Chine désire développer la plateforme de communication et de coopération internationales avec tous les pays du monde et promouvoir activement les innovations combinant TIC et éducation pour explorer une nouvelle manière de promouvoir le développement durable de l'éducation et de créer un meilleur avenir pour l'humanité. » Le Vice-Premier ministre a souligné les efforts du Gouvernement chinois en matière de modernisation de l'éducation à l'aide des TIC dans un pays comptant 260 millions d'étudiants et plus de 15 millions d'enseignants et présenté l'objectif intitulé « trois connexions et deux plateformes ».

L'inauguration de la conférence s'est tenue en présence du Ministre de l'Éducation, M. Yuan Guiren, du gouverneur de la province de Shangdong, du Président de la Conférence générale de l'UNESCO, M. Hao Ping, et du Président du Conseil exécutif de l'UNESCO, M. Mohamed Sam Amr.

FIDJI

Commission nationale des Fidji pour l'UNESCO

Président : M. Mahendra Reddy, Ministre de l'Éducation, du Patrimoine et des Arts

Secrétaire général : M. Amani Cirikisuva

Site Internet : www.education.gov.fj

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale des Fidji pour l'UNESCO a apporté son aide au ministre de l'Éducation, aux hauts fonctionnaires, enseignants, leaders de la jeunesse, partenaires des organisations non gouvernementales et aux élèves, pour leur permettre d'assister à des manifestations dans le pays comme à l'étranger.

Le Ministre de l'Éducation a assisté au Forum mondial sur l'éducation à Incheon, en République de Corée (15–22 mai). Le document qui en a résulté, « Cadre d'action Éducation 2030 », présente la feuille de route du développement de l'éducation jusqu'en 2030. Le Ministre a également participé à la « Conférence internationale sur les TIC et l'éducation post-2015 », à Qingdao, en Chine (23–25 mai).

Une étude sur les sciences, la technologie et l'innovation (STI) dans les îles Fidji et le Pacifique commandée par l'UNESCO, a été remise à la Commission nationale, afin qu'elle puisse évaluer les programmes et activités des STI dans les écoles et les établissements d'enseignement supérieur et d'identifier les réussites et les défis à venir.

Les Fidji ont poursuivi la révision de leur Politique pour une éducation physique de qualité dans des écoles sélectionnées, dans le but d'adapter la politique en matière d'éducation

physique pour garantir sa qualité et son caractère inclusif. L'UNESCO met en œuvre ce projet en partenariat avec le PNUD, l'UNICEF et l'OMS.

Une étude sur les « Plans de carrière des enseignants aux Fidji », réalisée par un consultant du Programme d'évaluation de la qualité de l'éducation, avec le soutien de la Commission nationale des Fidji, a été envoyée en décembre au Bureau de l'UNESCO à Bangkok.

Un exercice de cartographie de l'éducation multilingue a pris fin en avril. Les langues concernées étaient l'iTaukei, l'hindi, le rotuman et les langues utilisées dans les écoles maternelles. Il s'agissait de mesurer les inégalités touchant les minorités ethnolinguistiques en matière de réussite scolaire, pour y remédier.

Un ensemble révisé de normes pour l'enseignement, appelé Cadre de compétence des enseignants des écoles fidjiennes, a été finalisé en novembre après des consultations et des formations dispensées aux enseignants du pays.

La première consultation nationale sur la Politique en matière de Ressources éducatives libres (REL) a été organisée en mars, suite aux conférences internationales auxquelles ont assisté des responsables de la Commission fidjienne de l'éducation supérieure.

Le Rapport d'avancement de l'État partie sur Levuka, site du patrimoine mondial des Fidji, préparé par le département du Patrimoine et des Arts, a été remis au Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les consultations avec les parties prenantes ont été menées pour intégrer la culture aux programmes scolaires nationaux.

Enfin, les Archives nationales des Fidji ont supervisé la restauration et la numérisation de 2 000 heures de documents audiovisuels uniques à grande valeur historique, désormais accessible au public.



Tressage traditionnel de paniers, pratiqué et transmis dans le cadre du programme de redynamisation.

© Commission nationale des Fidji pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, le ministère des Affaires iTaukei a remis sa « Méthodologie de cartographie culturelle pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel iTaukei » à l'UNESCO, pour son inscription au Registre des meilleures pratiques de sauvegarde.

Entrepris en 2004, le projet visait à collecter des informations : il s'agissait de recueillir, d'enregistrer et de répertorier les éléments du patrimoine culturel matériel et immatériel iTaukei sur l'ensemble du territoire, désormais conservés dans l'Inventaire national des Savoirs traditionnels et des Expressions culturelles. Cet inventaire répond au besoin de préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel, de promouvoir la diversité culturelle et le respect des droits culturels et d'encourager l'innovation fondée sur les traditions, en tant que composante d'un développement économique durable, susceptibles de créer des opportunités d'emploi.

INDONÉSIE

Commission nationale indonésienne pour l'UNESCO

Président : M. Anies Baswedan, Ministre de l'Éducation et de la Culture

Secrétaire général : M. Arief Rachman

Site Internet : <http://kniu.kemdikbud.go.id>

Compte rendu des activités en 2015

Durant l'année, la Commission nationale indonésienne pour l'UNESCO a participé à plusieurs conférences internationales et à la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO. La Commission nationale a soutenu l'édition indonésienne du programme de bourses. Dans le cadre du Prix l'Oréal-UNESCO « pour les femmes et la science » (3 décembre), 4 bourses ont été remises à de jeunes chercheuses : 2 dans le domaine des sciences de la vie et 2 des sciences des matériaux.

La Commission nationale, en collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Jakarta, a piloté avec succès le programme AGSI (Adiwiyata Green Schools Indonesia) dans 6 écoles élémentaires du Mataram, Lombok. Ce programme intègre l'éducation au développement durable (EDD) dans les écoles par l'implication des étudiants, des parents et de la communauté locale, avec le soutien du Gouvernement local.

La Commission indonésienne pour COI-UNESCO, en concertation avec le bureau régional COI-UNESCO, a également poursuivi l'élaboration d'un Centre de formation et de recherche pour la biodiversité marine tropicale. Le centre qui forme de jeunes scientifiques de la région du Pacifique

occidentale, réalise des recherches intégrées et le suivi des écosystèmes de la barrière de corail pour soutenir l'utilisation durable des ressources côtières.

La Commission nationale, en coopération avec le Directeur général de la Culture, a organisé l'édition 2015 de « Kawawitan Muda Indonesia » (KMI), un concert annuel, afin de présenter aux jeunes la musique traditionnelle indonésienne et de la préserver. Cette année, le concert a accueilli 9 artistes indonésiens de diverses provinces ainsi que le Ministre de l'Éducation et de la Culture et des enseignants et élèves du réSEAU.

Le coordinateur national indonésien du réSEAU a participé au « Séminaire international sur l'eau : un précieux cadeau de la nature », à l'Université des Philippines, Quezon City, archipel des Philippines (27-31 juillet), séminaire co-organisé par la Commission nationale indonésienne et l'Institut national de développement de l'enseignement en sciences et en mathématique.

La Commission nationale a envoyé deux étudiantes au 9^{ème} Forum des jeunes de l'UNESCO à Paris (26-28 octobre). L'Indonésie a également envoyé 7 enseignants, 2 étudiants et un coordinateur national du réSEAU, au « Séminaire international sur l'éducation au changement climatique » (7-8 décembre) organisé au Siège de l'UNESCO dans le cadre de la COP21.

Enfin, 2 sites naturels indonésiens ont été désignés comme réserves de biosphère pour le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO : Taka Bonerate (une réserve marine) et Bromo Tengger Semeru (une réserve terrestre).

Ont été inscrites à la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, 3 genres de danse traditionnelle balinaise et les Archives de la Conférence de Bandung au Registre Mémoire du monde.



Une activité réussie

En 2015, le Centre pour le développement de la petite enfance, l'éducation non formelle et l'éducation informelle (Jayagiri, Bandung, Indonésie) a reçu le Prix UNESCO-Japon d'éducation en vue du développement durable, pour son projet « Entrepreneuriat écoresponsable pour les jeunes et les adultes ». Celui-ci a adopté une démarche innovante et engagée en faveur du développement des compétences entrepreneuriales et participe localement à des activités de développement durable. Il encourage les personnes de 18 à 45 ans à coopérer avec leur communauté locale pour tirer profit des traditions et ressources locales et créer leurs propres produits à partir de matériaux recyclés. Le projet préserve la culture locale et l'environnement tout en créant des activités au niveau rural, en stimulant la compétitivité par des pédagogies actives.

Le projet « Entrepreneuriat écoresponsable pour les jeunes et les adultes » encourage les personnes de 18 à 45 ans à coopérer avec leur communauté locale.

© Commission nationale indonésienne pour l'UNESCO

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')

Commission nationale iranienne pour l'UNESCO

Président : M. Mohammad Farhadi, Ministre de la Science, de la Recherche et de la Technologie

Secrétaire général : M. Sadollah Nasiri Gheydari

Site Internet : www.irunesco.org

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale iranienne pour l'UNESCO a mis en œuvre plusieurs programmes selon les objectifs de l'UNESCO, en coopération avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des universités, des associations scientifiques et des entités sociales. Elle a également organisé des expositions et débats pour commémorer certaines journées internationales, comme celle de la science au service de la paix et du développement.

La Commission nationale a organisé le lancement sous-régional du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous (28–29 juillet) en collaboration avec le Bureau multipays de l'UNESCO à Téhéran (BMUT), le ministère de l'Éducation et UNICEF-Téhéran, et avec la participation des pays desservis par le Bureau de Téhéran (Afghanistan, Pakistan et Turkménistan).

La Commission a également collaboré avec le BMUT et des institutions gouvernementales pour organiser une « réunion de

haut niveau sur l'application des technologies modernes, en particulier des outils d'apprentissage numérique pour améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage » (23 février) et un « séminaire national de recherche en technologies modernes appliquées, en particulier des outils d'apprentissage numérique modernes sur l'enseignement et l'apprentissage » (25 février). À l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre), la Commission nationale a organisé un séminaire sur le « rôle de l'alphabétisation et de l'éducation continue des adultes sur l'avènement de sociétés durables ».

La Commission a également coordonné un « atelier national sur la maîtrise de l'information par les enseignants » (23 mai) en collaboration avec l'Organisation iranienne de la technologie de l'information et du Centre de recherche iranien sur la technologie de l'information. Elle a aussi publié une étude sur le patrimoine documentaire iranien inscrit au Registre Mémoire du Monde.

La Commission a organisé la réunion consultative des présidents de Comités nationaux et des entités de l'UNESCO dans le domaine des sciences de la République islamique d'Iran (18 mai) en présence de la Sous-Directrice générale pour le Secteur des sciences exactes et naturelles, Flavia Schlegel.

En outre, la Commission nationale a contribué à l'organisation de la « 5^{ème} conférence internationale sur le développement durable et la construction urbaine », à Ispahan (17–19 décembre), en collaboration avec l'Institut Daneshpajooohan d'enseignement supérieur et l'université technique de Dortmund.

La Commission a organisé la « réunion consultative nationale sur l'utilisation des TIC pour autonomiser les personnes handicapées », à Téhéran (5–6 décembre). Celle-ci a posé les bases d'un plan d'action national qui inclura des recommandations sur l'amélioration du rôle des TIC dans l'accès à l'éducation, l'information du public, les services sociaux et les opportunités d'emploi pour les personnes handicapées.

Une activité réussie

La Commission nationale a organisé une « réunion de consultation des parties prenantes sur la gestion de la biosphère en République islamique d'Iran », à la réserve de biosphère de Miankaleh (4–6 octobre), en coopération avec le département iranien de l'environnement, la Fondation Michael Succow, et l'équipe du projet international de conservation de la biodiversité de la région du Zagros central.

Les participants ont élaboré des procédures pour améliorer les capacités des responsables et coordinateurs des réserves de biosphère iraniennes ; étudié la situation de celles-ci ; identifié des possibilités d'amélioration ; et produit une feuille de route sur la manière de traiter les défis identifiés, comme la chasse et le braconnage, l'utilisation non durable des ressources, les problèmes juridiques et de gestion, l'impact des changements climatiques, la vulnérabilité et les stratégies d'adaptation.

L'événement a accueilli des participants d'Afghanistan, d'Allemagne et du Pakistan, en présence des directeurs généraux des bureaux de l'environnement des provinces concernées, de responsables de réserves nationales de biosphère, du responsable de la Division des sciences écologiques et sciences de la terre de l'UNESCO et du Secrétaire du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO, M. Han Qunli.



Participants à la réunion de consultation des parties prenantes sur la gestion de la biosphère en République islamique d'Iran, tenue à la réserve de biosphère de Miankaleh.

© Commission nationale iranienne pour l'UNESCO

JAPON

Commission nationale japonaise pour l'UNESCO

Président : M. Yuichiro Anzai

Secrétaire général : M. Yoshio Yamawaki

Site Internet : www.mext.go.jp/english/unesco

Compte rendu des activités en 2015

Pour commémorer le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, la Commission nationale japonaise a préparé une déclaration soulignant les trois rôles de l'Organisation, cruciaux pour les années à venir : être un leader intellectuel pour la communauté internationale, ouvrir la voie vers une société durable et participer à la constitution d'une culture qui respecte la diversité.

Ces soixante-dix dernières années marquées par des évolutions sociales majeures, la société doit aujourd'hui faire face à de nouveaux problèmes qui empêchent l'émergence de sociétés durables. L'UNESCO a piloté des initiatives dans divers secteurs afin de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie. Elle devrait mettre à profit cette expérience pour collaborer avec plusieurs organisations et personnalités, pour que se forme une communauté mondiale fondée sur des valeurs de

diversité et de durabilité, mettant à l'honneur le développement de l'éducation, des sciences et de la culture.

Le Président de la Commission nationale japonaise, M. Yuichiro Anzai, a remis cette déclaration à la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, au siège de l'UNESCO à l'occasion des célébrations du 70^{ème} anniversaire.

La réunion annuelle 2015 du Réseau des villes créatives de l'UNESCO s'est déroulée à Kanazawa, dans la préfecture d'Ishikawa (25-28 mai). Cet événement, qui a rencontré un grand succès, a rassemblé plus de 150 représentants de 61 des 69 villes membres, dont 17 maires et maires adjoints ; ainsi que Lynne Patchett, Directrice du Bureau exécutif du secteur de la Culture et d'autres représentants. Depuis le 11 décembre, date de l'intégration dans le Réseau de la ville de Sasayama, dans la préfecture de Hyogo, le Japon compte sept Villes créatives.

La Commission nationale japonaise pour l'UNESCO a aussi accueilli la 14^{ème} réunion du Réseau de réserves de biosphère d'Asie de l'Est (EARBN), avec la collaboration du Bureau de l'UNESCO à Pékin et de la réserve de biosphère du Haut-plateau de Shiga, (06-09 octobre) à Yamanouchi dans la préfecture de Nagano. Ont participé à cette réunion une quarantaine de représentants du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB), venus de Chine, du Japon, du Kazakhstan, de Mongolie, de la République de Corée et de la Fédération de Russie. Ce fut l'occasion de faciliter la communication et de renforcer les liens amicaux entre les pays membres de l'EARBN.



Le ministre de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie décernant le Prix UNESCO-Japon d'EDD en présence de la Directrice générale, Mme Irina Bokova.

© Commission nationale japonaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la première cérémonie de remise du Prix UNESCO-Japon d'éducation au développement durable (EDD) a eu lieu au siège de l'UNESCO le 5 novembre, au cours de la 38^{ème} Conférence générale. Ce prix a été créé avec le soutien du gouvernement japonais pour faire connaître à travers le monde les initiatives marquantes dans ce domaine.

Il a été décerné à trois organisations originaires du Salvador, du Guatemala et d'Indonésie. Le ministre de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie, M. Hiroshi Hase, a remis leurs prix aux lauréats, en présence de la Directrice générale, Mme Irina Bokova.

Le ministre a déclaré qu'il espérait voir les activités récompensées par le Prix UNESCO-Japon diffusées grâce au Programme d'action global pour l'EDD. Il s'est également dit certain que les efforts entrepris par les lauréats auront un impact durable dans le monde. Enfin, il a exprimé l'espoir que l'EDD contribue à résoudre les difficultés auxquelles le monde est confronté.

KAZAKHSTAN

Commission nationale du Kazakhstan pour l'UNESCO et l'ISESCO

Président : M. Arystanbek Mukhamediuly, Ministre de la Culture

Secrétaire générale : Mme Assel Utegenova

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale du Kazakhstan pour l'UNESCO et l'ISESCO a réalisé ses activités conformément à son Plan d'action national, adopté lors de sa réunion annuelle en mai 2015. La Commission nationale mène à bien sa mission de promotion des idéaux de l'UNESCO au Kazakhstan et dans la région d'Asie centrale en collaboration étroite avec le Bureau multipays de l'UNESCO à Almaty, le Secrétariat de l'UNESCO et les organes consultatifs, ainsi que d'autres représentants de l'UNESCO et de ses communautés.

En 2015 la Commission nationale s'est concentrée sur l'évaluation des activités des organisations affiliées à l'UNESCO au Kazakhstan. Sur la base de l'expérience de la Commission nationale du Royaume-Uni, la Commission

nationale du Kazakhstan a mis en œuvre un projet de recherche thématique pour évaluer « la valeur ajoutée de l'UNESCO pour le Kazakhstan », avec le soutien du Programme de participation de l'UNESCO.

Le président de la République du Kazakhstan, M. Nursultan Nazarbayev, a prononcé un discours lors de la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO à l'occasion des célébrations du 70^{ème} anniversaire. Il a salué la contribution de l'UNESCO à la « préservation de notre patrimoine culturel et historique et ses efforts de développement de la coopération internationale en matière d'éducation, de science et de communication ». Dans ce contexte, le président a proposé de réfléchir à « une stratégie mondiale d'élimination des causes premières des guerres et des conflits ».

Avant son discours lors de la Conférence générale, le président Nazarbayev et la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, ont débattu de la coopération entre le Kazakhstan et l'Organisation lors d'une réunion bilatérale. Le président a souligné l'importance de l'UNESCO pour la promotion du dialogue interculturel et interreligieux, de l'éducation à la citoyenneté mondiale et de la cohésion sociale entre les communautés et en leur sein « dans cette période agitée ».

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale du Kazakhstan pour l'UNESCO et l'ISESCO, en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et le Bureau multipays de l'UNESCO à Almaty, a organisé la « 4^{ème} réunion du Comité de coordination de la proposition d'inscription en série au patrimoine mondial des Routes de la soie », à Almaty (23–27 novembre).

La réunion a permis de rassembler les points de contact nationaux et les experts de douze pays, notamment des membres et candidats du Comité de coordination pour les Routes de la soie. La réunion a également accueilli des représentants du Centre international de la conservation de l'ICOMOS à Xi'an (Chine), du Secrétariat du Comité de coordination pour les Routes de la soie, du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et des personnes ressources étrangères (experts/conseillers), pour participer aux débats sur le développement de l'assistance technique et de la coopération.

L'événement qui a permis l'adoption de l'Accord d'Almaty, représente un bon exemple de coopération entre des Commissions nationales, des États membres, des Bureaux hors Siège de l'UNESCO, le Siège de l'UNESCO et des organes de travail.



4^{ème} réunion du Comité de coordination de la proposition d'inscription en série au patrimoine mondial des Routes de la soie, 24-26 novembre 2015, Almaty, Kazakhstan
© UNESCO
Roland Lin

MALAISIE

Commission nationale de Malaisie pour l'UNESCO

Président : M. Dato' Seri Mahdzir Bin Khalid, Ministre de l'Éducation

Secrétaire général : M. Mohd Khairul Adib Bin Abd Rahman

Site Internet : www.unesco.org.my

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale de Malaisie pour l'UNESCO compte 7 sous-comités permanents composés de représentants des ministères de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, des Sciences, des Technologies et de l'Innovation, des Affaires étrangères, du Tourisme et de la Culture, des Femmes, de la Famille et du Développement des communautés, et des Communications et du Multimédia. Ces synergies permettent à la Commission nationale d'avancer dans la mise en œuvre du programme de l'UNESCO. À ce jour, 20 projets ont été financés dans le cadre du projet de Fonds-en-dépôt malaisien.

La Commission a accueilli plusieurs événements régionaux et internationaux, dont une « Formation à l'empreinte eau en Asie du Sud-Est » (du 24 au 26 mars) et un « Atelier sur les sciences de la durabilité » (pour les SDG) (le 4 et 5 mars), à Kuala Lumpur. Un « Atelier sur les sites de démonstration pour les sciences de la durabilité : cadre d'action » a été organisé à Langkawi, Kedah (23 – 25 novembre). La Commission nationale a participé à l'organisation de la « Conférence Asie-Pacifique sur l'éducation et la formation (ACET 2015) »

de Kuala Lumpur (3 – 5 août) sur le thème « Faire du développement des compétences un atout d'avenir ». La conférence visait à encourager l'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP) contre le chômage des jeunes et les inégalités sociales. La Déclaration de Kuala Lumpur, principal aboutissement de la conférence, a été approuvée et adoptée par 26 pays de la région Asie-Pacifique.

La Commission a également participé au projet « Le pouvoir de la culture : soutien d'une gestion communautaire et d'un tourisme durable sur les sites du patrimoine mondial en Malaisie et en Asie du Sud-Est ». Organisé avec le Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable de l'UNESCO, ce projet permet aux responsables de site et aux autres parties prenantes, d'engager des changements constructifs en matière de gestion du tourisme, pour assurer la durabilité des sites du patrimoine. Celui-ci implique la Malaisie (Melaka et George Town, villes historiques du détroit de Malacca), le Paysage culturel de la province de Bali en Indonésie et les Rizières en terrasses des cordillères des Philippines, dans la province d'Iloilo ; 3 ateliers de lancement ont été organisés en 2015. Les ateliers de spécialisation et d'évaluation finale sont prévus en 2016.

Enfin, la Commission a travaillé en collaboration avec différentes agences pour promouvoir les sciences de la durabilité. Elle a notamment lancé 4 camps pour l'éducation en vue du développement durable (EDD) destinés aux élèves du réSEAU, sur le thème : les ressources en eau, dans différentes régions de Malaisie.



La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, pendant son discours à l'occasion de l'HUM2015

© Commission nationale de Malaisie pour l'UNESCO

Une activité réussie

Chaque année, la Malaisie fête Hari UNESCO Malaysia (HUM), Journée nationale de l'UNESCO. Le thème « Togetherness » (Convivialité) a été choisi comme symbole de la confiance qui lie les différentes entités Malaises, et de la coopération entre États membres, essentielle pour concrétiser les objectifs de l'UNESCO. Il reflète également l'unité et la diversité des jeunes et des personnes âgées en Malaisie, un élément essentiel dans une société holistique et durable.

L'HUM2015 présidé par la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, s'est déroulé sur 2 jours en présence de nombreux ambassadeurs et hauts-commissaires. À cette occasion, plusieurs activités ont été organisées, notamment un concours de street art, des pièces traditionnelles de théâtre d'ombres, une conférence de l'ASEAN sur le spectacle de marionnettes, une course sur les traces du patrimoine, une démonstration d'artisanat traditionnel, un L'Oréal-UNESCO Gallery Walk, et une exposition sur l'innovation alimentaire.

MONGOLIE

Commission nationale de la Mongolie pour l'UNESCO

Président : M. Lundeg Purevsuren, Ministre des Affaires étrangères

Secrétaire général : M. Gundegmaa Jargalsaikhan

Site Internet : www.unesco.mn

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale de la Mongolie pour l'UNESCO a soutenu diverses activités relevant des compétences de l'UNESCO.

En collaboration avec l'Institut du développement professionnel des enseignants et l'université d'État d'éducation de Mongolie, elle a organisé le forum national sur l'EPT, émis des recommandations en matière d'inclusion équitable pour l'apprentissage et l'enseignement, et soutenu le « Programme national d'éducation tout au long de la vie ».

La Commission nationale a coordonné la traduction en anglais de la « Loi sur la protection du patrimoine culturel » et son inscription à la Base de données de l'UNESCO sur les législations nationales du patrimoine culturel. Elle a également approuvé la Liste du patrimoine culturel et naturel.

Deux éléments du patrimoine mongol ont été officiellement reconnus en 2015 : le site « Grande montagne Burkhan Khaldun et son paysage sacré environnant » a été inscrit à la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO ; « Le rituel pour amadouer les chamelles », qui permet, par le chant, d'encourager les chamelles à accepter leur nouveau-né ou à adopter un chamelon, a été inscrit à la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.

Afin de permettre aux jeunes mongoles d'en apprendre plus sur les pratiques démocratiques et sur les options de résolution des problèmes mondiaux, le Panel consultatif de la jeunesse de Mongolie pour les Nations Unies, en collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Pékin, a organisé la modélisation mongole des Nations Unies.

Dans le cadre du projet de dépôt de fonds UNESCO/Monaco, la Commission a organisé une réunion nationale d'experts sur la « lutte contre les crimes à l'encontre du patrimoine culturel » et publié une étude des codes pénaux permettant d'élaborer une nouvelle section sur les « crimes à l'encontre du patrimoine culturel ».

Enfin, le Directeur général adjoint de l'UNESCO, M. Getachew Engida, a participé à la 5^{ème} Conférence ministérielle Freedom Online où il a prononcé plusieurs allocutions sur les activités de l'UNESCO et sur sa coopération avec la Mongolie, à Oulan-Bator (4–5 mai). Cette visite faisait suite aux célébrations de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai). Elle a également célébré la Journée mondiale de la philosophie et la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel (27 octobre).



Des responsables gouvernementaux et représentants de l'UNESCO et de la DCC lors de la cérémonie d'ouverture du forum national sur l'EDD en Mongolie.

© Commission nationale de la Mongolie pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale a organisé un forum national sur l'éducation au développement durable (EDD), en collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Pékin, le ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, le ministère de l'Environnement, du Développement écologique et du Tourisme, et la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC). Le forum a réuni près de 250 représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales et de communautés locales, ainsi que des étudiants d'universités, de collèges et d'écoles secondaires, et des représentants de la communauté locale des 21 provinces, à Oulan-Bator (24–26 février).

Les discours d'ouverture ont été prononcés par Mme D. Oyunkhorol, ministre de l'Environnement, du Développement écologique et du Tourisme, M. B. Tulga, ministre adjoint de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, M. H. Thulstrup, spécialiste du programme, bureau de l'UNESCO à Pékin, et M. D. Valenghi, responsable de programme pour la DDC.

Un rapport sur les activités d'éducation au développement durable réalisées pendant la décennie (2005–2015) a été présenté dans le cadre d'un débat sur les problèmes et les défis rencontrés en Mongolie pour atteindre les objectifs en matière d'éducation au développement durable.

NÉPAL

Commission nationale du Népal pour l'UNESCO

Président : M. Girirajmani Pokhare, Ministre de l'Éducation

Secrétaire général : M. Bishwa Prakash Pandit

Site Internet : www.nncu.org.np

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale du Népal pour l'UNESCO coordonne les activités en lien avec l'UNESCO dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la science et des médias de masse. Elle collabore étroitement avec le Siège de l'UNESCO et le Bureau de Katmandou ; le gouvernement du Népal ; les organisations non gouvernementales ; les écoles du réseau et les Clubs UNESCO.

En 2015, la Commission nationale a mis en œuvre plusieurs activités du Programme de participation de l'UNESCO pour promouvoir le développement durable et l'éducation de qualité ; renforcer les capacités des responsables locaux des médias et de l'éducation ; responsabiliser les centres d'apprentissage communautaires et favoriser les pratiques agricoles biologiques.

La Commission a activement participé aux opérations de secours, de rénovation et de reconstruction après le tremblement de terre dévastateur du 25 avril. Elle a mis en place un programme de Réduction des risques de catastrophes, pour développer les connaissances des enseignants et veiller à ce que les parties prenantes du secteur de l'éducation soient correctement formées en matière d'anticipation, de réponse,

de secours et de rénovation dans des situations d'urgence. Ce programme a été mené avec la collaboration du Bureau de l'UNESCO à Katmandou.

La Commission nationale du Népal a aussi travaillé avec ce Bureau pour lancer le programme « Pour un accès adéquat à l'éducation dans le futur État fédéral ». Celui-ci a réuni des membres du personnel du ministère de l'Éducation, du ministère des Affaires fédérales et du Développement local, des experts de l'éducation, des universitaires et d'autres parties prenantes. Ont été évoqués les structures éducatives, les programmes scolaires et l'évaluation des élèves dans tout le pays.

Durant l'année, la Commission nationale a également mis en œuvre un programme visant à offrir aux enfants un environnement scolaire accueillant, en mobilisant les membres des clubs pour une éducation de qualité. Il a permis aux élèves de rendre les écoles plus vertes, plus propres, plus sûres et plus tranquilles, et de travailler main dans la main avec les membres de la communauté pour pérenniser cette initiative. Dans le cadre de ce programme, les élèves ont pu échanger des plantes pour apporter plus de verdure dans leurs écoles et leurs communautés locales. Le programme est désormais étendu à d'autres écoles du réseau, sous l'égide de la Commission nationale.

Enfin, la Commission nationale du Népal pour l'UNESCO a mené des activités d'éducation au changement climatique dans des écoles sélectionnées, grâce au soutien financier de la Commission nationale de Corée et le gouvernement du Népal. La Commission nationale a aussi distribué des lampes solaires aux élèves défavorisés et marginalisés, ainsi que dans les centres d'apprentissage communautaires, pour permettre à ceux qui n'ont pas accès à l'électricité chez eux, d'étudier en dehors des heures de classe. Ce programme a pu voir le jour grâce au soutien de la Fondation Hope and Light Sharing.



Présentation de la statue de Gautama Bouddha au Siège de l'UNESCO à Paris.

© Commission nationale du Népal pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, le gouvernement du Népal a offert à l'UNESCO une statue de Gautama Bouddha (né au Népal), par l'intermédiaire de la Commission nationale du Népal. La statue a été dévoilée au cours d'une cérémonie au Siège de l'UNESCO à Paris (22 juin) par la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, et l'ambassadrice du Népal en France, Mme Ambika Devi Luitel.

NOUVELLE- ZÉLANDE

Commission nationale de la Nouvelle-Zélande pour l'UNESCO

Président : M. Ian McKinnon

Secrétaire générale par intérim : Mme Vicki Soanes

Site Internet : www.unesco.org.nz

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale de la Nouvelle-Zélande a commencé l'année en contribuant à la préparation de la Consultation des Commissions nationales du Pacifique. Organisée à Auckland par la Commission nationale des Îles Cook, elle avait pour but d'identifier les priorités du Pacifique à inclure au Plan d'action de l'UNESCO (26-28 janvier). Ce plan élaboré en réponse à la 3^e Conférence internationale des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement (Apia, 1-4 septembre 2014), sera adopté par le Conseil exécutif en 2016.

En septembre, la ministre de l'Éducation, Mme Hekia Parata, a organisé une manifestation parlementaire pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO. Entourée des membres anciens et actuels de la Commission et des représentants des principales parties prenantes, la ministre a rendu hommage aux

nombreux néo-zélandais qui ont joué un rôle significatif pour l'UNESCO depuis sa fondation en 1946. Dans son discours, M. Étienne Clément, directeur du Bureau de l'UNESCO pour les États du Pacifique, a cité les nombreuses réponses de l'UNESCO aux défis du monde actuel, notamment le soutien apporté aux programmes éducatifs ou encore la recherche scientifique sur les systèmes d'alertes des tsunamis.

Cette année, la Commission a accentué ses efforts pour mieux contribuer à l'action du Bureau de l'UNESCO pour les États du Pacifique, en mettant l'expertise de la Nouvelle-Zélande à la disposition de ses programmes. Elle a notamment organisé un atelier au Vanuatu avec l'un des auteurs de la boîte à outils Au-delà des catastrophes, le néo-zélandais Jason Pemberton. Cette plate-forme de partage de connaissances en matière de reconstruction après une catastrophe et de résilience des communautés, liées au passage du cyclone Pam, a permis de préparer un plan d'action.

Citons également la production d'une vidéo sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels pour un atelier réalisé en Mélanésie. Celle-ci présente l'expérience néo-zélandaise dans le domaine de la protection active des objets culturels.

La Commission a aussi mis en place deux cycles de financement discrétionnaire, en lançant un appel à projets qui contribueraient durablement au mandat de l'UNESCO. Au total, 27 projets divers ont été financés au cours de l'année : préparation d'un rapport voué à servir de feuille de route pour le multiculturalisme en Nouvelle-Zélande, activités marquant l'Année internationale de la lumière, et organisation du premier Festival des jeunes auteurs de Nouvelle-Zélande à Dunedin (4-7 juin).



Chalkle aide les communautés à enseigner et apprendre les unes des autres, y compris en partageant leurs compétences de maîtrise du feu.

© Chalkle

Une activité réussie

Chalkle, entreprise sociale indépendante, donne aux éducateurs locaux les moyens d'utiliser les nouvelles technologies pour offrir des opportunités d'apprentissage à leurs communautés. N'importe quelle organisation peut accéder au site Internet de Chalkle (chalkle.com) et créer sa page de fournisseur. Le logiciel prend ensuite en charge les aspects administratifs, la gestion financière et le paiement des tuteurs. La formation est proposée gratuitement ainsi que les outils en ligne. En outre, pour soutenir les communautés d'apprentissage dans tout le pays, Chalkle s'efforce de mettre en place et de partager des ressources et supports d'aide et de mettre en relation les personnes qui suivent les formations.

Grâce aux Fonds de la Commission nationale pour les activités 2014-2015, Chalkle a pu lancer le programme « Ne jamais arrêter d'apprendre ». Quatre « champions » étudiant dans divers contextes communautaires, rigoureusement sélectionnés, ont pu échanger pendant trois mois sur les difficultés rencontrées. L'objectif du programme était de permettre aux champions d'aider les autres membres de leur communauté à continuer d'apprendre, pour compléter l'offre de Chalkle et veiller à ce que des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie soient disponibles dans tout le pays.

OUZBÉKISTAN

Commission nationale de la République d'Ouzbékistan pour l'UNESCO

Président : M. Bakhodir Khodiev, Vice-Premier ministre

Secrétaire général : M. Alisher Ikramov

Compte rendu des activités en 2015

Les activités de la Commission nationale de la République d'Ouzbékistan ont été réalisées dans la lignée de la Stratégie à moyen terme pour 2014-2021 de l'UNESCO, centrées particulièrement sur l'égalité des sexes et sur les objectifs stratégiques.

Concernant *les systèmes d'éducation de qualité et tout au long de la vie*, la Commission a lancé des projets de développement des compétences commerciales pour les femmes des zones rurales de 3 provinces d'Ouzbékistan (Qashqadaryo, Andijan et Syrdaryo), de mai à juin en collaboration avec le Centre de formation professionnelle et le Comité des femmes d'Ouzbékistan. Des formations ont été proposées à 180 femmes sans emploi et la création de petites entreprises favorisée. La Commission, en collaboration avec DVV International, a également organisé un atelier national et un séminaire de la région d'Asie centrale sur l'éducation non formelle et des adultes à Tachkent (26–27 novembre).

Pour atteindre l'objectif *de renforcer les politiques et systèmes en matière de science, de technologie et d'innovation*, la

Commission nationale a mis en place des programmes de renforcement des capacités sur la cristallographie pour les diplômés universitaires et les jeunes doctorants de l'Institut de chimie bio organique de la Faculté des sciences. La formation a réuni des conférenciers sélectionnés parmi les universitaires ayant pris part aux programmes OpenLab.

L'objectif de *protéger, de promouvoir et de transmettre le patrimoine* a été suivi du programme de formation mobile sur la gestion des musées, de janvier à mai. Celui-ci couvrait environ 400 musées publics et privés de toutes les provinces, afin de renforcer les compétences des professionnels, la publication d'un manuel Musée et société, et le renouvellement de l'adhésion de l'Ouzbékistan au Conseil international des musées.

Enfin, pour *promouvoir la liberté d'expression*, le développement des médias, et l'accès à l'information et à la connaissance, la Commission a lancé un cycle de séminaires de formation, de mars à septembre, sur la promotion de ressources éducatives ouvertes et du libre accès à l'information. Ces formations se sont tenues à la bibliothèque nationale d'Ouzbékistan, à Tachkent ainsi qu'à l'université nationale d'Ouzbékistan, et ont accueilli 31 universitaires, 14 bibliothèques de province, ainsi que de spécialistes des archives nationales et de représentants de l'ONG Oltin Meros.

En outre, la Commission a organisé le projet « L'artisanat pour le développement durable » avec le Centre de développement de l'artisanat de Marguilan et le soutien de la Commission nationale coréenne.



Participants à la Conférence internationale « L'héritage scientifique d'Avicenne et les problèmes actuels de la médecine moderne » tenue à Boukhara.

© Commission nationale de l'Ouzbékistan pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale a initié avec succès le projet « Soutien aux activités du Comité national de bioéthique d'Ouzbékistan », Comité créé en 2002 par l'ONG Fondation Avicenne et avec le soutien de la Commission nationale. Il a donné lieu à un séminaire de renforcement des capacités, à l'université d'État de Termiz (avril) et une conférence internationale sur « L'héritage scientifique d'Avicenne et les problèmes actuels de la médecine moderne » à Boukhara (23 novembre).

Le séminaire national a invité une centaine de chercheurs de toutes les régions à participer à la sensibilisation à la bioéthique et aux défis éthiques découlant des progrès scientifiques et technologiques. La conférence internationale qui a réuni 250 participants, dont des universitaires de 12 pays, a fait office de plateforme pour l'échange de connaissances théoriques et pratiques et d'informations sur le patrimoine d'Avicenne en matière d'éthique sur les sciences et les technologies. Elle comprenait également des cours sur les traitements médicaux contemporains et l'utilisation des plantes médicinales traditionnelles.

Le Comité national sur la bioéthique d'Ouzbékistan s'est vu décerner un certificat d'excellence par l'association nationale des ONG d'Ouzbékistan en reconnaissance de ses performances en matière de partenariat.

PAKISTAN

Commission nationale du Pakistan pour l'UNESCO

Président : M. Muhammad Baligh ur Rehman, Ministre d'État à l'Éducation

Secrétaire général : M. Muhammad Ahsan Raja

Site Internet : www.pncugovpk.com

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale du Pakistan coordonne avec l'UNESCO, l'ISESCO et d'autres institutions internationales, la planification, le suivi et l'évaluation de programmes dans les domaines suivants : l'éducation, la science, la culture, l'information et la communication, les relations extérieures et la coopération. En 2015, elle a, dans le cadre de son mandat, entrepris plusieurs activités aux niveaux national et international.

La Commission nationale a célébré la Journée mondiale de la diversité culturelle (21 mai) en collaboration avec le Conseil national des arts du Pakistan et le réSEAU de l'UNESCO, entre autres. Elle a organisé 3 présentations de la diversité culturelle de différentes provinces du Pakistan, de Chine, d'Égypte, d'Allemagne, d'Arabie Saoudite, du Sri Lanka et de Thaïlande, notamment des œuvres d'art et d'artisanat et des performances culturelles de différentes communautés et écoles du réSEAU de l'UNESCO.

La Commission a soutenu des organisations gouvernementales et non gouvernementales pour la promotion de l'alphabétisation et l'éducation de base non formelle, pour l'organisation d'événements dans leurs circonscriptions afin de célébrer la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre). En collaboration avec le réSEAU, elle a organisé un séminaire sur l'importance de l'alphabétisation, avec d'éminents spécialistes de différents domaines.

La Commission nationale a également soutenu le concours artistique « Mitsubishi Asian Children's Enikki Festa- 2015-2016 ». Les enikkis sont des journaux illustrés qui relatent des événements du quotidien et des réflexions sous forme d'image et de brèves histoires. Au Pakistan, 8 enfants d'écoles publiques et privées du réSEAU de l'UNESCO ont été choisis par des experts, et les journaux sélectionnés ont été envoyés à la Fédération nationale des associations de l'UNESCO du Japon.

La Commission a coordonné la semaine de l'Éducation pour tous, célébrée en avril dans tout le pays, et organisé des activités pour la Journée mondiale des enseignants (5 octobre). Elle a également œuvré à promouvoir le concept d'éducation au développement durable (EDD) en collaboration avec le gouvernement. En novembre, le Pakistan a participé à la Conférence mondiale sur l'EDD à Aichi-Nagoya, au Japon (19-22 mai), où il a présenté ses bonnes pratiques et tiré des enseignements de l'expérience internationale.

Enfin, la Commission a mobilisé un soutien gouvernemental pour le fonds Malala, qui promeut le droit à l'éducation des filles dans le monde. Le programme cherche à soutenir les efforts du gouvernement pour améliorer l'accès et la qualité de l'éducation des filles (au niveau primaire) à travers le renforcement des capacités et des interventions ciblées, au niveau institutionnel et communautaire.



La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a décerné le Prix UNESCO Avicenne d'éthique scientifique au Professeur pakistanais Zabta Khan Shinwari. La cérémonie s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris en présence de Mohammad Farhadi, ministre de la Science, de la Recherche et de la Technologie de la République islamique d'Iran, et de Muhammad Baligh ur Rehman, ministre d'État pour l'éducation, la formation et les normes de qualité dans l'enseignement supérieur du Pakistan.

© UNESCO/Nora Houguenad

Une activité réussie

En 2015, le professeur Zabta Khan Shinwari, Secrétaire général de l'académie pakistanaise des sciences et président du département de biotechnologie de l'université Quaid-i-Azam d'Islamabad, a reçu le Prix Avicenne d'éthique scientifique des mains de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, sur recommandation d'un jury international indépendant d'universitaires et de spécialistes de l'éthique.

Le jury a souligné l'exemplarité du Professeur Shinwari dans le domaine de l'éthique des sciences, ainsi que son engagement personnel dans des recherches novatrices, respectueuses de l'éthique, et une science responsable basée sur des normes académiques élevées.

PHILIPPINES

Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO

Président : M. Albert F. Del Rosario, Secrétaire des Affaires étrangères

Secrétaire générale : Mme Virginia A. Miralao

Site Internet : www.unesco.gov.ph

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale des Philippines s'est engagée à renforcer ses partenariats et collaborations avec des parties prenantes pour mettre en œuvre des projets en rapport avec les domaines prioritaires de l'UNESCO : poursuivre les efforts de sensibilisation, préserver le patrimoine culturel, autonomiser les jeunes et conserver l'environnement.

La Commission nationale a soutenu 3 agences responsables de l'éducation pour la mise en œuvre à venir du Cadre d'action Éducation 2030 et de la plateforme pour l'éducation et la formation aux droits de l'homme. Elle a également soutenu des programmes majeurs pilotés par le Centre d'Asie du Sud-Est pour l'apprentissage tout au long de la vie au service du développement durable, notamment la réunion biennale des Centres de catégorie II spécialisés dans l'éducation et le séminaire international sur l'éducation autour du thème de l'eau (27–31 juillet).

La Commission nationale a soutenu la délégation des Philippines pour la 39^{ème} session du Comité du patrimoine mondial : 36 propriétés nominées pour inscription à la Liste du patrimoine mondial ont été étudiées, ainsi que les rapports sur l'état de conservation de 141 sites du patrimoine mondial. Des experts philippins ont publié des articles sur le projet de fondation pour promouvoir le patrimoine culturel de la route commerciale des galions qui traversait, entre autres, les Philippines.

En collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Jakarta, la Commission a fait la promotion du développement durable du site du patrimoine mondial « Rizières en terrasses des cordillères des Philippines ». Un atelier sur le tourisme durable a été réalisé en partenariat avec le Gouvernement de la province d'Iligan et ses agences partenaires, pour 50 planificateurs de site et responsables du tourisme ; 2 publications de la Commission sur Iligan et ses terrasses, ont permis de sensibiliser le public aux efforts de préservation en cours.

Enfin, 300 participants à des séminaires, ont été sensibilisés au programme Mémoire du Monde de l'UNESCO et à la transmission du patrimoine documentaire.

En collaboration avec le Gouvernement de la province d'Albay, la Commission a approuvé le dossier de candidature de la réserve de biosphère de Albay pour le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO, a favorisé la nomination de la chaîne du mont Malindang de l'île de Mindanao, et le renforcement des capacités en gestion durable des réserves de biosphère de Palawan et de Puerto Galera.



Jeunes philippins prenant part à la campagne nationale de sensibilisation et d'engagement en faveur de la lutte contre le dopage.

© Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, des centaines de jeunes athlètes se sont engagés dans la campagne nationale contre le dopage, regroupant 200 promesses en faveur d'un environnement sportif juste et sain. La campagne a également organisé un sommet national, un séminaire éducatif de lutte contre le dopage, 2 conférences dans les régions de Visayas et Mindanao et des concours de création de posters et de rédaction d'articles.

Pendant l'Assemblée internationale de la jeunesse pour l'UNESCO, organisée en partenariat avec l'association nationale des Clubs UNESCO aux Philippines, 350 jeunes ont pu réaliser des activités pour l'intégration dans l'ASEAN et les Objectifs de développement durable.

Environ 200 jeunes ont participé à 2 conférences soutenues par la Commission nationale sur l'éducation à la citoyenneté mondiale et la philosophie pour les enfants et les jeunes. La Commission a également approuvé des représentants pour le 1^{er} forum régional des jeunes pour le patrimoine mondial, à Siem Reap, au Cambodge (25 novembre – 3 décembre) et le 9^{ème} Forum des jeunes de l'UNESCO, à Paris (26–28 octobre), où ils ont représenté plus de 20 millions de jeunes philippins.

Enfin, pour célébrer la Journée internationale de la jeunesse (12 août), la Commission nationale a publié *We Are All Connected*, un recueil de poèmes et d'arts visuels dépeignant la perspective des jeunes sur « la connexion dans un monde très numérique ».

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Commission nationale coréenne pour l'UNESCO

Président : M. Lee Joon Sik, Vice - Premier ministre et
Ministre de l'Éducation

Secrétaire général : M. Dong-seok Min

Site Internet : eng.unesco.or.kr

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO a poursuivi la mise en œuvre de son projet *Bridge Africa* au Lesotho, au Malawi, au Rwanda, en Afrique du Sud, en Zambie et au Zimbabwe, afin d'améliorer l'accès des communautés rurales à l'éducation non formelle et la qualité de l'alphabétisation, de l'éducation de la petite enfance et de la formation professionnelle. La Commission nationale a ainsi renforcé ses liens avec ses partenaires en Asie dans le but de lutter contre l'analphabétisme et les changements climatiques. Des projets individuels ont été réalisés au Bangladesh, au Bhoutan, au Laos, en Inde, au Pakistan et au Sri Lanka, en partenariat avec les gouvernements, d'autres Commissions nationales et des organisations locales d'experts.

En juillet, la Commission nationale a créé l'école coréenne de l'UNESCO sur la citoyenneté mondiale (KUGCS) pour assurer le développement de l'éducation sur le sujet. La KUGCS a intégré le programme existant d'ECM de la Commission nationale, tout en introduisant de nouveaux programmes, tels

que les classes du samedi pour les élèves de collège et des conférences sur site. Plus de 500 étudiants ont pu en bénéficier. De plus, 100 enseignants coréens et 50 enseignants japonais ont participé aux débats entre les enseignants des écoles du réSEAU en Corée et au Japon. La Commission nationale coréenne a facilité les échanges entre les écoles du réSEAU en République de Corée et en République démocratique populaire lao, et organisé une visite en Allemagne pour des enseignants coréens pour favoriser les partenariats entre écoles.

La Commission a concentré ses efforts sur le développement durable et le dialogue interculturel, à travers l'initiative Climate Change Youth Frontier, le Forum international de la jeune sur la réconciliation en Asie de l'Est et le Korea Journal, tout en soutenant les programmes et comités internationaux de l'UNESCO en matière de sciences naturelles, sociales.

La Commission a également initié une collecte de fonds sur trois ans pour le Fonds du patrimoine mondial en partenariat avec l'agence de voyage coréenne, Hana Tour. La Commission nationale a aussi lancé un nouveau programme de renforcement des capacités en artisanat et en design qui a donné lieu à deux ateliers en Ouzbékistan avec le soutien de la Commission nationale du pays, et présenté les produits réalisés lors de la Craft Trend Fair en République de Corée. La Commission nationale a continué de soutenir les candidatures du patrimoine dans les pays en développement, en accueillant un atelier régional sur le programme Mémoire du Monde, en coopération avec la Commission nationale de Jamaïque et le bureau de l'UNESCO à Kingston, en travaillant avec les Commissions nationales concernées, les autorités locales et le bureau de l'UNESCO à Bangkok pour venir en aide au Bangladesh, en République des Fidji et en République démocratique populaire lao dans leurs candidatures au patrimoine mondial.



Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale a publié le rapport *Value and Impact of UNESCO Activities in Korea*, analysant les contributions de l'UNESCO et de la Commission nationale au développement de la République de Corée ces soixante dernières années. L'étude, s'est inspirée d'un rapport de 2013 intitulé « La valeur ajoutée de l'UNESCO pour le Royaume-Uni », produit par la Commission nationale du Royaume-Uni, est même allée plus loin en combinant des analyses quantitatives et qualitatives de la contribution de l'UNESCO à la société coréenne en ce qui concerne ses domaines de compétence.

Cette publication, la première à examiner dans son ensemble et sur la durée l'impact de l'UNESCO en République de Corée, devrait largement contribuer à sensibiliser le grand public à l'UNESCO et à la Commission nationale, et encourager sa participation.

Le rapport présenté lors de la 2^{ème} réunion interrégionale des Commissions nationales organisée pendant la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO (3–18 novembre), a suscité un vif intérêt.

Le rapport *Value and Impact of UNESCO Activities in Korea* en anglais et en coréen.

© UNESCO/Commission nationale de la République populaire démocratique de Corée pour l'UNESCO

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

Commission nationale Lao pour l'UNESCO

Président : M. Phankham Viphavanh, Vice-Premier ministre, Ministre de l'Éducation et des Sports

Secrétaire général : M. Somboun Masouvanh

Site Internet : www.moe.gov.la

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale Lao a organisé sa réunion annuelle et mis en œuvre plusieurs activités dans les principaux domaines de compétence de l'UNESCO, en accordant une attention particulière à l'éducation, au développement durable et au patrimoine mondial.

En matière d'éducation, la Commission nationale a organisé un « atelier de renforcement des capacités sur le changement climatique et la réduction des risques de catastrophes naturelles », avec le soutien du Gouvernement. L'atelier s'adressait aux services provinciaux du sport et de l'éducation, aux directeurs et enseignants des écoles du réSEAU, et à des écoles des provinces de Khammouan, Saravan, Xekong et Attapue.

La Commission a également organisé un « Atelier de formation de sensibilisation sur l'éducation au développement durable

(EDD) et la réduction des risques de catastrophes naturelles (DRR) » pour des écoles des provinces de Bokeo, d'Oudomxay et de Phongsaly, et un atelier similaire sur l'EDD à l'intention des directeurs et des enseignants des écoles secondaires de la province de Xiengkhouang.

Pendant l'année, la Commission a organisé plusieurs activités en rapport avec le réSEAU, notamment le séminaire « Surveillance et l'évaluation des meilleures pratiques dans les écoles du réSEAU ». La Commission a également coordonné un « Atelier de formation sur la promotion de l'éducation inclusive dans les écoles du réSEAU de l'UNESCO en RDP Lao ».

La Commission nationale Lao a rejoint l'équipe de la mission de suivi réactif pour Vat Phou et les anciens établissements associés du paysage culturel de Champassak. Elle a également participé aux commémorations du 20^{ème} anniversaire de la nomination du site du patrimoine mondial de Luang Prabang.

Les Commissions nationales Lao et coréenne se sont également rendues à Luang Prabang pendant l'année afin de réaliser une évaluation commune préliminaire de la fabrication artisanale locale de céramiques pour sa candidature au « Programme BRIDGE 2015–2016 : L'artisanat pour le développement durable ». Un « Atelier de formation sur l'amélioration des techniques et de la production des céramiques traditionnelles pour le développement durable » s'est tenu dans le village de Ban Chan, dans la province de Luang Prabang, pour présenter les techniques traditionnelles locales.

Enfin, la Commission a participé à une réunion de consultation sur la 1ère mission d'expert dans la Plaine des Jarres, province de Xiengkhouang, afin de préparer le dossier de candidature associé.



Activités scolaires des membres des écoles du réSEAU présentées lors de la réunion annuelle 2015 des écoles du réSEAU de l'UNESCO en RDP Lao

© Commission nationale Lao pour l'UNESCO

Une activité réussie

Depuis 2010, la Commission nationale Lao pour l'UNESCO a œuvré à la diffusion des concepts de l'EDD et de la réduction des risques de catastrophe auprès des départements et organisations concernés du ministère de l'Éducation et des Sports, des collèges de formation des enseignants, des 33 écoles du réSEAU et des écoles primaires et secondaires. Les concepts de l'EDD jouent maintenant un rôle central dans le système éducatif du Laos et dans les cursus de tous niveaux, avec des améliorations visibles du processus enseignement-apprentissage et des environnements scolaires à différents niveaux. Ainsi, les écoles du réSEAU ont intégré des contenus portant sur ces deux programmes dans leurs activités scolaires et leurs processus enseignement-apprentissage.

Cela a été clairement démontré lors de la réunion annuelle 2015 des écoles du réSEAU de l'UNESCO en RDP Lao, qui a eu lieu dans la province de Champasak (22–24 septembre), et qui a donné l'occasion aux membres des écoles d'échanger leurs points de vue, leurs connaissances et leurs expériences sur l'EDD et la réduction des risques de catastrophe.

REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE CORÉE

Commission nationale de la République populaire démocratique de Corée pour l'UNESCO

Président : M. Ri Yong Ho, Vice-Ministre des Organisations internationales, Ministère des Affaires étrangères

Secrétaire général : M. Kim Chang Min

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale de la République populaire démocratique de Corée pour l'UNESCO a célébré en 2015 le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO.

M. Ri Su Yong, Ministre des Affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée, a rencontré la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, au Siège de l'UNESCO pour commémorer le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO et discuter du développement des relations harmonieuses entre la République populaire démocratique de Corée et l'UNESCO dans ses principaux domaines de compétence : éducation, sciences, culture et information et communication.

En matière d'éducation, un atelier de l'UNESCO sur les statistiques de l'éducation s'est tenu à Pyongyang (août) en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Pékin et

l'Institut de statistique de l'UNESCO. De plus, des spécialistes de la Commission sur l'éducation en République populaire démocratique de Corée ont participé à la réunion sur l'éducation en Asie-Pacifique 2030 (APMED2030), où a été conclu un accord sur les prochaines étapes pour 2016. Celui-ci a donné lieu à la préparation d'un document final pour soutenir les États membres dans leur planification et leur mise en œuvre du Programme Éducation 2030.

En matière de science, M. Han Qunli, Directeur de la Division des sciences écologiques et de la terre, et Secrétaire du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO, s'est rendu en République populaire démocratique de Corée en août, sur l'invitation du Comité national du Programme MAB, pour étudier les activités de gestion en cours concernant le Réseau mondial des réserves de biosphère, y compris le Mont Myohyang. Il a été question des divers problèmes relatifs à la préservation des réserves de biosphère et à la coopération dans le cadre du Réseau des réserves de biosphère de l'Asie de l'Est (EABRN).

En matière de culture, la Commission nationale, en collaboration avec l'Autorité nationale de protection du patrimoine culturel, a présenté le dossier de candidature pour la « Tradition de la préparation du kimchi dans la République populaire démocratique de Corée ». Le dossier a été examiné lors de la 10^{ème} session du Comité intergouvernemental du PCI, à Windhoek, Namibie (29 novembre – 4 décembre), et l'élément a été inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette décision témoigne de la longue et riche histoire de ce patrimoine culturel immatériel national.

En matière d'information et de communication, des femmes spécialistes de la Grande maison des études du peuple ont participé à un atelier sur la préparation des candidatures pour inscription au registre du Comité régional Mémoire du monde pour l'Asie-Pacifique (MOWCAP), à Suzhou, en Chine (24–27 mars).



Conservation des peintures murales sur le mur de l'ouest de la Tombe Susan-ri
© UNESCO/Commission nationale de la République populaire démocratique de Corée pour l'UNESCO

Une activité réussie

Un atelier d'expert de l'UNESCO sur la « Conservation des peintures murales : accès, recherches, conservation » a été organisé au Musée national de Berlin (3-4 juin), dans le cadre du projet de fonds en dépôt UNESCO/République de Corée, « Préservation des tombes et des peintures murales de Koguryo en République populaire démocratique de Corée » et en collaboration étroite avec le Centre du patrimoine mondial.

De nombreux spécialistes internationaux, dont trois experts de l'Autorité nationale de protection du patrimoine culturel de la République populaire démocratique de Corée, ont pu y participer et discuter des réussites et des expériences relatives à ce domaine d'expertise, ainsi que des lignes directrices provisoires pour la sauvegarde des peintures murales en zones humides.

SINGAPOUR

Commission nationale de Singapour pour l'UNESCO

Présidente : Mme Grace Fu, Ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Jeunesse

Secrétaire générale : Mme Rosa Daniel

Site Internet : www.unesco.sg

Compte rendu des activités en 2015

Cette année a été marquante pour Singapour ; En effet son jardin botanique est devenu le premier site du patrimoine mondial de Singapour qui a également été désignée ville créative de l'UNESCO dans le domaine du design pour soutenir le développement d'un écosystème créatif. Au cours de l'année, la Commission nationale de Singapour a continué à défendre le mandat de l'UNESCO à travers ses programmes et ses activités.

La Ministre de la Culture, de la Communauté et de la Jeunesse et présidente de la Commission nationale, Mme Grace Fu, a dirigé la délégation de Singapour lors de la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO à Paris (3-18 novembre) ; elle y a présenté l'approche centrée sur l'individu en matière de planification et d'aménagement urbain, qui combine développement physique, économique, culturels et économiques.

Le renforcement des capacités reste une priorité de la Commission. Celle-ci a participé à l'atelier « Réseau des cités antiques de l'ASEAN : Préservation et gestion de la

conservation de la cité antique de Pagan » à Pagan, au Myanmar (21-24 septembre), pour soutenir les efforts du Myanmar dans l'inscription de Pagan comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Singapour a également accueilli un atelier du programme Mémoire du Monde de l'UNESCO (21 avril), afin de sensibiliser au programme Mémoire du Monde et de guider les participants dans le processus de candidature. Mené par des orateurs étrangers, avec l'expérience du programme Mémoire du Monde, il a réuni 34 participants.

Singapour a également participé au Comité international de bioéthique (CIB) et à la 9^{ème} session du Comité intergouvernemental de bioéthique CIGB, à Paris (16-17 juillet) et a organisé la réunion des délégués asiatiques CIGB/CIB à cette occasion.

Singapour a participé à plusieurs conférences, notamment le « Forum mondial sur l'éducation 2015 », à Incheon, en République de Corée (19-22 mai) ; la « Conférence internationale sur les TIC et l'éducation post-2015 », à Qingdao, en Chine (23-25 mai) ; et la « Conférence Asie-Pacifique sur l'éducation et la formation », à Kuala Lumpur (3-5 août), ainsi qu'à l'« étude des progrès en matière d'enseignement et la formation techniques et professionnels en Asie-Pacifique » et au « Rapport thématique international sur l'enseignement en tant que profession : Prérequis à une éducation équitable de qualité ».

Pour promouvoir l'excellence en la matière, la Commission nationale a soutenu le festival asiatique des contenus pour enfant (AFCC), à Singapour (29 mai-7 juin).

Lastly, the National Commission affirmed its commitment to UNESCO by seconding an officer to the UNESCO World Heritage Centre.



Inauguration de la plaque symbolisant l'inscription du jardin botanique de Singapour comme site du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO.

© Conseil des parcs nationaux de Singapour

Une activité réussie

En 2015, le jardin botanique de Singapour a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO lors de la 39^{ème} session du Comité du patrimoine mondial, grâce à sa contribution significative à la croissance de l'industrie du caoutchouc en Asie du Sud-Est et dans le reste du monde, ainsi que pour la préservation de ce jardin colonial britannique tropical. Celui-ci est un centre de recherches, de conservation et d'éducation, ainsi qu'une oasis de tranquillité.

Des mesures de protection, comme des restrictions de construction et la conservation des bâtiments du patrimoine au sein du jardin, sont déjà à l'œuvre, ainsi qu'un plan de gestion du site sur cinq ans.

Cette inscription symbolise l'engagement de Singapour dans la protection et la promotion du patrimoine culturel à travers la sauvegarde des bâtiments et sites d'importance historique, la conservation et l'amélioration des paysages naturels.

SRI LANKA

Commission nationale du Sri Lanka pour l'UNESCO

Président : M. Akila Viraj Kariyawasam, Ministre de l'Éducation

Secrétaire générale : Mme Dhammika Wijayasinghe

Site internet : www.slncu.lk

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la commission nationale du Sri Lanka pour l'UNESCO a entrepris des activités dans les domaines de compétences de l'Organisation, particulièrement l'éducation pour la paix, le développement durable et de la cohésion sociale.

En collaboration avec l'Ambassade du Sri Lanka à Paris et la Délégation permanente de l'UNESCO au Sri Lanka, la Commission a organisé un symposium de 3 jours au Siège de l'UNESCO à Paris (27-29 mai) pour célébrer la Journée du Vesak. Intitulé « Encourager la paix par l'éducation culturelle », il s'est centré sur le dialogue interreligieux et l'éducation comme moyen de « construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes ». M. Karu Jayasuriya, Ministre du Buddhasasana et M. Akila Viraj Kariyawasam, Ministre de l'Éducation et Président de la Commission nationale du Sri Lanka, ont participé à ce symposium.

La Commission a participé à diverses conférences sur l'éducation, notamment le « Forum mondial sur l'éducation » à Incheon, en République de Corée (19-22 mai) ; la « Conférence internationale sur les TIC et l'éducation post-

2015 », à Qingdao, en Chine (23-25 mai) ; et la « Conférence sous-régionale sur les objectifs EPT non atteints et l'agenda pour l'éducation post-2015 dans les pays de l'ASACR » à New Delhi, Inde (13-14 octobre).

La Commission a également participé à la « Réunion de consultation UNESCO APEID sur l'éducation des entrepreneurs » (19-22 mai) et la « Réunion d'Asie-Pacifique sur l'Éducation 2030 », ainsi qu'à un atelier du programme de « Facteur de l'apprentissage pour l'Asie et le Pacifique » intitulé « Renforcer les systèmes d'éducation pour obtenir de meilleurs résultats » (6-10 juillet) et à un « atelier sous-régional sur la préparation des enseignants pour l'éducation à la citoyenneté mondiale » (27-29 juillet), à Bangkok.

La Commission a aussi participé au « séminaire international sur l'éducation des femmes et des filles » tenu à Pékin (1-5 septembre) et à un « atelier séminaire sur l'éducation en matière d'utilisation de l'eau pour renforcer les efforts communautaires en faveur du développement durable » à l'université des Philippines (27-31 juillet).

La Commission a soutenu des étudiantes défavorisées pour leur permettre de suivre des études technologiques avancées grâce au Sujatha Diyani Scholarship Fund, ainsi que des enseignants et étudiants handicapés grâce à la bourse d'études de l'UNESCO.

Enfin, la Commission a inauguré un complexe dans le Centre de l'Asie du Sud pour le développement des enseignants à Meepe – un Institut de catégorie 2 créé par l'Institut national de l'Éducation.



Le camp pour la promotion de la paix et de la réconciliation entre les étudiants.

© Commission nationale du Sri Lanka pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, a organisé un camp résidentiel de 3 jours pour étudiants, au Collège national d'éducation de Pulathisipura à Polonnaruwa (26-30 août), le premier d'une série visant à promouvoir la paix et le développement durable parmi les étudiants, comme le recommande le rapport de la Lessons Learnt and Reconciliation Commission (LLRC).

Quinze enseignants et 100 étudiants de 30 écoles du réseau des provinces nord, ouest et centre-nord y ont participé.

Les activités avaient pour but de développer chez les étudiants, leurs qualités de leader, ainsi que leurs compétences dans des domaines comme la gestion des désastres, le développement durable, la paix, le patrimoine mondial, et les habitudes alimentaires

Ce projet avait pour objectifs de promouvoir la paix, la réconciliation et l'harmonie entre les étudiants, de sensibiliser à l'éducation au développement durable (EDD) ; et enfin de créer un espace de réflexion propice à un avenir meilleur.

TADJIKISTAN

Commission nationale du Tadjikistan pour l'UNESCO

Président : M. Shamsiddin Orumbekzoda,
Ministre de la Culture

Secrétaire général : M. Sarvar Bakhti

Site internet : www.unesco.tj

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale du Tadjikistan pour l'UNESCO, en coopération avec le Bureau multipays d'Almaty, a organisé un séminaire sur le thème « Mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO sur la promotion de la diversité des expressions culturelles », animé par un membre de la section Culture, spécialiste de la Convention de 2005, à Dushanbe (16-18 février).

À l'occasion du 10^{ème} anniversaire de cette Convention de 2005, la Commission nationale, avec la collaboration du ministère de la Culture, a organisé un festival international d'artisanat et d'art populaire, ainsi qu'une conférence scientifique et pratique intitulée « Patrimoine culturel et artistique des habitants de Kulob : protection et restauration ». Le festival et la conférence se sont déroulés à Kulob (24-25 avril), avec la participation de nombreux artistes, scientifiques, experts et représentants des organisations internationales.

Le Secrétaire général de la Commission nationale a participé à une réunion à Téhéran, pour la préparation conjointe du dossier de candidature de la fête du nouvel an, « Navruz »

(2-6 mars). Des représentants des 12 pays porteurs de cette candidature ont signé la version finale du dossier, remise à l'UNESCO.

Au cours de l'année, la Commission nationale du Tadjikistan, en étroite collaboration avec le ministère de la Culture, le Conservatoire national tadjik et l'Académie des sciences, a également déposé des candidatures pour « le chant Falak » et « le repas traditionnel Oshi Palav et son contexte social et culturel ». En outre, la Commission nationale a collaboré avec les Commissions nationales de l'Inde, de la République islamique d'Iran et du Pakistan pour préparer le dossier d'inscription du jeu équestre « Chavgon ».

Pendant la 38^{ème} session de la Conférence générale, certains anniversaires célébrés au Tadjikistan ont été ajoutés à la liste des anniversaires auxquels l'UNESCO sera associée en 2016-2017 : le centième anniversaire de la naissance du chorégraphe Gafar Valamat-Zade, le 1 250^{ème} anniversaire du savant Hakim at-Tirmizi et une nomination conjointe avec la République islamique d'Iran pour le 1 150^{ème} anniversaire de la naissance du médecin, chimiste et philosophe Muhammad Zakariya Razi.

Enfin, la Commission nationale a représenté le Tadjikistan lors d'une réunion des pays d'Asie centrale et du Centre international d'information et de travail en réseau, sur le patrimoine culturel immatériel dans la région Asie-Pacifique (ICHCAP). Celle-ci a donné lieu à un accord sur la mise en œuvre d'un projet de trois ans, « Augmenter la visibilité du patrimoine culturel immatériel en Asie centrale ». Dans ce cadre, les pays produiront un documentaire, un ouvrage et un site Internet pour promouvoir le patrimoine culturel immatériel en Asie centrale.



Le Secrétaire général de la Commission nationale du Tadjikistan pour l'UNESCO, M. Sarvar Bakhti, avec les finalistes du concours de dessin, « J'aime ma famille », organisé à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO.

© Commission nationale du Tadjikistan pour l'UNESCO

Une activité réussie

À l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, la Commission nationale, en collaboration avec les Clubs UNESCO du Tadjikistan, a organisé une exposition de dessins d'enfants sur le thème « J'aime ma famille » (11 octobre). Parmi les 290 enfants de tout le pays, les 23 meilleurs ont reçu des prix et des diplômes.

La Commission nationale pour l'UNESCO, avec le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réseau), a organisé un événement autour du 70^{ème} anniversaire. Les élèves ont participé à plusieurs activités culturelles dans un collège de Dushanbe (20 octobre) pour promouvoir leurs connaissances des idées et des objectifs de l'UNESCO. Des intervenants extérieurs ont été invités à parler de l'UNESCO, puis la Commission nationale a remis des récompenses.

THAÏLANDE

Commission nationale thaïlandaise pour l'UNESCO

Président : Amiral Narong Pipatanasai, Ministre de l'Éducation

Secrétaire général : M. Kaon Siriban

Site Internet : www.bic.moe.go.th/newth/

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale thaïlandaise pour l'UNESCO a organisé plusieurs activités principalement tournées vers l'éducation.

La Commission a coordonné un séminaire national sur le projet RICE à l'intention des écoles du réSEAU (12–13 février). Cette initiative régionale vise à mettre en œuvre une formation collaborative en éducation au développement durable (EDD) en utilisant l'exemple de la culture du riz. Cent vingt-sept écoles du réSEAU ont participé à ce séminaire et approfondir leur connaissance sur le projet.

La Commission nationale a également encouragé toutes les écoles du pays à participer au projet RICE en diffusant des informations via le site Internet du ministère de l'Éducation.

En outre, elle a demandé au bureau de la Commission pour l'éducation de base et au bureau de la Commission de l'enseignement privé, de nommer des représentants pour former une équipe nationale dans le but d'encourager la participation des écoles au projet. Au cours de l'année, la Commission nationale a travaillé avec des écoles pour mettre en œuvre le projet RICE, fournir les matériels pédagogiques sur l'EDD et les personnes ressources, issues soit du ministère de l'Éducation soit du bureau de l'UNESCO à Bangkok.

La Commission nationale a également pris part à un Programme d'échange pour les membres des Commissions nationales de l'UNESCO (21–28 juillet). Des membres du personnel des Commissions nationales de la République populaire de Chine, du Japon et de la République de Corée ont été invités à participer au programme.

Avec la coopération de l'Institut international pour la planification de l'éducation de l'UNESCO (IPE) et du bureau de l'UNESCO à Bangkok, la Commission nationale a lancé un projet intitulé « Renforcer le système éducatif de la Thaïlande pour un développement efficace des ressources humaines ». Elle a également organisé des ateliers pour réviser le projet de Planification du Secteur de l'Éducation : Modules PSE (9–10 mars) et la formation sur les modules PSE (14–26 août).



Atelier de formation des formateurs IPE-UNESCO sur la Planification du Secteur de l'Éducation (en version thaïe), tenu à Bangkok

© Commission nationale thaïlandaise pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale thaïlandaise a organisé l'atelier de formation des formateurs IPE-UNESCO sur la Planification du Secteur de l'Éducation (en version thaïe), à Bangkok (23–26 août). L'objectif de l'atelier était de former des formateurs et du personnel éducatif dans le but de développer leur capacité à améliorer la qualité de l'éducation en Thaïlande.

Le ministère de l'Éducation a invité des planificateurs de l'éducation, des statisticiens de l'éducation, des administrateurs de zones de services éducatifs, des experts et des éducateurs seniors à prendre part à l'atelier, ainsi que d'autres membres du personnel impliqués dans l'utilisation des documents pédagogiques, pour un total de trente participants. L'atelier a été animé par de nombreux orateurs qui ont donné une vue d'ensemble sur le contenu des documents pédagogiques des six modules de la formation IPE-UNESCO sur la Planification du Secteur de l'Éducation (en version thaïe). Des discussions de groupe ont ensuite été organisées sur des sujets choisis en rapport avec les documents de formation. De manière générale, ces documents, qui regroupent des concepts généraux comme stratégiques, ainsi qu'un cadre pour la planification de l'éducation, ont été jugés très utiles par les participants.

VIET NAM

Commission nationale vietnamienne pour l'UNESCO

Président : M. Le Hoai Trung, Vice-Ministre des Affaires étrangères

Secrétaire général : M. Pham Sanh Chau

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale vietnamienne pour l'UNESCO a célébré le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO ainsi que le 5^{ème} anniversaire de l'inscription de la citadelle impériale de Thang Long à la Liste du patrimoine mondial. À cette occasion, il a été possible d'évaluer les progrès de l'UNESCO ces soixante-dix dernières années, de sensibiliser la population au rôle important joué par l'Organisation, et de reconnaître les contributions de nombreux leaders et responsables du Vietnam dans les relations du pays avec l'UNESCO.

Pendant l'année, la Commission nationale vietnamienne a collaboré avec le bureau de l'UNESCO à Hanoï pour mettre en œuvre un projet d'analyse dans le but de permettre une évaluation de la stratégie de développement de l'éducation 2011-2020. Le principal objectif était de trouver des méthodes novatrices d'organisation des activités éducatives

et d'évaluation des résultats des élèves, afin d'améliorer leur implication et leur créativité.

En matière de sciences naturelles, la Commission nationale vietnamienne a proposé une initiative pour transformer des zones expérimentales de croissance verte et de développement à faible teneur en carbone, en réserves de biosphère de l'UNESCO. L'initiative a été adoptée lors de la 38^{ème} session de la Conférence générale et débattue en marge de la Conférence des Parties (COP21) à Paris (30 novembre – 12 décembre). Cette année a également été marquée par la création de deux centres de catégorie 2 sur la physique et les mathématiques à Hanoï, sous les auspices de l'UNESCO. Ce sont les deux premiers centres de catégorie 2 à être créés dans le domaine des sciences fondamentales, ce qui témoigne de l'engagement significatif du Vietnam dans les activités de l'Organisation en la matière.

En matière de culture, le Viet Nam a respecté ses engagements financiers envers le Fonds du patrimoine mondial de l'UNESCO pour soutenir des activités en rapport avec la préservation du patrimoine mondial, à travers son parrainage de la conférence de l'UNESCO « Patrimoine et développement durable », à Ninh Binh (22–24 janvier). Le Viet Nam a également accueilli de nombreuses conférences internationales sur les principaux domaines de compétence de l'UNESCO, notamment « Dimensions sexospécifiques de l'exclusion sociale : vers des politiques plus inclusives pour les femmes » (29 septembre) et « Participation de la communauté et approches du patrimoine mondial fondées sur les droits » (25–26 novembre).



Le Premier ministre du Viet Nam, M. Nguyen Tan Dung, assiste à la signature d'un Protocole d'accord pour la période de 2016 à 2020, entre la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, et M. Ha Kim Ngoc, Vice-Ministre des Affaires étrangères, au Siège de l'UNESCO à Paris.

© VGP/Nhat Bac

Une activité réussie

À l'occasion de la 21^{ème} Conférence des Parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), le Premier ministre du Viet Nam, M. Nguyen Tan Dung, a rendu une visite historique au Siège de l'UNESCO (1er décembre). Le Viet Nam et l'UNESCO ont ainsi signé un Protocole d'accord sur l'éducation, la culture, les sciences naturelles, les sciences sociales, et l'information et la communication pour la période 2016–2020. Ce document a été établi conformément aux objectifs de l'agenda 2030 et des besoins spécifiques des ministères et autorités locales du Viet Nam en ce qui concerne l'UNESCO ; il a marqué une étape importante dans la relation entre le Viet Nam et l'UNESCO.



Vieux pont de la Vieille ville de Mostar

© Silvan Rehfeld



Europe et Amérique du Nord

ALLEMAGNE • ANDORRE • ARMÉNIE
• AUTRICHE • AZERBAÏJAN •
BELGIQUE • BOSNIE HERZEGOVINE •
BULGARIE • CANADA • CHYPRE •
CROATIE • DANEMARK • ESPAGNE •
ESTONIE • ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE •
EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE
MACÉDOINE • FÉDÉRATION DE RUSSIE •
FINLANDE • FRANCE • GÉORGIE
• GRÈCE • HONGRIE • ISLANDE •
LETONIE • LITUANIE • MONACO •
NORVÈGE • PAYS-BAS • POLOGNE •
PORTUGAL • RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
• ROUMANIE • ROYAUME-UNI DE
GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE
DU NORD • SAN MARINO • SERBIE
• SLOVAQUIE • SLOVÉNIE • SUÈDE •
SUISSE • TURQUIE

ALLEMAGNE

Commission allemande pour l'UNESCO

Présidente : Mme Verena Metze-Mangold

Secrétaire général : M. Roland Bernecker

Site Internet : www.unesco.de

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, l'activité de la Commission allemande pour l'UNESCO a concentré ses efforts sur l'organisation de la 39^{ème} session du Comité du patrimoine mondial. Elle a également pris diverses mesures pour renforcer la visibilité de l'UNESCO. En témoigne l'augmentation du nombre de jeunes participants au programme de volontariat international « kulturweit » : plus de 2 000 en 2015. En coopération avec le ministère allemand des Affaires étrangères, kulturweit offre à de jeunes bénévoles la possibilité de vivre et de travailler à l'étranger (pour 6 à 12 mois), y compris au sein d'autres Commissions nationales. Plusieurs centaines d'anciens de kulturweit ont collaboré avec la Commission sur l'éducation au développement durable (EDD) et le patrimoine mondial.

En février, la Commission nationale a accueilli la première réunion du nouveau réseau informel des Commissions nationales des États membres de l'UE, créé pour favoriser le partage d'expériences et soutenu le site Internet de ce réseau.

La Commission allemande a aussi lancé une collaboration avec la Commission nationale ougandaise pour organiser un atelier qui a donné naissance à un nouvel accord de coopération « Accord de Seeta ». Elle a également mis en œuvre un programme de formation à l'entrepreneuriat (STEP) au Kenya. Ce même programme est en cours au Lesotho et commence au Mexique.

En matière d'éducation, la Commission nationale, avec le concours des entités gouvernementales concernées, a adopté un cadre d'assurance qualité appliqué dans plus de 200 écoles associées en Allemagne. Elle a également créé à nouveau une équipe EDD pour mettre en œuvre le Programme d'action global, avec le soutien financier du ministère de l'Éducation et de la Recherche.

La Commission allemande a célébré le 10^{ème} anniversaire de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles en organisant plusieurs événements politiques relatifs aux négociations commerciales internationales en cours. La Commission est partenaire du nouveau consortium créé pour soutenir les initiatives culturelles en Afrique du Nord et financé par l'UE. Elle a également organisé le second inventaire allemand du Patrimoine culturel immatériel qui a permis l'identification de sept nouveaux éléments. L'Allemagne a aussi fait inscrire un site sur la Liste du patrimoine mondial et six parcs au Réseau des géoparcs mondiaux. Elle a remis cinq candidatures pour le Registre Mémoire du Monde.



La Présidente de la Commission allemande pour l'UNESCO avec une jeune Indienne experte du patrimoine mondial, lors de la 39^{ème} session du Comité du patrimoine mondial.

© Sarah Heuser / Commission allemande pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission allemande, avec la collaboration de l'UNESCO et du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, a accueilli la 39^{ème} session du Comité du patrimoine mondial à Bonn (28 juin au 8 juillet 2015). L'événement a rassemblé 1 186 délégués venus de 127 pays et plus de 600 observateurs et représentants des médias. Plus de 60 événements et dix expositions sur des sujets relatifs au patrimoine mondial se sont déroulés parallèlement.

La Commission a également organisé le Forum 2015 des jeunes experts du patrimoine mondial (18-28-06-2015), réunissant 32 jeunes originaires de 31 pays. Intitulé « Gestion durable des sites du patrimoine mondial », ce forum interactif a permis aux jeunes experts d'échanger leurs points de vue sur l'avenir du patrimoine mondial. Leurs conclusions ont été présentées pendant la cérémonie d'ouverture du Comité du patrimoine mondial.

Afin de partager son expérience de l'organisation de réunions de ce type avec les futurs organisateurs, la Commission allemande a préparé une série de manuels décrivant ses expériences et les enseignements qu'elle en a tirés. Une présentation des biens nouvellement inscrits, la Déclaration de Bonn, les manuels et les évaluations des participants, ainsi que des photos et des vidéos, sont disponibles sur : <http://www.39whcbonn2015.de/fr.html>

ANDORRE

Commission nationale andorrane pour l'UNESCO

Présidente : Mme Elisenda Vives

Secrétaire général : M. Jean-Michel Armengol

Site internet : www.unesco.ad

Compte rendu des activités en 2015

Les principales activités pour 2015 se sont déroulées autour de la célébration de l'Année internationale de la lumière (AIL2015) avec une exposition itinérante (*Beyond the bulb*, traduit en catalan), présentée dans toutes nos écoles associées ainsi que dans toutes les villes d'Andorre jusqu'en décembre. Cette opération a pu se faire grâce au soutien des Ministères de l'Environnement et de l'Éducation et au financement du secteur privé.

Dans le cadre de Art camp 2014, les tableaux réalisés par les artistes peintres ont été présentés au Siège de l'UNESCO (juin 2015) et au Siège des Nations Unies à Genève (octobre 2015). En outre la célébration de la Journée internationale de la diversité culturelle (21 mai) a pu avoir lieu grâce à

l'implication de la ville d'Andorre-la-Vieille et à la participation de nombreuses associations culturelles du pays. Des expositions itinérantes sur la Cristallographie (année internationale 2014) et sur la Vallée du Madriu-Perafita-Claror (Patrimoine mondial) ont été présentées dans les écoles associées, ainsi qu'un film documentaire "*Sur les Chemins de l'École*", de Pascal Plisson.

Dans le cadre du patrimoine mondial, se sont tenues à Porto (Portugal) une rencontre andorrane-portugaise sur les défis de gestion des paysages culturels, dans la Vallée du Madriu-Perafita-Claror (Andorre) et la Région viticole du Haut-Douro (Portugal), ainsi qu'une rencontre sur les défis concernant la gestion des paysages culturels : Vallée du Madriu, Perafita, Claror et Alto Douro, en collaboration avec la Commission nationale Portugaise (mai 2015).

La promotion des mathématiques expérimentales, a donné lieu à la présentation d'une exposition virtuelle en version catalane, en collaboration avec la Société andorrane des sciences (SAC)

Enfin, à l'occasion de la Journée internationale des montagnes (11 décembre), l'alpiniste et pyrénéiste, Patrice de Bellefon, a donné une conférence autour du thème des paysages culturels de l'UNESCO et des produits de terroir, en partenariat avec le gouvernement d'Andorre et la ville d'Ordino.



Une activité réussie

L'expérience « Art camp Andorre » a permis de créer un lien avec Malte par l'intermédiaire de notre marraine, Madame Hedva Ser, artiste pour la paix de l'UNESCO. Le premier Art camp Malte

(26 octobre – 4 novembre) a réuni une douzaine d'artistes peintres des pays méditerranéens : Andorre, Bulgarie, Croatie, Espagne, ex-République yougoslave de Macédoine, Israël, Italie, Liban, Malte, Palestine, Serbie et Turquie.

Grâce aux efforts de la Présidente de Malte, la délégation permanente de Malte auprès de l'UNESCO et le Centre pour l'éducation, la science et la culture de Gozo (Malte), cette rencontre artistique et humaine a été une vraie réussite en termes de diplomatie culturelle, en faveur d'un dialogue international pour la paix. L'établissement de nouveaux ponts entre les pays est particulièrement nécessaire dans le contexte d'une Méditerranée troublée par de multiples conflits. Les participants et représentants maltais peuvent se féliciter d'avoir travaillé sans relâche pour créer un espace propice au dialogue et à la création. Nous espérons que la prochaine édition prévue en 2017 connaîtra un nouveau succès.

Art Camp Malte 2015.
© CNAU

ARMÉNIE

Commission nationale arménienne pour l'UNESCO

Président : M. Edward Nalbandian, Ministre des Affaires étrangères

Secrétaire général : M. Vahram Kazhoyan

Site Internet : www.mfa.am

Compte rendu des activités en 2015

Au cours de l'année, la Commission nationale arménienne a exercé ses fonctions en collaboration étroite avec la Délégation permanente d'Arménie auprès de l'UNESCO. La Commission a réussi à mieux promouvoir et à resserrer les liens et la coopération entre l'UNESCO et les organisations éducatives, scientifiques et culturelles d'Arménie.

La délégation arménienne, présidée par le Ministre des Affaires étrangères et le Président de la Commission nationale, a pris part à la 38^{ème} session de la Conférence générale. Lors de son allocution, le ministre a souligné le ferme engagement de l'Arménie dans les idéaux et les objectifs de l'UNESCO et sa volonté à poursuivre son implication dans les initiatives et programmes de l'Organisation.

La Commission nationale s'est activement engagée dans les célébrations du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO. Le concert « La jeunesse pour la paix » organisé au Siège de l'UNESCO a accueilli certains des plus remarquables jeunes musiciens d'Arménie. La Commission a également lancé une initiative pour accueillir un « Forum des jeunes artistes » en Arménie en 2016.

Quatre projets soumis par l'UNESCO dans le cadre du Programme de participation 2014–2015 ont reçu un soutien

financier, améliorant ainsi la visibilité des activités de l'UNESCO sur le terrain. De plus, des activités organisées dans le cadre du projet « Des marionnettes pour la paix et le dialogue interculturel » ont réaffirmé l'importance des efforts internationaux pour plaider en faveur du dialogue interculturel, de la protection du patrimoine culturel et de la promotion de la tolérance et de la non-discrimination.

La Commission nationale a également joué un rôle actif dans la conférence visant à promouvoir le projet « Voyage à travers l'histoire de la typographie arménienne » dédié au typographe, linguiste et personnalité culturelle de renom, Voskan Yerevantsi. Lors de son allocution, le Secrétaire général de la Commission nationale a souligné le rôle crucial de l'UNESCO pour l'internationalisation du patrimoine culturel national.

L'Arménie a contribué à des efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel mondial à travers un engagement constructif dans les organes concernés de l'UNESCO. En 2015, l'Arménie a rejoint le Comité subsidiaire de la Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert illicites des biens culturels, et soumis sa candidature au Comité intergouvernemental de sauvegarde du PCI pour 2016–2020. De plus, l'Arménie a accepté d'être membre du Centre régional de catégorie 2 de recherche pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Asie centrale et de l'Ouest, situé à Téhéran.

La Commission a également coordonné les activités des Chaires et écoles de l'UNESCO en Arménie. En collaboration avec la Chaire d'éducation au développement durable, les participants du projet pilote « Apprendre pour le futur » de l'UNESCO ont organisé un concours de dissertation avec les écoles partenaires du réSEAU au Bélarus, en Moldavie, en Bachkirie (Fédération de Russie) et au Kirghizistan.



Session plénière de la 3^{ème} conférence internationale intitulée « Politique culturelle, politique pour la culture : le rôle de la culture sur le développement durable pour l'agenda post-2015 ».

© Hrant Khachatryan, ministère de la Culture de la République d'Arménie

Une activité réussie

Un des principaux événements dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO a été la 3^{ème} conférence internationale intitulée « Politique culturelle, politique pour la culture : le rôle de la culture sur le développement durable pour l'agenda post-2015 », organisée par le ministère de la Culture, en collaboration étroite avec la Commission nationale arménienne. La conférence a accueilli des représentants de plus de quarante pays et organisations internationales. Les participants à la conférence ont été unanimes quant à leur reconnaissance de la culture comme moteur et facteur du développement durable.

La principale réalisation de la conférence a été la « Déclaration d'Erevan » qui condamne, avec la plus grande fermeté, le nettoyage culturel, la destruction barbare, la violence et le pillage et tout autre crime commis à l'encontre du patrimoine culturel de l'humanité.

AUTRICHE

Commission nationale autrichienne pour l'UNESCO

Présidente : Mme Eva Nowotny

Secrétaire générale : Mme Gabriele Eschig

Site Internet : www.unesco.at

Compte rendu des activités en 2015

La Commission autrichienne pour l'UNESCO, organe consultatif auprès des gouvernements fédéraux et étatiques et des ONG, pour la mise en œuvre des objectifs de l'Organisation, entretient les relations entre l'UNESCO et les institutions partenaires locales et informe le public à ce sujet.

Le Gouvernement a confié à la Commission la mise en œuvre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. En 2015, cet inventaire atteignait 86 éléments avec l'inscription de 7 nouveaux exemples. Pour promouvoir une sauvegarde efficace, la Commission, en collaboration avec l'Université de Vienne, a organisé des conférences publiques sur le patrimoine culturel immatériel.

Point de contact pour la Convention de 2005, la Commission coordonne le partage d'informations et la coopération entre toutes les parties prenantes, gouvernementales ou non, au niveau sous-national et national. Ainsi, elle a régulièrement organisé des forums pour les échanges inter-départements et l'implication de la société civile, lesquels se sont centrés sur la place de la culture dans les négociations commerciales, l'enseignement des arts et les visas pour les artistes.

La Commission a initié la réunion annuelle des parties prenantes autrichiennes concernées par le patrimoine mondial, en collaboration avec les écoles du pays pour adapter les matériels éducatifs sur le patrimoine mondial à une utilisation en ligne (www.welterbe-schule.at).

La Commission a coordonné le Réseau du système des 86 écoles associées de l'UNESCO (réseau), qui en 2015, s'est concentré sur l'éducation pratique à la citoyenneté mondiale, avec le soutien d'experts.

La Commission a fait la promotion de la coopération internationale sur les sciences durables en Europe centrale et en Europe de l'Est, et élargi le réseau de représentants des ministères, des milieux politiques et des facultés de sciences. Deux nouvelles Chaires UNESCO ont encouragé l'interdisciplinarité à l'Université d'Autriche : la Chaire UNESCO de Bioéthique à l'université de médecine de Vienne et la Chaire UNESCO en droits de l'homme et en sécurité humaine à l'université de Graz.

Enfin, en collaboration avec l'Oréal Autriche et l'Académie autrichienne des sciences, la Commission a une nouvelle fois accordé 4 bourses « Pour les femmes et la science ».



Table ronde à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO. De droite à gauche: la modératrice Alexandra Förderl-Schmid, rédactrice en chef, *Der Standard* ; Gabriele Heinisch-Hosek, Ministre fédérale de l'Éducation et de la Condition des femmes ; Manfred Matzka, Directeur général de la Chancellerie fédérale ; Phillip Bloom, écrivain, historien, philosophe ; Isolde Charim, philosophe, publiciste ; Josef Haslinger, écrivain, président du Centre PEN Allemagne ; et Eva Nowotny, Présidente de la Commission autrichienne pour l'UNESCO.

© Austrian Commission for UNESCO/APA-Fotoservice/Preiss

Une activité réussie

Ces dernières années, la Commission autrichienne pour l'UNESCO a fourni d'importants efforts pour toucher le public à travers son site Internet, les médias et les réseaux sociaux, diverses publications et des événements publics.

À l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, la Commission a accueilli une table ronde de haut niveau sur le statut actuel de l'avènement de la paix via l'éducation, la science et la culture, en collaboration avec la Chancellerie fédérale d'Autriche, le ministère fédéral de l'Éducation et de la Condition des femmes, et le quotidien *Der Standard*. Celle-ci a suscité un vif intérêt des médias et du public.

Le 10^{ème} anniversaire de la Convention de 2005 a été l'occasion de réfléchir aux défis et stratégies en matière d'environnement culturel durable. La Commission a réuni les principales parties prenantes du secteur autrichien de l'art et de la culture pour débattre des conséquences des changements démographiques, des négociations commerciales, du monde numérique et des réponses politiques.

Ces événements ont renforcé la visibilité des programmes de l'UNESCO auprès d'un nouveau public.

AZERBAÏDJAN

Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan pour l'UNESCO

Président : M. Elmar Mammadyarov, Ministre des Affaires étrangères

Secrétaire générale par intérim : Mme Gulnara Aghalarova

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan pour l'UNESCO a continué d'œuvrer pour la promotion des idées et des objectifs de l'UNESCO en Azerbaïdjan.

Le 3^{ème} Forum mondial pour le dialogue interculturel organisé à Bakou (18-19 mai) avec le soutien de l'UNESCO, de l'ISESCO, de l'Alliance des civilisations de l'ONU, de l'Organisation mondiale du tourisme, du Conseil de l'Europe et de la Fondation Heydar Aliyev, a permis de réunir des hauts représentants du monde entier, dont la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, qui a pris part au forum lors de sa visite officielle en Azerbaïdjan. Elle s'est adressée à un vaste public de personnalités éminentes issues de plus de 100 pays, notamment au Président de la République d'Azerbaïdjan, M. Ilham Aliyev.

À cette occasion, la Directrice générale a lancé un nouveau livre, *Agree to Differ*, pour célébrer la Décennie internationale du rapprochement des cultures. Avec la première dame d'Azerbaïdjan et l'Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO, Mme Mehriban Aliyeva, Mme Bokova a pris part

à l'inauguration de la sculpture Arbre de paix – une œuvre unique réalisée par l'Artiste de l'UNESCO pour la paix, Hedva Ser.

La Commission nationale a également soutenu de nombreux événements au Siège de l'UNESCO, dont la célébration du deuxième centenaire de la traduction en allemand de la légende turcique *Kitab-i Dede Qorqud* (15 avril), en partenariat avec l'Académie internationale de la culture turcique. Une délégation de haut niveau présidée par le Vice-Premier ministre d'Azerbaïdjan, M. Elchin Afandiyev, a également pris part à l'évènement.

La Commission a également organisé des événements habituels en collaboration avec des organismes étatiques, comme la 13^{ème} Conférence sur le « Droit constitutionnel et le rôle des institutions nationales et internationales concernées sur la liberté » (12-14 novembre), à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO et du 20^{ème} anniversaire de l'adoption de la Constitution de la République d'Azerbaïdjan.

La Commission a organisé plusieurs événements pour célébrer les Journées internationales de l'ONU telles que la Journée internationale du jazz (30 avril) ainsi que l'Année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière en Azerbaïdjan. Elle a également préparé la candidature de « L'artisanat du cuivre de Lahidj » pour son inscription à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Enfin, la Commission a poursuivi la réalisation de projets conjoints avec d'autres Commissions nationales. En coopération avec la Commission nationale de Moldavie, elle a organisé le lancement du livre *Contes de fées d'Azerbaïdjan aux yeux des enfants de Moldavie* à Chişinău (11-12 mars) dans le cadre du projet conjoint « Se voir, s'écouter et se comprendre ».



Participants au 3^{ème} Forum mondial pour le dialogue interculturel.
© Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan a organisé, en collaboration avec le ministère de la Culture et du Tourisme et l'UNESCO, le 1^{er} Forum académique des Chaires UNESCO en dialogue interculturel et interreligieux (19 mai). L'évènement, organisé pour la première fois à Bakou dans le cadre du 3^{ème} Forum mondial pour le dialogue interculturel, a réuni des représentants des Chaires UNESCO et de prestigieuses organisations internationales de plus de vingt pays pour partager leurs expériences en dialogue interculturel et interreligieux et encourager une coopération plus étroite. Le forum a également fait intervenir des scientifiques, chercheurs et représentants des médias.

Lors de leur allocution d'ouverture, la Secrétaire générale de la Commission nationale, Mme Gunay Afandiyeva, et la Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines de l'UNESCO, Mme Nada al-Nashif, ont exploré des moyens pour l'Azerbaïdjan de devenir un modèle en matière de dialogue interculturel.

BELGIQUE

Commission flamande pour l'UNESCO

Président : M. Marc Vervenne

Secrétaire général : M. Tijs D'Hoest

Site Internet : www.unesco.be

Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO

Président : M. Philippe Busquin

Secrétaire général : M. Marien Faure

Site Internet : www.unesco.be

Compte rendu des activités en 2015

La Commission flamande pour l'UNESCO et la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO ont mené un certain nombre d'activités en 2015.

En février la Commission flamande a participé activement à la session formelle d'inauguration du Réseau des Commissions nationales européennes pour l'UNESCO, à Bonn. Cette initiative commune des Commissions allemande, néerlandaise et flamande est à l'origine d'un réseau actif rassemblant plus de trente-cinq pays.

En mai, ces Commissions ont soutenu l'organisation du Gala européen pour la liberté d'expression, aussi appelé « Jour de la différence », pour marquer la Journée mondiale de la liberté de la presse. Des représentants gouvernementaux et les délégations

de l'UNESCO et des institutions européennes ont pris part à ces célébrations, augmentant ainsi la visibilité de la Journée mondiale de la liberté de la presse à travers toute la Belgique.

En septembre, environ 150 experts venus de plus de 60 pays ont été invités par les Commissions à la Conférence internationale SOIMA (Conservation des collections d'images et de sons) 2015 : « Déverrouiller le patrimoine son et image », à Bruxelles. Cette conférence UNESCO/ICCROM, avec le soutien du Programme de participation de l'UNESCO, s'inscrit dans un programme de formation international sur la préservation du patrimoine audiovisuel du 20^{ème} siècle, qui risque de disparaître. Elle s'adressait aux professionnels des institutions culturelles en milieu de carrière, chargés de la conservation et de l'archivage des collections de sons et d'images.

En octobre, les Commissions ont collaboré avec le gouvernement de Flandre pour organiser à Bruxelles un événement intitulé « L'UNESCO, l'Union européenne et le gouvernement de Flandre #Unite4Heritage » Des représentants de diverses institutions chargées du patrimoine et du Bureau de l'UNESCO à Beyrouth étaient parmi les participants.

Les Commissions ont également organisé la Première réunion préparatoire des jeunes pour les représentants UNESCO de la jeunesse, venus de 29 pays ; 40 délégués de la jeunesse se sont ainsi préparés à représenter leurs pays au 9^{ème} Forum des jeunes de l'UNESCO (26-28-09-2015).

En novembre, la Commission flamande et la Commission nationale des Pays Bas ont mis en place la première simulation internationale de l'UNESCO qui a rassemblé environ 80 jeunes de 12 à 16 ans, sur « Le patrimoine dans les conflits irakien et syrien ».

Enfin, le Comité belge Mémoire du Monde a été créé en décembre, avec la participation des deux Commissions.



Le carillon mobile au cœur des célébrations marquant la récente inscription de « la culture du carillon en Belgique » sur la Liste du patrimoine culturel immatériel.

© Tijs D'Hoest, Secrétaire général de la Commission flamande pour l'UNESCO

Une activité réussie

En décembre, des carillonneurs de Belgique et d'ailleurs se sont réunis à Bruxelles pour fêter la récente reconnaissance de la culture du carillon en Belgique comme une des meilleures pratiques de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

À cette occasion, un carillon mobile en provenance de Douai, dans le Nord de la France, a été installé au centre-ville : des carillonneurs de Flandre et de Wallonie ont retrouvé les étudiants de plusieurs écoles de carillon pour jouer de cet instrument, tandis qu'à l'Hôtel de ville de Bruxelles, les associations belges de carillon ont solennellement reçu la charte officielle de l'UNESCO des mains de M. Salvatore Mineo, chef du Bureau de liaison de l'UNESCO auprès des institutions européennes à Bruxelles.

La fête a continué à la cathédrale Saint-Michel-et-Gudule, dont les 49 cloches sont devenues « le plus grand juke-box du monde. » Une application mobile spécialement conçue permettait en effet aux spectateurs de choisir parmi une liste de tubes que les carillonneurs ont interprétés, 245 marches au-dessus du sol. Enfin, le public a pu déguster la « Bière du Carillon », lancée pour l'occasion.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Commission nationale de Bosnie-Herzégovine pour l'UNESCO

Président : M. Adil Osmanović, Ministre des Affaires civiles

Secrétaire générale : Mme Biljana Čamur Veselinović

Site Internet : www.unescobih.mcp.gov.ba

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale de Bosnie-Herzégovine pour l'UNESCO a œuvré pour promouvoir les objectifs et les activités de l'Organisation à travers son 70^{ème} anniversaire.

La célébration du 10^{ème} anniversaire de l'inscription du Quartier du Vieux pont de la vieille ville de Mostar sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en présence de la Directrice générale, Mme Irina Bokova, a marqué l'année.

Pour célébrer son 70^{ème} anniversaire, l'UNESCO a soutenu plusieurs événements culturels, notamment le festival traditionnel « Jours de moisson – Kupres, Bosnie-Herzégovine », qui réunit des groupes folkloriques nationaux et de l'étranger pour des spectacles de danse traditionnelle, de sport et d'artisanat. Le dernier jour est dédié à une compétition de moissonneurs, tradition vieille de 200 ans. L'événement a également accueilli le colloque international « Festivals du CIOFF – Une contribution à la sauvegarde du patrimoine culturel mondial ».

Sous le patronage de l'UNESCO, s'est tenue la 3^{ème} édition du « Projet Biennale d'art contemporain, *D-0 ARK Underground* », qui utilise un bunker datant de la guerre froide situé à Konjic, pour explorer les visions des personnes à cette époque (24 avril – 24 juillet).

La Commission de Bosnie-Herzégovine a également organisé une Table ronde sur les modes de reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur en Bosnie-Herzégovine.

La Commission a veillé à ce que la Bosnie-Herzégovine respecte ses obligations vis-à-vis de l'UNESCO en engageant des autorités compétentes pour remettre des rapports périodiques sur la mise en œuvre de la Convention de 1970 de l'UNESCO et la Convention de 2003 de l'UNESCO, et vérifier l'état des éléments inscrits à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité ainsi que la mise en œuvre de la Convention internationale contre le dopage dans le sport.

En collaboration avec le bureau de l'UNESCO à Sarajevo, la Commission a célébré la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement (21 mai) et le 10^{ème} anniversaire de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, par la projection de 4 documentaires de jeunes réalisateurs, dans le cadre du projet « Filmer l'Autre », financé par le Fonds international de l'UNESCO pour la promotion de la culture.

Enfin, la Commission nationale a accueilli ses nouveaux membres, suite à la fin du précédent mandat. Son nouveau président, M. Adil Osmanović, a participé à la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO.



La Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, recevant le prestigieux Mostar Peace Connection Award de la part de M. Ljubo Bešlić, Maire de Mostar et de M. Safet Oručević, Directeur du Centre pour la paix et la coopération multiethnique.

© Miroslav Landeka

Une activité réussie

En 2015, la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, a participé à la célébration du 10^{ème} anniversaire de l'inscription du Quartier du Vieux pont de la vieille ville de Mostar sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce fut aussi l'occasion d'inaugurer l'atelier rénové du célèbre maire de Mostar, Mujaga Komadina, construit en 1883 et situé dans la vieille ville. Un concert intitulé « Le pont embrassant les rives de la rivière » par l'orchestre symphonique de Mostar, s'est tenu sur les rives situées sous le vieux pont.

Lors de son discours, Mme Bokova a salué Mostar comme un symbole fort de ce que l'on peut obtenir en travaillant à l'unisson. Pendant sa visite, elle a présenté à M. Mladen Ivanic, Président de la Bosnie-Herzégovine, un certificat de l'inscription de la broderie de Zmijanje sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

BULGARIE

Commission nationale de la République de Bulgarie pour l'UNESCO

Président : M. Rumén Alexandrov, Vice-Ministre des Affaires étrangères

Secrétaire générale : Mme Maria Donska

Site Internet : www.unesco-bg.org

Compte rendu des activités en 2015

2015 a été une année spéciale pour la Commission nationale bulgare de la République de Bulgarie pour l'UNESCO, notamment avec l'élaboration d'un plan national et des célébrations du 70^{ème} anniversaire de l'Organisation. Ces activités ont couvert tous les domaines de spécialité de l'UNESCO, et ont suscité la participation des jeunes et des étudiants.

Parmi les points forts des activités de l'année, citons la production et le lancement d'une série de cartes postales commémoratives illustrant les sites bulgares inscrits à la Liste du patrimoine mondial, en la présence de la Directrice générale, Mme Irina Bokova. La Commission nationale bulgare a coorganisé une table ronde nationale intitulée « 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO – la paix par l'éducation,

la science et la culture », avec la Fondation Sozopol (8 août). Le 16 septembre, le musicien bulgare Theodosii Spasov a été nommé Artiste de l'UNESCO pour la paix. Ce même jour, une conférence internationale sur les pillages du patrimoine culturel syrien a été organisée en partenariat avec l'Ambassade de Norvège et l'Ambassade de Chypre à Sofia.

Parmi les événements notables en l'honneur du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, un concours national destiné aux jeunes sur le thème : « Culture et patrimoine naturel en Bulgarie – Réfléchissons dès aujourd'hui au monde de demain », a été organisé au ministère des Affaires étrangères par la Commission nationale bulgare et l'Institut diplomatique. Son objectif était l'élaboration d'un projet multimédia sur l'un des neuf sites bulgares inscrits à la Liste du patrimoine mondial.

Pour faire suite à ce concours, la Commission nationale bulgare et le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Europe du Sud-Est ont organisé un autre concours dédié aux trois éléments bulgares inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Les gagnants de ces deux concours ont reçu leur prix lors d'un forum international coorganisé par la Commission nationale et le Centre régional, du 12 au 13 décembre. Le principal sujet du forum était la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les pays d'Europe du Sud-Est et leur contribution à la mise en œuvre de la Convention de 2003 de l'UNESCO.

Enfin, l'année s'est achevée sur l'annonce de l'acceptation du festival populaire Surova sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel.



Le festival national du folklore bulgare de la ville de Koprivshitsa.

© Sozopol Foundation

Une activité réussie

En 2015, la Bulgarie a célébré le 50^{ème} anniversaire du festival national du folklore bulgare de la ville de Koprivshitsa (7 août). Les célébrations de ce jubilé ont été organisées sous le patronage de la Directrice générale, Irina Bokova, qui a également pris part au concert d'inauguration.

Ce festival est une contribution inoubliable à la richesse de la vie culturelle bulgare, qui attire des artistes de tous âges et de toutes les régions du pays. Il incarne la vitalité du patrimoine immatériel bulgare, et la variété des traditions des sept régions de la Bulgarie. Il joue également un rôle primordial pour la préservation et la communication du patrimoine culturel immatériel à un vaste public. Le concert d'inauguration a été diffusé en direct par la Télévision nationale bulgare, et accompagné d'un documentaire spécial sur le festival.

CANADA

Commission canadienne pour l'UNESCO

Présidente : Mme Christina Cameron

Secrétaire générale : Mme Louise Filiatrault

Site Internet : www.unesco.ca

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale canadienne pour l'UNESCO établit des liens entre les Canadiens et l'UNESCO. Elle vise à créer une société dans laquelle les Canadiens partagent leurs connaissances, tant au niveau local qu'international. Comme l'indique son plan stratégique (2014-2021), la Commission nationale promeut la réflexion collective dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture, de la communication et de l'information. La Commission nationale relève du Conseil des arts du Canada. Cela lui confère une indépendance pour faire office d'intermédiaire entre la société civile et le gouvernement.

La tragédie qui a frappé le journal Charlie Hebdo à Paris nous a rappelé que la liberté d'expression ne pouvait jamais être prise pour acquise. Commission nationale a donc travaillé avec l'université Carleton et le Comité canadien pour la liberté de la presse mondiale (CCLPM) pour organiser une table ronde intitulée : « Après Charlie Hebdo, où tire-t-on la ligne de la liberté d'expression ? »



Participants à l'expédition Students on Ice (SOI).

© Lee Narraway

La Commission nationale et le CCLPM ont aussi préparé leur concours annuel international de dessins éditoriaux, pour mettre à l'honneur le travail de dessinateurs sur la liberté d'expression. Les meilleurs dessins éditoriaux ont été présentés dans une exposition itinérante « La liberté d'expression à grands traits 2001-2014 », qui a voyagé jusqu'en Afrique.

Pour catalyser le rapprochement des cultures, la Commission nationale a lancé un appel à l'action lors de son Assemblée générale annuelle, invitant ses membres à développer une compréhension commune du rôle de la culture. La Commission nationale a aussi marqué le début de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024) au Sommet des législateurs fédéraux et provinciaux noirs.

Les peuples autochtones sont l'une des priorités de la Commission nationale. Dans ce contexte, elle a soutenu plusieurs jeunes Innus dans leur collaboration avec des experts pour la création d'un répertoire des principaux sites sacrés innus du Nord du Canada. Ce projet a été inspiré par la Conférence internationale de l'UNESCO (2013) sur les sites sacrés.

Enfin, en 2015, la Commission nationale a établi des liens entre les Canadiens et les programmes internationaux de l'UNESCO : elle a notamment dirigé des discussions avec le secteur de l'Éducation de l'UNESCO, en préparation de la Semaine pour la paix et le développement durable (prévue en mars 2017) et s'est associée à l'UNESCO pour la Conférence des Nations Unies Habitat III 2016, sur le logement et le développement urbain durable (prévue en octobre 2016).

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale a été partenaire de l'expédition arctique organisée par l'organisme Student on Ice (SOI) pour susciter chez les jeunes la passion du grand Nord. Elle a soutenu la participation de deux jeunes originaires de la Réserve de la biosphère Manicouagan-Uapishka (Québec), dont l'un a participé au 9^{ème} Forum des jeunes de l'UNESCO « Jeunes citoyens du monde pour une planète durable ». Dans cette perspective, la Commission a lancé la plus grande consultation nationale de la jeunesse jusqu'à présent : elle a interrogé 3 000 jeunes Canadiens pour connaître leurs avis et recommandations, dont certaines ont été reprises dans les conclusions du Forum – notamment la nécessité d'inclure des voix diverses - cultures traditionnelles et autochtones -, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté mondiale.

Les réflexions de SOI sur les changements climatiques en Arctique sont mentionnées dans *Agir sur les changements climatiques : vers un dialogue élargi à la société civile canadienne*, une publication électronique de la Chaire Dialogues pour un avenir durable (Université McGill), pour préparer les dirigeants en vue de leur participation à la COP21. http://sustainablecanadialogues.ca/pdf_2015/extending_dialogue/CollectionTextes_FR_v2.c.pdf

CHYPRE

Commission nationale chypriote pour l'UNESCO

Présidente : Mme Loukia Loizou Hadjigavriel

Secrétaire général : M. Pavlos Paraskevas

Site Internet : www.unesco.org.cy

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale chypriote pour l'UNESCO assure le lien entre l'UNESCO et les institutions nationales gouvernementales et non gouvernementales, et la promotion des missions et programmes de l'UNESCO.

La Commission a lancé des activités de renforcement des capacités et amélioré la coopération avec les réseaux existants et les parties prenantes nationales ou internationales, dans les domaines du patrimoine culturel immatériel (PCI), des droits de l'homme et du dialogue interculturel.

Elle participe depuis 2013 au Comité directeur multi-parties prenantes pour la promotion de la campagne « Un sur Cinq » du Conseil de l'Europe, contre les violences sexuelles faites aux enfants. Dans ce cadre, en collaboration avec la Chaire UNESCO de l'université de Nicosie et l'Organisation chypriote du sport, elle a organisé 2 séminaires de formation sur la prévention des abus sexuels envers les enfants à l'intention du personnel des associations sportives et des camps de jeunesse (juin).

La Commission a également travaillé à la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel. À l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO et en collaboration avec le Bureau de la presse et de l'information et le Département chypriote des antiquités, elle a réalisé une exposition photographique itinérante, « Patrimoine mondial de Chypre : histoire, mythe et religion ». La Commission a présenté en octobre 2015 une exposition collective d'œuvres de jeunes artistes lors d'un atelier destiné à promouvoir la dentelle de Lefkara, élément inscrit à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel, dans le cadre d'un programme pilote de formation pour les artistes, détenteurs de traditions et autorités locales.

Dans le cadre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013–2022), la Commission a co-organisé le « 2^{ème} forum euro-arabe des jeunesses musicales » à Limassol, Chypre (5–6 décembre), sur la musique comme support d'expression et de dialogue culturels entre les jeunes de l'Union européenne et de la Ligue des États arabes.

Enfin, la Commission a poursuivi sa collaboration avec certains réseaux d'écoles, tels que le réSEAU ou le Projet environnemental en Méditerranée du Sud-Est (SEMEP). Des étudiants et enseignants du réSEAU ont étudié les « éléments du patrimoine culturel immatériel de Chypre », tandis que les écoles du SEMEP travaillaient sur la « coopération pour la gestion des ressources en eau grâce à la science et à la culture ». Les 2 réseaux ont présenté leurs projets pendant leurs conférences annuelles, en mars.



Atelier de formation sur la réalisation d'inventaire par les communautés.

© CUTing Edge/Cyprus University of Technology

Une activité réussie

La Commission nationale coordonne des activités pour l'inventaire et la sauvegarde des éléments du PCI, conformément à la Convention de 2003. Suite à l'adoption d'une proposition par la Commission, le Ministre de l'Éducation et de la Culture a révisé le processus d'inventaire à Chypre et lancé une procédure complète en plusieurs étapes, impliquant une plus grande participation des communautés.

Dans ce contexte, la Commission a organisé des formations, pendant lesquelles les participants ont appris à préparer des dossiers de candidature et transmettre des éléments du PCI. Plusieurs communautés ont répondu à l'appel, et soumis des propositions au Comité d'experts chargé d'examiner les candidatures. Des informations relatives aux éléments inscrits sur l'inventaire national du PCI sont disponibles sur le site Internet de la Commission nationale.

De plus, avec les Services culturels du ministère de l'Éducation et de la Culture, la Commission a lancé un programme de financement, visant à sauvegarder les expressions culturelles traditionnelles et les éléments inscrits sur l'inventaire national et la Liste représentative du PCI. Il s'agit de promouvoir la transmission, l'éducation et le développement des éléments du PCI, la documentation et les recherches relatives au PCI et la réalisation de projets culturels novateurs.

CROATIE

Commission croate pour l'UNESCO

Président : M. Radoslav Tomić

Secrétaire générale : Mme Rut Carek

Site Internet : www.min-kulture.hr/unesco/

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Croatie a célébré plusieurs anniversaires en lien avec l'UNESCO, dont le bicentenaire de l'évêque, parlementaire et bienfaiteur Josip Juraj Strossmayer ; ou encore le 400^{ème} anniversaire de la publication de l'ouvrage *Machinae Novae* par Faust Vrančić.

Dans le domaine de la culture, la Croatie, avec la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, a établi une proposition transnationale d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial pour les Stećci, des pierres tombales médiévales. La Croatie, l'Italie et le Monténégro ont aussi fait inscrire sur la Liste indicative du Patrimoine mondial les Constructions défensives vénitiennes édifiées entre le 15^{ème} et le 17^{ème} siècle.

La Commission croate a proposé un projet pour la préservation du patrimoine immatériel de Rovinj par l'intermédiaire de l'écomusée « La Maison du Batana », pour inscription sur le Registre des meilleures pratiques de sauvegarde de l'UNESCO. La Commission a aussi poursuivi sa fructueuse collaboration avec le Centre international d'archéologie sous-marine de Zadar (Centre UNESCO de catégorie 2).

La Commission a également lancé un projet sur les « Indicateurs UNESCO de la culture pour le développement » (IUCD). Une collecte de données au niveau national est en cours.

La Commission croate et le ministère de la Recherche, de l'Éducation et des Sports ont lancé une série d'ateliers à l'intention des enseignants, sur l'utilisation du kit éducatif *Le patrimoine mondial aux mains des jeunes*. Un séminaire international qui permettra aux enseignants de partager leurs expériences de l'usage de ce kit est prévu pour 2016.

Avec le concours de l'UNESCO et de l'Université de Zagreb, la Commission a coordonné la création de la Chaire UNESCO sur la Libre circulation des individus, la Migration et le Dialogue interculturel, à l'Université de Zagreb.

La Commission croate a aussi coordonné la nomination de la Faculté de Sciences sociales, humaines et médicales de l'École de médecine de l'Université de Rijeka, pour la Chaire UNESCO de Sciences sociales, humaines et médicales.

En collaboration avec le ministère de la Recherche, de l'Éducation et des Sports et le ministère des Affaires étrangères et européennes, la Commission croate a soutenu l'instauration de la Journée mondiale de la langue romani à l'UNESCO, à l'initiative de Kali Sara, association pour l'éducation des Roms en Croatie. La Journée mondiale de la langue romani a été officiellement proclamée lors de la 38^{ème} session de la Conférence générale.

Enfin, la Commission croate a soutenu les experts croates en étant membre de comités, dont la Commission océanographique intergouvernementale, le Comité international pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et le Conseil consultatif scientifique et technique de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique.



Lauréates des bourses « Pour les femmes et la science » L'Oréal ADRIA-UNESCO. De gauche à droite : Ksenija Uroič, Nevena Cvetešić, Anamarija Rogina et Ivana Mikolašević.

© L'Oréal ADRIA UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission croate pour l'UNESCO et le ministère de la Culture, avec L'Oréal ADRIA, ont célébré la 10^{ème} édition du Prix national « Pour les femmes et la science ». À cette occasion, quatre bourses ont été attribuées

Depuis qu'il existe, le Prix national « Pour les femmes et la science » rencontre un franc succès auprès des jeunes chercheuses en fin d'études. L'excellent niveau des candidates a conduit les organisateurs à augmenter cette année le montant de chaque bourse, de 4 000 à 5 000 euros.

La Commission croate pour l'UNESCO et le ministère de la Culture, avec le soutien de L'Oréal ADRIA, continueront à organiser ce prix pour encourager les jeunes chercheuses au début de leurs carrières, afin de favoriser la présence des femmes dans les domaines scientifiques entre autres.

DANEMARK

Commission nationale danoise pour l'UNESCO

Présidente : Mme Linda Nielsen

Secrétaire général : M. Jens Dalsgaard

Site Internet : <http://uvm.dk/Om-os/Ministeriets-internationale-arbejde/UNESCO>

Compte rendu des activités en 2015

2015 a été une année riche en activité pour la Commission nationale danoise. Dans la lignée de sa nouvelle stratégie nationale, elle s'est rapprochée de nouveaux partenaires et a mis en œuvre des activités en rapport à tous les domaines du mandat de l'UNESCO correspondant aux priorités nationales.

Pour soutenir Éducation 2030 – le nouvel agenda mondial pour permettre à tous de bénéficier d'une éducation inclusive de qualité et de formation tout au long de la vie – la Commission nationale danoise a fait la promotion et s'est concentrée sur l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM). Grâce à l'important soutien du Siège de l'UNESCO, en particulier avec ses publications de qualité, la Commission nationale a travaillé avec le ministère de l'Éducation, le RÉSEAU danois, des organisations d'élèves et de parties prenantes en matière d'éducation, pour promouvoir le concept de citoyenneté mondiale et mettre en valeur les exemples de meilleures pratiques. La Commission s'est notamment impliquée dans la traduction en danois de la publication de 2015 de l'UNESCO

Éducation à la citoyenneté mondiale : Thèmes et objectifs d'apprentissage, en vue de la diffuser dans le pays, pour promouvoir l'ECM.

En collaboration avec des partenaires publics et privés et des ONG, la Commission nationale a réussi à susciter de l'intérêt pour le Réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO (RMVA), avec son potentiel pour recentrer les stratégies locales sur l'éducation et l'enseignement comme moyen durable et inclusif de développement des villes. Un réseau national de soutien des villes apprenantes est en cours de développement.

En matière de science, le huitième prix L'Oréal-UNESCO « Pour les femmes et la science » a décerné des récompenses à de jeunes scientifiques de talent, modèles pour les femmes et les filles. La cérémonie s'est tenue en présence de Sa Majesté la princesse Marie, Protectrice de la Commission nationale du Danemark pour l'UNESCO, avec la collaboration de L'Oréal et de l'Académie royale danoise des sciences et des lettres.

La Commission nationale a également contribué à des débats publics sur le rôle des Conventions de l'UNESCO, en particulier de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. En marge de la 38^{ème} session de la Conférence générale, le Danemark s'est joint aux autres pays nordiques pour organiser un événement sur la liberté artistique et créative, qui a connu un grand succès.

Enfin, le Danemark et la Commission nationale ont approfondi leur contribution aux travaux du Comité et du Bureau du Programme international pour le développement de la communication et du conseil exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale.



Membres de la Commission nationale danoise discutant des problèmes d'éducation lors du *People's Meeting* à Bornholm. De droite à gauche ; Mme Linda Nielsen, Présidente, M. Laust Joen Jakobsen, Mme Trine Bendix Knudsen et Mme Helle Gudmandsen.

© Commission nationale danoise pour l'UNESCO



Le *Kagemand*, un gâteau d'anniversaire traditionnel danois, préparé pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO.

© Commission nationale danoise pour l'UNESCO

Une activité réussie

À l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, la Commission nationale a pris part au festival politique populaire de l'île de Bornholm, connu sous le nom de *People's Meeting* (juin). Les membres de la Commission, équipés de t-shirts, casquettes, posters et brochures de l'UNESCO, d'un gâteau d'anniversaire traditionnel danois, ont mené des débats avec les décideurs politiques locaux et le grand public, sur les priorités de l'UNESCO au niveau national.

Entre autres sujets abordés à cette occasion, il a été discuté de l'éducation au Danemark, l'éducation à la citoyenneté mondiale, du patrimoine national et mondial, de la diversité culturelle et du rôle des bibliothèques et des musées. L'événement a permis d'améliorer la visibilité de l'UNESCO.

ESPAGNE

Commission nationale espagnole de coopération avec l'UNESCO

Président : M. Luis Ramallo

Secrétaire général : M. Federico Palomera

Site Internet : www.aecid.es/ES/sectores-de-cooperación/cultura-y-ciencia/unesco

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale espagnole a continué à soutenir les activités et projets, malgré ses ressources humaines et financières limitées.

La Commission a présenté plusieurs candidats aux différents prix de l'UNESCO. Cette année, la bibliothèque islamique de l'Agence espagnole de coopération pour le développement a reçu le prix Sharjah 2015 pour la culture arabe.

Trois villes ont intégré le Réseau des villes créatives de l'UNESCO. Barcelone a été nommée Ville créative de la littérature, Burgos et Denia, Villes créatives de la gastronomie.

La Commission nationale espagnole a également soutenu plusieurs activités placées sous le patronage de l'UNESCO, notamment le documentaire *Hombre Negro, Piel Blanca* (Homme noir, Peau blanche). Le réalisateur espagnol José Colón y explore la détresse des albinos africains, en suivant l'équipe de médecins espagnols qui se rend chaque année en Tanzanie pour les soigner.



Géoparc de Lanzarote et de l'archipel des Chinijo.

© Géoparc de Lanzarote et de l'archipel des Chinijo

La Commission a également apporté son soutien au forum mondial « 100 % énergie renouvelable », organisé le 19 novembre à Madrid par Expansion, avec le soutien financier d'ACCIONA.

Par ailleurs, la Commission nationale a soutenu le « Sommet Tourisme durable+20 », organisé par l'institut du tourisme responsable et l'office du tourisme basque. Les parties prenantes ont mis au point une feuille de route pour le tourisme durable et révisé la Charte mondiale.

La Commission nationale a aussi apporté son soutien au projet « Éducation et alphabétisation pour le développement durable et la justice sociale dans les groupes ethniques autochtones », coordonné par le Centre UNESCO de Murcie. En 2015, une délégation de membres des communautés autochtones ont visité ce centre UNESCO en Espagne et le Siège de l'UNESCO à Paris, dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de l'Organisation.

Dans les domaines de la communication et de l'information, l'UNESCO s'est associée à Telefonica Learning Services pour développer le projet Mobile 4 Change (M4C). L'opérateur téléphonique a lancé un concours en ligne pour développer des solutions mobiles favorisant le progrès social. Le Directeur de la Division des sociétés du savoir de l'UNESCO, M. Indrajit Banerjee, a participé à la remise des prix, dans la plus grande boutique Telefonica de Madrid (le 7 juillet).

Enfin, l'Espagne a rejoint le Réseau international de la Route de la soie et participé à sa première réunion à Xi'an, en Chine du 22 au 25 mai. La prochaine réunion, se déroulera à Valence en 2016. Dans ce contexte, le centre UNESCO Valence-Méditerranée a mené plusieurs activités pour promouvoir le patrimoine culturel lié à la sériciculture à Valence.

Une activité réussie

En 2015, les îles de Lanzarote et des Chinijo (La Graciosa, Montaña Clara, Roque del Este, Roque del Oeste et Alegranza) ont acquis le statut de géoparc mondial de l'UNESCO. L'Espagne compte désormais 47 réserves de biosphère et 11 géoparcs, dont près de la moitié se trouvent dans des réserves de biosphère existantes.

Pour étudier la valeur ajoutée potentielle de ces chevauchements, ainsi que les difficultés de gestion qu'ils engendrent, la Commission a organisé une réunion à Madrid le 26 février. Les participants, qui travaillent dans les géoparcs et les réserves de biosphère espagnole, ont partagé leurs expériences et ont souligné combien il était important de coordonner la gestion pour tirer profit des synergies.

En juillet, la Commission a également créé le Comité national des géoparcs, suivant ainsi les recommandations des directives opérationnelles pour les géoparcs mondiaux de l'UNESCO, approuvées lors de la 38^{ème} session de la Conférence générale. Ce comité formé de représentants de tous les géoparcs espagnols, de plusieurs ministères et de gouvernements régionaux, sera présidé par l'Institut géologique espagnol.

ESTONIE

Commission nationale estonienne pour l'UNESCO

Présidente : Mme Kristin Kootma

Secrétaire générale : Mme Kerli Gutman

Site Internet : www.unesco.ee

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale estonienne pour l'UNESCO assure la coordination entre l'UNESCO et les institutions et organisations nationales estoniennes, gouvernementales et non gouvernementales, et les acteurs du secteur privé concernés par les travaux de l'UNESCO. La Commission nationale est composée d'un Conseil de direction, d'un Comité consultatif et d'un Secrétariat.

En 2015, l'Estonie a poursuivi son mandat de membre du Conseil exécutif. Au printemps, la Commission nationale a accueilli la Réunion européenne du Programme sur l'Homme

et la biosphère (MAB), dans la ville d'Haapsalu (19-23 mai). En décembre, l'Estonie a rejoint le Réseau des villes créatives : la deuxième ville du pays – Tartu – a été désignée Ville UNESCO de la littérature.

La Commission nationale a contribué aux discussions nationales sur les nouveaux Objectifs de développement durable et poursuivi son action avec le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO. À l'occasion de la Conférence sur le climat (COP21) organisée à Paris du 30 novembre au 12 décembre, la Commission a préparé un évènement thématique à l'intention des jeunes.



Remise de la Déclaration des jeunes sur le climat au chef de la délégation estonienne.

© NGO Mondo

Une activité réussie

Pour évoquer les défis liés au changement climatique et sensibiliser les jeunes à la COP21 de Paris, la Commission nationale estonienne pour l'UNESCO, l'organisation non gouvernementale Mondo et le Fonds estonien pour la nature (ELF), ont organisé une campagne de marketing social et un séminaire sur le changement climatique, à l'intention des écoles du pays.

La campagne de marketing social, qui invitait les jeunes à réaliser des vidéos sur le thème du changement climatique, s'est déroulée en octobre 2015. Les participants les plus impliqués ont été conviés au séminaire de la jeunesse sur le climat, ce qui les a encouragés à réfléchir activement à ces questions, dans le but de les inciter à penser et agir globalement. Ce séminaire, organisé au Parlement estonien (6 novembre), comportait plusieurs ateliers pratiques expliquant comment fabriquer des panneaux solaires, monter une campagne de sensibilisation du public au changement climatique et contrôler sa propre consommation d'énergie, entre autres.

Les participants ont aussi rédigé une Déclaration des jeunes sur le climat, qui soulignait l'importance des énergies renouvelables, du maintien du réchauffement climatique en-dessous de 2° C et de la responsabilité de tous les citoyens du monde dans la réalisation des objectifs définis à Paris. Cette déclaration a été remise au chef de la délégation estonienne qui s'est rendue à la COP21, ainsi qu'au Ministre de l'environnement.

Enfin, le Fonds estonien pour la nature a organisé un voyage à Paris pour des militants de la protection du climat ; l'un des participants les plus actifs du séminaire de la jeunesse a été invité à se joindre au groupe.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Commission nationale des États-Unis pour l'UNESCO

Directrice exécutive : Mme Allison Wright

Site Internet : www.state.gov/p/io/unesco/

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale des États-Unis accorde une grande importance à son appartenance à l'UNESCO et encourage vivement la participation d'individus à travers tout le pays. Avec ses 100 membres d'horizons divers, la Commission nationale des États-Unis forme un réseau solide pour promouvoir les programmes de l'UNESCO. Un grand nombre de ses membres représentent des ONG actives dans les domaines de compétence de l'UNESCO, dont l'immense expertise est une précieuse ressource. La Commission nationale a également un rôle consultatif auprès du Secrétaire d'État en ce qui concerne les sujets relatifs au mandat de l'UNESCO.

De nombreux citoyens américains contribuent et participent aux programmes de l'UNESCO. La Commission nationale des

États Unis pour l'UNESCO s'engage à impliquer, renforcer et faire croître cette communauté. En 2015, de nombreuses organisations et personnes membres de la Commission nationale des États-Unis pour l'UNESCO ont célébré les 70 ans de l'Organisation par le biais d'événements, de débats et de colloques. Ces manifestations ont permis de faire connaître le travail très utile mené par l'UNESCO à un plus grand nombre de personnes.

Au cours de l'année, le personnel a fait usage d'outils de communication efficaces, tels que la lettre d'information de la Commission nationale et les réseaux sociaux, pour promouvoir les programmes de l'UNESCO. La Commission a également organisé des réunions et des visioconférences avec des groupes de travail et des sous-comités, tout en maintenant des contacts étroits avec le Bureau de l'UNESCO à New York et les autres Bureaux régionaux. La Commission a continué à étendre son engagement vis-à-vis d'autres Commissions nationales, en particulier lors de la 38^{ème} session de la Conférence générale.

Le personnel de la Commission nationale continue de renforcer les canaux de communication avec des réseaux actuels tels que les Centres de catégorie II, les chaires universitaires, le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), la Coalition internationale des villes contre le racisme et les Villes créatives. La Commission nationale et son personnel sont impatients d'ajouter de nouveaux éléments à ces réseaux.



Soirée organisée par le Smithsonian pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO ainsi que la Collection UNESCO de musique traditionnelle, récemment rééditée à l'occasion de la réunion annuelle de la Commission nationale des États-Unis.

© Smithsonian

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale des États-Unis a organisé sa réunion annuelle au Département d'État américain. Cela a permis aux membres de la Commission et de la communauté américaine engagés dans les programmes de l'UNESCO de débattre des travaux en cours, des programmes et des initiatives futures.

Des présentations effectuées par le Musée américain de la mémoire de l'Holocauste, le campus réSEAU de Three Rivers, l'Office national des parcs, l'Institut géologique américain et la Ville créative de Paducah, Kentucky, ont décrit en détail les innovations qui se développent grâce aux partenariats, dans le cadre des programmes de l'UNESCO ou bien parallèlement.

La réunion s'est achevée sur une soirée au musée Smithsonian en l'honneur du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO et de la réédition de la Collection UNESCO de musique traditionnelle. Cette collection publiée par Smithsonian Folkways Recordings, non seulement au format physique mais aussi au format numérique, est l'une des premières réussites du programme de l'UNESCO pour la sauvegarde et la redynamisation du patrimoine culturel immatériel.

EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE

Commission nationale de l'ex-République yougoslave de Macédoine pour l'UNESCO

Présidente : Mme Elizabeta Kancheska Milevska, Ministre
de la Culture

Secrétaire générale : Mme Lidija Topuzovska

Compte rendu des activités en 2015

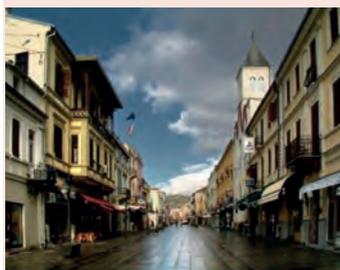
En 2015, la Commission nationale de l'ex-République yougoslave de Macédoine pour l'UNESCO a centré ses activités sur le domaine de la culture : le patrimoine mondial, la diversité culturelle, le patrimoine culturel immatériel, l'intégration de la culture dans les stratégies et politiques de développement durable, ainsi que sur les domaines clés de l'éducation comme l'EDD et le programme Éducation 2030.

La Commission nationale a poursuivi sa coopération active avec les Clubs pour l'UNESCO et les Chaires UNESCO, ainsi qu'avec les écoles du réseau. Tous les projets visaient à accroître la visibilité de l'UNESCO et de ses valeurs universelles et à permettre aux institutions, aux experts et aux jeunes de s'impliquer activement. De nombreuses activités validées au

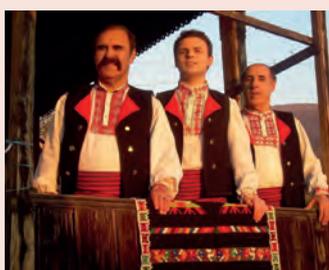
titre du Programme de participation de l'UNESCO 2014-2015 étaient dédiées au 70^{ème} anniversaire de l'Organisation, dont les projets « Développement d'un cadre de compétences RH essentielles pour la création d'un système d'alternance dans les programmes d'enseignement de la GRH », « Caravane des religions : vivre ensemble et non côte à côte – Partie II », « Promotion du patrimoine naturel et culturel des Tours de Marko », et « Les droits des femmes par le prisme des arts audiovisuels en Europe du Sud-Est ».

La Chaire UNESCO pour les études et la recherche interculturelles de la Faculté de Philosophie, soutenue par le Fonds Visegrad International et la Commission nationale, a organisé la conférence « Éducation 2030, dialogue interculturel et interreligieux » à Skopje (21 septembre). L'événement a permis de réfléchir aux moyens de parvenir à la coopération au dialogue et à la paix, notamment dans les sociétés multiculturelles et multireligieuses, ou sortant d'un conflit. Cette conférence était le fruit de la coopération des pays du Visegrad 4 (République tchèque, Hongrie, Pologne et Slovaquie) et de la Chaire UNESCO à Skopje, qui a joué un rôle clé. Les participants ont partagé leurs connaissances et leurs expériences sur la coopération, l'éducation partagée et l'importance de des approches interdisciplinaires dans la planification de l'avenir, notamment dans le domaine de l'éducation.

Enfin, l'année 2015 a été marquée par l'inscription du « Glasoechko, chant d'hommes à deux voix dans le bas Polog » sur la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente lors de la 10^{ème} session du Comité intergouvernemental, à Windhoek. Le glasoechko est le troisième élément de l'ex-République yougoslave de Macédoine à être inscrit sur les listes du PCI.



Bitola
© Municipalité de Bitola



Le glasoechko, chant
d'hommes à deux voix dans
le bas Polog.

© Commission nationale de
l'ex-République yougoslave de
Macédoine pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, l'UNESCO a nommé la ville de Bitola dans la catégorie « Cinéma » du Réseau des villes créatives de l'UNESCO.

Bitola, l'un des plus grands centres culturels de l'ex-République yougoslave de Macédoine, nourrit une longue tradition cinématographique. Les frères Manaki, photographes et pionniers du cinéma dans les Balkans, ont apporté la première caméra dans la région en 1905 et y ont tourné leur premier film documentaire. Avec 36 années d'existence, le Festival international « Manaki Brothers » des directeurs de la photographie, est le plus ancien festival international consacré aux directeurs de la photographie du monde entier.

En raison des conditions particulières offertes par la ville pour la production cinématographique, de ces lieux particuliers et des bâtiments de « Film City », plus de 15 films et séries télévisées d'envergure nationale et internationale ont été tournés à Bitola. La ville a également organisé et accueilli plusieurs ateliers, conférences et événements internationaux sur le cinéma. Bitola est ainsi devenue la capitale internationale des directeurs de la photographie et a permis la découverte de nombreux jeunes talents devenus aujourd'hui maîtres de l'esthétique photographique et cinématographique.

FÉDÉRATION DE RUSSIE

Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO

Président : M. Sergueï Lavrov, Ministre des Affaires étrangères

Secrétaire général : M. Grigory Ordzhonikidze

Site Internet : www.unesco.ru

Compte rendu des activités en 2015

En mai 2015, la ville de Khanty-Mansiïsk a accueilli la Conférence internationale des écoles associées de l'UNESCO (11 pays) dans le cadre de l'initiative « Sauvegarde et préservation » consacrée à l'écologie et au changement climatique. Dans la Fédération de Russie, 26 écoles ont rejoint le réSEAU qui rassemble aujourd'hui plus de 300 établissements.

La Commission de la Fédération de Russie, en partenariat avec l'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE), a organisé la 5^{ème} Conférence internationale « Partenariat des Chaires UNESCO sur l'intégration des TIC dans l'éducation » (01-05 juin 2015) dans le cadre du 16^{ème} Forum international « Formation à la société de l'information actuelle – Problèmes, perspectives et approches de l'innovation » de Saint-Pétersbourg.

La Commission a également organisé la Conférence mondiale sur l'éducation en vue du développement durable (EDD), à Khanty-Mansiïsk (08-11 juin) qui a réuni des experts de 17 pays. La conférence a dressé le bilan de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD) (2005-2014), de la Conférence mondiale EDD (novembre 2014) qui a adopté des Recommandations pour la mise en œuvre du Programme d'action global (PAG) en matière d'EDD, et du Forum mondial sur l'éducation (mai 2015).

Saint-Pétersbourg a accueilli la 4^{ème} réunion du Conseil consultatif scientifique du Secrétaire général de l'ONU (14-15 décembre). La réunion, co-présidée par Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, et Vladimir Fortov, Président de l'Académie des Sciences de Russie et membre de la Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO, a permis au Conseil consultatif de finaliser une étude Delphi sur les défis pour l'avenir de l'humanité, une note d'orientation sur la révolution des données, et d'étoffer de futures notes sur l'évaluation des risques du changement climatique, le rôle de la science dans le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030.

Dans ce cadre, la Commission a organisé un panel de discussion qui a rassemblé des membres du Conseil consultatif scientifique et d'éminents scientifiques, universitaires et hommes politiques russes (14 décembre) autour du rôle des sciences fondamentales pour répondre aux problèmes actuels. Ainsi 6 jeunes scientifiques originaires d'Argentine, d'Australie, de Bulgarie, d'Italie, de la République islamique d'Iran et d'Afrique du Sud ont bénéficié du Partenariat PhosAgro/UNESCO/UICPA en chimie verte.



Le président Vladimir Poutine rencontrant Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO. (14 décembre).

© Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO.

Une activité réussie

La Commission a organisé le 4^{ème} Forum culturel international de Saint-Pétersbourg, dédié au 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO (14-16 décembre) qui a rassemblé plus de 11 000 participants de plus de 70 pays. Au cours de ce forum composé de 12 sections, se sont tenus près de 50 panels, tables rondes et conférences.

Lors de son intervention à la session plénière, le président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, a réaffirmé son soutien au rôle clé joué par l'UNESCO pour répondre aux problèmes les plus urgents du monde actuel.

La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a souligné que le forum donnait une occasion exceptionnelle de célébrer le pouvoir de la culture et de promouvoir l'importante contribution de la Fédération de Russie en faveur de la diversité et des industries culturelles, et du dialogue interculturel à l'échelle mondiale.

Le forum a adopté la Déclaration de Saint-Pétersbourg sur la protection de la culture dans les zones de conflit armé qui condamne la destruction délibérée du patrimoine culturel et le pillage de biens culturels, dont les sites et monuments religieux, en Irak, en Libye, en Syrie et dans les autres pays touchés par un conflit. Cette déclaration appuie également les efforts déployés par la Directrice générale pour renforcer le rôle dialogue interculturel de l'UNESCO au sein des Nations Unies quant à la prévention du trafic illicite de biens culturels, la protection du patrimoine et la préservation de la diversité culturelle dans les zones de conflit.

FINLANDE

Commission nationale finlandaise pour l'UNESCO

Présidente : Mme Jutta Urpilainen

Secrétaire générale : Mme Zabrina Holmström

Site internet : www.minedu.fi/OPM/Kansainvaelistet_asiat/kansainvaelistet_jaerjestoet/unesco/suomen_unesco-toimikunta/?lang=en

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale finlandaise pour l'UNESCO, composée d'un président et de onze membres nommés pour une période de quatre ans par le Gouvernement, représente une expertise de haut niveau dans les domaines de compétence de l'UNESCO. Ses membres jouent un rôle de conseil auprès du ministère de l'Éducation et de la Culture et contribuent aux travaux et à la visibilité de l'UNESCO. La Commission se réunit environ six fois par an.

Une nouvelle Commission nationale nommée début 2015, sera donc en fonction jusqu'à la fin 2018. Mme Jutta Urpilainen, membre du Parlement et ancienne Ministre des Finances a été nommée Présidente de la Commission.

L'éducation a été l'un des principaux sujets de travail pour la Commission en 2015, qui a consacré des efforts importants aux préparatifs de l'agenda pour l'éducation 2030 et proposé ses services d'experts aux négociateurs finlandais pendant la procédure des Nations Unies.

La liberté de la presse et la liberté d'expression ont également été sujets de nombreux travaux. Grâce à l'implication de la Commission nationale (entre autres acteurs), la Finlande accueillera le principal événement de la Journée mondiale de la liberté de la presse à Helsinki (2-4 mai 2016). Parmi les thèmes de cet événement coordonné par l'UNESCO : la liberté d'information, la liberté de la presse et la sécurité des journalistes. Au cours l'année, la Commission a participé activement aux préparatifs de cette Journée mondiale, notamment en organisant un séminaire sur la liberté d'expression, ses limites, la censure et les discours de haine.

Des experts de la Commission ont pris part à la rédaction du projet de Recommandation concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire à l'ère du numérique. Ces recommandations ont été formulées lors d'une réunion intergouvernementale du Comité spécial d'experts tenue à Paris (1er juillet) et approuvées lors de la 38^{ème} session de la Conférence générale en novembre.

2015 a été marqué par le 10^{ème} anniversaire de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. À cette occasion, et en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de la Culture, la Commission a organisé en octobre, un séminaire, qui traitait principalement de l'histoire, du contenu et de l'influence de la Convention, et de la participation active de la Finlande à son élaboration.

Enfin, la Commission nationale a élu de nouveaux représentants pour le jury de la mouture nationale du prix L'Oréal-UNESCO « Pour les femmes et la science », pour le conseil de direction du Centre régional d'expertise en EDD de Espoo, et pour le Comité national du Programme international de Géosciences.



Les participants à la réunion des pays nordiques pour l'UNESCO condamnant la destruction du patrimoine culturel.

© Paula Hannus, ministère de l'Éducation et de la Culture

Une activité réussie

En 2015, la Finlande a organisé la réunion annuelle de coordination des pays nordiques pour l'UNESCO. La réunion s'est tenue à Helsinki en juin et a accueilli plus de cinquante participants de tous les pays nordiques. Des membres de la Commission nationale finlandaise pour l'UNESCO ont activement participé aux débats, dont le principal sujet était les préparatifs de la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO. Ce fut une occasion exceptionnelle pour échanger les points de vue et renforcer les efforts des pays nordiques en matière de soutien et d'amélioration des travaux de l'UNESCO.

FRANCE

Commission nationale française pour l'UNESCO

Président: M. Daniel Janicot

Secrétaire général: M. David Fajolles

Site internet : www.unesco.fr

Compte rendu des activités en 2015

2015 a été la première année d'activités de la nouvelle Commission nationale française pour l'UNESCO. Les priorités suivantes ont servi de fil directeur à son action :

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO et dans le cadre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (ONU, 2013-2022), la Commission nationale française pour l'UNESCO a organisé plusieurs événements internationaux, le plus souvent en partenariat avec le Secrétariat de l'Organisation.

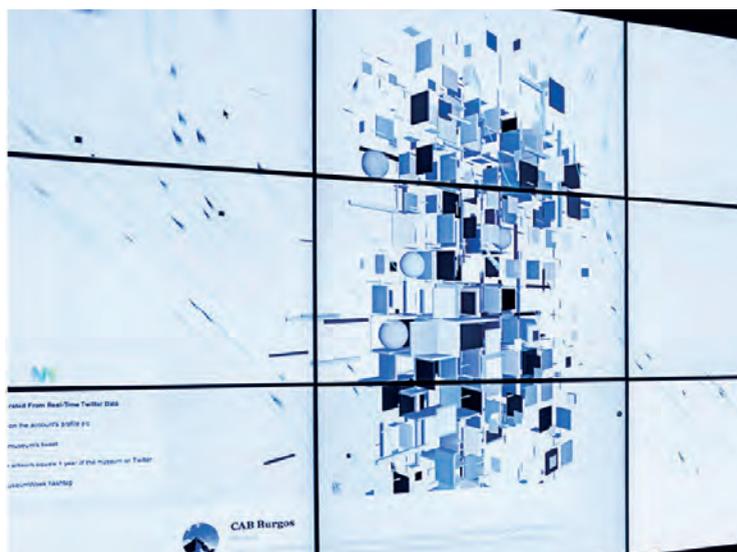
Afin de renforcer les réseaux des écoles associées, ce label va s'ouvrir aux écoles françaises situées dans le réseau

d'éducation prioritaire, et des chaires UNESCO vont être réorganisées dans le sens d'une plus grande articulation entre elles.

L'accent est mis sur le développement des relations de coopération avec les autres Commissions nationales (Chine, République de Corée, Liban, Tunisie, République dominicaine, Allemagne, Espagne, Suisse...) et sur la participation au réseau européen et international des Commissions nationales (Réunion de Bonn de février, réunion de Séoul de mars et réunion de Lugano d'août).

La formulation de propositions pour les textes des grandes conventions et pour l'actualisation de recommandations (Recommandation de 1974 sur la condition du chercheur scientifique), est également prioritaire, de même que le renouvellement des modes d'intervention de la Commission nationale française pour l'UNESCO du point de vue des partenariats, de la stratégie de communication, de l'utilisation des nouvelles technologies et de l'organisation territoriale décentralisée.

Enfin la Commission nationale française a contribué en collaboration avec l'Agence Universitaire de la Francophonie et le Secteur de l'Éducation de l'Unesco au colloque sur « l'enseignement supérieur et numérique : quelles attentes des sociétés africaines ? » (6-7 mai).



« Twitter Museum Week » une œuvre numérique de Marcin Ignac produite par Bright, partenaire et commissaire d'exposition de la conférence « Les nouvelles fabriques de la curiosité » organisée le 17 Décembre 2015 à l'UNESCO.

© Bright (www.brig.ht)

Une activité réussie

À l'occasion des 10 ans de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, *Les nouvelles fabriques de la curiosité* (conférence organisée le 17 décembre 2015 à l'UNESCO), ont contribué à la réflexion sur l'actualité numérique de cette Convention. Elles ont proposé un format inédit pour débattre des nouvelles modalités en ligne de la construction du goût, avec la participation de figures majeures de l'entrepreneuriat digital aux côtés des experts de la Convention. Cette initiative a été l'occasion d'aborder la révolution numérique sous l'angle de nos pratiques culturelles telles qu'elles peuvent être influencées par les nouveaux modèles de production, de distribution et de prescription. Les modèles en question sont désormais déterminés par l'analyse des mégadonnées et l'équilibre, pour les plateformes numériques, entre algorithmes de recommandation et éditorialisation des contenus - autant de thèmes d'analyse centraux pour une meilleure prise en compte de la conversion numérique dans la mise en œuvre de la Convention.

GÉORGIE

Commission nationale de Géorgie pour l'UNESCO

Président : M. Mikheil Janelidze, Vice-Premier Ministre,
Ministre des Affaires étrangères

Secrétaire générale : Mme Ketevan Kandelaki

Site Internet : www.unesco.ge

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, comme plus d'un milliard de personnes dans le monde, la Géorgie a fêté la Journée internationale du jazz (30 avril) pour la troisième fois. La Commission nationale géorgienne pour l'UNESCO, en coopération avec le ministère de la Culture et de la Protection des monuments de Géorgie, a apporté son soutien à l'événement, marqué par le concert du célèbre musicien de jazz Ron Carter.

Le gouvernement géorgien s'attache à mettre en œuvre la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels. Après y avoir été invitée par le Comité subsidiaire de la Réunion des États parties à la Convention de 1970, la Commission nationale a apporté son soutien à la diffusion de clips vidéo. Ceux-ci ont été créés afin de sensibiliser au commerce illicite de biens culturels, toutes les agences de voyage enregistrées en Géorgie, ainsi

que les ports, aéroports et compagnies ferroviaires du pays. L'UNESCO a salué les efforts déployés par la Commission nationale en la matière, reflet d'« une décision inédite parmi les États parties à la Convention », et estimé qu'ils constituaient « une bonne pratique devant inspirer les autres États ».

La Géorgie a démontré son engagement à mener des missions et des activités visant à promouvoir les valeurs de l'UNESCO dans le monde, en organisant un concert (15 septembre) à Batoumi, Géorgie, pour célébrer les 70 ans de l'UNESCO. Cette soirée de gala imaginée par Elisso Bolkvadze, célèbre pianiste géorgienne et Artiste de l'UNESCO pour la paix, a été organisée par le gouvernement géorgien. Invité par le ministère des Affaires étrangères de Géorgie et par la Commission nationale géorgienne, M. Éric Falt, Sous-Directeur général de l'UNESCO, s'est rendu à Batoumi afin de souligner l'importance de l'événement.



Cérémonie de remise des prix organisée par le ministère de la Culture et de la Protection des monuments de Géorgie pour les élèves ayant participé au projet « Traditions de protection environnementale et utilisation durable des ressources nationales de Géorgie ».

© Commission nationale de Géorgie pour l'UNESCO

Une activité réussie

En mars 2015, l'Agence nationale pour la préservation du patrimoine culturel de Géorgie, en association avec la Commission nationale géorgienne, les ministères de la Culture et de la Protection des monuments, de l'Éducation et de la Science, et de la Protection de l'environnement et des ressources naturelles de Géorgie, a lancé le projet « Traditions de protection environnementale et utilisation durable des ressources nationales de Géorgie ». Le projet a pour vocation de promouvoir un concours entre les écoles afin d'améliorer les connaissances des élèves sur le patrimoine immatériel local, à travers la recherche et la constitution de registres.

Dans le but de saluer la valeur pédagogique et la pertinence du projet vis-à-vis des objectifs de l'UNESCO en matière de promotion de la diversité culturelle et de la visibilité de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, la Directrice générale a accordé le patronage de l'UNESCO au projet et autorisé l'utilisation du logo de l'UNESCO, ainsi que de l'emblème de la Convention.

GRÈCE

Commission nationale hellénique pour l'UNESCO

Présidente : Mme Ekaterini Tzitzikosta

Secrétaire générale adjointe : Mme Christina Boulakaki

Site Internet : www.unesco-hellas.org

Compte rendu des activités en 2015

L'année 2015 a été très productive pour la Commission nationale hellénique pour l'UNESCO, même si la crise financière qui frappe actuellement la Grèce fait peser des contraintes sur son budget et son personnel.

Le Président de la République hellénique a remis 15 prix au nom de la Commission nationale, pour récompenser les « Contributions à l'éducation élémentaire dans les zones frontalières et isolées de la Grèce ». Le 15^{ème} Colloque annuel des écoles du réseAU à Attica (26-27 février) avait pour thème « L'éducation comme moyen de cohésion sociale », et le 1^{er} Colloque annuel des écoles du réseAU de Macédoine centrale « Les monuments helléniques du patrimoine mondial de l'UNESCO ». La Commission a aussi présenté 3 candidatures grecques pour les Prix UNESCO pour « L'utilisation des TIC dans l'éducation » et sur « les pratiques et les performances exemplaires pour améliorer l'efficacité des enseignants ».

La Commission nationale a inauguré le Centre de catégorie II de gestion intégrée et multidisciplinaire des ressources en eau, à l'université Aristote de Thessalonique ; et organisé,

avec le ministère de la Reconstruction de la production, de l'Environnement et de l'Énergie, la 13^{ème} Conférence du Réseau international des organismes de bassin, baptisée « Euro-RIOB 2015 », à Thessalonique du 21 au 24 octobre 2015.

La Commission nationale a signé un protocole d'accord avec la préfecture d'Attica pour la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel, et accordé son patronage à l'exposition « Light in the dark » présentée au Musée El Greco de Tolède (Espagne), du 11 novembre 2015 au 10 janvier 2016). La commission nationale a aussi organisé, conjointement avec l'ICOMOS, les conférences intitulées « L'ICOMOS et la protection des sites du patrimoine mondial », au ministère de la Culture (juin) et « Le patrimoine, vecteur de développement durable pour les villes historiques », à Syros (septembre).

La Commission nationale a recommandé à l'inscription au Registre de la Mémoire du monde « le papyrus de Derveni : le plus ancien «livre» d'Europe », et organisé pour l'occasion une cérémonie officielle au Musée archéologique de Thessalonique. De plus, la Commission a proposé à l'Organisation de s'associer officiellement au 2400^{ème} anniversaire de la naissance du célèbre philosophe Aristote, ce qui a été accepté.

La Commission nationale a pris part aux 196^{ème} et 197^{ème} sessions du Conseil exécutif de l'UNESCO, ainsi qu'aux réunions des Commissions nationales qui la concernait et à la Réunion interrégionale des Commissions nationales pour l'UNESCO, qui a eu lieu en novembre.

THE HELLENIC NATIONAL
COMMISSION FOR UNESCO
& TERRABOOK
WORK TOGETHER
FOR PROMOTING
UNESCO'S VISIBILITY



Coopération entre la Commission nationale hellénique pour l'UNESCO et la plate-forme électronique Terrabook.

© Commission nationale hellénique pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale hellénique pour l'UNESCO a signé un protocole d'accord avec la plate-forme innovante Terrabook pour augmenter la visibilité de l'Organisation aux niveaux national et international. Terrabook est un site Internet interactif innovant qui fournit des informations détaillées sur différentes destinations en Grèce, par le biais de textes, cartes et photographies.

Cette coopération permettra aux visiteurs de la plate-forme de découvrir plusieurs zones géographiques du pays et d'en apprendre davantage sur les programmes de l'UNESCO relatifs au patrimoine culturel et naturel, aux réserves de biosphères, au registre Mémoire du Monde et aux géoparc mondiaux, etc. Terrabook, accessible à un large public, favorisera la diffusion à grande échelle des priorités de l'UNESCO, en permettant aux visiteurs de découvrir les nombreux liens entre l'UNESCO et des sites spécifiques (sur les plans éducatifs, culturels, naturels et scientifiques), tout en découvrant les objectifs incarnés par le mandat de l'Organisation.

HONGRIE

Commission nationale hongroise pour l'UNESCO

Président : M. Miklós Réthelyi

Secrétaire générale : Mme Mariann Géher

Site Internet : www.unesco.hu

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, les événements de la Commission nationale hongroise pour l'UNESCO ont été organisés autour du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, de l'Année internationale de la lumière, du 150^{ème} anniversaire du décès du médecin Ignác Semmelweis et du 200^{ème} anniversaire du décès de l'archéologue Flóris Rómer.

L'organisation de l'Année internationale de la lumière, a nécessité des compétences variées, ce que la création d'une plateforme commune pour les scientifiques, artistes, acteurs de l'industrie, éducateurs, philosophes, théologiens et le grand public, a rendu possible.

En ce qui concerne les célébrations, Ignác Semmelweis est un médecin reconnu aujourd'hui comme l'un des pionniers des procédures antiseptiques. Il a découvert que le fait de se laver les mains avec une solution de chlorure de calcium permettait de réduire drastiquement les cas de fièvre puerpérale. Au 19^{ème} siècle, Flóris Rómer, l'un des plus importants scientifiques des Carpates, est reconnu comme le père de l'archéologie en Hongrie et pour son rôle dans la préservation des monuments historiques et du patrimoine national de la région.

Au cours de l'année, la Commission a organisé plusieurs expositions et conférences et soutenu la publication de livres bilingues (Hongrois-Anglais). En décembre, elle a organisé une exposition conjointe dans le Hall Miró du Siège de l'UNESCO à Paris, pour commémorer les anniversaires de messieurs Semmelweis et Rómer.

Suite au succès de l'année précédente, la Commission a organisé une 2^{ème} conférence à l'Abbaye de Tihany (16 juillet) intitulée « Un chemin commun – La situation des religions en Europe et la coexistence des communautés religieuses en Hongrie » pour promouvoir le dialogue interreligieux.

Le Festival annuel du patrimoine de la Pentecôte, pour la 5^{ème} fois sous le patronage de l'UNESCO, a célébré certains éléments du patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'inventaire national, et présenté ceux d'autres pays, inscrits à la Liste représentative de l'UNESCO. Son objectif est de faciliter l'échange entre les communautés et de présenter le patrimoine au grand public. Ainsi, les invités de l'ex-République yougoslave de Macédoine ont présenté une danse communautaire du village de Dramtche inscrite en 2014 à la Liste représentative, et l'artiste de l'UNESCO pour la paix Márta Sebestyén a inauguré le gala du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO.

Enfin, l'Institut hongrois pour la recherche et le développement en éducation, a organisé la conférence « Éducation- Personnalité-Santé » (17 septembre) avec la Chambre nationale des enseignants et la Commission nationale, pour commémorer le 70^{ème} anniversaire.



Conférence du 70^{ème} anniversaire, à Budapest De gauche à droite : M. Ákos Farkas, M. Miklós Réthelyi, M. László Lovász et Mme Katalin Bogyay.

© MTA/Szigeti Tamás

Une activité réussie

La Commission a co-organisé une conférence à Budapest (26 novembre) sur le 70^{ème} anniversaire avec l'Académie hongroise des sciences. Les participants ont été accueillis par M. László Lovász, président de l'Académie hongroise de sciences, et M. Miklós Réthelyi, président de la Commission nationale hongroise. La Commission a invité en tant qu'orateurs d'honneur, plusieurs experts hongrois spécialisés dans l'histoire de l'UNESCO notamment Mme Katalin Bogyay, ambassadeur et présidente de la 36^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO, et M. András Szöllösi-Nagy, ancien recteur de l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau.

La Commission en a profité pour faire le point sur les progrès réalisés pendant ces 70 années, et sur les défis mondiaux contemporains. La conférence a permis aux participants d'échanger sur les principaux problèmes, leurs idées et les solutions envisageables.

La conférence a également servi de plateforme pour commémorer les personnalités de l'histoire de l'organisation, comme la famille Huxley, et pour souligner les grandes étapes nationales et internationales franchies pendant 70 ans. Les participants comptaient notamment des académiciens, des experts dans les domaines de l'UNESCO et des sciences naturelles, des enseignants, des journalistes et les médias.

ISLANDE

Commission nationale islandaise pour l'UNESCO

Président : M. Gunnar Haraldsson

Secrétaire générale : Mme Áslaug Dóra Eyjólfsdóttir

Site Internet : www.unesco.is

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale islandaise est composée d'un président et de six membres nommés pour une période de quatre ans par le Gouvernement. La Commission fournit des conseils politiques indépendants au Ministre de l'Éducation, de la Science et de la Culture d'Islande sur les questions relatives à l'UNESCO et fait office de forum pour le Gouvernement et la société civile, encourageant les organisations nationales, les institutions, les organisations non gouvernementales (ONG) et les individus à mettre en œuvre les programmes et activités de l'UNESCO.

Cette année, la Commission nationale s'est jointe à l'Université d'Islande et aux ministères du Gouvernement pour célébrer l'Année internationale de la lumière. Elle a organisé une cérémonie d'ouverture à l'Université d'Islande située à Reykjavík (27 janvier) pour inaugurer officiellement l'année et

présenter le concept et le programme des activités pour 2015. Le président d'Islande est intervenu lors de la cérémonie, aux côtés du Ministre de l'Éducation, de la Science et de la Culture et du Ministre des Affaires étrangères. L'université ainsi que d'autres institutions ont organisé des événements pour promouvoir l'Année internationale de la lumière, notamment « Les métamorphoses de la noirceur dans le Nord », un événement international scientifique et artistique multidisciplinaire, organisé à Reykjavík (26–28 février).

En ce qui concerne l'éducation, la Commission nationale a joué un rôle central dans l'organisation de la mise en œuvre du réSEAU en Islande. L'association islandaise pour les Nations Unies a fait office de coordinateur national et commencé un travail préparatoire en coopération avec 5 écoles secondaires dans la région de la capitale Reykjavík. L'Islande va bientôt rejoindre formellement le réSEAU avec un certain nombre d'écoles – UNESCO. La Commission nationale a également soutenu un nouveau projet éducatif pour 3 écoles secondaires du Géoparc Katla, situé au sud de l'Islande.

Le Comité islandais pour le programme Mémoire du Monde, créé en 2013, y a depuis lors, activement collaboré. En mai, il a organisé un séminaire explicatif sur le programme et lancé une application en ligne pour les candidatures au Registre national de la Mémoire du Monde. De nombreuses applications ont été reçues et analysées par le Comité, et le premier Registre islandais de la Mémoire du Monde devrait être annoncé début 2016.

Une activité réussie

L'Islande a célébré le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO et des Nations Unies en organisant à Reykjavík un séminaire et une table ronde qui ont connu un franc succès (30 octobre). L'événement a été le résultat d'une collaboration entre la Commission nationale islandaise pour l'UNESCO, l'association islandaise pour les Nations Unies, le ministère de l'Éducation, de la Science et de la Culture et le ministère des Affaires étrangères. L'événement a été l'occasion de réfléchir à l'histoire de l'UNESCO et des Nations Unies, tout particulièrement dans leurs rapports avec l'Islande. La table ronde a principalement traité de la pertinence du mandat de l'Organisation, et notamment des nouveaux Objectifs de développement durable et du programme pour 2030. Les Nations Unies et l'UNESCO ont également fait l'objet de discussions dans les médias, les ONG, parmi les jeunes et les spécialistes.

Le ministère de l'Éducation, de la Science et de la Culture et le ministère des Affaires étrangères ont tous deux participé au séminaire en soulignant l'importance des Nations Unies et de l'UNESCO en Islande et dans une perspective mondiale. Sveinn Einarsson, Président et ancien membre du Conseil exécutif de l'UNESCO, a évoqué les idéaux et objectifs fondamentaux de l'UNESCO, et Mme Vigdís Finnbogadóttir, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO et ancienne présidente d'Islande, est revenue sur ses vingt ans de collaboration avec l'Organisation.



Mme Vigdís Finnbogadóttir et M. Sveinn Einarsson avec des enfants de l'école Landakotsskóli, membre du réSEAU.

© Commission nationale islandaise pour l'UNESCO

LETONIE

Commission nationale de Lettonie pour l'UNESCO

Présidente : Mme Dace Melbārde, Ministre de la Culture

Secrétaire générale : Mme Dagnija Baltiņa

Site Internet : www.unesco.lv

Compte rendu des activités en 2015

Pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, la Commission nationale de Lettonie a initié de multiples projets et activités, dont la conférence « Communication créative sur le patrimoine culturel dans la communauté locale », qui a réuni les partenaires les plus actifs et les membres du réseau de la Commission nationale en Lettonie, à Kuldīga (15–16 octobre).

En 2015, la Commission s'est centrée sur la promotion de l'éducation au développement durable (EDD) et à la citoyenneté mondiale. Pour discuter des progrès et des défis de la Décennie des Nations Unies pour l'EDD, la Commission, en coopération avec la Chaire UNESCO de l'université de Daugavpils et le Centre national pour l'éducation, a organisé une conférence internationale sur « La création de liens entre éducation et science pour le développement durable » à Daugavpils (2–3 décembre).

Le 10^{ème} anniversaire de la version lettone du prix L'Oréal « Pour les femmes et la science », a permis de décerner des

bourses, avec le soutien de la Commission nationale et de l'Académie lettone des sciences, afin de soutenir l'implication des femmes dans les sciences en Lettonie.

Les programmes de l'UNESCO en matière de culture ont été relayés à travers divers projets liés au patrimoine comme la diversité culturelle. 2015 a été marqué par le 10^{ème} anniversaire de l'inscription de l'arc géodésique de Struve à la liste du patrimoine mondial, par une conférence internationale avec environ 100 participants issus de Lettonie et des 6 autres pays choisis. Un autre séminaire de renforcement des capacités sur le patrimoine culturel immatériel a permis de renforcer et promouvoir les capacités des experts dans les pays baltes.

Le programme de l'UNESCO en information et en communication, a donné lieu à diverses initiatives en Lettonie comme dans le reste du monde, dont la mise en œuvre de la Journée mondiale de la presse 2015 à Riga (1–4 mai). Pour renforcer le programme Mémoire du Monde en Lettonie, des formations sur la sauvegarde et la numérisation du patrimoine documentaire ont été lancées, avec l'Académie lettone de la culture et la bibliothèque nationale de Lettonie. La Commission a également travaillé sur la candidature internationale des « Lettres de Sibérie écrites sur écorce de bouleau » pour inscription au Registre Mémoire du Monde. Ces lettres furent écrites sur de l'écorce de bouleau par des milliers de déportés ou prisonniers des pays baltes suite à l'intégration de la Lettonie, de l'Estonie et de la Lituanie à l'Union soviétique.



Les organisateurs et les lauréats du concours de rédaction et de traduction « Found in Translation: Rainis and Aspazija » lors de la cérémonie de clôture du projet.

© Commission nationale de Lettonie pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale et ses partenaires ont réalisé le projet « Found in translation : Rainis et Aspazija » dédié au 150^{ème} anniversaire de deux poètes, dramaturges et figures socio-politiques lettones.

Ce projet ciblait les étudiants en langue et en culture lettones des universités partenaires en Chine, en Europe et aux États-Unis d'Amérique, qui ont organisé des événements pour sensibiliser aux travaux de Rainis et d'Aspazija et à leur influence sur la culture lettone et sur l'histoire de l'Europe.

A l'occasion d'un concours de rédaction et de traduction, environ soixante étudiants des universités impliquées ont traduit les œuvres des deux poètes dans leur langue maternelle et rédigé des dissertations sur cette expérience et leur perception de ces personnalités dans un contexte culturel plus large. Les travaux lauréats du concours ont été diffusés en format numérique et leurs auteurs invités à la cérémonie de clôture et à un séminaire d'experts, à Riga (15 décembre).

LITUANIE

Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO

Président : M. Romas Pakalnis

Secrétaire générale : Mme Asta Junevičienė

Site Internet : www.unesco.lt

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO a intensifié ses activités de formation. Elle a organisé un séminaire international de renforcement des capacités de communication et de gestion, pour les spécialistes travaillant sur les sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi qu'un séminaire sur la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Elle a également participé au projet « Faire des pays baltes et nordiques une région pilote pour le patrimoine mondial et le tourisme durable », afin de créer un cadre international pour le tourisme durable.

Avec le Comité national du Programme Information pour tous et le Comité sur le développement de la société de l'information, la Commission a organisé le 2 octobre une table ronde intitulée « Contenus multilingues et multiculturels dans la société des réseaux » : une série de recommandations a ainsi été adressée au gouvernement et aux ministères concernés.

La Commission a également organisé dans ses locaux, des expositions mensuelles, ainsi que plusieurs événements dans le domaine de l'éducation (conférences, séminaires, débats, etc.), qui ont permis d'augmenter la visibilité de la Commission nationale et la promotion des valeurs de l'UNESCO. Des conférences publiques, données par des experts lituaniens et internationaux, ont abordé des thèmes tels que les projets architecturaux et urbains autour du centre historique de Vilnius, les sites architecturaux proposés pour inscription sur la Liste indicative du Patrimoine mondial de l'UNESCO et la protection du patrimoine audiovisuel lituanien, mais aussi des problématiques mondiales : l'impact du patrimoine mondial, la durabilité et les villes historiques, l'approche du patrimoine mondial fondée sur le respect des droits.

Expositions et concerts, organisés par la Commission avec le soutien de l'UNESCO, ont eu lieu toute l'année pour fêter le 250^{ème} anniversaire de la naissance du célèbre diplomate et compositeur Mykolas Kleopas Oginskis.

La Commission a également organisé une série de manifestations pour marquer l'Année internationale de la lumière, destinées à un large public, notamment aux enfants.

La Commission nationale a joué un rôle actif dans la promotion de la plateforme des sciences de la durabilité en Europe centrale et orientale.

Enfin, 6 institutions lituaniennes dans le domaine du patrimoine documentaire ont reçu les certificats confirmant l'inscription de 7 éléments du patrimoine documentaire sur le Registre national de la Mémoire du monde.



Le séminaire « Renforcement des capacités de communication et de gestion sur les sites transfrontaliers inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO ».

© Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO

Une activité réussie

L'Isthme de Courlande est l'un des sites touristiques remarquables de la région baltique : un paysage unique et vulnérable. En 2015, il a fêté les 10 ans de son inscription sur la Liste du Patrimoine mondial. Pour garantir la protection de cette région sensible, son développement économique durable et le dialogue entre les habitants et les institutions touristiques, la Commission a organisé un séminaire intitulé « Renforcement des capacités de communication et de gestion sur les sites transfrontaliers inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO » (Nida, 28-29 septembre). Son principal objectif, était de renforcer les compétences en communication et en gestion des spécialistes travaillant sur les sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Deux experts du patrimoine culturel et du développement urbain durable ont animé ce séminaire auquel ont participé des représentants d'institutions chargées de l'environnement, du patrimoine et du tourisme ; venus d'Estonie, d'Allemagne, de Lettonie, de Lituanie, de Norvège, d'Ukraine et de la Fédération de Russie.

Ainsi des directives pour une communication efficace permettront de mettre en œuvre la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO : <http://unesco.lt/images/stories/recommendations.pdf>

LUXEMBOURG

Commission nationale luxembourgeoise pour la coopération avec l'UNESCO

Présidente : Mme Simone Beck

Secrétaire Général : Mme Catherine Decker

Site internet: www.unesco.lu

Compte rendu des activités en 2015

En vertu du règlement grand-ducal du 12 décembre 2014 portant sur l'institution d'une commission nationale pour la coopération avec l'UNESCO, la nouvelle commission luxembourgeoise a été nommée par la Ministre de la Culture du Luxembourg (3 septembre) et inaugurée officiellement (24 septembre) en présence de la presse. La commission est composée de représentants de la Chambre des députés, du ministère de la Culture, du ministère des Affaires étrangères et européennes, du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du département de l'Environnement du ministère du Développement durable et des Infrastructures, du Service national de la jeunesse, de l'Université du Luxembourg, du Conseil national de la presse, du Conseil national des femmes, de la Conférence générale

de la jeunesse du Luxembourg, de la Commission consultative des droits de l'homme, de la Commission nationale d'éthique, du Cercle de coopération des ONG de développement, du Conseil supérieur des sports, ainsi que de représentants et d'experts des secteurs de l'éducation, de la science, de la culture, de la communication et du tourisme.

Depuis sa nomination, les efforts ont été consacrés à la mise en place et la structuration des travaux de la commission qui s'est dotée d'un bureau exécutif et de différents groupes de travail se concentrant sur des questions de patrimoine, de communication et d'enseignement (en étroite collaboration avec le réseau des Ecoles associées de l'UNESCO). Par ailleurs, la commission a été sollicitée afin de se prononcer sur des questions touchant au patrimoine qui figure sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

On peut également mentionner la participation de la commission à la troisième session du Comité Subsidaire de la Réunion des Etats parties à la Convention de 1970. Celle-ci concernait les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels, au deuxième Forum interrégional des Commissions nationales pour l'UNESCO et à la 38^{ème} Conférence générale de l'UNESCO.

Par ailleurs, la commission a entamé d'importants travaux notamment en vue de la confection d'un site internet.



Séance académique du 70^{ème} anniversaire ONU-UNESCO avec la participation de la chorale du lycée Sainte-Anne, école associée de l'UNESCO.

© Michel Brumat

Une activité réussie

Le 29 octobre 2015, une soirée organisée à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'ONU et de l'UNESCO, par l'Association luxembourgeoise pour les Nations Unies et la Chaire UNESCO en droit de l'Homme, à l'Université de Luxembourg, a réuni des orateurs et de jeunes artistes venant de diverses écoles UNESCO du Luxembourg. L'accent a été mis sur l'importance des droits humains et sur leur défense dans un monde qui de plus en plus semble les oublier. La participation artistique par des jeunes sensibilisés par leurs enseignants aux valeurs de l'UNESCO, enrichira régulièrement les manifestations organisées en 2016 par la Commission nationale luxembourgeoise pour la coopération avec l'UNESCO.

MALTE

Commission nationale de Malte pour l'UNESCO

Président : M. Henry Frendo

Secrétaire général : M. Philip Cassar

Site Internet : www.unescomalta.org

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale de Malte pour l'UNESCO s'est réunie régulièrement et a réalisé plusieurs activités.

Elle a commencé l'année en organisant l'exposition *Film and Fame*, autour des collages artistiques de Ruth Bianco, illustrant des scènes de films célèbres (24 mars), ainsi que l'exposition *Heritage Link*, des céramiques de Godfrey Xuereb dépeignant des scènes de vie à Malte (26 mai). Les deux ont été inaugurées au Corinthia Hotel St. George's Bay.

En avril, des réunions de préparation ont eu lieu en vue de la tenue d'une formation sur la gestion des risques, organisée en partenariat avec le Bureau de l'UNESCO de Venise, ce qui a nécessité une collaboration étroite avec des collègues de la sécurité civile et des sites du patrimoine. La formation d'une semaine s'est déroulée entre autre à l'Université de Malte

(du 14 au 19 novembre), en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO de Venise, et avec la participation de d'experts et de représentants de plusieurs pays méditerranéens.

Dès le mois de mai, se sont tenues des réunions afin d'envisager une demande d'inscription des *Maltese festa* sur la Liste du patrimoine culturel immatériel. La Commission nationale travaille également sur des demandes d'ajout pour la danse « *kumitiva* » et les *chants traditionnels* « *Ghana* ». Par ailleurs, elle a assisté aux réunions de l'ICOMOS, concernant notamment l'agrandissement du musée de la cathédrale Saint-Jean de La Valette.

A la fin de l'année, les préparatifs du Concert organisé au Théâtre Manoel (3 octobre) pour le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO se sont intensifiés. A l'affiche, on comptait plusieurs musiciens professionnels respectés, ainsi qu'un célèbre artiste, Sergei Nakariakov, surnommé « le Paganini de la trompette ».

La Commission nationale a également accompagné la présidente de Malte à la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO, à Paris, où celle-ci s'est exprimée peu après les attaques islamistes (17 novembre).

Enfin, la plupart des activités ont été menées avec un budget limité, sur la base de bénévolat. La Commission nationale de Malte souhaite donc saluer les résultats obtenus par ses membres et bénévoles tout au long de l'année.



5^{ème} réunion du Réseau mondial des réserves de biosphère insulaires et côtières, à Malte.

© Commission nationale de Malte pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale a participé aux préparatifs de haut niveau de la « 5^{ème} réunion du Réseau mondial des réserves de biosphère insulaires et côtières » qui s'est tenue à Attard (du 24 au 27 mars). Menée en coopération avec la Division des sciences écologiques et des sciences de la Terre de l'UNESCO, avec l'aide précieuse de son Directeur, M. Miguel Clusner-Godt, la conférence a accueilli des participants de 20 pays de tous les continents.

Des spécialistes du Plan d'action de Madrid et de la Réserve de biosphère de Jéju (République de Corée), ainsi que divers experts et représentants des comités nationaux du programme sur l'Homme et la biosphère (MAB), ont notamment participé à cette conférence. Les événements ont été présidés par le président de la Commission nationale de Malte, avec le soutien organisationnel du Secrétaire exécutif.

Une visite de Dwejra, sur l'île de Gozo, a notamment été organisée dans le cadre de la réunion, en présence des Ministres de l'Éducation et de l'Environnement. Une demande d'attribution du statut de Réserve de biosphère pour les sites de Dwejra et de Majjistral, sur l'île principale, est actuellement à l'étude. Un compte-rendu de la conférence sera bientôt publié, un avant-propos du ministre.

MONACO

Commission nationale monégasque pour l'UNESCO

Présidente : Mme. Geneviève Vatrican

Secrétaire général : M. Jean-Charles Curau

Compte rendu des activités en 2015

A l'occasion de la 38^{ème} session de la Conférence générale, la Présidente de la commission nationale a participé au 2^{ème} Forum interrégional des commissions nationales et le Secrétaire général a assisté aux travaux de la Commission Culture.

Une étudiante monégasque a représenté la Principauté au 9^{ème} Forum des Jeunes, organisé en marge de la Conférence générale dont les recommandations ont été présentées à la COP 21.

Les établissements scolaires de la Principauté se sont associés aux commémorations de différentes journées : Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste ; Journée internationale de la Francophonie ; Journée internationale du sport au service du développement et de la paix ; Journée internationale de l'environnement et Journée mondiale des océans et Journée mondiale du SIDA.

Le Centre Scientifique de Monaco s'est associé à la Journée mondiale de l'océan (8 juin) en proposant des ateliers et des conférences, et a participé à la Conférence scientifique internationale « Notre avenir commun sous le changement climatique » en vue de préparer la 21^{ème} Conférence des parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21).

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Commission nationale monégasque a célébré la Journée Mondiale du Théâtre (27 mars). Sept compagnies monégasques se sont succédées sur la scène du Théâtre Princesse Grace.

A l'occasion de la Journée internationale du jazz (30 avril), l'Académie Rainier III – Musique et Théâtre, a programmé un concert donné par le département Jazz et Musiques Actuelles Amplifiées.

Le Musée d'Anthropologie Préhistorique a présenté deux expositions, « Le secret des pierres », et « Mystérieuse civilisation Okuniev », sur l'art sibérien du III^{ème} millénaire avant notre ère (dans le cadre de l'année de la Fédération de Russie à Monaco).

Le Comité national monégasque de l'AIAP (l'association internationale des arts plastiques) -UNESCO a participé, en Principauté, aux « Rencontres artistiques Monaco-Japon ». Par ailleurs, une artiste du Comité a été invitée à exposer à la 6^{ème} Biennale de Pékin. Enfin, le pays invité pour le salon annuel du Comité était la Fédération de Russie.

A l'occasion de la COP 21, le Département des Relations Extérieures et de la Coopération du gouvernement princier a souhaité mettre en lumière le changement climatique à travers une exposition d'œuvres inuites et occidentales contemporaines présentée au Musée océanographique. L'exposition « Linked' » souligne l'interdépendance des différentes cultures et l'urgence à aboutir à un accord international permettant de lutter efficacement contre le changement climatique.

La Direction des Affaires Culturelles a organisé une 2^{ème} réunion d'information en présence d'un expert du patrimoine culturel immatériel et des acteurs locaux œuvrant dans ce domaine. Des sessions de formation en vue d'établir l'inventaire des éléments de ce patrimoine auront lieu en 2016.



Festival du Théâtre du Fort Antoine - Monaco, août 2015, Conte d'hiver d'après William Shakespeare par la Compagnie Arketal, dont la marionnette est le moyen d'expression.

© Direction des Affaires Culturelles de Monaco

Une activité réussie

La 45^{ème} saison du festival du Théâtre du Fort Antoine, organisée du 6 juillet au 17 août, a accueilli près de 2500 spectateurs pour 7 représentations gratuites.

La programmation, placée sur le thème « Et l'amour dans tout ça », mêlait un théâtre vivant, éclectique et à l'écoute de la création contemporaine.

Le festival est aussi un lieu de convivialité et de complicité avec le public, grâce notamment aux rencontres entre les spectateurs et les compagnies avant chaque spectacle.

Placée sous le patronage de l'UNESCO, cette saison a été inscrite dans le cadre des manifestations organisées pour célébrer le 10^{ème} anniversaire de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005.

NORVÈGE

Commission nationale norvégienne pour l'UNESCO

Présidente : Mme Tora Aasland

Secrétaire générale : Mme Tanja Kristine Hegge

Site Internet : www.unesco.no

Compte rendu des activités en 2015

Le mandat de l'UNESCO suscite un intérêt croissant en Norvège, particulièrement l'implication de l'Organisation dans le Programme Éducation 2030 et son combat contre la destruction de la culture et du patrimoine. La Commission nationale a participé à une Conférence des pays nordiques contre le trafic illicite des objets culturels.

2015 a aussi vu la nomination du Comité national du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB), grâce à la Commission nationale, avec le soutien du ministère du Climat et de l'Environnement.

Rjukan-Notodden, dans le comté de Telemark, a été déclaré site du patrimoine industriel : 8^{ème} site norvégien inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial, il comprend un ensemble de centrales hydroélectriques novatrices, de lignes électriques, d'usines, de réseaux de transport et de villes, nichés dans

un paysage spectaculaire de montagnes, de chutes d'eau et de vallées fluviales. L'UNESCO a aussi nommé Bergen Ville créative de la gastronomie.

Pour célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai), la Commission nationale a organisé le 4 mai, un séminaire sur la liberté d'expression, de la presse et sur le blasphème, avec des organisations non gouvernementales. Les nombreux participants ont pu entendre les contributions du Président du Parlement norvégien, de rédacteurs en chef, de journalistes, de correspondants et de dessinateurs de presse.

La Commission a aussi lancé un séminaire de 2 jours à l'occasion de la parution du *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous : progrès et enjeux* (avril). Intitulé « Faire face aux enjeux de l'éducation de qualité et définir les perspectives de l'apprentissage tout au long de la vie et des compétences fondamentales », il a rassemblé environ 200 participants. Il a été organisé en collaboration avec l'Université d'Oslo, l'Agence norvégienne pour le développement, l'UNICEF, la Campagne mondiale pour l'éducation et l'Association norvégienne pour l'éducation des adultes, avec le soutien de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie.

Enfin, les membres de la Commission ont joué un rôle actif lors de la 38^{ème} session de la Conférence générale. Son Altesse Royale le Prince héritier Haakon était présent à la cérémonie d'ouverture de la Conférence, pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO.

The screenshot shows the website FN-SAMBANDET (United Nations Association of Norway). The main navigation bar includes 'AKTUELT', 'TEMA', 'FN-INFORMASJON', 'SKOLE', 'UNESCO-SKOLER', 'ILO', 'OM OSS', and 'KONTAKT'. Below the navigation, there is a search bar and a sub-menu with 'OM ASPNET', 'MEDLEMSSKOLER', 'RESSURSER', and 'KONTAKT'. The main content area features a photograph of a group of people sitting around a table, looking at a map. To the right of the photo is the UNESCO logo and the text 'United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization' and 'UNESCO Associated Schools'. Below the photo, the article title reads 'Fra 2015 blir UNESCOs skolenettverk ASPnet koordinert av FN-sambandet'. The article is dated 09.11.2015 and written by Marianne Mathisen. The text below the title states: 'FN-sambandet tar over koordineringen av UNESCOs skolenettverk ASPnet.' To the right of the article is a 'UNESCO nytt' section with a list of news items.

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale s'est efforcée de redonner vie au Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO en Norvège, avec le concours du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Association norvégienne des Nations Unies. Cette dernière a accepté de devenir le coordinateur national du réSEAU, la Direction de l'Éducation et de la Formation ayant renoncé à cette fonction. Cette solution a été trouvée grâce à l'implication de la Commission nationale, et le ministère a alloué des ressources financières à ce projet.

Le travail a d'ores et déjà commencé, avec un séminaire de lancement qui a rassemblé en septembre, des enseignants des écoles du réSEAU, dont beaucoup sont de nouveaux membres. Tora Aasland, Présidente de la Commission nationale, a présenté le mandat et les travaux de l'UNESCO, ainsi que la campagne #unite4heritage. Les participants ont particulièrement apprécié son implication. Ce fut aussi l'occasion de présenter les nouveaux Objectifs de développement durable, et de débattre des étapes à venir.

En décembre, le nouveau site Internet des écoles du réSEAU a été mis en ligne. Il rassemble les contributions et les idées qui ont émergé pendant le séminaire, afin de garantir et de préserver sa pertinence. Il est régulièrement mis à jour à l'adresse www.fn.no/UNESCO-skoler, et une page Facebook correspondante a été créée.

Depuis 2015, l'Association norvégienne des Nations Unies coordonne le réSEAU.

© Association norvégienne des Nations Unies

PAYS-BAS

Commission nationale des Pays-Bas pour l'UNESCO

Présidente : Mme Andrée van Es

Secrétaire générale : Mme Marielies Schelhaas

Site Internet : unesco.nl | unescoscholen.nl

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale des Pays-Bas a entrepris de nombreuses activités dans les principaux domaines d'expertise de l'UNESCO et poursuivi ses travaux de sensibilisation à travers son site Internet et les réseaux sociaux.

Pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, la Commission nationale a organisé un forum de discussion sur le traitement des sujets sensibles en classe. Que faire lorsqu'un élève se radicalise et exprime des opinions indésirables ? Quelles stratégies mettre en œuvre ? Parmi les conclusions, s'est imposée la nécessité d'une atmosphère de respect mutuel dans les classes, où les élèves se sentent libres de partager leurs opinions, avec un réel intérêt pour celles des autres, et dans le dialogue.

En 2015, la Commission nationale a intégré 5 nouvelles écoles dans le réseau néerlandais, (sur un total de 37), lesquelles se concentreront sur l'éducation à la citoyenneté mondiale.

En mai, la Commission nationale a organisé une réunion d'experts sur le patrimoine culturel et son rôle majeur dans la promotion de la cohésion sociale et des activités inclusives, dans l'élaboration des politiques de lutte contre les conflits et l'exclusion.

50 experts issus de 3 régions – les Caraïbes, les Balkans et l'Anatolie et l'Europe de l'Ouest – ont été invités à échanger leurs points de vue afin d'émettre des recommandations politiques concrètes à l'attention de l'UNESCO et des décideurs politiques d'Europe et des Pays-Bas. Celles-ci ont été diffusées en décembre aux participants.

Avec l'Académie d'honneur de l'université de Leyde, la Commission nationale a accueilli la conférence « Pillage de patrimoine : en quoi les guerres et les conflits menacent-ils le patrimoine culturel » (18 mai).

Elle a également soutenu le Bureau multipays de l'UNESCO à Kingston dans l'organisation d'une session de formation conjointe sur la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Enfin, la Commission s'est particulièrement centrée sur le projet PERSIST de l'UNESCO concernant la conservation des documents numériques, pour créer une plateforme destinée à réunir l'industrie des TIC, les gouvernements et les institutions spécialisées dans le patrimoine, afin de trouver des solutions de préservation des documents numériques.

La présentation des lignes directrices du projet s'est tenue lors de la 38^{ème} session de la Conférence générale.



Participants à la formation de « Premiers secours au patrimoine culturel en période de crise » durant l'exercice final de simulation.

© Commission nationale des Pays-Bas pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale a choisi de traiter du nombre croissant d'actes de destruction intentionnelle et des disparitions significatives de monuments historiques et de collections, dus aux catastrophes naturelles, par un séminaire international intitulé « Premiers secours au patrimoine culturel en période de crise », à Amsterdam (30 mars–24 avril).

Ces quatre semaines de formation étaient destinées à former des professionnels du patrimoine aux « premiers secours » en cas de dommages intentionnels ou de catastrophe naturelle. 20 participants, notamment d'Afghanistan, de Syrie et d'Ukraine, ont acquis – avec l'aide d'une équipe internationale d'experts – les compétences nécessaires pour sauver le patrimoine culturel dans les circonstances difficiles.

Ils ont appris à prendre des mesures préventives, à analyser les risques et à stabiliser le patrimoine endommagé, à travers 17 modules, des visites sur le terrain, des études de cas et une simulation finale dans le but de combiner la théorie à la pratique.

La formation est le fruit d'une collaboration entre la Commission nationale, l'ICCROM, et la Smithsonian Institution, avec le soutien de onze institutions nationales, dont le ministère de la Culture des Pays-Bas.

Certains participants ont ensuite organisé des ateliers dans leur propre pays pour partager leurs connaissances. Au Mali et en Ukraine, ces initiatives ont été soutenues par la Fondation Prince Claus.

POLOGNE

Commission nationale de Pologne pour l'UNESCO

Président : M. Jacek Purchla

Secrétaire général : M. Sławomir Ratajski

Site Internet : www.unesco.pl

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale polonaise, organe consultatif auprès du gouvernement concernant les questions liées à l'UNESCO, a organisé des activités en coopération avec les ministères concernés et d'autres institutions. Elle a notamment participé à la préparation de la 38^{ème} session de la Conférence générale et de la 39^{ème} session du Comité du patrimoine mondial.

En 2015, la Commission nationale a lancé un projet sur l'enseignement des arts et poursuivi les ateliers d'éducation multiculturelle sur le « Monde de l'Islam » dans les écoles de différentes régions.

Elle a renouvelé son soutien aux programmes de bourses; ainsi 72 jeunes chercheurs, principalement originaires d'Afrique subsaharienne, ont bénéficié du Programme coparrainées avec l'UNESCO dans le domaine de l'ingénierie. 59 bénéficiaires d'Europe de l'Est, d'Europe Centrale et de pays en développement ont conduit des recherches au sein de diverses universités et institutions. La Commission a aussi participé au recrutement des bénéficiaires de la 2^{ème} édition du Programme de bourses destiné aux jeunes restaurateurs biélorusses, issus de l'Académie d'État des Arts de Biélorussie.

Par ailleurs, une université d'été internationale sur la redynamisation des villes historiques, (20-24 juillet 2015), a réuni à Lublin 13 jeunes professionnels sélectionnés par les Commissions nationales de sept pays d'Europe Centrale et d'Europe de l'Est.

La Commission a également organisé à Varsovie un séminaire international qui a rassemblé des experts autour des sciences de la durabilité en Europe de l'Est et en Europe Centrale, en coopération avec les Commissions nationales allemande et autrichienne, le ministère de la Science et de l'Enseignement supérieur, ainsi que le ministère des Affaires étrangères de Pologne.

La Commission nationale s'est aussi attachée à sensibiliser le public à l'importance de la culture pour le développement à travers la publication du document « Le paysage culturel et naturel d'un point de vue sociétal », sur ses aspects juridique, sociologique, anthropologique et éducatif.

Le livre « *De la nécessité d'une éducation aux médias en Pologne* », publié en 2015, a inspiré un débat sur la communication et l'information. La Commission a également participé à des activités dans le cadre du programme Mémoire du monde, du Programme international pour le développement de la communication et du Programme Information pour tous, ainsi qu'à la préparation d'une recommandation concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire à l'ère du numérique.

Enfin, une édition spéciale bilingue (polonais/anglais) du Bulletin de la Commission nationale a été dédiée au 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, rappelant les dates clés de la relation qui unit l'Organisation à la Pologne depuis 1945.



Les participants à la Conférence sur l'enseignement des arts à Łódź.

© Joanna Miklaszewska

Une activité réussie

Inspirée par les expériences de l'UNESCO sur l'enseignement des arts, la Commission nationale polonaise, en coopération avec la ville de Łódź, a organisé une conférence internationale (17-18 septembre 2015), intitulée « Enseignement de la culture. Une société innovante et créative : la nécessité d'un enseignement des arts pour l'école d'aujourd'hui ». La conférence a suscité l'intérêt des enseignants, directeurs d'enseignement, décideurs et éducateurs de tout le pays. 200 participants ont nourri les discussions menées par des experts venus d'Autriche, de France, d'Allemagne et de Pologne. Elles ont interrogé le rôle de la culture et de l'enseignement des arts dans le développement économique et leur influence sur la créativité et l'innovation, l'enseignement du patrimoine culturel, mais aussi des difficultés liées à l'intégration des arts et de la culture dans les programmes scolaires.

En partenariat avec les communautés locales, les institutions culturelles de Łódź ont organisé différents ateliers sur les méthodologies d'enseignement. De nombreuses écoles du pays, dont plusieurs membres du réseau, ont présenté de bonnes pratiques en matière d'enseignement culturel et artistique.

Le succès de cette conférence a encouragé la Commission nationale à organiser une série d'événements de ce type en Pologne.

PORTUGAL

Commission nationale portugaise pour l'UNESCO

Présidente: Mme Ana Martinho

Secrétaire générale: Mme Rita Brasil de Brito

Site internet: www.unescoportugal.mne.pt

Compte rendu des activités en 2015

2015 a été une année particulièrement intense. En effet, la Commission nationale a misé sur la poursuite des activités réussies au cours des années précédentes : renouvellement des concours et prix - concours scolaires, Prix L'Oréal Portugal pour les femmes dans la science, Prix de journalisme Droits de l'Homme et Intégration, conférences, 3^{ème} Congrès Education, Médias et Citoyenneté, investissement dans la coopération avec les pays africains lusophones, développement et consolidation des réseaux, traduction et production de kits éducatifs et d'autres œuvres et célébration du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO et des années internationales.

Le travail mené au niveau de la diffusion d'information et l'organisation de rencontres portent leurs fruits et nous assistons à une importante augmentation du nombre d'écoles associées, de clubs et de chaires UNESCO (en décembre 2015 : 78 écoles associées, 42 clubs et 5 chaires).

Étant donné l'importance du patrimoine culturel subaquatique, la commission nationale a produit la version portugaise du Manuel pour professeurs « Patrimoine pour la paix et la

réconciliation. Sauvegarder le patrimoine culturel subaquatique de la première guerre mondiale », en collaboration avec le Secrétariat de l'UNESCO et les partenaires nationaux chargés de l'application du manuel. La Commission a organisé une conférence/exposition sur ce thème dans le cadre de la Semaine Bleue et soutenu la création de la Chaire UNESCO « Le patrimoine culturel des océans ».

Concernant la coopération avec les pays africains lusophones, la Commission a invité les commissions nationales du Cabo Verde et d'Angola, ainsi que des professeurs de ces pays, à participer à la 14^{ème} Rencontre nationale des Écoles Associées et co-organisé une réunion des Commissions nationales de la CPLP (Communauté des pays de langue portugaise) à Lisbonne.

En tant que membre du Comité du Patrimoine Mondial, entre 2013 et 2017, le Portugal participe aux réunions du Comité avec une équipe de quatre experts dans divers domaines avec une vaste expérience au niveau de la coopération avec les pays lusophones et avec une vingtaine de pays riches de biens du Patrimoine Mondial d'influence portugaise.

Les années internationales de la lumière et des sols ont vu le lancement de timbres officiels en partenariat avec la Poste du Portugal.

Les 70 ans de l'UNESCO ont donné lieu à un livre de témoignages de personnalités portugaises liées aux domaines d'action de l'Organisation et à une exposition inaugurée au Palais national de Sintra (16 novembre).



Réunion des Commissions Nationales de la Région Europe et Amérique du Nord sur le Programme scientifique 'Géoparc mondiaux UNESCO', tenue à Arouca.

© Geopark modinal d'Arouca

Une activité réussie

La Commission nationale portugaise pour l'UNESCO a organisé à Arouca (22-23 mai), en collaboration avec le Secrétariat de l'UNESCO, la Réunion des Commissions Nationales de la Région Europe et Amérique du Nord sur le Programme scientifique "Global Geoparks of UNESCO".

Cette réunion technique a permis une discussion sur le rôle des Commissions nationales, selon les lignes d'orientations et les statuts de ce nouveau programme, surtout en ce qui concerne le processus de candidatures de nouveaux géoparc et de revalidation de géoparc déjà inscrits dans le réseau mondial.

Cette réunion a pu compter sur la participation des commissions nationales d'Allemagne, Belgique, Espagne, Estonie, Grèce, Lituanie, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovaquie, Suède et Turquie, ainsi que du Secrétariat de l'UNESCO – Division des géosciences.

Le succès de cette réunion est particulièrement significatif pour le Portugal puisqu'il représente l'aboutissement d'un long travail, avec l'implication de la Commission nationale à toutes les réunions du Groupe de travail promu par la Directrice-générale de l'UNESCO en vue de la création du Programme sur les géosciences et les géoparc, qui a été finalement approuvé lors de la Conférence générale de novembre.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Commission tchèque pour l'UNESCO

Président : M. Petr Gazdík, Vice-Président de la Chambre des députés, Parlement de la République tchèque

Secrétaire général : M. Karel Komárek

Site Internet : www.mzv.cz/unesco

Compte rendu des activités en 2015

La Commission tchèque pour l'UNESCO, fondée pour assurer un rôle consultatif auprès du gouvernement tchèque, rassemble des représentants de différents ministères institutions, ainsi que des experts dans les domaines de compétence de l'UNESCO. Ses principales fonctions consistent à faciliter la coopération entre les institutions nationales, les experts et l'UNESCO, et à promouvoir les objectifs de l'Organisation.

La Commission compte désormais 58 membres, les institutions représentées étant plus nombreuses.

La Commission nationale a pris part à la préparation des délégations tchèques qui ont assisté aux sessions du Conseil exécutif et à la 38^{ème} session de la Conférence générale. La Commission a également profité du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO pour promouvoir les activités de l'Organisation et souligner son rôle en tant qu'élément irremplaçable du système des Nations Unies, à travers des manifestations organisées dans tout le pays.

En 2015, la Commission a accordé son soutien à vingt cinq projets correspondant au mandat de l'UNESCO.

En matière d'éducation, elle a coordonné la mise en place de 3 bourses à long terme, mises à la disposition de l'UNESCO par le gouvernement de la République tchèque et octroyées à certains pays en développement.

En tant que coordinateur du Réseau des écoles associées de l'UNESCO, la Commission a organisé la 21^{ème} réunion annuelle du réseau à Ostrava, consacrée à la promotion et à la protection des droits de l'homme. Ce fut l'occasion pour les coordinateurs des écoles de présenter leurs meilleurs projets et de développer de nouveaux partenariats.

La Commission a aussi créé un groupe de travail intersectoriel pour le Programme Mémoire du Monde, afin de coordonner la participation des institutions tchèques.

En 2015, la Commission s'est particulièrement intéressée aux mesures contre le trafic illicite des biens culturels. Elle a ainsi condamné la destruction délibérée du patrimoine culturel et organisé un séminaire sur le trafic illicite de biens culturels d'Irak, de Syrie et d'autres régions.

En octobre, lors d'une visite en République tchèque, des représentants de la Haute-Commission pour la réhabilitation de la Citadelle d'Erbil ont discuté des meilleures pratiques en matière de gestion du patrimoine et envisagé de nouvelles collaborations avec les institutions concernées, notamment la Commission tchèque pour l'UNESCO.

Enfin, le Secrétariat de la Commission continue à publier chaque mois des bulletins d'information en ligne sur ses activités et sur les programmes de l'UNESCO, diffusés vers de nombreuses institutions gouvernementales et non gouvernementales.



Ouverture du séminaire « Mesures de lutte contre l'exportation illicite du patrimoine culturel d'Irak et de Syrie », à Prague.

© Commission nationale tchèque

Une activité réussie

En septembre 2015, la Commission tchèque pour l'UNESCO, le Comité tchèque de l'ICOM et la Commission tchèque du Bouclier bleu ont organisé à Prague un séminaire d'experts « Mesures de lutte contre l'exportation illicite du patrimoine culturel d'Irak et de Syrie ». Étaient conviés des représentants des ministères concernés, de la Direction générale des douanes et du Bureau de la police, ainsi que des universitaires (notamment rattachés à la Chaire UNESCO en Muséologie et patrimoine mondial) et des experts indépendants, qui ont présenté les activités menées récemment. Les participants ont dûment évoqué la destruction délibérée du patrimoine culturel en Irak et en Syrie.

Ce séminaire a marqué le début d'une campagne de sensibilisation. La coopération prévue souligne le succès de certaines activités, dont le projet tchèque visant à cartographier les monuments détruits de Mossoul, la mise en œuvre de la liste rouge de l'ICOM, la norme Object-ID et la collection des Cents objets disparus, mais aussi les requêtes émanant de la police et des douanes pour former leur personnel dans ce domaine. Les résultats de ce séminaire prouvent l'expertise de la République tchèque en la matière.

ROUMANIE

Commission nationale de Roumanie pour l'UNESCO

Président : M. Adrian Curaj, Ministre de l'Éducation et de la Recherche scientifique

Secrétaire général : M. Ani Matei

Site Internet : www.cnr-unesco.ro

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale de Roumanie pour l'UNESCO a mis en œuvre une série d'initiatives visant à faire connaître l'UNESCO.

Pour la 7^{ème} année la Commission, en partenariat avec L'Oréal, l'Académie roumaine et l'Autorité nationale de la recherche scientifique et de l'innovation, poursuit le programme national de bourses « Pour les femmes et la science », en attribuant 2 bourses à de jeunes chercheuses en sciences.

La Commission s'est associée au Club des anciens de l'UNESCO et des institutions publiques pour organiser la 7^{ème} Conférence internationale « Les jeunes et les musées » à Bucarest, dans le cadre du Programme Rapprochement des cultures de l'UNESCO (15 et 16 mai). L'objectif était d'attirer les jeunes dans les musées et de promouvoir le patrimoine, l'identité et les valeurs nationales au moyen de programmes éducatifs spécifiques.

La Commission a soutenu le 6^{ème} concours international de direction d'orchestre, organisé à l'Athénée roumain avec le soutien de l'Association Elite Art Club de l'UNESCO. Il a réuni plus de 100 participants de moins de 36 ans, venus d'une trentaine de pays.

Elle a assisté à la 22^{ème} édition de Gaudeamus, la Foire internationale du livre et de l'éducation de Bucarest (16-22 novembre) pour y promouvoir le Réseau des écoles associées de l'UNESCO. Elle y a également organisé un séminaire et une présentation de livres pour faire connaître le « Projet du Danube bleu », sur les réserves naturelles et de biosphère situées le long du fleuve.

La Commission a aussi réalisé un exposé sur la réaction de l'UNESCO en cas de crise et de transition lors du séminaire sur les Affaires civiles, organisé à Bucarest par l'Unité tournante du Corps des Marines américains dans la mer Noire et le ministère roumain de la Défense.

La Roumanie a nommé 2 chercheurs pour le Prix des jeunes scientifiques du Programme sur l'Homme et la biosphère 2015 : Constantin Gheorghe Cerbu, de la Faculté de médecine vétérinaire (Université des sciences agricoles et de la médecine vétérinaire), pour ses recherches sur le saumon du Danube ; et Claudiu Constantin Manole de la Faculté de chimie appliquée et de science des matériaux (Université polytechnique), pour ses travaux sur les éléments du sol et leur contribution à la durabilité de la vie dans la biosphère du Delta du Danube.

Enfin en 2015, le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a inscrit la « Danse des garçons en Roumanie » sur la Liste représentative. Il s'agit d'une danse populaire pratiquée dans les communautés rurales lors d'événements festifs.



La 3^{ème} édition du Forum Asie-Europe sur l'éducation, une activité du Programme Jeunesse de l'UNESCO.

© Commission nationale de Roumanie pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission a co-organisé la 3^{ème} édition du Forum Asie-Europe sur l'éducation, à Bucarest (7-11 octobre), en partenariat avec le Club des anciens de l'UNESCO et le département des Relations interethniques, le ministère de l'Éducation et le ministère des Affaires étrangères. Le thème choisi était le développement de solutions innovantes pour favoriser une éducation interculturelle et le développement durable, afin d'apaiser les tensions dans différentes régions du monde. Plus de 100 représentants de 34 pays ont participé aux discussions, ainsi que des experts dépêchés par le Siège de l'UNESCO.

L'inauguration de l'exposition « Ici Bucarest, Roumanie ! », s'est tenue avec la participation des élèves de l'école maternelle de Degetica. Elle soulignait le développement de la créativité des enfants en âge préscolaire, issus de différents milieux socioéconomiques.

Les jeunes membres du projet METAMORPHOSES VII ont également participé aux activités et aux débats. La manifestation portant sur les traditions culinaires européennes, accueillait des membres des Clubs UNESCO de 18 pays. Dans chaque atelier les participants présentaient les recettes traditionnelles du patrimoine immatériel de leurs pays.

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO

Président : M. Tim Williams

Secrétaire général : M. James Bridge

Site Internet : www.unesco.org.uk

Compte rendu des activités en 2015

Cette année, la Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO a réalisé une enquête auprès de toutes les organisations des pays affiliées, pour déterminer la valeur que l'UNESCO apporte à leur travail et l'améliorer. La Commission a publié le détail des résultats, ainsi qu'une cartographie des sites sélectionnés par l'UNESCO (par ex. Patrimoine mondial, géoparcs mondiaux) selon les priorités définies par le gouvernement britannique.

Ces recherches s'appuyaient sur la notation de la valeur au sens large, empruntée au monde de l'entreprise : les personnes interrogées devaient évaluer la valeur ajoutée de leur collaboration avec l'UNESCO. Un document décrivant la méthodologie cohérente, structurée et mixte utilisée pour la collecte et l'analyse des données a été examiné par des pairs et présenté lors de la 22^{ème} Conférence EURoma à Neuchâtel, en Suisse. Il est disponible sur www.euroma2015.org/euromapapers/papers/ERO-16_33167.pdf

La Commission a interrogé les coordinateurs des 9 types d'organismes bénéficiant de la reconnaissance de l'UNESCO

au Royaume-Uni. Leurs réponses ont été obtenues au cours d'un entretien téléphonique d'une heure et/ou au moyen d'un questionnaire à remettre au Secrétariat de la Commission nationale.

Les résultats de l'enquête ont montré que, sur le plan financier, l'UNESCO a permis aux institutions et organismes affiliés du Royaume-Uni de récolter au moins 100 millions de livres (130 millions d'euros, 140 millions de dollars) de revenus supplémentaires entre avril 2014 et mars 2015.

En ce qui concerne la valeur ajoutée au sens plus large, la reconnaissance de l'UNESCO est une marque avérée de qualité, de renommée mondiale, ainsi qu'un mécanisme permettant d'en améliorer la qualité. Grâce à la marque UNESCO et en prenant part au réseau mondial de l'Organisation, les institutions et organismes britanniques affirment avoir accès à des financements, des programmes et des partenariats nouveaux, leur permettant d'influencer les principaux décideurs.

En matière de soutien à la politique du gouvernement britannique, les activités qui bénéficient de l'approbation de l'UNESCO s'ajoute à une large gamme de politiques menées par ce gouvernement et ses administrations décentralisées.

Les recherches prouvent l'important potentiel de l'UNESCO, à exploiter au Royaume-Uni. La Commission collabore étroitement avec les sites désignés par l'UNESCO, notamment au cours de consultations, pour faire émerger ce potentiel.



Logo de l'initiative « Toute la valeur de l'UNESCO au Royaume-Uni ».

© Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale a mis en ligne son nouveau site Internet (www.unesco.org.uk), afin de fournir une plateforme simple à ceux qui cherchent à obtenir une accréditation de l'UNESCO, et de mettre en valeur un réseau dynamique et collaboratif autour de l'UNESCO au Royaume-Uni.

Parmi ses principaux attraits, citons : La carte interactive « L'UNESCO au Royaume-Uni » qui indique tous les sites du pays sélectionnés par l'UNESCO, permettant de souligner les similitudes et les valeurs partagées par l'ensemble du réseau UNESCO au Royaume-Uni.

La section du « réseau des experts » contenant plusieurs études de cas témoigne de la diversité et l'ampleur du réseau UNESCO au Royaume-Uni. Elles illustrent l'intérêt d'en faire partie et montrent comment les experts bénévoles de la Commission œuvrent pour atteindre les objectifs de l'UNESCO dans leurs domaines respectifs.

La section « Participez » donne accès à un calendrier des Prix UNESCO et des appels à candidature, ainsi qu'à des ressources téléchargeables sur les accréditations, pour soutenir et orienter les institutions et les personnes souhaitant obtenir une accréditation de l'UNESCO.

Le site Internet a été conçu en concertation avec le réseau UNESCO au Royaume-Uni, à partir d'une étude effectuée en interne sur l'expérience des utilisateurs.

SAINT-MARIN

Commission nationale de Saint-Marin pour l'UNESCO

Présidente : Mme Sara Mancini

Secrétaire générale : Mme Silvia Marchetti

Compte rendu des activités en 2015

Pendant l'année 2015, la Commission nationale de Saint-Marin pour l'UNESCO a continué à promouvoir la philosophie de la mission de l'UNESCO. Elle a tout particulièrement mis l'accent sur la promotion de la culture en tant que moteur du développement, de la croissance, de la citoyenneté et des identités créatives.

La Commission nationale a apporté un soutien financier à plusieurs activités culturelles qui poursuivent ces objectifs. La Commission a soutenu financièrement 3 étudiants afin qu'ils participent à un stage d'été pour les jeunes de Saint-Marin et d'Italie de 14 à 17 ans, dans le cadre du Festival annuel de théâtre sur la citoyenneté démocratique. Les étudiants ont pris part aux cours, logés et nourris pendant 10 jours.

Un soutien financier a également été accordé à la Société Dante Alighieri, une organisation disposant d'antennes dans le monde entier qui, outre la promotion de l'étude des œuvres

du célèbre poète italien, est responsable d'une publication annuelle sur divers aspects de la société de Saint-Marin et ses relations avec les autres pays.

La Commission nationale a également parrainé les événements organisés à Saint-Marin dans le cadre de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste (27 janvier), notamment des conférences et des activités et des exposés pour les élèves du secondaire, ainsi que le Concours international de chant Renata Tebaldi, qui accueille chaque année à Saint-Marin de talentueux candidats du monde entier.

Dans le domaine de l'éducation, la Commission a rempli deux questionnaires préparés par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage et la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques, respectivement dédiés à la formation tout au long de la vie et à la protection des institutions éducatives contre les attaques violentes.

La Commission a également soumis 15 candidatures au nom des citoyens de Saint-Marin pour le programme des jeunes cadres 2015, qui offre des opportunités aux jeunes diplômés et professionnels de rejoindre l'UNESCO pendant un an.

Enfin, le Secrétaire général de la Commission nationale a pris part à la 38^{ème} session de la Conférence générale organisée à Paris en novembre 2015.



La Commission nationale de Saint-Marin pour l'UNESCO a condamné la destruction des découvertes archéologiques.

© San Marino RTV

Une activité réussie

En octobre 2015, la Commission nationale de Saint-Marin a publié un communiqué de presse soulignant à nouveau l'importance de la protection du patrimoine culturel. Le communiqué reprenait les condamnations de la Directrice générale, Irina Bokova, à l'encontre de la destruction du site archéologique irakien de Nimrud. Son exhortation, « nous ne pouvons pas rester silencieux », exprime la profonde conviction de la Commission nationale selon laquelle la protection du patrimoine culturel sous toutes ses formes et la promotion de la création de culture, comptent parmi les meilleures manières de combattre les horreurs de la « folie criminelle ». La Commission nationale a également déclaré que la culture représente un outil inestimable contre les abus et la violence, et pour la création d'alliances solidaires avec les autres peuples du monde.

Le communiqué de presse, publié dans toute la presse de Saint-Marin (6 octobre) et a été chaleureusement accueilli par les institutions et la société en général. La Commission a reçu une lettre de remerciement de la part des capitaines régents, les deux chefs d'État de Saint-Marin.

SERBIE

Commission de la République de Serbie pour l'UNESCO

Président : M. Goran Milašinović

Secrétaire générale : Mme Jasmina Stanković Tatarac

Compte rendu des activités en 2015

En mai 2015, le gouvernement de Serbie a nommé un nouveau Président et de nouveaux membres à la Commission de la République de Serbie pour l'UNESCO. Elle compte désormais 25 membres et a entrepris diverses activités pour promouvoir les objectifs de l'UNESCO dans le pays.

Ce même mois, le nouveau Président de la Commission M. Goran Milašinović, le Ministre de la Jeunesse et des Sports Vanja Udovicic et les directeurs des bureaux de l'OSCE et de l'UNICEF en Serbie, ont inauguré la conférence « Vers la mise en œuvre réussie de la Stratégie nationale pour la jeunesse 2015-2025 » à Belgrade (8 mai 2015) dont l'objectif était de définir et d'analyser les principaux objectifs de la stratégie nationale pour la jeunesse. Parmi les 143 participants se trouvaient des parties prenantes

impliquées dans le processus, localement ou à l'échelle nationale, des responsables gouvernementaux et des ONG, des représentants des médias, des partenaires internationaux et des communautés universitaires. Cette conférence a permis l'adoption d'une série de recommandations présentées au groupe de travail gouvernemental intersectoriel sur la mise en œuvre de la Stratégie, diffusées aux participants pour orienter leur travail. Le groupe a pointé la pertinence de certaines recommandations concernant l'amélioration du suivi et de l'évaluation, le développement de la coopération intersectorielle et la participation des jeunes, conformément à la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la jeunesse.

La Commission apporte habituellement son soutien à la célébration des Journées internationales. Ainsi, en 2015, elle a organisé la Journée internationale de la langue maternelle (21 février 2015), et fêté la Journée internationale du jazz (30 avril 2015) par des concerts avec la participation de jazzmen reconnus à Belgrade.

Enfin, en 2015, le télégramme de la déclaration de guerre austro-hongroise en Serbie, qui a marqué le début de la première guerre mondiale le 28 juillet 1914, a été inscrit au Registre international Mémoire du monde, à la demande de la Serbie. L'original est conservé aux Archives de Serbie.



Les lauréates du prix L'Oréal-UNESCO « Pour les femmes et la science » avec M. Goran Milašinović, Président de la Commission de la République de Serbie pour l'UNESCO ; Mme Brigitte Steller, Directrice générale de L'Oréal Balkans ; et M. Nikola Tanić, Ministre adjoint de l'Education, des Sciences et du Développement technologique.

© L'Oréal Balkans et la Commission de la République de Serbie pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, le programme L'Oréal-UNESCO « Pour les femmes et la science » a fêté son 5^{ème} anniversaire en Serbie. Des bourses nationales ont été créées en 2010 dans le cadre du programme mondial « Pour les femmes et la science », qui met en lumière l'excellence scientifique des chercheuses à travers le monde. L'objectif de ce programme est de soutenir les jeunes chercheuses de talent qui contribuent aux progrès de la science. Chaque année, trois bourses nationales sont accordées à des jeunes femmes, pour soutenir leur évolution professionnelle et optimiser leur rôle pour la science. Depuis le lancement du programme, plus de 400 scientifiques ont participé au concours et 14 bourses ont été attribuées aux meilleures candidates.

Le programme doit son existence à un partenariat entre la Commission de la République de Serbie pour l'UNESCO, L'Oréal Balkans et le ministre de l'Education, des Sciences et du Développement technologique de la République de Serbie.

La cérémonie « Pour les femmes et la science » s'est déroulée à Belgrade, en présence de hauts responsables de l'État et de représentants de la communauté scientifique et des médias. Trois jeunes scientifiques – la mathématicienne Jelena Aleksić, la physicienne Ljubicja Davidović, et l'immunologiste Tamara Saksida – se sont vues récompenser pour leur travail remarquable en analyse mathématique, en théorie des cordes et théorie quantique et en immunologie.

SLOVAQUIE

Commission nationale de Slovaquie pour l'UNESCO

Président : M. Ľudovít Molnár

Secrétaire générale : Mme Edita Filadelfiova

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale de Slovaquie pour l'UNESCO a célébré le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, ainsi que d'autres événements en lien avec l'Organisation.

Le 50^{ème} anniversaire de la Biennale de l'Illustration de Bratislava (BIB) s'est tenu sous l'égide de l'UNESCO. C'est l'une des plus anciennes manifestations du monde célébrant les illustrateurs de livres pour enfants. En septembre, la Directrice du Bureau exécutif du Secteur de la Culture, Mme Lynne Patchett, a reçu une plaque du BIB au nom de l'UNESCO en remerciement de 50 années de coopération et de soutien. Plus de 50 pays ont aussi participé au symposium international « Un demi-siècle d'influence de la Biennale de l'Illustration de Bratislava sur les albums illustrés pour enfants du monde entier » en hommage à son rôle dans la promotion du dialogue, de la diversité culturelle et de la compréhension mutuelle.

Le 20^{ème} anniversaire de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial du site transfrontalier des « Grottes du karst d'Aggtelek

et du karst de Slovaquie » (Hongrie/Slovaquie) a été célébré sur le site avec les présidents de la Slovaquie et de la Hongrie (22 septembre 2015). La 10^{ème} Conférence scientifique « Recherche et protection des grottes du karst d'Aggtelek et du karst de Slovaquie » s'est tenue à Rožňava, Slovaquie, à l'occasion de cet anniversaire.

En 2015, la Réserve de biosphère de Poľana a fêté ses 25 années d'existence: La réserve fait partie de l'une des cette région, parmi les plus remarquables en termes de folklore et de patrimoine ethnographique, également réputée pour la musique de la flûte fujara, inscrite sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. A cette occasion, l'Administration de la Réserve de biosphère de Poľana, en coopération avec le Comité du programme sur l'Homme et la biosphère de Slovaquie, a organisé une « journée portes ouvertes » (29 octobre 2015) avec des représentants des communautés locales, les communautés elles-mêmes, des autorités locales et régionales, les usagers du territoire, ainsi que les représentants d'entreprises et organisations de tourisme.

À la fin de l'année, la Commission slovaque a organisé un événement intitulé « We love UNESCO » à l'Université Comenius de Bratislava (24 novembre 2015) pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de l'Organisation. Le Président de la République, Andrej Kiska, a expliqué aux étudiants la mission et les valeurs fondamentales de l'UNESCO. Les membres de la Commission ont ensuite présenté ses différents domaines d'activité: le patrimoine mondial, le patrimoine culturel immatériel, la bioéthique, les réserves de biosphère, l'information et la communication, etc.



Une activité réussie

Chaque année, la Commission slovaque organise une formation d'été sur la gestion des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO en République tchèque, Hongrie, Pologne et Slovaquie, également appelé « Visegrád 4 (V4) ». La formation concentrée sur les difficultés liées à la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, permet d'échanger des expériences et de répondre aux questions sur la gestion du patrimoine culturel mondial

En 2015, la formation s'est tenue à Banská Štiavnica (Slovaquie) et à Cracovie (Pologne) (13-19 juillet 2015), principalement centrée sur la Ville historique de Banská Štiavnica, ses monuments et ses environs. Des participants originaires des pays du V4, de Biélorussie et d'Ukraine, ont rencontré les représentants de l'administration du site, afin de se familiariser avec ses richesses et de tenter de répondre à ses problèmes de préservation et d'utilisation durable. Ils ont également travaillé à la résolution des difficultés liées à l'intégration de monuments archéologiques et de maisons bourgeoises historiques dans la ville actuelle, ainsi qu'à la préservation et à l'utilisation du paysage culturel de Štiavnické Bane.

Participants à la formation d'été 2015 sur la gestion des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, Banská Štiavnica, Slovaquie.

© Conseil de Monuments de la République slovaque

SLOVÉNIE

Commission nationale de Slovénie pour l'UNESCO

Président : M. Radovan Stanislav Pejovnik

Secrétaire générale : Mme Marjotka Hafner

Site Internet : www.unesco.si

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale de Slovénie a organisé le 1^{er} Week-end de motivation (27-28 août) destiné à la jeunesse. Réunis pendant deux jours à Idrija, site du patrimoine mondial et géoparc mondial de l'UNESCO, les jeunes ont participé à des conférences, ateliers et à un café international autour de thèmes comme « Le patrimoine mondial hier, aujourd'hui et demain » et le rôle de la jeunesse dans l'éducation et la science, ainsi qu'à une visite pédagogique des sites du géoparc et à une table ronde ouverte au public.

Trois jeunes chercheuses slovènes ont reçu une bourse nationale dans le cadre du programme L'Oréal-UNESCO « Pour les femmes et la science », visant à récompenser l'excellence chez les jeunes femmes dans le domaine de la science.

La Commission nationale a également apporté son soutien à la 2^{ème} Conférence « Théorie et pratique de la responsabilité de protéger » à l'Université de Ljubljana (23-24 avril): 43 intervenants réputés venus du monde entier, ont traité de

la responsabilité des gouvernements dans la protection des citoyens face aux menaces mondiales, et étudié les moyens d'assistance à disposition de la communauté internationale.

La Commission nationale a fêté le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO dans la Réserve de biosphère du parc de Kozjansko (26 septembre). Plus de 100 participants se sont rassemblés dans ce site médiéval à l'occasion de 2 tables rondes intitulées « Le patrimoine mondial de l'UNESCO aujourd'hui » et « Le rapprochement des cultures : dialogue interculturel ». Le Président de l'Assemblée Nationale et le Ministre de l'Éducation, des Sciences et du Sport se sont exprimés lors du discours d'ouverture et le Président de la Commission nationale a souligné l'importance de l'UNESCO aujourd'hui.

Le premier « Sommet des jeunes de l'UNESCO en Slovénie » qui a réuni près de 50 jeunes de toute la Slovénie, dont des élèves et étudiants du réSEAU, a donné lieu à la première « Initiative de la jeunesse slovène » présentée à des représentants gouvernementaux, des décideurs clés, ainsi qu'au Secrétariat de l'UNESCO.

En octobre, l'UNESCO a validé la 3^{ème} Chaire UNESCO sur la réduction des risques de catastrophe liée à l'eau.

Enfin le réSEAU slovène a organisé une visite d'étude de deux jours à Vienne pour 90 coordinateurs d'école incluant la visite du Centre International de Vienne, de 10 écoles viennoises de l'UNESCO, pour une coopération future, ainsi qu'une conférence spéciale.



Le premier Forum UNESCO de Slovénie, à Portorož.
© Polona Iskra

Une activité réussie

En octobre, la Commission nationale et l'Université du Littoral ont organisé le 1^{er} Forum UNESCO de Slovénie, qui a rassemblé des représentants clés de programmes et d'activités menés dans le cadre des actions de l'UNESCO. Les représentants des différents programmes ont présenté leurs parcours, leurs expériences et leurs principales difficultés. Il a été question du patrimoine mondial de l'UNESCO en Slovénie, des sites naturels, des zones humides, des réserves de biosphère et géoparcs, des activités de la jeunesse et des écoles du réSEAU, ainsi que des projets éducatifs et de recherche, comme les Chaires UNESCO et les centres de catégorie 2.

Le principal objectif du Forum était d'accroître la visibilité de l'UNESCO et de promouvoir l'Organisation auprès du grand public en Slovénie.

SUÈDE

Commission nationale suédoise pour l'UNESCO

Présidente : Mme Inger Davidson

Secrétaire général : M Mats Djurberg

Site Internet : www.unesco.se

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale suédoise pour l'UNESCO, organe de coordination de la coopération entre la Suède et l'UNESCO, conseille et informe le gouvernement suédois sur des sujets concernant l'UNESCO et organise les activités de l'UNESCO en Suède, en partenariat avec d'autres organismes.

La Commission nationale joue également un rôle crucial dans l'élaboration des réponses de la Suède aux questionnaires de l'UNESCO sur les instruments normatifs et organisationnels ; et participe à plusieurs démarches gouvernementales, récemment à la réunion d'examen des 10 ans du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI+10) et aux préparations du Programme des Nations Unies pour 2030.

En 2015, la Commission a participé à la 2^{ème} année de la stratégie de coopération de la Suède avec l'UNESCO, sur des priorités telles que la liberté d'expression, l'accès à l'eau salubre et d'égalité des genres.

Elle a également développé une stratégie sur les médias sociaux afin d'éveiller l'intérêt sur les activités de l'UNESCO en Suède.

En tant que membre du Conseil exécutif de l'UNESCO (2013-2017), la Commission nationale suédoise a consacré une partie de l'année à la préparation des réunions du Conseil et de la 38^{ème} Conférence générale de l'UNESCO. En coopération avec le Secrétariat de l'UNESCO, elle a mené une étude pour fournir aux délégués de la matière pour les discussions sur l'avenir et les orientations de l'Organisation.

Au cours de l'année, la Commission – en partenariat avec d'autres organisations – a célébré la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai 2015), la Journée mondiale de la philosophie (17 novembre 2015), le lancement du *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous* et le 10^{ème} anniversaire de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

En coopération avec le Conseil suédois de la recherche, la Commission a lancé un appel à candidatures pour quatre nouvelles chaires suédoises de l'UNESCO.

Enfin, deux prix ont été lancés en 2015 en Suède : le prix national L'Oréal-UNESCO « Pour les femmes et la science », avec l'Académie des jeunes de Suède (qui formera le jury et gèrera les aspects administratifs), et un prix annuel récompensant la meilleure activité suédoise en rapport avec l'UNESCO, qui sera remis au deuxième trimestre 2016.



La Ministre suédoise de la Culture et de la Démocratie, Mme Alice Bah Kuhnke, (au centre), les agences et les pouvoirs publics suédois, ainsi que la Commission nationale suédoise pour l'UNESCO.

© Ministère de la Culture, Suède

Une activité réussie

Tout au long de l'année, de nombreuses organisations et institutions ont exprimé leurs préoccupations croissantes face à la destruction délibérée du patrimoine culturel et mondial et le trafic illicite d'objets culturels pillés ou volés.

En réponse à la Résolution 2199 de février 2015 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui oblige les États membres à lutter contre le trafic illicite de biens culturels ; la Commission nationale, avec le Conseil suédois du patrimoine, a créé un réseau visant à favoriser une coopération plus étroite entre les musées, la police, les douanes et d'autres acteurs, pour encourager le partage de l'information sur la question du trafic illicite de biens culturels des sites archéologiques pillés des collections du Moyen-Orient et d'ailleurs.

Ce réseau nouvellement formé développera des méthodes et des outils pour mener des actions urgentes si des objets sont repérés par les douanes ou les ports suédois et lorsqu'il est nécessaire de les identifier et d'agir rapidement. Il évaluera les règles et réglementations qu'il faudrait modifier au vu des évolutions récentes.

Les ministres nordiques de la Culture débattront davantage de ces questions dans le cadre du Conseil des ministres des pays nordiques, au début de l'année 2016.

SUISSE

Commission suisse pour l'UNESCO

Président: M. Jean Bernard Münch

Secrétaire général: M. Nicolas Mathieu

Site internet: www.unesco.ch

Compte rendu des activités en 2015

2015 a marqué la dernière année de la Commission suisse pour l'UNESCO dans sa composition actuelle, avant son renouvellement intégral qui a lieu tous les quatre ans. Certaines activités qui se sont concrétisées cette année, ont représenté la conclusion d'un engagement qui se poursuivra avec une redéfinition des objectifs, des instruments et des modalités pour répondre à son mandat lors de la période 2016-2019. D'une manière générale, son action reposera sur la mise en perspective d'instruments comme l'Agenda 2030 pour le développement durable, afin de promouvoir et appuyer en Suisse – et par la collaboration internationale - l'engagement de l'UNESCO

pour leur mise en œuvre dans l'ensemble de ses domaines de compétences, eu égard à ses fonctions.

À titre d'exemple d'activité menée en 2015 pour faire connaître l'UNESCO et ses valeurs, la Commission suisse a finalisé une série de 34 courts-métrages sur les biens du Patrimoine mondial en Suisse. Ce projet vient compléter un kit composé d'un livre, d'une brochure informative, et de la Charte suisse du Patrimoine mondial. Réalisée par la maison de production Mira Film (Zurich, Suisse) sur mandat de la Commission, cette série se propose de présenter la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel par un court-métrage général, afin de mettre en lumière la valeur universelle exceptionnelle qui caractérise chacun des 11 biens situés en Suisse et inscrits sur la Liste du patrimoine mondial à travers 3 modules. D'autres courts-métrages, un par bien, réalisés par des étudiants de la Haute École d'art et de design de Genève (HEAD), viennent compléter la série. Les étudiants, totalement libres dans leur approche et leurs choix artistiques, ont apporté un éclairage différent et peu conventionnel sur ces biens du patrimoine mondial.

Les 45 courts-métrages sont disponibles en quatre versions (français, allemand, italien, anglais) sur le site www.unesco.ch et en DVD qui peuvent être commandés gratuitement à l'adresse info@unesco.ch, jusqu'à épuisement des stocks (voir ci-dessous).

Une activité réussie

Manifeste pour une politique de la petite enfance en Suisse

La Commission suisse pour l'UNESCO et le Réseau suisse d'accueil extrafamilial ont publié lors de la Journée mondiale de l'enfance (20 novembre), le Manifeste pour l'éducation de la petite enfance. La démarche s'inscrit dans l'engagement de longue haleine de la Commission sur ce thème ; elle est destinée à alimenter le débat en Suisse.

Pensé comme manuel d'accompagnement pour celles et ceux qui souhaitent s'engager, ce Manifeste résume concrètement la situation, offre des éléments contextuels, définit les actions nécessaires et montre des mesures ayant fait leurs preuves. Quatre objectifs destinés aux acteurs politiques, économiques et administratifs sont formulés:

- **Qualité:** reconnaître la valeur et le potentiel de prestations de haute qualité destinées aux tout-petits.
- **Reconnaissance:** offrir aux professionnels de la petite enfance la reconnaissance qu'ils méritent et des conditions de travail adéquates.
- **Allègement de la charge financière:** réduire la charge assumée par les parents par un engagement financier plus important et garanti de l'Etat et de l'économie.
- **Politique de la petite enfance:** répartir clairement les compétences entre communes, cantons et Confédération pour une politique de la petite enfance efficace.

Ce manifeste est disponible en français, allemand et italien sur le site www.unesco.ch > education > education de la petite enfance.



Couverture du DVD sur les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial
© Commission Suisse pour l'UNESCO



Couverture du Manifeste
© Commission Suisse pour l'UNESCO

TURQUIE

Commission nationale de la Turquie pour l'UNESCO

Président : M. Öcal Oğuz

Secrétaire générale : Ms Sema Dinçer

Site Internet : www.unesco.org.tr

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale de la Turquie a consacré une partie de l'année 2015 aux célébrations et activités organisées à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO. L'année a commencé par une visite de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova (4-8 janvier), qui a rencontré le Ministre de l'Éducation et le Président de la Commission nationale pour examiner l'état de la coopération entre l'UNESCO et la Turquie, et les principaux axes d'actions de la Commission.

La Commission nationale a mené 4 grandes activités au cours de l'année. La 1^{ère} avait pour but de renforcer les réseaux éducatifs et de sensibiliser aux objectifs de l'UNESCO en matière d'éducation. La Commission a donc réuni les membres du réseau pour partager les meilleures pratiques et tirer profit de leurs expériences (21 avril). Des représentants des Chaires de l'UNESCO et du réseau UNITWIN se sont également rencontrés pour examiner les programmes d'éducation supérieure pendant une réunion consultative, ouverte à tous les observateurs souhaitant rejoindre le réseau (17 avril). Des bourses ont été proposées aux étudiants de Master et de Doctorat des universités effectuant des recherches directement liées aux domaines de compétence de l'UNESCO.

La 2^{ème} activité était un atelier organisé pour le Réseau méditerranéen de bioéthique (7 avril), consacré aux différents aspects de la bioéthique, notamment aux implications des nouvelles technologies, à l'éducation à la bioéthique aux essais cliniques, ainsi qu'aux partenariats. Des experts de la section UNESCO de bioéthique et d'éthique des sciences, parmi d'autres spécialistes représentant 6 pays et l'Association turque de recherche clinique, y ont assisté.

La 3^{ème} activité était une « Table ronde pour le partage d'expérience entre la Turquie et l'Afrique », organisée pour promouvoir la coopération Nord-Sud (1^{er} avril). Les discussions ont porté sur des questions relatives au patrimoine culturel immatériel (PCI) et à l'éducation. Les 12 pays africains représentés, ont mis en avant leur expérience en matière de PCI et d'éducation, concernant notamment la transmission, les programmes scolaires, la contribution des partenaires de la société civile, et le rôle des musées et des médias. Les conclusions ont été reprises dans la Déclaration finale, publiée et communiquée au grand public.

La 4^{ème} activité était la conférence commémorant les « 10 ans de la Convention sur la diversité des expressions culturelles » (20 octobre). Son objectif était de rassembler des experts des différents aspects de la Convention, de faire connaître son but et de collecter les avis prévalant dans le pays sur plusieurs questions actuelles. Elle a bénéficié d'une bonne couverture médiatique et de nombreux jeunes y ont pris part via les médias sociaux.

Enfin, pour souligner l'importance du patrimoine en danger, une réunion consultative a rassemblé le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Culture et du Tourisme, l'ICOMOS et l'ICOM, entre autres (28 avril). Cette réunion a mis l'accent sur les décisions du Conseil de sécurité des Nations Unies et l'action de l'UNESCO, tout en rappelant le rôle essentiel des Conventions culturelles de l'UNESCO, en insistant sur l'importance du renforcement des capacités et de l'expertise.



Une activité réussie

Pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, la Commission nationale a réalisé un livret sur les grands événements de l'histoire de l'Organisation et son impact dans le pays depuis que la Turquie l'a rejointe en tant que membre fondateur. Il a été transmis aux États membres pendant la Conférence générale, pour augmenter la visibilité de la Commission nationale et diffusé en diverses occasions, lors d'événements organisés par la Commission nationale de Turquie.

Le livret « L'UNESCO en Turquie 70 ans – 70 grands événements », publié à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO.

© Commission nationale de la Turquie pour l'UNESCO



Qhapaq Ñan, réseau de routes andin – un site transfrontalier du Patrimoine mondial s'étendant en Argentine, en Bolivie (Etat plurinational de), au Chili, en Colombie, en Equateur et au Pérou.

© Proyecto QÑ-Bolivia



Amérique latine et Caraïbes

**ARGENTINE • BAHAMAS •
BELIZE • COLOMBIE • COSTA
RICA • CUBA • CURAÇAO • EL
SALVADOR • EQUATEUR • HAÏTI
• HONDURAS • ILES VIERGES
BRITANNIQUES • JAMAÏQUE •
MEXIQUE • PARAGUAY • PÉROU
• REPUBLIQUE DOMINICAINE •
SAINT-KITTS-ET-NAVIS • SAINTE
LUCIE • SINT MAARTEN •
TRINITÉ-ET-TOBAGO • URUGUAY
• VENEZUELA (REPUBLIQUE
BOLIVARIENNE DU) •**

ARGENTINE

Commission nationale argentine pour l'UNESCO

Président : M. Esteban José Bullrich, Ministre de l'Éducation et des Sports

Secrétaire générale : Mme Juliana Burton

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale argentine pour l'UNESCO a concentré ses efforts sur des événements répondant aux principaux objectifs de l'UNESCO.

La Commission nationale a renforcé ses relations avec les différents secteurs et divisions de l'UNESCO et apporté son aide aux Comités nationaux de Bioéthique, au Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) et au Patrimoine mondial, ainsi qu'à la Convention de l'UNESCO pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et à la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels.

La Commission a évalué le dossier du Parc national d'Alerces qu'elle a présenté au Comité du patrimoine mondial en février 2015. Elle a également organisé, avec le Comité national du patrimoine mondial, un séminaire destiné aux administrateurs

des sites du Patrimoine mondial en Argentine, à Rodeo, dans la province de San Juan en octobre. En outre, la Commission a participé à la nomination de l'élément « Le filete porteño de Buenos Aires, technique picturale traditionnelle », qui a été inscrit sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel.

La Commission a soutenu la candidature de Diego Golombek, professeur de biologie à l'université nationale de Quilmes au Prix Kalinga de vulgarisation scientifique, qu'il a remporté. Elle a également appuyé la candidature des lauréats du Prix Sultan Qabus pour la préservation de l'environnement, Fabio A. Kalesnik, Horacio Sirolli et Luciano Iribarren, du Groupe de recherche sur l'écologie des zones humide de l'université de Buenos Aires.

Un des moments forts a été la mise en œuvre du projet Qhapaq Ñan par le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO. La Commission a également organisé un concours de photographie, en collaboration avec Wikimedia : elle a invité les élèves des écoles du RÉSEAU à photographier des exemples du patrimoine culturel immatériel de leurs communautés pour les utiliser sur Wikipédia. Plus de 140 élèves de plusieurs provinces y ont participé et des prix ont été décernés aux auteurs des meilleurs clichés lors d'une cérémonie, à Buenos Aires (décembre).

Enfin, la Commission a apporté son concours à l'évaluation et au renouvellement des Chaires de l'UNESCO, dans le cadre du Programme UNITWIN/UNESCO.



Atelier Le patrimoine mondial aux mains des jeunes (8 octobre), Ecole La Alfarcito, Province de Salta.

© Florencia Buonomo

Une activité réussie

Après l'inscription de Qhapaq Ñan, réseau de routes andin, sur la Liste du patrimoine mondial en 2015, la Commission nationale argentine a invité les écoles secondaires des 7 provinces proches du site (Salta, Catamarca, Jujuy, Tucumán, Mendoza, San Juan et La Rioja) à rejoindre le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU). L'objectif était de renforcer les communautés locales et de développer des activités pédagogiques sur le patrimoine et l'éducation.

Inspirés par le programme « Le patrimoine mondial aux mains des jeunes », les membres de la Commission ont visité chacune de ces écoles et animé des formations sur la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, destinés aux enseignants et aux élèves. Ces ateliers exploraient ce que cela implique de vivre près d'un site du patrimoine mondial et soulignaient l'importance du développement du tourisme durable. A la suite de ce travail en commun, la Commission a invité les élèves à créer leurs propres documents sur le patrimoine mondial, qui seront inclus dans une publication en ligne sur les écoles du réSEAU.

En coopération avec le ministère du Tourisme, la Commission nationale a aussi développé des contenus dédiés aux sites du patrimoine mondial en Argentine à l'intention des étudiants, et collaboré avec la chaîne de télévision éducative « Canal Encuentro » pour produire une série de documentaires sur les sites du patrimoine mondial intitulée « Tu Mundo, Argentina ».

BAHAMAS

Commission nationale des Bahamas pour l'UNESCO

Secrétaire général : M. Leon Higgs

Compte rendu des activités en 2015

L'année 2015 a été très active pour la Commission nationale des Bahamas pour l'UNESCO qui a développé ses partenariats avec les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux pour faire progresser les objectifs de l'UNESCO au sein de la communauté bahamienne.

La Commission nationale a célébré plusieurs Journées internationales des Nations Unies, dont la Journée mondiale des enseignants (5 octobre) et la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre).

La Commission a aussi fêté la Journée internationale du jazz, mise en place par l'UNESCO, (30 avril) en organisant une journée d'activités à Nassau. Des jazzmen locaux se sont produits sur scène et le chef d'orchestre Duke Errol Strachan a reçu un prix pour sa contribution à l'industrie musicale locale. Un concert de jeunes a donné l'occasion aux orchestres de jazz des lycées locaux, publics comme privés, de faire preuve de leur talent (29 avril).

En juillet les Bahamas, avec le Bureau multipays de Jamaïque, ont accueilli un atelier sur les sciences, la technologie et l'innovation (STI) qui a rassemblé des parties prenantes locales, gouvernementales ou non et des intervenants soutenus par l'UNESCO, afin de développer un programme stratégique global pour tout le territoire des Bahamas.

Le Secrétaire général de la Commission nationale a assisté à une réunion de groupe à Montego Bay, en Jamaïque (26-27 octobre), au cours de laquelle les Secrétaires généraux des Commissions nationales des pays des Caraïbes ont préparé la 38ème session de la Conférence générale de l'UNESCO.

Les Bahamas ont ensuite été représentées à la Conférence générale par le Ministre de l'Éducation, des Sciences et de la Technologie, l'Ambassadeur, le Secrétaire général et un haut responsable du ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Technologie.

Mme Ashleigh Rolle, de Grand Bahama, une des îles de Bahamas, a représenté le pays lors du 9ème Forum des jeunes de l'UNESCO à Paris (26-28 octobre). Les participants ont abordé la question des moyens pour les jeunes de s'engager en tant que citoyens du monde pour bâtir une planète durable.

La Commission nationale a également proposé des sites pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Enfin, les Bahamas ont été élues au Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport pour 2016-2017.



Participants à l'atelier sur l'écohydrologie côtière à Exuma, aux Bahamas.
© John A. Bowleg

Une activité réussie

En 2015, le Programme hydrologique international de l'UNESCO pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Programme d'écohydrologie pour la région Amérique latine et Caraïbes, la Commission nationale des Bahamas pour l'UNESCO et la compagnie nationale des eaux et des égouts, ont collaboré au premier atelier de formation sur l'écohydrologie côtière à Exuma, aux Bahamas (22-25 juin).

Cet atelier était conçu pour les responsables des administrations nationales et municipales chargés des ressources en eau et de la gestion des côtes, les responsables chargés de préparer des plans de gestion des zones côtières et les personnes qui mènent à bien cette gestion, les organisations non gouvernementales, les agences des Nations Unies et le secteur privé.

L'objectif était d'aider à la compréhension des principaux processus écologiques et hydrologiques à l'œuvre dans les bassins fluviaux, de l'amont des cours d'eau jusqu'aux zones côtières, ainsi que des effets des activités humaines et leur gestion.

Les participants ont ainsi pu approfondir leurs connaissances sur l'écohydrologie des zones côtières dans le contexte des bassins fluviaux des Caraïbes, partager leurs expériences, évoquer une approche systématique de l'écohydrologie et des approches stratégiques pour la gestion intégrée des côtes. Ils se sont rendus à Victoria Pond, un lac de mangrove à George Town, Exuma.

BELIZE

Commission nationale de Belize pour l'UNESCO

Président : M. Patrick Faber, Ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports

Secrétaire général : M. Rudolph Anthony Jr.

Compte rendu des activités en 2015

En janvier, la Commission nationale de Belize a accueilli une équipe de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), ainsi que des experts du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. L'équipe a rencontré le point de contact du Réseau de réserves du récif de la barrière, actuellement sur la Liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO, ainsi que le Premier Ministre du Belize et les ministres concernés, de nombreuses organisations non gouvernementales et le Secrétaire général de la Commission nationale. La visite a permis de définir les mesures à prendre pour retirer ce site de la Liste du patrimoine mondial en péril.

Au cours de l'année, des experts béliziens ont participé à plusieurs événements de l'UNESCO dans le monde. La Commission a également réalisé un atelier sur les droits des peuples autochtones au Belize (novembre).

Les experts de l'Institut national de culture et d'histoire ont animé un atelier sur la réalisation de l'inventaire du

patrimoine culturel immatériel (PCI) par les communautés, à Willemstad, Curaçao (22–28 février). Le Secrétaire général de la Commission a participé à un atelier à Saint Kitts sur l'esclavage et le commerce de la route de l'esclave (juillet) ; un expert du PCI a pris part à un atelier à Paris et en a animé un au Suriname sur le PCI (juillet) ; un expert du PCI a participé à un atelier en Namibie (novembre).

Un expert a participé à une formation sur les tsunamis, à Oman (mars), et le Secrétaire général avec 2 experts à un atelier en Guyane sur les kits pour l'étude des microsciences dans les écoles secondaires (avril). Le Belize a également accueilli un atelier destiné aux enseignants sur l'utilisation des kits dans les écoles secondaires (septembre) et lancé un programme pilote dans 7 écoles pour garantir leur utilisation efficace.

Un expert a participé à un atelier sur l'enseignement supérieur à Kingston et 2 experts à un atelier sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) à Montego Bay en Jamaïque (mai). En mai, la Commission nationale a envoyé un éducateur en Israël dans le cadre d'un programme d'un mois sur les méthodes éducatives, et un expert en éducation pré-scolaire a pris part à un atelier au Brésil (juillet).

Le Secrétaire général a représenté le Belize lors de sessions du Conseil exécutif et a assisté à la 38ème session de la Conférence générale (3–18 novembre) à Paris. Il a également participé à un atelier destiné aux Secrétaires généraux de la région, à Montego Bay (octobre) et représenté la Commission nationale lors de la 2ème réunion interrégionale des Commissions nationales (2 novembre).



Le Secrétaire général de Belize, M. Rudolph Anthony Jr., avec la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova.

© Le Secrétaire général de Belize

Une activité réussie

En 2015, 5 des 7 projets proposés par la Commission nationale au Programme de participation de l'UNESCO (2014-2015) ont été approuvés. La Commission a également envoyé un jeune Bélizien à Paris pour représenter le pays lors du 9ème Forum des jeunes de l'UNESCO (du 26 au 28 octobre). De plus, elle a soumis les candidatures de 11 jeunes professionnels béliziens aux postes vacants du programme des jeunes cadres.

Enfin, 2015 a été marqué par la ratification par le Gouvernement de Belize de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Le Secrétaire général de la Commission a eu le plaisir de se rendre à Paris pour apporter en personne la Convention ratifiée à la Directrice générale, Mme Irina Bokova.

COLOMBIE

Commission nationale colombienne de coopération avec l'UNESCO

Présidente : Mme María Ángela Holguín Cuéllar, Ministre des Affaires étrangères

Secrétaire général : M. Luis Armando Soto Boutin

Site Internet : www.cancilleria.gov.co/unesco

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale a obtenu des résultats importants, la Colombie étant membre de plusieurs comités et organes subsidiaires des programmes techniques de l'UNESCO, dont le Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB), le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS), le Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB), le Conseil exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) et le Comité du patrimoine mondial.

La Commission nationale a soutenu la participation d'experts à des réunions internationales, telles que le Forum mondial sur l'éducation 2015 à Incheon (19-22 mai), l'inscription de « Opération Cirirí : fonds documentaire sur la *famille Lalinde* » sur le registre du Programme Mémoire du Monde, la désignation de Medellín en tant que Ville créative de la musique, et la reconnaissance de la valeur universelle exceptionnelle du patrimoine culturel colombien, avec l'inscription de la musique traditionnelle vallenato sur la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.



Le festival « Surfer pour l'égalité » destiné aux jeunes ; une occasion d'évoluer et de faire progresser leur communauté.

© Andrés Piscov, PO, MoFA Colom

La Commission a encouragé les candidatures aux prix, bourses et fonds mis en place par l'UNESCO. Des citoyens colombiens ont obtenu des bourses grâce au Programme de bourses coparrainées UNESCO/Israël (MASHAV) « Relever le défi de l'urbanisation » et au Programme 2015 de bourses coparrainées UNESCO/Pologne – Ingénierie.

La Commission a lancé 4 projets d'investissements sociaux, financés par le Programme de participation de l'UNESCO, qui ont profité à 800 membres des communautés vulnérables. Intitulés « Musique sans frontière – renforcer et consolider l'orchestre binational et tricolore Colombie-Équateur », « Réunion internationale des sages-femmes traditionnelles : les savoirs traditionnels entre résistance et résilience – le savoir-faire à protéger », « Séminaire régional : Prévention du trafic illicite du patrimoine documentaire ibéro-américain », et « Festival Surfer pour l'égalité : créer des opportunités pour les jeunes vulnérables en Colombie », ces projets favorisaient l'inclusion sociale et la paix par le biais de l'éducation artistique, du sport et du renforcement de l'identité culturelle.

Par ailleurs, la Commission a établi des alliances stratégiques avec la société civile, le monde universitaire, les organisations non gouvernementales et les institutions gouvernementales pour réaliser des activités à Barranquilla, Bogota, Buenaventura, Cali, Ipiales, Medellín et Nuquí dans le cadre de la Journée internationale du jazz, de la Journée mondiale de la diversité culturelle, du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO et du Programme de participation de l'UNESCO.

La Commission nationale souligne le rôle essentiel de son partenariat avec les Bureaux hors Siège de Quito, Montevideo, Santiago et La Havane pour la réalisation des activités de 2015.

Une activité réussie

Le festival « Surfer pour l'égalité » s'est déroulé sur la côte pacifique de la Colombie (9-12 octobre), grâce au soutien du Programme de participation de l'UNESCO et au partenariat établi entre la Commission nationale et la Fondation Buen Punto.

Il s'agissait de créer des opportunités pour 140 jeunes gens qui surfent sur les plages d'Arusí, Partadó, et Termales, dans les villages proches de Nuquí, ville du département de Chocó.

Le festival a été pour eux l'occasion de considérer ce sport comme une opportunité d'évolution personnelle et sociale, de parfaire leurs connaissances des mesures de sécurité et d'améliorer leur technique.

Parmi les invités, la championne péruvienne de surf Anali Gomez, a partagé son expérience avec les jeunes participants. Les 4 jours de festival incluaient une compétition de surf pour les enfants, ainsi que des ateliers sur l'égalité des genres, l'entrepreneuriat social par le sport et l'autonomisation des femmes.

COSTA RICA

Commission nationale costaricienne de coopération avec l'UNESCO

Présidente : Mme Sonia Marta Mora Escalante, Ministre de l'Éducation publique

Secrétaire général par intérim : M José Rafael Alvarado Cortés

Site Internet : <http://comisionunesco.cr/comisionunesco.cr/index.html>

Compte rendu des activités en 2015

En juillet 2015, la Commission nationale costaricienne de coopération avec l'UNESCO, en coordination avec le directeur du Bureau de l'UNESCO à San José, a présenté le *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2015*. La Seconde Vice-Présidente de la République, Mme Ana Helena Chacón, et des représentants du ministère de l'Éducation publique ont assisté à cet événement. La forte participation du secteur de l'éducation a permis au Costa Rica d'atteindre et même de dépasser 4 des 6 objectifs de l'EPT, dont l'accès à l'enseignement pour tous les enfants du primaire. Le pays a aussi élargi son action pour cibler l'enseignement secondaire. Il consacre également des ressources aux besoins d'apprentissage des jeunes et des adultes – le niveau

d'alphabétisation des adultes est désormais supérieur à 99 % – mais aussi à l'égalité des genres, les taux étant invariablement plus élevés chez les femmes que chez les hommes.

Pour célébrer la Journée internationale de la jeunesse et garantir la participation de jeunes dans toute la région d'Huetar Atlántica, le Comité pour la jeunesse de la Commission costaricienne de coopération avec l'UNESCO a organisé une « Réunion nationale des jeunes : outils pour le développement de la jeunesse », dans la province de Limón (8-9 août). Il s'agissait d'un atelier de deux jours portant sur divers sujets en lien avec le leadership des jeunes et avec la promotion de l'art et de la culture. En parallèle s'est tenu un Festival de la Jeunesse dans le but de fournir aux jeunes les outils nécessaires à leur évolution, et de soutenir leurs initiatives concernant les thèmes relatifs aux objectifs et idéaux de l'UNESCO.

Le Comité MAB de la Commission nationale costaricienne de coopération a également présenté un rapport sur ses travaux lors de la première Réunion nationale des réserves de biosphère (18-19 octobre). Il s'agissait de conférences introductives sur le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) et le Réseau mondial des réserves de biosphère. Chaque réserve a présenté des études de cas sur les pratiques efficaces mises en place sur son territoire, parmi lesquelles : la planification et la gestion du bassin supérieur de la rivière Reventazón, les actions de protection du parc national Juan Castro Blanco et les projets à dimension sociale et environnementale menés dans les communautés qui entourent le cœur de la réserve de biosphère Cordillera Volcánica Central.



Les membres du jury examinant les dessins.
© Commission costaricienne de coopération

Une activité réussie

Dans le cadre de l'Année internationale de la lumière, la Commission nationale a organisé en novembre, un concours de dessin et de peinture intitulé « Mon monde vu à travers la lumière », avec le concours et le soutien de l'opérateur téléphonique *Claro Costa Rica* ; 450 élèves des établissements scolaires du réseau, âgés de 4 à 15 ans, ont présenté leurs créations qui devaient illustrer l'importance de la lumière dans leur vie quotidienne, et démontrer le rôle qu'elle joue dans le développement humain. Cet événement a aussi été l'occasion d'appeler à la recherche d'une relation plus durable entre la population et l'environnement.

Les dessins ont été répartis en 4 catégories, selon l'âge des « artistes », et les 12 meilleurs ont reçu des ordinateurs portables, des perches à selfies et des batteries portatives.

Mme Rocio Solís, Présidente du Comité exécutif, a salué la créativité et la qualité du travail des enfants et souligné la satisfaction de l'institution devant cet événement, qui venait clôturer l'Année internationale de la lumière.

CUBA

Commission nationale cubaine pour l'UNESCO

Président : M. Juan Antonio Fernández

Secrétaire générale : Mme Alicia González Gutiérrez

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, les activités de la Commission nationale cubaine ont principalement porté sur les célébrations du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, tout en renforçant sa coopération avec les secteurs et divisions de l'UNESCO et en approfondissant ses relations avec plusieurs entités nationales.

La Commission nationale a développé son action de coordination et son travail institutionnel pour poursuivre les objectifs de l'Éducation pour tous et de la stratégie Éducation 2030. Deux des temps forts ont été le « Forum mondial sur l'éducation » à Incheon, en République de Corée (19-22 mai) ; et la 38^{ème} session de la Conférence générale.

La 14^{ème} édition du Congrès international sur la pédagogie (Pedagogia 2015), à La Havane du 26 au 30 janvier, a marqué un tournant décisif. Le Congrès a été coparrainé par l'UNESCO.

Le 23^{ème} Séminaire du Réseau du système des écoles associées, à Ciego de Ávila (18-22 mai), a réuni des participants venus de 76 écoles, et la 9^{ème} Réunion annuelle des Chaires de l'UNESCO à Cuba, à l'université de La Havane (10 décembre),

a permis d'analyser le processus de transformation de l'enseignement supérieur.

Le 10^{ème} Congrès des sciences marines, à La Havane, du 16 au 20 novembre, était consacré au 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO. Plusieurs ateliers organisés par les Bureaux régionaux de l'UNESCO et la Commission nationale cubaine, dont la réunion régionale « Adaptation au changement climatique dans les réserves de biosphère des Caraïbes » (23-25 novembre) et l'atelier régional « Gestion complète des risques de catastrophes d'origine hydrologique dans les îles des Caraïbes » (26-27 novembre), se sont déroulés à La Havane.

Le Prix UNESCO Carlos J. Finlay pour la microbiologie, a été décerné au professeur Yoshihiro Kawaoka, expert mondialement reconnu du virus de la grippe et du virus Ebola.

L'exposition « Codes naturels » explorait les thèmes majeurs de la Journée mondiale de l'environnement, tout comme la Journée mondiale des océans et la Journée mondiale de lutte contre la désertification ; tandis que l'exposition « Parmi les fils, les plumes et les pinceaux » portait sur la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement.

En outre, la « Constitution Jimaguayú » a été inscrite sur le Registre national de la Mémoire du Monde, et un plan d'action sur 5 ans a été approuvé pour améliorer le travail du Comité national pour le Programme Mémoire du Monde.

Enfin, la Commission a joué un rôle actif pendant la Deuxième réunion interrégionale des Commissions nationales pour l'UNESCO à Paris (21-22 février)



Une activité réussie

Pour la Commission nationale cubaine, l'une des réussites a été la représentation exceptionnelle de *Tula*, montée par le Ballet national de Cuba sous la direction de la Prima Ballerina Assoluta Alicia Alonso, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO. Le spectacle, dédié au 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, qui s'est tenu le 14 mars au Théâtre national de Cuba, était inspiré par la vie de Gertrudis Gómez de Avellaneda, l'une des figures féminines et littéraires majeures du 19^{ème} siècle. Le 200^{ème} anniversaire de la naissance de Gertrudis Gómez de Avellaneda comptait parmi les anniversaires célébrés par l'UNESCO en 2014-2015..

Représentation exceptionnelle de *Tula* par le Ballet national de Cuba pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO.

© Commission nationale cubaine pour l'UNESCO

CURAÇAO

Commission nationale de Curaçao pour l'UNESCO

Président : Mme Irène Dick, Ministre de l'Éducation, de la Science, de la Culture et du Sport

Secrétaire général : Mme Marva C. Browne

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale de Curaçao a mis en œuvre plusieurs programmes nationaux pour contribuer à la réalisation du mandat de l'UNESCO et élargi ses coopérations avec les ministères, la société civile et les organisations non gouvernementales.

La Commission a mené plusieurs activités de sensibilisation au patrimoine, en particulier du patrimoine culturel immatériel. Elle a aussi collaboré avec le Bureau hors siège de Jamaïque pour renforcer les capacités dans le domaine des ressources éducatives libres.

Avec le ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Culture et des Sports, elle a organisé la première conférence sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) à Curaçao (30 octobre 2015), avec la participation d'experts de La Barbade et de Jamaïque.

La Commission nationale avec ses partenaires dont des ONG, a célébré les Journées internationales et préparé une soirée autour des médias à l'occasion de la Journée mondiale de

la liberté de la presse, ainsi qu'une conférence sur les droits d'auteur pour rendre hommage aux écrivains locaux (Journée mondiale du livre et du droit d'auteur) (avec le Bureau de la propriété intellectuelle). La Journée internationale contre les violences faites aux femmes a été marquée par un séminaire « De la paix à la maison à la paix à Curaçao », organisé par la Commission nationale, avec le concours du ministère du Développement social, du Travail et du Bien-être, de la Fondation de soutien aux victimes de Curaçao et de l'Association caribéenne pour la recherche et l'action féministe. Elle a aussi célébré la Journée des droits de l'homme avec Amnesty International par un séminaire intitulé « Nos droits. Nos libertés. Toujours. »

Parmi les réalisations qui ont accentué la visibilité de l'UNESCO, citons la formation sur le patrimoine culturel immatériel pour les responsables communautaires et les projets « Correcteur orthographique libre et gratuit en papiamentu », « Développement des médias et renforcement des capacités à Curaçao » et « Soutenir le développement d'une politique en matière d'information technique et scientifique à Curaçao ». Enfin, les membres de la Commission ont participé à de nombreux événements organisés par des États membres, sur : la route de l'esclave, la formation des jeunes leaders en matière de patrimoine, l'inclusion de la prévention des catastrophes dans les programmes scolaires et la formation sur le Registre Mémoire du Monde pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Une délégation a également assisté à la 38^{ème} Conférence générale.



Henry Moen, joueur de wiri confirmé.

© Commission nationale de Curaçao pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale a organisé un atelier de formation intensive sur la réalisation d'un inventaire, dans le cadre du projet « Renforcement des capacités du Suriname et des Îles néerlandaises des Caraïbes pour la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ». L'atelier s'est déroulé dans le cadre des actions de l'UNESCO sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

L'inventaire, une obligation de la Convention de 2003, constitue une étape cruciale pour les politiques de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Cet atelier avait pour objectif d'apprendre aux participants les techniques nécessaires à la réalisation d'entretiens et à la récolte de données. Il incluait une mission de deux jours sur le terrain, avec une présentation des éléments du PCI à Curaçao, tels que la danse Tambu, la fabrication du tambour Tambu, et d'autres traditions ancestrales. Cette formation a permis aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour effectuer un inventaire sur le terrain dans chaque île.

Ce projet a vu le jour grâce à la généreuse contribution des Pays-Bas au Fonds du patrimoine culturel immatériel.

EL SALVADOR

Commission nationale salvadorienne de coopération avec l'UNESCO

Président : M. Carlos Mauricio Canjura Linares, Ministre de l'Éducation

Secrétaire général : M. Francisco Humberto Castaneda

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission salvadorienne de coopération avec l'UNESCO a mené à bien plusieurs actions stratégiques dans les domaines d'expertise de l'UNESCO, en relation constante avec les diverses institutions qui composent le comité. La Commission nationale a aussi prodigué des conseils techniques sur divers sujets, répondu aux sondages et demandes d'information, conçu des projets, mis en lumière des activités, organisé concours et remises de prix, lancé des enquêtes et participé à des sessions de formation.

Quatre projets présentés par la Commission nationale dans le cadre du Programme de participation de l'UNESCO (2014-2015) ont été approuvés et mis en œuvre en 2015 : « Conception d'un diplôme en ligne en orientation/conseil professionnel dans les établissements pédagogiques de base et les lycées », « Diplôme pour la formation des leaders autochtones », « Atelier de renforcement des capacités des

habitants de la communauté de Nueva Esperanza, portant sur l'importance de la préservation des ressources culturelles et du patrimoine naturel à Usulután, El Salvador », et « Renforcer le réseau des universités à travers la jeunesse, pour l'éducation à l'environnement, au développement durable et au changement climatique – San Salvador, El Salvador ».

La Commission a également mené des activités relatives aux projets soutenus par le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC), dont l'objectif est la promotion du développement durable et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement, qui font partie de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. El Salvador, par l'intermédiaire de la Commission salvadorienne, a participé à 2 projets, dont « Protection et développement durable des industries culturelles grâce aux femmes et aux jeunes à Ilobasco, El Salvador ».

En avril, des responsables du ministère de l'éducation et de l'université d'El Salvador ont présenté à l'UNESCO un projet de création d'une Chaire de bioéthique dans le pays, afin d'optimiser l'enseignement offert aux étudiants et d'élever le niveau académique des professeurs dans ce domaine. Celui-ci est en cours d'évaluation.

Enfin, la Commission salvadorienne a coordonné la participation de 5 jeunes Salvadoriens au Programme des jeunes cadres 2015. Chaque année, l'UNESCO offre à des jeunes de différents pays l'occasion de travailler au sein de l'Organisation pour un an, avec la possibilité d'être ensuite recruté définitivement.



Le Secrétaire général de la Commission salvadorienne de coopération avec l'UNESCO en session plénière, avec les participants au Forum mondial sur l'éducation 2015.

© Commission nationale salvadorienne de coopération avec l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, le Secrétaire général de la Commission salvadorienne de coopération avec l'UNESCO, M. Francisco Castaneda, et la Secrétaire technique de la Commission, Mme Nelly Guadalupe Rodríguez, ont participé au « Forum mondial sur l'éducation » à Incheon, en République de Corée (19-22 mai). Des hauts responsables et des leaders mondiaux de l'éducation ont assisté à ce forum dans le but de dresser l'inventaire des réussites et des manquements constatés dans la poursuite des 6 objectifs de l'éducation et des Objectifs du Millénaire pour le développement relatif à l'éducation.

Le forum a défini la marche à suivre dans le domaine de l'éducation pour la période après 2015, ainsi qu'une nouvelle série d'objectifs mondiaux. Les objectifs pour l'après-2015 seront intégrés dans le plan éducatif du Salvador. En outre, la Commission salvadorienne de coopération avec l'UNESCO a participé aux réunions présentant les résultats de ce forum majeur, afin de persuader les institutions concernées d'inclure ces objectifs dans leurs priorités.

ÉQUATEUR

Commission nationale équatorienne pour l'UNESCO

Président : M. Andrés Arauz, Ministre du Talent Humain et de la Connaissance

Secrétaire générale : Mme Amparo Miranda

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale équatorienne pour l'UNESCO a mené à bien plusieurs activités pour réorganiser sa structure et ainsi renforcer ses capacités et ses fonctions principales.

Dans le cadre de cette réorganisation, en septembre la Commission nationale a été transférée du ministère de l'Éducation au ministère du Talent humain et de la Connaissance, en vertu d'un décret exécutif. Le ministère auquel elle est désormais rattachée fait office d'organisme de coordination et peut donc favoriser la coopération interministérielle et intersectorielle dans de bonnes conditions. Durant les mois suivants, la Commission nationale a concentré ses efforts sur la préparation de sa première Assemblée générale et sur la planification de sa participation à la 38ème

session de la Conférence générale. Elle a aussi mis à jour son règlement interne et a créé un groupe inter-institutionnel dont la mission est de soutenir le travail de la Commission nationale.

En novembre, M. Andrés Arauz, Ministre du Talent Humain et de la Connaissance et Président de la Commission nationale équatorienne, a participé au Débat de politique générale de la 38ème session de la Conférence générale. Dans son intervention, il a présenté le processus actuel de transformation du secteur éducatif en Équateur, et les orientations programmatiques du gouvernement en matière de connaissance et de talent humain. Il a aussi dénoncé la "division injuste du travail au niveau international, l'inefficacité sociale, et la privatisation du savoir par les pays développés."

Dans le cadre de ses principales fonctions, la Commission nationale a tout au long de l'année, prodigué ses conseils et son soutien pour la réalisation de divers projets, concours UNESCO et candidatures de Chaires portés par les institutions d'enseignement supérieur d'Équateur. L'exemple le plus marquant a été la remise du dossier de candidature du Géoparc « Volcan Tungurahua » au Secrétariat du Programme international de géosciences et des géoparcs. La Commission a reçu des retours très encourageants et espère donc que le site intégrera le Réseau mondial des Géoparcs. Si la candidature est retenue, le Volcan Tungurahua sera le premier géoparc d'Équateur, et le troisième d'Amérique latine.

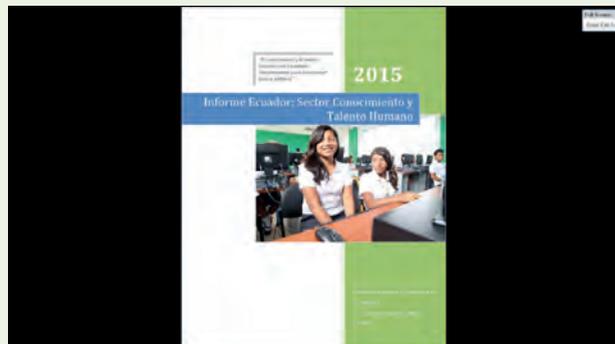
Une activité réussie

Dans le contexte de la 38ème session de la Conférence générale, la Commission nationale équatorienne a remis à l'UNESCO le premier *Rapport sur le secteur de la connaissance et du talent humain en Équateur 2015*. Ce rapport présente les résultats de l'Équateur dans ce domaine, qui regroupe le système national de l'éducation, le système national de l'enseignement supérieur et le système national des sciences, des technologies, de l'innovation et des savoirs ancestraux. Les principaux indicateurs de chaque système ont été classés par ordre de priorité pour mettre en avant les résultats de la politique publique de la Commission nationale visant à éradiquer la pauvreté, mais aussi à transformer la matrice de la production et de la connaissance dans le pays.



Assemblée générale de la Commission nationale.

© Département de la communication, ministère du Talent Humain et de la Connaissance



Rapport sur le secteur de la connaissance et du talent humain en Équateur, 2015.

© Département de la communication, ministère du Talent Humain et de la Connaissance

HAÏTI

Commission nationale haïtienne de coopération avec l'UNESCO

Président : M. Jean Beauvois Dorsonne, Ministre de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle

Secrétaire général : M. Jean Coulanges

Compte rendu des activités en 2015

L'évolution de la Commission nationale haïtienne de coopération avec l'UNESCO en 2015 a été positive. En matière de conservation de la biodiversité, le comité national du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB) a soumis à l'UNESCO, en septembre 2015, le dossier de déclaration d'une deuxième réserve de biosphère en Haïti. La Commission nationale a pu également acquérir un domaine de 70 hectares, dans la réserve de biosphère haïtienne La Selle, pour l'implantation du premier Jardin botanique national d'Haïti. Ces réalisations ont été financées par la Commission nationale, le Bureau siège de l'UNESCO à travers le Programme de Participation, l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et l'Organisme autonome des Parcs nationaux de l'Espagne (OAPN).

Dans le domaine de l'éducation, un manuel sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

(TIC) dans l'enseignement a été élaboré, distribué et utilisé dans des ateliers de formation. Ils ont permis à une centaine d'enseignants(es) de renforcer leurs capacités dans la création et l'utilisation de ressources en ligne. Dans un autre registre, plus de 120 enseignants(es) et responsables d'écoles ont participé à des séances de formation à la résolution non-violente de conflits en milieu scolaire, de trois jours. Mis à part le Programme de participation de l'UNESCO, deux institutions membres du Réseau des écoles associées de l'UNESCO (le Collège de Côte Plage et le Collège secondaire de Carrefour), la Fondation Connaissance et liberté (FOKAL), la Fondation WISE et l'ONG allemande Arbeiter-Samariter-Bund Deutschland e.V. (ASB) ont participé au financement de ces activités.

Dans le domaine de la Culture, avec la participation du Bureau siège, l'institution Atelier Toto B Association (A.T.B.A) a renforcé les capacités d'une soixantaine de femmes et jeunes filles en matière de patrimoine culturel et d'industries culturelles et créatives, notamment dans l'animation d'ateliers de théâtre, les techniques de peinture, de musique et d'écriture dramatique.

Par ailleurs, une active coopération entre le Bureau de l'UNESCO à Port-au-Prince et la Commission nationale, a contribué, entre autre, au montage de l'Académie créole d'Haïti (Akademi Kreyol Ayisyen (AKA), à l'accès de l'Association haïtienne des professionnels de la musique (Ayiti Mizik) aux ressources du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) et à la préparation de la participation d'Haïti aux grands rendez-vous de l'UNESCO pour 2015, notamment la 38^{ème} Conférence générale.



« Jeunes gens d'Haïti, entre appropriation du patrimoine et identification des risques – Patrimoine mondial de l'UNESCO », Parc national historique, 2 avril.

© Commission nationale haïtienne de coopération avec l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale a conduit, (du 28 février au 2 avril), le forum national « Rallye jeunesse du patrimoine : quels risques sur notre patrimoine ? ». 260 jeunes filles et garçons ont visité le Village artistique de Noailles, haut lieu de la sculpture de fer découpé d'Haïti, dans le département de l'Ouest. Dans le département de l'Artibonite, ils ont pu découvrir trois grands sanctuaires du patrimoine immatériel d'Haïti et des sites bâtis datant de la période de la traite négrière et des luttes pour l'indépendance haïtienne. Dans le département du Nord, les participants se sont rendus sur le site du patrimoine mondial de l'UNESCO en Haïti, le Parc national historique – Citadelle, Sans Souci, Ramiers.

Encadrés par les Ministres de la Jeunesse et de l'Éducation nationale, des experts en patrimoine et deux anciens Ministres de la Culture et du Tourisme, les jeunes ont aussi participé à des conférences/ateliers sur les éléments du patrimoine, entrepris des activités de reboisement et évalué la vulnérabilité des sites.

La Direction de la Protection civile (DPC), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'ONG allemande Arbeiter-Samariter-Bund Deutschland e.V. (ASB) ont également financé l'activité et accompagné les jeunes gens.

HONDURAS

Commission nationale hondurienne de coopération avec l'UNESCO

Président : M. Marlon Oniel Escoto, Secrétaire d'État à l'Éducation

Secrétaire général : Mme Hilda Muñoz Tabora

Compte rendu des activités en 2015

L'année 2015 a vu de nombreuses réalisations telles que la formation de 647 enseignants du niveau primaire en technologie de l'information et de la communication dans 6 départements du pays : Francisco Morazán, Choluteca, La Paz, Intibucá, Santa Bárbara et Lempira.

La cohésion entre les écoles associées, situées dans les différents départements s'est renforcée, ce qui a conduit à des relations fructueuses entre enseignants et élèves, instituant des synergies productives qui garantissent la pérennité du réseau des écoles associées au Honduras.

La Commission a fait une demande d'accréditation de deux nouvelles écoles associées, l'une en faveur de l'ethnie maya Chorti des ruines de Copán et l'autre de l'ethnie Pech de Pueblo Nuevo Subirana, dans la municipalité de Dulce Nombre de Culmí, près de la réserve de biosphère de Río Plátano, afin

de promouvoir l'accès de la population indigène de ces zones géographiques aux écoles.

Notons la participation de la Commission à l'organisation du Comité de l'Homme et de la Biosphère (MAB) au Honduras ainsi qu'à des événements internationaux tels que :

Le Forum mondial sur l'éducation tenu à Incheon, en République de Corée, qui a mis en lumière les succès et défis pour atteindre les objectifs 2000-2015 ainsi que les engagements du système éducatif national du Honduras post 2015.

La formation des gardiens du patrimoine pour le renforcement des capacités de la Commission nationale et du réseau des écoles associées, en Colombie, accentuera leur implication dans le développement du projet pour la connaissance, la préservation et la conservation des différents sites du patrimoine du Honduras.

Le soutien à la réalisation du projet « Développement humain et développement de la paix par la liberté d'expression et l'accès à la connaissance via une approche plurielle et inclusive », a bénéficié à 1455 hommes et femmes d'organisations corporatives et ethniques, de partis politiques et d'organisations communautaires.

Le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO et le centenaire du Théâtre Manuel Bonilla ont été célébrés par des événements tels que des défilés, la réalisation de peintures murales et des publications.

Enfin, l'UNESCO a été mis à l'honneur à la radio, télévision, dans la presse écrite, les réseaux sociaux, les peintures murales et la littérature.



An ICT teacher trainer shares her knowledge with a first-year primary school pupil.

© Wendy Vásquez

Une activité réussie

En 2015, la réalisation du projet « Le sport et la récréation comme source de développement de l'identité nationale et de l'engagement civique pour atteindre une coexistence pacifique dans 35 écoles du réseau des écoles associées du Honduras (PEA) », fut un succès pour la Commission nationale qui coordonne et accompagne le réseau.

Le projet a soutenu plusieurs scénarios destinés à renforcer la cohésion entre enseignants et élèves des écoles associées au travers de leur participation à des formations, des échanges d'expériences ou de compétences constructives en matière d'identité nationale tels que les danses folkloriques, la gastronomie et les sports, promouvant ainsi des valeurs de solidarité, de justice et d'identité pour une coexistence pacifique.

Élèves et professeurs ont visité les écoles de différents départements afin de se familiariser avec les danses, les costumes typiques, les plats traditionnels propres à chaque lieu et participer à des rencontres sportives.

Les centres éducatifs comptent des leaders pour développer l'identité nationale et les valeurs associées. et disposent d'un manuel méthodologique proposant différentes stratégies. Cet outil de travail sera utilisé par le réseau et partagé avec d'autres centres, donnant ainsi une visibilité à l'UNESCO.

Simultanément, la Commission du Honduras a formé le personnel dirigeant ainsi que les enseignants à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans 7 départements, contribuant ainsi à une meilleure diffusion dans les classes et à l'amélioration du niveau des élèves dans le but de renforcer les capacités des différentes communautés.

ÎLES VIERGES BRITANNIQUES

Commission nationale des Îles Vierges britanniques pour l'UNESCO

Président : M. Myron V. Walywn

Secrétaire générale : Mme Allison Flax-Archer

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale des Îles Vierges britanniques pour l'UNESCO a poursuivi ses travaux de promotion des objectifs de l'UNESCO.

En matière d'éducation, la Commission nationale a célébré les Journées internationales de l'UNESCO, pour sensibiliser le public et les écoles à l'importance de l'éducation pour tous. Des activités ont été entreprises en coopération avec le ministère de l'Éducation et en partenariat avec d'autres agences du gouvernement et la société civile. La Commission a également organisé des ateliers et des réunions financés par l'UNESCO.

La Commission nationale, avec des agences gouvernementales et des représentants de la société civile, a participé à une conférence de cinq jours, en prodiguant des conseils techniques concernant les dossiers remis dans le cadre du Programme Mémoire du Monde. Ensuite le ministère de l'Éducation et de la Culture a soutenu le lancement du Comité national Mémoire du Monde des Îles Vierges britanniques, qui soumettra bientôt

sa première demande d'inscription au Registre Mémoire du Monde.

Les projets approuvés par le Programme de participation, mis en œuvre en 2014-2015, portaient sur l'apprentissage de la tolérance et du respect dès la petite enfance ; l'éducation en matière de VIH/SIDA et la promotion de la santé à travers l'éducation ; l'amélioration des apprentissages grâce à la lecture et la protection et la conservation du plus ancien site funéraire de l'hémisphère occidental.

Depuis 2000, l'UNESCO fête la Journée mondiale de la poésie (21 mars 2015) pour faire honneur au rôle de la poésie dans l'art et dans différentes cultures. En 2015, pour la Journée de la poésie, la Commission nationale a apporté son soutien à un concours invitant les élèves des écoles du Territoire à proposer des poèmes sur la paix dans le monde. Les meilleurs furent récompensés lors d'une cérémonie au département de la Jeunesse et des Sports. Les auteurs primés ont récité leurs poèmes devant leurs classes, leur famille et des responsables gouvernementaux. La Secrétaire générale de la Commission nationale des Îles Vierges britanniques a souligné l'importance de la poésie et de la créativité dans la société, bénéfiques aux personnes de tous âges et cultures.

Enfin, la Commission nationale a soutenu le projet « La pendaison d'Arthur Hodge – un site historique » qui présente les crimes, le procès et l'exécution d'un célèbre propriétaire de plantation et politicien des Îles Vierges, jugé et pendu pour le meurtre d'un de ses esclaves. Ce verdict sans précédent a stimulé le mouvement antiesclavagiste britannique.



Le groupe de percussionnistes Advent Heart Beatz à la 4ème Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement.

© Commission nationale des Îles Vierges britanniques pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale a invité plusieurs organisations à s'associer à la 4ème Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement, en organisant un festival et un concours (20 novembre) pour les établissements scolaires.

Le festival s'est ouvert sur une Parade des professions scientifiques et s'est terminé par le lâcher de 70 ballons en présence du Ministre de l'Éducation et de la Culture, du Secrétaire permanent, de la Secrétaire générale et d'étudiants, pour célébrer à la fois le 70e anniversaire de l'UNESCO et la paix dans le monde.

Le concours, animé par la Secrétaire générale de la Commission nationale, a rencontré un grand succès : plus de 100 maquettes scientifiques « La science au 21ème siècle » ont été présentées et plusieurs prix attribués.

Le Ministre de l'Éducation et de la Culture a exprimé son soutien à la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement, événement largement médiatisé.

JAMAÏQUE

Commission nationale de Jamaïque pour l'UNESCO

Présidente : Mme Olivia Grange, Ministre de la Jeunesse et de la Culture

Secrétaire général : M. Everton Hannam

Site Internet : <http://jncunesco.gov.jm>

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale de Jamaïque, qui a fêté ses 50 ans, a été félicitée par la Directrice générale de l'UNESCO pour « son leadership et son action ». Dans le cadre d'un Protocole d'accord signé en 2013, les Commissions nationales de Jamaïque et de Corée ont organisé la 2^{ème} formation sur la création de sites Internet (7 septembre), ainsi que sur la Mémoire du Monde pour la région Amérique latine et Caraïbes (3 septembre). Pendant 4 jours, 20 personnes de 12 pays ont appris comment préparer les candidatures pour la préservation du patrimoine documentaire ayant un intérêt international, avec l'aide de 6 experts du Programme Mémoire du monde.

La Commission a participé au programme « kulturweit », de la Commission allemande, en accueillant 2 volontaires qu'ils découvrent la Jamaïque et sa culture. L'un d'eux a participé à la préparation des activités du 50^{ème} anniversaire.

La Commission a collaboré avec le Bureau multipays de Kingston et reçu des fonds pour monter une campagne de sensibilisation au Patrimoine mondial, pour répertorier les éléments du patrimoine marron dans la zone tampon (fabrication de tambours, vannerie, légendes des pistes). La Commission a aussi aidé le Bureau multipays à réaliser une exposition pour la Semaine des Nations Unies.

L'UNESCO a approuvé 3 projets au titre du Programme de participation, sur le patrimoine, la violence sexiste et la création d'applications mobiles pour les jeunes (YouthApp) ; et financé la participation d'un de ses membres à l'Atelier sous-régional sur les microsciences à Guyana (27 et 28 avril).

Le projet « Formation de jeunes leaders de la préservation et de la protection du patrimoine », avait pour objectif de renforcer les capacités des jeunes par 2 ateliers, à Kingston et à Montego Bay. Y ont participé des jeunes de toute la Jamaïque, ainsi que 2 autres de Saint Martin et de Curaçao. La Commission a également participé à l'atelier « Mécanisme de suivi des activités de renforcement des capacités concernant la Convention de 2003 pour la sauvegarde du PCI », ainsi qu'à la 39^{ème} session du Comité du Patrimoine mondial. Le Secrétaire général qui a assisté à la 196^{ème} session du Conseil exécutif, représentait la Jamaïque lors de la 38^{ème} session de la Conférence générale.

Enfin, la Commission a marqué la Journée mondiale de la radio (13 février) en organisant à Accompong un séminaire intitulé « Jeunesse & Radio », pour expliquer aux jeunes le fonctionnement d'une station de radio.



La Ministre Lisa Hanna félicitée pour l'inscription des Montagnes bleues et des monts John Crow sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

© UNESCO

Une activité réussie

Deux événements majeurs ont marqué 2015 : le 3 juillet, les Montagnes bleues et les monts John Crow, premier site du Patrimoine mondial de Jamaïque et premier site mixte (culturel et naturel) de la sous-région des Caraïbes, ont été inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce statut va offrir au pays des opportunités dans les domaines du tourisme et de la recherche, et promouvoir les initiatives locales.

Le 11 décembre, Kingston a été nommée Ville de la Musique au sein du Réseau UNESCO des villes créatives, pour avoir offert au monde 6 genres musicaux différents : mento, ska, reggae, rocksteady, dub et dancehall. Cette ville abrite de nombreux théâtres, la Compagnie nationale de danse et de théâtre, le Musée national, un marché de l'artisanat, la seule école d'arts visuels et scéniques de la région, les chaînes de télévision et stations de radio les plus importantes de l'île et plusieurs studios d'enregistrement et salles de concert.

Le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030, adopté par la communauté internationale en septembre 2015, fait de la culture un levier essentiel pour le développement urbain durable.

MEXIQUE

Commission mexicaine de coopération avec l'UNESCO

Président : Aurelio Nuño Mayer

Secrétaire général : Benito Mirón López

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission mexicaine de coopération avec l'UNESCO a soutenu le processus d'inscription du Système hydraulique de l'aqueduc de Padre Tembleque sur la Liste du patrimoine mondial. La Directrice générale, Mme Irina Bokova, a remis le certificat au président du Mexique, M. Enrique Peña Nieto, lors d'une cérémonie organisée à Paris (16 juillet). Une exposition permanente présentant les certificats des éléments mexicains du patrimoine mondial et du patrimoine culturel immatériel a été inaugurée au Palais national de Mexico (5 novembre).

La Commission nationale a aussi soutenu l'inscription du « Travail de Fray Bernardino de Sahagún (1499-1590) » et des « Dossiers judiciaires concernant la naissance d'un droit : la contribution ordonnances d'Amparo à la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) de 1948 » au Registre international du Programme Mémoire du Monde.

Le Secrétaire général a présidé la délégation mexicaine à la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO, au cours de laquelle le Mexique a parrainé le *Guide pour*

l'élaboration d'une politique enseignante, produit par le Groupe de travail des enseignants pour l'éducation pour tous (4 novembre). Le Mexique a été réélu membre du Conseil exécutif, du Comité intergouvernemental de bioéthique et du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport.

La Commission nationale a également contribué à l'Accord sur la création d'un Centre régional de formation et de recherche supérieures en mathématiques, physique, énergie et environnement à l'université autonome de Chiapas, en tant que Centre de catégorie II sous les auspices de l'UNESCO.

La Commission a aussi contribué aux accords inter-institutionnels nécessaires à l'organisation de la « Deuxième conférence internationale sur les villes apprenantes » à Mexico (28-30 septembre) par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie et le gouvernement de la ville de Mexico. La « Déclaration de Mexico » identifie 6 orientations stratégiques pour la mise en place de villes apprenantes pérennes.

Enfin, la Commission nationale, l'Oréal Mexico, l'Académie mexicaine des sciences (AMC) et le Conseil national des sciences et des technologies (CONACYT) ont décerné des bourses à 5 jeunes chercheuses, dans le cadre du Programme UNESCO-L'Oréal-CONACYT-AMC de bourses « Pour les femmes et la science ». À ce jour, 43 lauréates ont ainsi reçu des subventions. Le Programme de bourses co-parrainées UNESCO/Pologne en Ingénierie a sélectionné 2 candidats mexicains, et un ingénieur mexicain a obtenu une bourse UNESCO/Centre international pour le développement énergétique durable.



Cérémonie d'ouverture de la Réunion nationale 2015 des coordinateurs locaux du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU), dans l'État de Tabasco.

© Commission mexicaine de coopération avec l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Réunion nationale des coordinateurs locaux du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) s'est déroulée à Villahermosa, dans l'État de Tabasco (23-24 novembre). Financée par le Programme de participation de l'UNESCO (2014-2015), elle visait à identifier les bonnes pratiques mises en œuvre par les écoles associées et à favoriser leurs activités dans le cadre du Programme Éducation 2030 et de la Réforme éducative du Mexique. Les principales approches stratégiques tenaient compte des concepts d'équité, d'inclusion, d'égalité des genres, de qualité et d'apprentissage tout au long de la vie.

Plusieurs réunions nationales du réSEAU ont lieu au Mexique depuis 2000. Lors de cette édition, 18 États fédérés étaient représentés pour convenir du plan de travail et des stratégies communes à appliquer en 2016. Le gouverneur de Tabasco a présidé la cérémonie d'ouverture, avec la participation du Secrétaire général de la Commission nationale. Le discours d'ouverture a été prononcé par Mme Ana María Cetto, membre du Comité international pour l'Année internationale de la lumière.

PARAGUAY

Commission nationale paraguayenne pour l'UNESCO

Présidente : Mme Marta Lafuente, Ministre de l'Éducation et de la Culture

Secrétaire générale : Mme Andrea Weiss

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale paraguayenne pour l'UNESCO a réalisé de nombreuses activités dans le cadre de ses programmes majeurs, en coordination avec la Délégation permanente du Paraguay auprès de l'UNESCO, le Bureau régional de l'UNESCO à Montevideo, le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes et les secteurs d'activité des institutions membres de la Commission nationale.

Dans le domaine de l'éducation, la Commission nationale a collaboré avec le Conseil national des sciences et des technologies (CONACYT) pour coordonner une série de concours et de prix pour les lycéens, à l'occasion de l'Année internationale de la lumière.

La Commission a aussi lancé le *Rapport national sur la Troisième étude explicative et comparative régionale (TERCE)*, qui a mesuré les acquis pédagogiques des élèves du primaire.

Dans le domaine culturel, la Commission nationale a co-organisé un atelier de formation avec le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel d'Amérique latine (CRESPIAL), afin d'enseigner la portée de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Un atelier similaire sur la Liste représentative du patrimoine culturel et naturel a suivi.

La Commission a aussi participé à une réunion inter-institutionnelle MERCOSUR-UNASUR sur le trafic illicite de biens culturels, dans le cadre de la Convention UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels.

La Commission nationale a également proposé deux éléments du patrimoine documentaire – les Certificats de célibat de l'évêque d'Asuncion et la Collection Enrique Solano Lopez de la Bibliothèque nationale du Paraguay – pour inscription au Registre Mémoire du Monde pour l'Amérique latine et les Caraïbes (MOWLAC).

En matière de communication et d'information, la Commission nationale paraguayenne a organisé des séminaires de formation sur la liberté d'expression et l'accès à l'information, à destination des juges, selon un accord signé entre la Cour suprême et le Bureau régional de l'UNESCO à Montevideo. La Commission a aussi lancé une série de dialogues avec des journalistes sur l'application de la nouvelle loi sur l'accès aux informations publiques.

Enfin, la Commission nationale a joué un rôle actif au sein du réseau des centres de liaison pour l'éducation sur l'Holocauste et les génocides. Elle a aussi été membre du Comité intergouvernemental pour la diversité des expressions culturelles, du Comité scientifique international du programme « La Route de l'esclave » et du Comité exécutif du Centre régional pour la promotion du livre en Amérique latine et dans les Caraïbes (CERLALC), entre autres. La Commission a représenté le Paraguay lors de la 38^{ème} Conférence générale de l'UNESCO et participé aux débats, séminaires et ateliers organisés par l'UNESCO dans le cadre de ses différents programmes.



Une activité réussie

À l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, la Commission nationale paraguayenne a organisé, avec le réseau des écoles, la 14^{ème} Réunion des éducateurs pour la paix (09 octobre 2015), sur le thème « Enseignants, pierres angulaires des sociétés durables ».

Au cours de la cérémonie d'ouverture, a été diffusé un message de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, suivi d'une conférence sur « Le cadre général des Objectifs de développement durable », et d'ateliers sur les thèmes clés du développement, tels que la faim, la santé, l'éducation de qualité, l'assainissement et l'accès à l'eau potable, la paix et la justice. Chacun de ces ateliers proposait une variété d'activités destinées à éveiller l'intérêt des participants, lesquels ont choisi un représentant pour communiquer les conclusions du groupe.

La 14^{ème} Réunion des éducateurs pour la paix, sur le thème « Enseignants, pierres angulaires des sociétés durables »

© Commission nationale paraguayenne pour l'UNESCO

PÉROU

Commission nationale péruvienne de coopération avec l'UNESCO

Président : M. Jaime Saavedra Chanduvi, Ministre de l'Éducation

Secrétaire générale : Mme Carmen Beltrán Vargas

Compte rendu des activités en 2015

En juin, la Commission nationale péruvienne a organisé la Réunion sous-régionale des Commissions nationales sud-américaines de coopération avec l'UNESCO. Celle-ci a rassemblé des représentants des Commissions d'Argentine, d'Équateur, du Chili, du Paraguay, du Pérou et d'Uruguay, des Bureaux régionaux, du Bureau multipays de Quito et du Siège de l'UNESCO (23-26 juin). Cette réunion avait deux objectifs principaux : améliorer les relations et la coopération

entre les Commissions nationales sud-américaines en matière d'expérience professionnelle et de procédures ; et favoriser la collaboration avec les Bureaux hors Siège de l'UNESCO.

En décembre, M. Jaime Saavedra, Ministre de l'Éducation et Président de la Commission nationale péruvienne, a participé à la 38ème session de la Conférence générale de l'UNESCO. Il a confirmé l'adhésion du Pérou au Cadre d'action du programme Éducation 2030 et la mise en œuvre de la Réforme intégrale de l'éducation de base au Pérou. Cette réforme comprend 4 axes d'action : valoriser le métier d'enseignant, améliorer la qualité de l'apprentissage, mettre à niveau les infrastructures éducatives et moderniser la gestion de l'éducation.

Lors d'un entretien avec la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, le Ministre a exprimé sa gratitude pour la coopération et l'assistance technique fournies par l'UNESCO au ministère de l'Éducation, notamment en ce qui concerne les actions menées pour valoriser le métier d'enseignant.



Directeurs et enseignants lors de la Réunion sous-régionale des Commissions nationales sud-américaines de coopération avec l'UNESCO.

© Nadya Bravo

Une activité réussie

L'inclusion sociale est l'une des priorités de la politique éducative péruvienne. C'est pourquoi l'amélioration de l'accès à l'éducation et sa qualité sont parmi les principaux objectifs du gouvernement. Dans ce contexte, la Commission nationale péruvienne a préparé une Réunion annuelle nationale de tous les directeurs et coordinateurs du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU).

Le réSEAU au Pérou vise à promouvoir l'éducation de qualité pour tous pour instaurer une culture de paix et de développement durable. Les membres de la Commission nationale se rendent dans différentes régions pour suivre les projets mis en place dans les écoles et établir de meilleures relations avec la communauté éducative. Cette année en particulier, un grand nombre de nouveaux directeurs et enseignants ont rejoint le réSEAU. Il a donc semblé important d'expliquer clairement les objectifs des écoles membres et les projets annuels.

Après avoir contrôlé et évalué les différents besoins en matière de formation, les membres de la Commission ont préparé un atelier présenté dans le cadre de la Réunion annuelle. Son objectif était de former au développement de projets relatifs à l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) et au développement durable (EDD), ainsi qu'à d'autres thèmes importants pour le réSEAU. Grâce au soutien du Bureau de l'UNESCO à Lima, cet atelier a été un succès et a mobilisé un grand nombre d'écoles. La Commission nationale péruvienne prévoit aussi de fournir un manuel aux enseignants, sur la mise en œuvre progressive des différents projets portant sur l'EDD.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Commission nationale de la République dominicaine pour l'UNESCO

Président : M. José Antonio Rodríguez, Ministre de la Culture

Secrétaire générale : Mme María Mercedes Brito-Feliz

Site Internet : www.new.cndu.gob.do

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale de la République dominicaine pour l'UNESCO a mené plusieurs projets et activités dans les champs d'action de l'UNESCO. La coopération avec les institutions gouvernementales, les entreprises privées et les organisations non gouvernementales a été renforcée, ainsi que le partenariat entre l'Organisation et la société civile.

La Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, a effectué un voyage officiel en République dominicaine (15 et 16 janvier) pour saluer le travail accompli par le pays dans la lutte contre l'analphabétisme, et la mise en place d'une éducation de qualité. L'inauguration des nouveaux locaux de la Commission nationale a eu lieu pendant cette visite.

La Commission nationale, avec le concours de l'UNESCO et de la Fondation Sandwatch, a organisé à Boca Chica, du 18 au 22 mai, une série d'ateliers internationaux de formation

d'après les données Sandwatch, destinés aux enseignants qui participent au projet Sandwatch du réSEAU

La Commission a aussi entrepris 4 projets approuvés par le Programme de participation de l'UNESCO, dont l'initiative « Renforcer les capacités des jeunes et des enseignants grâce à un enseignement de qualité sur la prévention du VIH/SIDA et à l'éducation sexuelle des adolescents et des jeunes », développée par la Commission nationale, entre septembre et novembre

Elle a également participé à un atelier de formation du Comité régional Mémoire du Monde pour l'Amérique latine et les Caraïbes (MOWLAC). La Commission a aussi fait enregistrer Revistas Banilejas 1941-1975 en tant qu'élément du « Patrimoine documentaire d'Amérique Latine et des Caraïbes ». Une autre formation sur la création de sites Internet a permis la création du portail virtuel de la Commission nationale de la République dominicaine. Les 2 ateliers se sont déroulés à Kingston (du 23 au 30 août), sous les auspices de la Commission nationale de Corée pour l'UNESCO et de la Commission nationale de Jamaïque pour l'UNESCO.

En préparation de la 38ème session de la Conférence générale de l'UNESCO, la Commission nationale a coordonné des groupes de travail pour la Délégation dominicaine. Elle a aussi apporté un soutien logistique à la « Réunion des législateurs, de la société civile et des experts d'Amérique Latine et des Caraïbes sur les dimensions éthiques de la société de l'information », ainsi qu'à la table ronde multipartite.

Enfin, elle a coordonné la participation de 5 écoles dominicaines du réSEAU au séminaire « Faire face au changement climatique », du 6 au 8 décembre à Paris, où ont été présentées les bonnes pratiques dans l'éducation au changement climatique, et pour le développement durable.



Les jeunes participants à l'atelier de formation sur la prévention du VIH/SIDA à Saint-Domingue (République dominicaine).

© Commission nationale de la République dominicaine pour l'UNESCO

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale de la République dominicaine, avec le soutien financier du Programme de participation pour 2014-2015, a lancé le projet « Renforcer les capacités des jeunes et des enseignants grâce à un enseignement de qualité sur la prévention du VIH/SIDA et à l'éducation sexuelle des adolescents et des jeunes ». Cette initiative consistait à développer des formations et un espace de réflexion par le biais du dialogue intersectoriel, afin d'améliorer l'éducation en matière de prévention du VIH/SIDA et de promouvoir les comportements sexuels responsables.

Le projet s'adressait aux élèves et aux enseignants du Programme national des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) et aux membres du Club UNESCO Jeunes de Saint-Domingue, qui habitent les provinces de San Cristobal et San Pedro de Macoris. Les participants ont été formés aux méthodes de gestion, à la prévention du VIH/SIDA et à la promotion des valeurs de l'éducation sexuelle chez les adolescents et les jeunes.

SAINT-KITTS- ET-NEVIS

Commission nationale de Saint-Kitts-et-Nevis pour l'UNESCO

Président : M. Shawn Richards, Premier Ministre adjoint et Ministre de l'Éducation, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture

Secrétaire général : M. Antonio Maynard

Site Internet : www.skunesco.com

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale de Saint-Kitts-et-Nevis participe activement aux projets et programmes phares de l'UNESCO. En 2015, les activités menées en rapport avec l'UNESCO ont fréquemment concouru avec le programme national de développement.

La Commission a organisé une conférence sur les « Dimensions éthiques de la société de l'information et du respect de la vie privée sur Internet » (23-24 septembre), dans le cadre du Programme intergouvernemental Information pour tous de l'UNESCO. Celle-ci explorait les défis actuels de l'éthique de l'information et l'équilibre à trouver, à une époque où Internet a pris une grande place surtout parmi les jeunes et dans le grand public. Experts, ministres, avocats et conférenciers sont intervenus sur le harcèlement en ligne, l'usurpation d'identité, les contenus inappropriés, le respect de la vie privée ou encore le rôle des écoles, des gouvernements et des parents.

Plusieurs projets présentés par la Commission dans le cadre du Programme de participation de l'UNESCO (2014-2015) ont

été mis en œuvre : « Autonomisation des pères célibataires grâce à des programmes pédagogiques sur leurs droits et responsabilités en tant que parents » ; « Programme de sensibilisation de la jeunesse aux droits de l'homme à Saint Kitts-et-Nevis » ; « Enseigner à la population de Saint Kitts-et-Nevis son ascendance afro-caribéenne et son patrimoine culturel » ; et « Jeunes ambassadeurs du changement climatique et du développement durable ».

En collaboration avec la Commission, et avec le soutien technique et l'expertise de l'UNESCO, le ministère de l'Éducation a examiné la stratégie éducative du pays relative aux programmes d'éducation durables et équitables sur les deux îles. Les experts de l'UNESCO ont mené 3 missions techniques à Saint Kitts-et-Nevis, dont les résultats figurent dans un Plan stratégique complet pour le secteur.

La réserve MAB de St Mary's, première réserve de biosphère des Caraïbes anglophones sur Saint Kitts, abrite des écosystèmes divers, de la ligne de crête volcanique à la barrière de corail qui la borde. La Commission a présenté la réserve comme modèle de développement économique, éducatif et humain durable, à travers un programme de promotion impliquant des citoyens de la région.

Elle a également joué un rôle actif dans l'organisation de manifestations diverses, et dans la transmission d'informations pertinentes. Elle a soutenu la participation de délégations et de responsables gouvernementaux, de ministres et d'organisations non gouvernementales aux réunions pertinentes. Ainsi, le nouveau Ministre de l'éducation et l'Ambassadeur du pays auprès de l'UNESCO ont assisté au Forum mondial sur l'éducation à Incheon, en République de Corée (19-22 mai) ; et à la 38^{ème} session de la Conférence générale.



La Conférence UNESCO « Dimensions éthiques de la société de l'information et du respect de la vie privée sur Internet », à Saint-Kitts (23-24 septembre).

© Commission nationale de Saint-Kitts-et-Nevis pour l'UNESCO

Une activité réussie

La Commission nationale, en collaboration avec le projet « La Route de l'esclave » du Siège de l'UNESCO, a organisé la conférence « Au-delà des réparations : renforcer le projet de la Route de l'esclave dans les Caraïbes » (7-8 juillet). Elle a permis d'examiner les contraintes, défis et opportunités liés à ce projet dans la sous-région des Caraïbes, ainsi que les approches favorisant la collaboration entre les pays des Caraïbes pour une meilleure compréhension des causes et des conséquences de l'esclavage.

La Commission et le Comité scientifique national de la Route de l'esclave ont aussi publié un livre sur l'histoire locale, retraçant la vie des Africains esclaves à Saint-Kitts-et-Nevis, et leur contribution à la culture nationale. Le texte a fait l'objet d'un atelier regroupant la Commission nationale, le département chargé du développement des programmes scolaires au sein du ministère de l'Éducation, et des professeurs d'histoire de la région, pour encourager l'usage de ce livre, bientôt intégré aux programmes d'histoire locale.

SAINTE-LUCIE

Commission nationale de Sainte Lucie pour l'UNESCO

Président : M. Robert Lewis, Ministre de l'Éducation, du Développement des Ressources Humaines et du Travail

Secrétaire générale : Mme Marcia Symphorien

Compte rendu des activités en 2015

L'année 2015 a été animée pour la Commission nationale de Sainte Lucie pour l'UNESCO, qui a poursuivi son programme de travail en augmentant sa visibilité.

La Commission nationale a commencé 2015 par un programme d'activités autour du centenaire de la naissance du célèbre économiste Sir William Arthur Lewis. En février la Commission a fêté son 34^{ème} anniversaire avec la première du documentaire *Célébration du progrès et des personnalités*, sur son histoire et son œuvre.

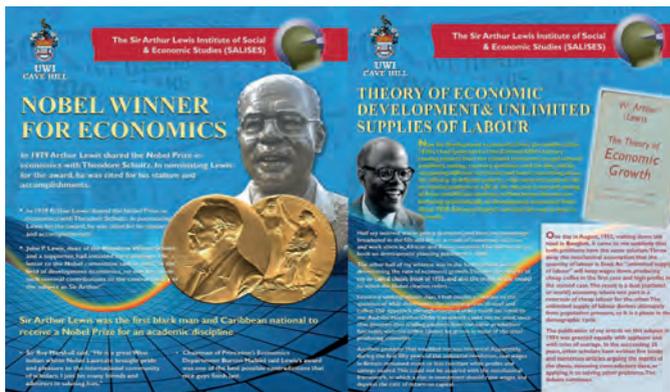
En avril, la Commission nationale de Sainte Lucie a assisté à l'Atelier sous-régional sur les microsciences, à Georgetown, Guyana. En juillet, en collaboration avec la Commission nationale de Guyana et le Bureau multipays de l'UNESCO à Kingston, elle a accueilli un atelier sous-régional de deux jours sur les « Projets expérimentaux en microsciences », dont l'objectif était de présenter aux professeurs de sciences de l'île des kits d'expérimentation.

En octobre, la Commission nationale et le ministère de l'Éducation, du Développement des Ressources Humaines et du Travail ont officiellement lancé le Projet mondial des microsciences de l'UNESCO à Sainte-Lucie, par une présentation des kits dans neuf écoles pilotes, réparties dans les huit circonscriptions éducatives de l'île. Ces écoles doivent montrer la voie en vue du déploiement du Projet mondial de microsciences sur tout le territoire de Sainte-Lucie.

Ce même mois, l'Ambassadrice de la jeunesse, Mlle Rhonda Amanda Pierre, a représenté les jeunes de Sainte-Lucie lors de la 9^{ème} édition du forum des jeunes ; et une délégation dirigée par M. Robert Lewis, ministre de l'Éducation et Président de la Commission nationale de Sainte-Lucie pour l'UNESCO, a participé à plusieurs étapes de la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO

La Commission nationale est également restée impliquée dans la mise en œuvre de projets financés par l'UNESCO, y compris ceux du Programme de participation 2014-2015.

Enfin, la Commission nationale de Sainte Lucie pour l'UNESCO a été particulièrement sensible au soutien de l'UNESCO au projet « Documentaire et campagne de sensibilisation sur les biens patrimoniaux et la protection des artefacts ». Il s'agit de « la production d'un documentaire et d'une campagne de sensibilisation, afin que le grand public et par extension le gouvernement prennent conscience de la nécessité de mettre en avant et de préserver le patrimoine culturel unique de Sainte-Lucie. »



La vie et l'œuvre de Sir William Arthur Lewis

© L'Institut Sir Arthur Lewis Institute des études sociales et économiques (SALISES)

Une activité réussie

Durant la 37^{ème} session de la Conférence générale en 2013, l'UNESCO avait entériné la célébration officielle du centenaire de la naissance de Sir William Arthur Lewis, économiste originaire de Sainte-Lucie et lauréat du prix Nobel (1915-1991). Cette décision a été prise en réponse à une recommandation de la Commission nationale de Sainte-Lucie pour l'UNESCO au nom du gouvernement et de la population de l'île.

La commémoration officielle a commencé par un communiqué de presse présentant les activités prévues et par la remise symbolique d'un chèque approuvé au titre du Programme de participation de l'UNESCO au gouverneur général de Sainte-Lucie et au Président du Comité des lauréats du prix Nobel de Sainte-Lucie

La Commission nationale de Sainte-Lucie pour l'UNESCO a également fêté cet événement par plusieurs événements médiatisés, à Sainte-Lucie et ailleurs, dont une conférence à la mémoire de Sir William Arthur Lewis, un forum mondial sur Sir Williams Arthur Lewis et le Forum mondial des sciences sociales 2015 (Durban, Afrique du Sud).

L'accueil du forum sur l'éducation supérieure dans les OECO a permis de clôturer l'année du centenaire de Sir Arthur Lewis, en hommage à son engagement pour le développement de l'éducation supérieure dans les Caraïbes.

SINT MAARTEN

Commission nationale de Sint Maarten pour l'UNESCO

Présidente : Mme Silveria Jacobs, Ministre de l'Éducation, de la Culture, des Sports et de la Jeunesse

Secrétaire générale : Mme Marcellia Henry

Site Internet : www.unesco.sx

Compte rendu des activités en 2015

En 2015, la Commission nationale de Sint Maarten pour l'UNESCO a organisé avec succès deux conférences. La 10^{ème} session du Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte rapide aux tsunamis et aux autres risques côtiers pour la mer des Caraïbes et des régions adjacentes, s'est déroulée à Philipsburg (19-21 mai) ainsi que la Conférence caribéenne pour la technologie et l'éducation (C-TEC) (12-13 novembre), partiellement financée par l'UNESCO, par le biais du Programme de participation.

La Commission nationale a continué à agir pour la mise au point du Plan de développement national de Sint Maarten, de dialogues nationaux et du Plan d'action national d'accélération de la réalisation des OMD, pour veiller à ce que Sint Maarten atteigne les Objectifs du Millénaire pour le développement 1 et 7, réduction de la pauvreté et durabilité environnementale.

Parmi les autres réussites, citons le lancement du site Internet de la Commission nationale, avec le soutien des Commissions nationales de la République de Corée et de Jamaïque pour l'UNESCO et de la page Facebook (Unesco Sint Maarten).

Des activités ont également été menées avec des services gouvernementaux et plusieurs fondations, pour célébrer les Journées internationales des Nations Unies. La Commission nationale a mis sur pied un événement à l'occasion de la Journée mondiale de la radio (13 février) : des certificats ont été remis aux jeunes et aux présentateurs de programmes pour la jeunesse en remerciement pour leur travail à la radio. Elle a aussi organisé une soirée autour de la poésie pour fêter la Journée mondiale de la poésie (21 mars), une table ronde et une session de formation pour marquer la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre).

La Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves (25 juin) a été célébrée par le lancement d'un film sur les traces du patrimoine africain à Sint Maarten, réalisé par les étudiants du centre archéologique (SIMARC). Ce film a été distribué aux représentants des écoles et des lycées à l'occasion de la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition (23 août) afin de l'intégrer aux programmes pédagogiques dans le cadre du projet « Briser le silence » sur la traite négrière transatlantique, et de favoriser le dialogue interculturel. Enfin, la Commission nationale a participé au repérage et à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) de Sint Maarten. Plusieurs présentations et sessions de collecte d'informations ont rassemblé des membres, des groupes et des organisations de la communauté.



L'équipe des jeunes lors de l'exercice d'inventaire du PCI avec Mme Elisa Hyman (au milieu), danseuse de Ponum.

© Alston Lourens

Une activité réussie

En 2015, la Commission nationale de Sint Maarten a organisé un inventaire sur le terrain, à l'intention des organisations des jeunes de la communauté. Son but était de renforcer chez eux la compréhension du patrimoine culturel immatériel et matériel et de leur faire prendre conscience de l'importance de l'identification, de la sauvegarde et de l'inventaire.

Les jeunes participants ont reçu une formation pratique sur l'utilisation des enregistrements audio et vidéo et des photographies. Ils ont appris les techniques nécessaires à la réalisation d'entretiens et ont abordé l'attitude à adopter, ainsi que les responsabilités à assumer pour ajouter un élément de PCI à l'inventaire d'une communauté. Ils ont aussi été informés sur un élément précis du PCI, la danse nationale Ponum qui date du 19^{ème} siècle, et symbolise l'émancipation. Elle fut créée pour célébrer l'abolition de l'esclavage à Sint Maarten. Pendant les excursions, les jeunes participants ont interrogé et filmé des danseurs, des percussionnistes et des anciens qui pratiquent et préservent cette danse nationale.

TRINITÉ-ET-TOBAGO

Commission nationale de Trinité-et-Tobago pour l'UNESCO

Président : M. Anthony Garcia, Ministre de l'Éducation

Secrétaire générale : Mme Susan Shurland

Site Internet : www.tunesco.org

Compte rendu des activités en 2015

Le projet de la Commission nationale de Trinité-et-Tobago pour l'UNESCO « En première ligne pour l'alphabétisation », financé par le Programme de participation de l'UNESCO a rencontré un grand succès. Il a donc été prolongé pour 5 ans grâce à la promesse de financement d'une grande entreprise donatrice. Cette nouvelle, de même que l'engagement renouvelé de partenaires tels que la Bibliothèque nationale, a stimulé l'implication des chefs d'établissement et des enseignants, sur les compétences de lecture des enfants de 5 à 7 ans dans 200 des écoles primaires les plus défavorisées du pays. D'ici la fin du projet 2020, un nombre significatif d'enfants devraient arriver dans le secondaire avec un excellent niveau de lecture, ce qui favorisera la compréhension, la tolérance et le respect, afin de promouvoir une culture de la paix, de la discipline et de la productivité au sein de la société.

L'UNESCO a également soutenu, dans le cadre de son Programme de participation, le projet « Besoins pédagogiques spécifiques dans une classe ordinaire : approche tenant

compte du genre pour améliorer l'implication des élèves et leur motivation dans certaines écoles primaires de Trinité-et-Tobago ». Celui-ci reposait sur l'interaction avec des équipes formées à rassembler des données utiles sur la démographie et les inégalités liées au genre dans le milieu scolaire. Les informations collectées feront l'objet d'un atelier à l'intention des enseignants en 2016.

L'UNESCO a apporté son soutien à la création d'un portail numérique sur le patrimoine par la Bibliothèque nationale de Trinité-et-Tobago, afin de renforcer les capacités en matière de numérisation et de préservation numérique, et l'accès aux sources du patrimoine. Il s'agissait de développer un prototype de base de données électronique contenant les ressources retraçant l'histoire de Trinité-et-Tobago à travers ses personnalités célèbres, ses lieux et ses événements.

2015 a vu l'inscription de la Collection du père Gérard Pantin sur le Registre régional de la Mémoire du monde. Celle-ci rassemble les documents personnels, monographies, souvenirs, supports visuels et audiovisuels lui ayant appartenu, qui illustrent sa profonde implication pour venir en aide aux personnes dans le besoin par le développement de l'association SERVOL (Service Volunteered for all), à une époque où les inégalités sociales et la marginalisation étaient monnaie courante à Trinité-et-Tobago.

En mai, la Commission a également organisé et animé des débats lors du séminaire du 2^{ème} Groupe de travail annuel sur les études interreligieuses : « Travail préparatoire pour l'enseignement des études interreligieuses II – comment créer une société multi-religieuse ». Ce groupe, issu d'un projet UNESCO sur la comparaison des religions, a cultivé une relation harmonieuse entre les parties prenantes de milieux différents.



Plaque signalant le Chemin du patrimoine de Belmont, dans le cadre du projet des Villes créatives.

© Commission nationale de Trinité-et-Tobago pour l'UNESCO

Une activité réussie

En mars 2015, la Commission nationale s'est associée au ministère des Arts et du Multiculturalisme, aux Archives nationales de Trinité-et-Tobago et à l'Institut Remember When pour lancer le 1^{er} « Chemin du patrimoine musical ». Cette initiative s'inscrivait dans le Programme de participation visant à préparer la ville de Port-d'Espagne à son entrée dans le réseau des villes créatives de l'UNESCO, pour les *pan yards*, ces lieux où les steel band répètent et entreposent leurs instruments, dans la communauté de Belmont, une banlieue de Port d'Espagne.

Grâce à des fonds supplémentaires alloués par l'État et la participation de la communauté, des travaux d'infrastructures ont été réalisés et des panneaux d'information posés. Ces lieux ne sont donc plus seulement des locaux de répétition mais aussi des espaces pédagogiques interactifs. De plus, les sites du patrimoine de la communauté ont mis en valeur : un plan indiquant les sites musicaux et les sites du patrimoine accessibles aux visiteurs.

URUGUAY

Commission nationale de l'Uruguay pour l'UNESCO

Présidente : Mme Edith Moraes, Vice-Ministre de l'Éducation et de la Culture

Secrétaire général : M. Nicolás Pons

Site Internet : www.comisionunesco.mec.gub.uy

Compte rendu des activités en 2015

La Commission nationale de l'Uruguay met en œuvre des activités en rapport avec les principaux domaines de compétence de l'UNESCO. Elle jouit de relations fluides avec la Délégation permanente de l'Uruguay auprès de l'UNESCO et du Bureau régional de l'UNESCO à Montevideo. Son travail avec la société civile s'effectue à travers le Programme de participation de l'UNESCO et le réseau des écoles associées (réSEAU).

La Commission apporte ses conseils au gouvernement local au sujet des sites inscrits à la Liste du patrimoine mondial et des sites potentiels. Elle travaille en collaboration avec la Commission nationale du patrimoine pour la réalisation des inventaires, des plans de sauvegarde et des activités de gestion.

Dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO, la Commission a organisé la Réunion des écoles du réSEAU d'Uruguay à Montevideo (13 et 14 novembre), afin de rédiger une déclaration sur les futurs objectifs et d'élire les représentants des différents districts pour faciliter la coordination entre les 57 établissements membres.



Des danseurs de candombe pendant les célébrations de la nomination du paysage industriel de Fray Bentos en tant que site du Patrimoine mondial.

© Commission nationale de l'Uruguay pour l'UNESCO

En matière de coopération Sud-Sud, les Commissions nationales de Colombie et d'Uruguay ont signé un protocole d'accord pour mettre au point un partenariat entre les établissements du réSEAU des 2 pays qui travaillent sur la question des droits de l'homme.

La Commission nationale de l'Uruguay a poursuivi sa coopération avec la Commission nationale allemande pour l'UNESCO, par le biais du programme de volontariat « kulturweit » ; 10 volontaires y ont participé depuis 2012.

En novembre, la Commission a assisté à la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO, représentée par son Secrétaire général et par la Délégation permanente de l'Uruguay. En outre, elle a participé à la 10^{ème} session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Namibie (30 novembre – 4 décembre).

En décembre, le quartier historique de la ville de Colonia del Sacramento a fêté le 20^{ème} anniversaire de son inscription sur la Liste du Patrimoine mondial. Ces célébrations ont été accompagnées par la présentation des résultats du grand projet national financé par le Programme de participation de l'UNESCO (2014-2015) – « Créativité, durabilité et appropriation sociale du patrimoine : l'œuvre de Eladio Dieste ».

La Commission a également contribué au développement de plans de sauvegarde du tango ainsi que de la musique et la danse candombe, reconnus par l'UNESCO comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Enfin, elle a publié le *Catalogue des photographies internationales des monuments 2014-2015*, résultat des ateliers sur la photographie et le patrimoine, organisés dans les écoles du réSEAU.

Une activité réussie

En 2015, un 2^{ème} site culturel a été inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO : le paysage industriel de Fray Bentos. Pour fêter l'évènement, la Commission nationale a organisé une conférence ouverte dans la commune de Rio Negro.

Le site associe l'architecture remarquable de l'usine de transformation de viande Liebig's-Anglo, de ses installations industrielles, des docks sur le fleuve Uruguay, de l'abattoir, des pâturages et des logements. Il constitue un exemple exceptionnel de l'évolution des structures économiques et sociales aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles en Uruguay. Il témoigne aussi des apports culturels des migrations dans cette région, qui a accueilli des personnes de plus de 55 nationalités venues chercher du travail.

La conférence incluait des présentations sur l'histoire de l'Anglo et ses liens avec l'UNESCO, ainsi que sur la gestion de Colonia del Sacramento en tant que site du Patrimoine mondial, et un reportage audiovisuel réalisé par des élèves de Fray Bentos. Les anciens employés de l'usine étaient à l'honneur et plusieurs activités culturelles se sont déroulées, au son du tango.

VENEZUELA (République bolivarienne du)

Commission nationale vénézuélienne de coopération avec l'UNESCO

Secrétaire général : Mme Yaneth Arocha

Site internet: www.cncu.gob.ve

Compte rendu des activités en 2015

A l'occasion du 15^{ème} anniversaire de l'inscription de la Cité universitaire de Caracas au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le Conseil de préservation et de développement de l'Université centrale du Venezuela (COPRED-UCV), gestionnaire du site, a organisé une rencontre publique avec l'architecte Maciá Pintó, auteur du livre « Villanueva : La Síntesis », dans la salle Francisco de Miranda de l'UCV (26 novembre 2015). La rencontre portait sur cette publication, traitant de la vie et de l'œuvre du maître Carlos Raúl Villanueva, architecte et idéologue de la Cité universitaire, avec des notes et des réflexions inédites de Villanueva sur la conception de ce site patrimonial. Les recettes issues de cette publication en édition limitée, seront dédiées à l'action sociale.

Le Venezuela a commémoré le 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO en organisant une conférence magistrale sur le thème des actions et succès accomplis par le Gouvernement Bolivarien dans les domaines de compétence de l'UNESCO : éducation, sciences, culture, communication et information. Cet événement s'est tenu au Musée Universitaire « Jacobo Borges » à Caracas. Les efforts du Venezuela pour atteindre une éducation inclusive, équitable et de qualité, l'apprentissage tout au long de la vie pour tous et sa contribution mondiale ont été mis en exergue, tout comme le rôle de l'Institut International pour l'Éducation Supérieure en Amérique latine et aux Caraïbes (IESALC-UNESCO), dont le siège se trouve à Caracas, la Déclaration d'Incheon 2015 ainsi que l'avancée dans l'accomplissement des objectifs de développement du Millénaire et les Objectifs de Développement Durable. Les rapporteurs étaient : Pedro Henríquez Guajardo, Directeur du IESALC-UNESCO ; Luis Peñalver, Directeur du Développement Académique du Ministère du Pouvoir Populaire pour l'Éducation Universitaire, la Science et la Technologie, (MPPEUCT) ; Luis Bonilla, Président du Centre International Miranda (CIM) et Porfirio Pestana, Secrétaire général de la Commission nationale vénézuélienne de coopération avec l'UNESCO.

Le Venezuela a célébré les 10 ans de sa Proclamation en tant que territoire délivré de l'analphabétisme au cours d'un événement présidé par le Président de la République, Nicolas Maduro au Cercle Militaire. Ce dernier a souligné l'efficacité de la Mission Robinson, créée en 2003, et de la méthode d'alphabétisation cubaine « Yo, sí Puedo ». Cette politique éducative a affranchi des millions de Vénézuéliens exclus du système éducatif, de l'analphabétisme. En mai 2014, 2 683 126 Vénézuéliens en ont été bénéficiaires.



Conférence donnée à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de l'UNESCO au Musée Jacobo Borges de Caracas. Sur la photo : Pedro Henríquez Guajardo, Directeur de l'IESALC-UNESCO; Luis Peñalver, Directeur du développement académique du ministère du Pouvoir Populaire pour l'enseignement universitaire, des sciences et de la technologie (MPPEUCT) ; Luis Bonilla, Président du Centre international Miranda (CIM) ; et M. Porfirio Pestana, Secrétaire général de la Commission nationale vénézuélienne de coopération avec l'UNESCO.

© Lenín Peña

Une activité réussie

Le « I Congreso venezolano de Oceanología : Portal hacia el Futuro », s'est tenu (2-6-11-2015) à Cumana, Etat de Sucre, comme partie intégrante des activités promues par le Venezuela en sa qualité de membre du Conseil exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale (COI/UNESCO). Cet événement, qui a coïncidé avec le 56^{ème} anniversaire de la création de l'Institut Océanographique du Venezuela, se proposait de mettre en place les mesures nécessaires à la création du « Plan national d'Océanologie » pour l'exploitation des ressources maritimes vénézuéliennes de façon durable. Les thèmes abordés étaient les suivants : océanologie biologique ; exploitation des ressources marines et développement durable ; océanologie chimique ; géologie marine et géochimie de sédiments marins ; océanographie et climat ; qualité environnementale ; politique, législation ; culture et éducation ; ingénierie ; ressources du sous-sol marin et énergie. Cet événement a réuni des experts, chercheurs, représentants d'institutions, universitaires ainsi que des étudiants.

GROS PLAN SUR LES CLUBS POUR L'UNESCO L'EXEMPLE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Le Plan d'action visant à améliorer la coopération du Secrétariat de l'UNESCO avec les commissions nationales pour l'UNESCO indique que ces dernières sont responsables de l'orientation et du bien-fondé des activités qui sont conduites par les associations, centres et clubs UNESCO. Elles doivent veiller à ce que ces clubs respectent l'éthique de l'UNESCO en étant particulièrement vigilantes sur l'usage de son nom et de son emblème. Cette recommandation a guidé plusieurs commissions nationales dans leurs interactions avec les associations, les centres et les clubs UNESCO dans leurs pays.

Dans ce contexte, il convient de rendre un hommage particulier à Mme Kandia Camara, Ministre de l'éducation nationale de la Côte d'Ivoire et Présidente de la Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO, ainsi qu'à M. Lou Mathieu Bamba, Secrétaire général de la Commission nationale, pour leur initiative visant à réorganiser complètement les clubs UNESCO dans leur pays. Cela devrait inspirer de nombreuses commissions nationales ayant des préoccupations similaires et souhaitant encourager un partenariat plus efficace et fructueux avec les associations, centres et clubs UNESCO.

En Côte d'Ivoire, des clubs UNESCO existent depuis plus de 40 ans. En 1975, ces clubs se sont associés au sein de la Fédération ivoirienne des clubs UNESCO. En 1992, cette fédération est devenue la Fédération ivoirienne des associations, centres et clubs UNESCO. Toutefois, en 2008, l'unité de cette fédération a commencé à se fracturer suite à la création d'une structure parallèle, et deux autres fédérations ont été créées en 2012, portant le nombre total de fédérations et de clubs à quatre et 350, respectivement. Par conséquent, la situation de ces clubs est devenue critique et même anarchique, en raison de l'absence totale de contrôle d'une quelconque entité sur les clubs, qui appartenaient à de multiples fédérations, ce qui a entraîné des débats sur leur légitimité.

Afin d'introduire une dynamique nouvelle et plus efficace, la Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO a entrepris courant 2015, sur ordre de la Ministre de l'éducation nationale, Mme Kandia Camara, d'améliorer la situation en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Abidjan, sur la base des directives et des orientations pertinentes, notamment le Plan d'action visant à améliorer la coopération du Secrétariat de l'UNESCO avec les commissions nationales pour l'UNESCO. Conformément à ses prérogatives, telles que définies dans la Recommandation 6 du Plan d'action, la Commission nationale a suspendu les activités de ces clubs et fixé des critères précis en matière d'accréditation :

1. être un club ou une association légalement reconnu(e) par le Ministère de l'intérieur ;

2. soumettre une nouvelle demande d'accréditation à la Commission nationale pour l'UNESCO ;
3. fournir des exemplaires des statuts et du règlement intérieur du club ;
4. proposer un programme d'activités conformes aux idéaux et aux programmes de l'UNESCO ;
5. fournir une attestation d'engagement :
 - ne pas utiliser le club à des fins politiques ;
 - ne pas utiliser le club à des fins lucratives ;
 - respecter les valeurs de moralité, d'honnêteté, d'intégrité, de justice, d'équité, etc. ;
 - respecter les normes et les dispositions de l'UNESCO concernant l'utilisation du nom, de l'acronyme et de l'emblème de l'Organisation ;
 - avoir un but conforme au mandat de l'UNESCO, ainsi qu'aux objectifs et priorités de son programme ;
 - avoir un statut juridique confirmé ;
 - prendre des mesures donnant des résultats durables et diffusables ;
 - travailler de manière transparente avec la Commission nationale, le bureau hors Siège concerné et les autres clubs ;
 - fournir chaque année un rapport d'étape à la Commission nationale et à l'UNESCO.

Il a également été décidé que l'accréditation serait valable deux ans, et qu'elle pourrait être renouvelée par la Commission nationale après évaluation des activités du club. En cas de manquement grave, l'accréditation pourrait être retirée.

La réorganisation des clubs UNESCO est à présent terminée, grâce à l'implication active de la Ministre de l'éducation nationale, également Présidente de la Commission nationale, et à la détermination du Secrétaire général de la Commission nationale. À ce jour, sur un total de 284 demandes, 256 clubs ont été enregistrés auprès du Ministère de l'intérieur et accrédités par la Commission nationale pour une période de deux ans (2016-2017), et ont effectivement repris leurs activités. Leur accréditation est nominale et délivrée à titre individuel. Chaque club dispose désormais d'un organigramme administratif, d'un bureau et d'une adresse, ainsi que d'un plan d'action couvrant une période de deux ans. À la fin de cette période, l'accréditation sera renouvelée ou retirée, après évaluation des activités.

Les prochaines étapes comprendront des stages de formation à l'intention des dirigeants des clubs UNESCO, visant à mettre à jour leurs connaissances sur l'UNESCO et ses programmes, créer par consensus une fédération unique, et élaborer des activités de suivi.

Annexes

Plan d'action visant à améliorer la coopération du
secrétariat de l'UNESCO avec les Commissions
nationales pour l'UNESCO 172

Directives pour les relations et la coopération
entre les bureaux hors siège de l'UNESCO et
les commissions nationales pour l'UNESCO 181

PLAN D'ACTION
VISANT À AMÉLIORER LA COOPÉRATION DU SECRÉTARIAT DE L'UNESCO
AVEC LES COMMISSIONS NATIONALES POUR L'UNESCO¹

PRÉAMBULE

Guidé par la volonté d'améliorer encore la coopération entre les États membres, leurs commissions nationales et le Secrétariat,

Reconnaissant que l'Acte constitutif de l'UNESCO (article VII) définit les principes fondamentaux et le cadre juridique qui régissent l'établissement des commissions nationales,

Ayant à l'esprit que la Charte des commissions nationales pour l'UNESCO réaffirme qu'il appartient à chaque État membre de définir l'éventail des responsabilités et la nature des fonctions de sa commission nationale,

Considérant la nécessité de promouvoir les échanges entre commissions nationales et leur mise en réseau compte tenu de leur diversité sur le plan de l'organisation et du statut par un partage transparent et coopératif de l'information et des meilleures pratiques,

Soulignant que le Secrétariat, y compris l'ensemble des secteurs du programme et des bureaux hors Siège, a la responsabilité de travailler avec les États membres et leurs commissions nationales,

Le Groupe de travail tripartite à participation non limitée, composé de représentants des délégations permanentes, des commissions nationales et du Secrétariat de l'UNESCO, adopte les conclusions et recommandations suivantes :

I. CADRE JURIDIQUE ET ASPECTS STRUCTURELS

➤ **Conclusion et recommandation 1**

L'Acte constitutif de l'UNESCO (article VII) et la Charte des commissions nationales pour l'UNESCO définissent les principes fondamentaux et le cadre juridique qui régissent l'établissement et le fonctionnement des commissions nationales. Ces textes précisent les rôles et responsabilités essentiels du Secrétariat de l'UNESCO, des gouvernements des États membres et des commissions nationales à cet égard. La Conférence générale et le Conseil exécutif ont assigné certaines responsabilités additionnelles aux commissions nationales (pour ce qui est par exemple de la décentralisation, de l'information du public, des partenariats avec la société civile et de l'utilisation du nom et de l'emblème de l'UNESCO) dans des résolutions et décisions

¹ Ce Plan d'action a été adopté par la Conférence générale à sa 37^e session (37 C/Résolution 97).

ultérieures (voir les résolutions 27 C/13.12, 28 C/13.5, 29 C/60, 30 C/83, 34 C/86 et 36 C/104, et la décision 174 EX/34).

En ce qui concerne les responsabilités des commissions nationales, le Groupe de travail est d'avis que la révision ou actualisation de l'Acte constitutif de l'UNESCO ou de la Charte des commissions nationales n'est pas une priorité à ce stade. Les principes directeurs qui y sont formulés – et les résolutions et décisions pertinentes adoptées ultérieurement par la Conférence générale et le Conseil exécutif susmentionnées – devraient néanmoins être portés à l'attention des gouvernements et des commissions nationales de tous les États membres.

Il est recommandé aux États membres qui ne l'ont pas encore fait d'adopter un instrument administratif ou juridique précisant le rôle et l'organisation de leur commission nationale dans le contexte national.

Les autres États membres pourraient réexaminer selon qu'il convient les dispositions qu'ils ont déjà adoptées pour s'assurer qu'il y est pleinement tenu compte des documents juridiques pertinents et des récentes décisions des organes directeurs en la matière (voir les résolutions 27 C/13.12, 28 C/13.5, 29 C/60, 30 C/83, 34 C/86 et 36 C/104, et la décision 174 EX/34), ainsi que les meilleures pratiques internationales.

Tous les États membres sont invités à fournir au Secrétariat des informations sur le statut juridique de leur commission nationale (avec, si possible, copie du texte juridique portant établissement de la commission nationale) et sur son organisation (avec, si possible, copie de l'organigramme).

➤ **Conclusion et recommandation 2**

Chaque État membre a déterminé sa manière propre de gérer sa commission nationale, comme le prévoit l'Acte constitutif de l'UNESCO. Il importe que la commission nationale de chaque État membre soit adaptée à sa situation politique, juridique et administrative particulière. Le Groupe de travail a été d'accord pour considérer que, même si toutes les commissions nationales possédaient certains traits en commun et si un certain degré d'uniformisation pouvait être utile, aucun modèle unique ne pouvait ni ne devait être adopté pour la totalité d'entre elles. Le mandat de chaque commission nationale, sa structure organisationnelle, ses modalités de travail et ses priorités de programme, bien que conçus à la lumière de l'Acte constitutif de l'UNESCO et de la Charte des commissions nationales, devraient être décidés de manière indépendante.

Le Groupe de travail recommande que le principe de la diversité des commissions nationales continue d'être respecté.

II. MESURES À PRENDRE PAR CHAQUE ÉTAT MEMBRE, Y COMPRIS LES DÉLÉGATIONS PERMANENTES ET LES COMMISSIONS NATIONALES

➤ **Conclusion et recommandation 3**

Les États membres ont la responsabilité principale de doter leur commission d'un statut et de pouvoirs appropriés, ainsi que des ressources humaines et financières qui leur

sont nécessaires pour s'acquitter de leur tâche conformément à l'Acte constitutif de l'UNESCO et à la Charte des commissions nationales.

Le Groupe de travail recommande que tous les États membres réexaminent le statut de leur commission nationale et de son secrétariat afin de s'assurer que ceux-ci ont les pouvoirs, les capacités et l'expertise nécessaires pour travailler de manière efficace, dans les domaines de compétence de l'UNESCO, avec le gouvernement et les organismes gouvernementaux, ainsi qu'avec les communautés intellectuelles, les partenaires de la société civile, le Secrétariat de l'UNESCO au Siège et hors Siège et les autres commissions nationales, et pour s'acquitter de leur fonction consultative.

Les États membres sont invités à s'assurer que le Secrétariat dispose d'informations actualisées sur le statut, l'organisation et les niveaux de ressources de leur commission nationale.

➤ **Conclusion et recommandation 4**

Le taux de rotation élevé des titulaires des postes de président et de secrétaire général dans bon nombre de commissions nationales est un facteur d'instabilité et de discontinuité des travaux de ces commissions. De plus, le mandat de ces titulaires n'est parfois pas clairement défini.

Le Groupe de travail recommande que chaque État membre envisage de nommer le secrétaire général de sa commission nationale pour une période raisonnablement longue et que les personnes nommées à chacun de ces postes aient un mandat clair et bien défini. Compte tenu des pratiques courantes, le Groupe de travail recommande aux États membres de réfléchir aux mesures appropriées pour garantir la continuité.

Les États membres sont invités à s'assurer que le Secrétariat dispose d'informations actualisées sur les modalités de la nomination du président et du secrétaire général de leur commission nationale.

➤ **Conclusion et recommandation 5**

Depuis l'adoption récente de la Stratégie globale pour les partenariats, l'UNESCO s'emploie à intensifier ses liens avec les donateurs gouvernementaux, le secteur privé et d'autres partenaires de financement. Le Groupe de travail considère que les commissions nationales pourraient tirer avantage de partenariats avec des acteurs publics et privés. Il apparaît utile que les commissions nationales nouent des relations plus étroites et plus larges avec des partenaires publics et privés afin de renforcer leurs propres programmes et d'encourager les soutiens et les contributions à l'UNESCO.

Le Groupe de travail recommande que les commissions nationales soient encouragées à créer un réseau de leurs partenaires dans leur pays et/ou à développer le réseau existant et qu'elles recherchent éventuellement des parrainages conformément à des principes et procédures clairement établis et compatibles avec la législation nationale et la stratégie globale pour les partenariats de l'UNESCO.

Les États membres sont invités à présenter au Secrétariat un rapport sur les mesures prises pour donner suite à cette recommandation, et sur tous les enseignements ou l'expérience accumulés par eux qui pourraient être utiles aux autres commissions nationales.

➤ **Conclusion et recommandation 6**

Un certain nombre de commissions nationales ont récemment entrepris de travailler en liaison plus étroite avec les divers réseaux et les partenaires membres de la société civile de l'UNESCO dans leurs pays respectifs. Au nombre de ces réseaux figurent les Chaires UNESCO, les comités nationaux des programmes intergouvernementaux, des réseaux tels que le RÉSEAU des écoles associées, les clubs et associations UNESCO, les centres de catégorie 2 et les organisations non gouvernementales. Étant donné le nombre élevé et la grande diversité de ces réseaux, des mécanismes de coordination et de gouvernance sont souvent nécessaires pour mieux suivre et faciliter leurs activités. Les commissions nationales sont bien placées pour jouer un tel rôle de facilitation, de coordination et de suivi.

Le Groupe de travail recommande que les commissions nationales et le Secrétariat envisagent des moyens de resserrer encore leurs liens avec la famille élargie, les partenaires et les réseaux de l'UNESCO, en vue d'échanger conseils et avis et, en tant que de besoin, de participer à leur coordination et de les soutenir. Les commissions nationales ont un rôle particulier à jouer (dans le cadre des directives pertinentes) dans l'utilisation du nom, de l'acronyme, de l'emblème et des noms de domaine Internet de l'UNESCO. Les États membres sont invités à présenter au Secrétariat un rapport sur les mesures qu'ils ont prises pour créer des synergies et travailler en liaison plus étroite avec les organismes liés à l'UNESCO qui sont présents dans leur pays.

Le Groupe de travail recommande également que les commissions nationales travaillent activement avec la société civile et les ONG basées dans leurs pays respectifs, y compris les branches nationales ayant une existence légale des ONG internationales qui ont établi des relations officielles avec l'UNESCO conformément aux nouvelles « Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales ». Elles devraient contribuer à favoriser les partenariats de l'UNESCO avec les ONG en identifiant et aidant les nouveaux partenaires non gouvernementaux intéressés par la perspective de rejoindre le réseau UNESCO-ONG.

Enfin, le Groupe de travail appelle les commissions nationales à accréditer les associations, centres et clubs UNESCO présents dans leurs pays respectifs et à en suivre et évaluer les activités selon que de besoin de façon à s'assurer que ces activités sont conformes à la mission et aux objectifs de l'Organisation et que ces entités font un usage approprié du nom et de l'emblème de l'UNESCO. Les commissions nationales pourraient retirer leur accréditation aux associations, centres et clubs UNESCO qui ne satisfont pas aux normes établies, y compris les « Directives concernant l'utilisation du nom, de l'acronyme, de l'emblème et des noms de domaine Internet de l'UNESCO ».

➤ **Conclusion et recommandation 7**

La plupart des commissions nationales font régulièrement rapport à leur gouvernement et à leurs partenaires. Certaines communiquent aussi avec leurs homologues à l'intérieur – voire à l'extérieur – de la région à laquelle elles appartiennent. Des mécanismes de communication et de compte rendu réguliers tels que lettres d'information ou bulletins contribuent à améliorer la visibilité et la connaissance par le public des activités entreprises par elles, à renforcer l'image de l'UNESCO et à promouvoir les partenariats de travail efficaces et les meilleures pratiques.

Le Groupe de travail recommande que chaque commission nationale fasse rapport à intervalles réguliers à son gouvernement, ainsi qu'à ses membres et à ses partenaires. Ces rapports devraient en principe être rédigés une fois par an et selon un modèle convenu d'un commun accord.

Le Groupe de travail est également d'avis qu'il conviendrait d'encourager la publication régulière de lettres d'information. Tous ces rapports devraient être communiqués aux autres commissions nationales intéressées, aux délégations permanentes et au Secrétariat, qui les regrouperait et les publierait sur le site Web de l'UNESCO.

III. RENFORCEMENT DES INTERACTIONS ET DES PARTENARIATS ENTRE LES COMMISSIONS NATIONALES

➤ **Conclusion et recommandation 8**

Les consultations et réunions régionales et sous-régionales, ainsi que les rencontres informelles des commissions nationales pendant les sessions du Conseil exécutif et de la Conférence générale sont essentielles, non pas seulement pour accroître la communication avec le Secrétariat, mais aussi pour renforcer la collaboration entre les commissions nationales et tirer un bénéfice maximal de ce réseau mondial d'agences partageant une même vision.

Le Groupe de travail recommande de maintenir la pratique des réunions régionales biennales des commissions nationales. À cet égard, le Groupe de travail demande aux États membres et aux autres partenaires de financement de cofinancer et/ou d'accueillir ces réunions régionales biennales, dont l'une comprendrait tous les quatre ans la consultation des États membres et de leurs commissions nationales sur le cycle de programmation à venir.

Le Groupe de travail recommande que les réunions informelles tenues en marge des réunions des organes directeurs soient préparées de manière à optimiser les possibilités d'échanger des informations et de partager les données d'expérience. En particulier, il recommande que le Secrétariat organise des événements participatifs structurés, avec des résultats attendus clairement définis, afin d'améliorer à la fois leur efficacité et l'échange des meilleures pratiques. Ces réunions seront préparées en organisant une consultation préalable appropriée pour connaître les besoins et les souhaits des participants.

➤ **Conclusion et recommandation 9**

Il est clair qu'un certain nombre de commissions nationales, en particulier celles des pays en développement ou établies de plus fraîche date, tireraient avantage de la possibilité de travailler en liaison plus étroite avec d'autres commissions nationales et de recevoir leur assistance sous la forme d'un partage des activités de formation, des connaissances et des expériences et de détachements ou de dons financiers occasionnels. Cela peut être fait au sein d'un même groupement régional ou dans le cadre d'échanges Nord-Sud ou Sud-Sud, ou chaque fois qu'au besoin d'une commission nationale peut répondre la capacité ou la disposition d'une autre commission nationale à lui venir en aide. Un certain nombre d'exemples de tels arrangements ayant donné des résultats très positifs ont été portés à l'attention du Groupe de travail.

Le Groupe de travail recommande que chaque commission nationale qui est à même de venir en aide à d'autres commissions nationales moins bien équipées prenne des dispositions pour le faire savoir et étudie activement les moyens de prêter ainsi son assistance. Les systèmes de jumelage, les programmes d'échange de personnel et les réseaux de coopération entre commissions nationales sont les bienvenus et sont fortement encouragés.

Il est en outre recommandé que les commissions nationales soient invitées à présenter de temps à autres au Secrétariat un rapport sur leur expérience de ce type d'arrangements, de manière que d'autres puissent mettre à profit cette expérience.

IV. AMÉLIORATION DE LA COOPÉRATION ENTRE LES COMMISSIONS NATIONALES ET LE SECRÉTARIAT, AU SIÈGE ET AU NIVEAU DES BUREAUX HORS SIÈGE

➤ **Conclusion et recommandation 10**

Malgré les différences dans leurs statuts et leur structure, les responsabilités et les tâches qui leur sont assignées et leur manière d'opérer avec des publics et des partenaires distincts, les commissions nationales et les bureaux hors Siège de l'UNESCO ont pour mandat commun de faire avancer la mission et l'action de l'UNESCO.

Ils sont appelés à travailler de concert et à se compléter dans leurs efforts pour promouvoir les activités, les partenariats et la visibilité de l'UNESCO aux niveaux national et régional.

Les rôles respectifs de ces deux réseaux ne sont pas clairement définis et, dans certains cas, on note une confusion et des malentendus considérables quant aux rôles et aux responsabilités de chacun. La communication et les consultations entre ces deux entités laissent souvent à désirer.

Le Groupe de travail recommande que les « Directives pour les relations et la coopération entre les bureaux hors Siège de l'UNESCO et les commissions nationales pour l'UNESCO » approuvées par le Conseil exécutif en avril 2006

(174 EX/34 Annexe) soient révisées et actualisées en vue de faire le point de la situation présente de façon à améliorer la collaboration entre les bureaux hors Siège de l'UNESCO et les commissions nationales. Il recommande aussi de rappeler aux bureaux hors Siège leur obligation de travailler en étroite coopération avec les commissions nationales ainsi qu'avec les États membres de la région desservie par eux. De même, il convient de rappeler aux commissions nationales qu'il importe de rester en contact avec les bureaux hors Siège les concernant et de tenir ceux-ci informés de tout programme pertinent au niveau régional et de les consulter à ce sujet.

➤ **Conclusion et recommandation 11**

Le partage de l'information et des connaissances entre le Secrétariat au Siège et les commissions nationales est un moyen important d'accroître la capacité des commissions nationales de s'engager dans diverses activités de l'UNESCO. D'importants progrès ont été réalisés récemment dans le domaine de la communication sous la forme de lettres d'information mensuelles, de messages en ligne et de discussions sur des forums électroniques.

De plus amples efforts sont nécessaires pour intensifier la communication dans les deux sens, en mettant à profit les nouvelles TIC de même que les méthodes de communication plus traditionnelles. Les réunions biennales des commissions nationales d'une même région demeurent un élément important à cet égard.

Le Groupe de travail recommande que le Secrétariat de l'UNESCO facilite la mise en réseau des commissions nationales en assurant de manière plus régulière la collecte et le signalement de l'information, des connaissances et des bonnes pratiques et leur partage avec les commissions nationales. Cela implique que les commissions nationales soumettent les informations, bulletins et rapports d'activité pertinents, ainsi que leurs propositions, en temps voulu et de préférence sous forme électronique de façon à faciliter la tâche du Secrétariat.

➤ **Conclusion et recommandation 12**

Les gouvernements, les délégations permanentes et les commissions nationales des États membres ne sont pas toujours tenus informés des activités entreprises par le Secrétariat de l'UNESCO (Siège et bureaux hors Siège) dans leurs pays respectifs.

Il arrive qu'ils n'en prennent connaissance qu'à travers les médias. Laisser les commissions nationales dans l'ignorance d'un projet ou d'une activité mis en oeuvre dans leur pays n'est ni courtois ni conforme à l'Acte constitutif de l'UNESCO (article VII) et à la Charte des commissions nationales.

Le Groupe de travail recommande que le Secrétariat de l'UNESCO veille à ce que les délégations permanentes et les commissions nationales soient consultées et préalablement informées pour chaque activité que l'UNESCO prévoit de mettre en oeuvre dans leur pays, y compris les missions de membres du personnel et les réunions avec les fonctionnaires et les partenaires, et associées le cas échéant à ces activités, et à ce qu'elles soient par la suite informées des résultats de ces missions et réunions.

➤ **Conclusion et recommandation 13**

Toutes les commissions nationales ont besoin de renforcer et d'adapter en permanence leurs capacités et leurs méthodes de travail afin de jouer leur rôle avec efficacité et efficience. Dans bien des cas, les modalités de formation et de recherche de financements qui ont cours aujourd'hui ne sont plus adaptées aux besoins actuels. Le Secrétariat doit d'urgence explorer et élaborer de nouvelles modalités de formation, à la lumière de sa propre expérience et de celle des commissions nationales.

Le Groupe de travail recommande que le Secrétariat élabore des programmes de formation pour répondre aux besoins variés des différentes commissions nationales. Une formation face-à-face peut continuer à être organisée lorsque cela est nécessaire et que des sources de financement sont disponibles, mais il conviendrait d'explorer et d'élaborer plus avant d'autres modalités de formation ciblées et d'un bon rapport coût-efficacité, telles que

- visioconférences
- formation en ligne
- visites d'étude ou stages effectués par des membres des commissions au Siège ou dans les bureaux hors Siège.

Le Secrétariat devrait apporter son soutien aux initiatives de mise en réseau, de partenariat et de coopération entre les commissions nationales à des fins de renforcement des capacités.

➤ **Conclusion et recommandation 14**

En tant que principales bénéficiaires du Programme de participation, les commissions nationales s'appuient sur les aides fournies au titre de ce programme aussi bien pour mettre en œuvre des projets que pour renforcer leurs capacités et leurs partenariats. Les délais d'approbation des demandes dans des domaines tels que l'achat de matériel, la célébration d'anniversaires, les ateliers de formation et la publication de rapports ou de lettres d'information ont suscité certaines préoccupations.

Le caractère incomplet d'un certain nombre de demandes d'aide au titre du Programme de participation et la qualité insuffisante des rapports financiers et d'évaluation au sujet des aides antérieures ont rendu problématique l'ensemble du processus d'examen et d'approbation des demandes. Il est entendu que le Conseil exécutif pourrait réfléchir aux règles et critères régissant l'attribution de fonds au titre du Programme de participation à la lumière du rapport du Commissaire aux comptes.

Le Groupe de travail recommande que les commissions nationales et le Secrétariat, y compris les bureaux hors Siège, travaillent en étroite liaison pour améliorer encore le processus du Programme de participation. Des efforts particuliers devront être faits lors de l'établissement des rapports financiers et d'évaluation.

V. RESPONSABILITÉS ET ÉCHÉANCES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Comme indiqué plus haut, les délégations permanentes, les commissions nationales (les unes et les autres en liaison avec leur gouvernement) et le Secrétariat de l'UNESCO ont des responsabilités directes dans la mise en œuvre des recommandations les intéressant.

Tout rapport présenté par les États membres sur la mise en œuvre des recommandations relatives aux conclusions 1, 3, 4, 5, 6 et 9 devra être reçu au plus tard le 30 juin 2014.

Le Secrétariat devrait soumettre un rapport d'étape sur la mise en œuvre de toutes ces recommandations au Conseil exécutif à sa 196^e session (printemps 2015). L'examen du « Guide de la coopération entre les bureaux hors Siège de l'UNESCO et les commissions nationales » (recommandation 9) pourrait avoir lieu à cette occasion.

DIRECTIVES POUR LES RELATIONS ET LA COOPÉRATION ENTRE LES BUREAUX HORS SIÈGE DE L'UNESCO ET LES COMMISSIONS NATIONALES POUR L'UNESCO¹¹

AVANT-PROPOS

Aux termes de l'Acte constitutif de l'UNESCO, les [États membres et leurs] commissions nationales pour l'UNESCO et le Secrétariat de l'UNESCO poursuivent le même but, à savoir

« contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples ».

Ces éléments constitutifs du but commun, fédérateurs par nature, exigent au premier chef la solidarité intellectuelle et morale de tous ceux qui y concourent.

La stratégie de l'UNESCO pour la réforme du dispositif hors Siège vise à optimiser les opérations de l'UNESCO et à améliorer l'efficacité, l'efficience, la cohérence, la qualité et la visibilité du réseau hors Siège, de façon à mieux assister les États membres dans la réalisation des engagements qu'ils ont pris en ratifiant la Convention créant l'UNESCO « de développer et de multiplier les relations entre leurs peuples en vue de se mieux comprendre et d'acquérir une connaissance plus précise et plus vraie de leurs coutumes respectives ».

L'unité de l'action de l'Organisation, au Siège et hors Siège doit demeurer la préoccupation centrale des commissions nationales pour l'UNESCO et du Secrétariat, qui concourent à l'accomplissement du mandat de l'UNESCO. Cette unité est encore plus importante au regard de l'action concertée qu'exige la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015, à travers une coopération toujours plus étroite entre les organisations du système des Nations Unies et, au-delà, avec la communauté internationale.

Mission

Les commissions nationales et les bureaux hors Siège travaillent ensemble à la promotion des principes et des idéaux de l'UNESCO.

¹¹ Ces directives ont été approuvées par le Conseil exécutif à sa 196^e session (196 EX/Décisions).

Introduction

Les présentes directives ont été établies pour répondre à un besoin maintes fois exprimé des commissions nationales pour l'UNESCO et discutées par un groupe de travail informel de secrétaires généraux et de directeurs et chefs de bureau de toutes les régions qui s'étaient réunis au Siège de l'Organisation les 28 et 29 janvier 2004. Elles ont été révisées et amendées lors de la première Réunion interrégionale des commissions nationales pour l'UNESCO qui s'est tenue à Astana (Kazakhstan) du 22 au 24 juillet 2014, conformément à la récente réforme du dispositif hors Siège de l'UNESCO et à la lumière du Plan d'action visant à améliorer la coopération de l'UNESCO avec le réseau mondial des commissions nationales, adopté par la Conférence générale (résolution 37C/97).

Elles décrivent succinctement les principaux domaines d'échange et de coopération entre le dispositif hors Siège de l'UNESCO et les commissions nationales pour l'UNESCO : définition de chaque entité, de son rôle et de ses attributions, ainsi que des modalités de planification et de mise en œuvre du programme de l'UNESCO dans le contexte de la réforme du dispositif hors Siège. Élaborées à partir des textes fondamentaux de l'Organisation et des décisions de ses organes directeurs en la matière, elles ont été largement diffusées pour observations et suggestions et approuvées par toutes les parties intéressées.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Les commissions nationales et les bureaux hors Siège ont des activités différenciées mais parfois conjointes et/ou communes. Les commissions nationales rendent compte en premier ressort à leur gouvernement. Les bureaux hors Siège rendent compte en premier ressort au Directeur général de l'UNESCO.

Commissions nationales

- **Fonction de conseil**

- Conseiller les représentants de leur gouvernement au Conseil exécutif (et leurs suppléants), ainsi que leurs délégations à la Conférence générale et aux autres réunions convoquées par l'UNESCO.
- Conseiller les organismes gouvernementaux/ministères d'exécution compétents de telle sorte que les mandats de l'UNESCO soient représentés/inscrits dans l'élaboration des nouveaux plans de développement nationaux, et dans la mise en place du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), en particulier en amont des consultations sur le Plan-cadre avec le gouvernement.
- Conseiller les institutions et partenaires nationaux sur les sujets intéressant l'UNESCO.
- À la demande du Secrétariat de l'UNESCO, donner des avis sur les liens possibles avec des partenaires nationaux

- Conseiller le Secrétariat de l'UNESCO sur d'autres sujets pertinents, soit à sa demande, soit de leur propre initiative, y compris dans le cadre de consultations internationales ou interrégionales entre commissions nationales.

- **Contribution aux processus de planification/programmation de l'UNESCO**

- Conduire, en temps opportun, des consultations nationales avec les entités gouvernementales et les autres acteurs intéressés, en vue de déterminer et définir les priorités nationales et les stratégies de coopération avec l'UNESCO, en tenant compte des mandats et des priorités de l'Organisation.
- Contribuer le cas échéant à l'élaboration des Documents de l'UNESCO relatifs à la programmation par pays(UCPD).
- Participer et contribuer selon que de besoin aux réunions de consultation avec les bureaux hors Siège et les autres commissions nationales aux niveaux sous-régional, régional et interrégional.

- **Fonction de liaison et de sensibilisation**

- Faciliter la liaison avec les entités gouvernementales, les institutions nationales et les autres acteurs de la société civile et les particuliers, ainsi que leur association aux activités de l'UNESCO, en vue d'obtenir des contributions intellectuelles et professionnelles utiles à l'Organisation et de promouvoir ainsi le dialogue et la collaboration interdisciplinaires.
- Forger avec le concours des bureaux hors Siège de nouveaux partenariats avec les organisations de la société civile au niveau national – groupes populaires et bénévoles sur le terrain, ONG, milieux universitaires et professionnels, parlementaires, autorités locales, syndicats et secteur privé – et promouvoir les divers réseaux et programmes de l'UNESCO.
- Accréditer les associations, centres et clubs UNESCO présents dans leurs pays respectifs, et suivre et évaluer leurs activités selon que de besoin afin de s'assurer que celles-ci sont conformes à la mission et aux objectifs de l'UNESCO, et qu'ils font un usage correct du nom et de l'emblème de l'UNESCO. Les commissions nationales peuvent retirer leur accréditation aux associations, centres et clubs UNESCO qui ne satisfont pas aux normes requises, y compris aux « Directives concernant l'utilisation du nom, de l'acronyme, de l'emblème et des noms de domaine Internet de l'UNESCO ».
- Jouer un rôle proactif en encourageant les entités nationales à proposer des candidats pour les prix UNESCO, en participant à la recherche de candidats pour les postes vacants à l'UNESCO et en aidant à placer les titulaires de bourses UNESCO.
- Prendre contact avec d'autres commissions nationales dans leur région et au-delà et renforcer la coopération, en particulier la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud.

- **Fonction d'exécution**

- Conformément aux résolutions pertinentes de la Conférence générale, soumettre tous les deux ans à l'UNESCO, après consultation des parties concernées, y compris le bureau hors Siège, les demandes au titre du Programme de participation conformes aux priorités de programme de l'UNESCO.
 - Suivre et évaluer la mise en œuvre des demandes approuvées et faire rapport à l'Organisation à ce sujet.
 - Contribuer éventuellement, par voie de contrats, aux activités financées au titre du Programme ordinaire de l'UNESCO ou par des ressources extra budgétaires, en veillant au respect des impératifs d'efficacité et d'efficience et de l'obligation redditionnelle.
 - Fournir, sur demande, les renseignements voulus pour faciliter l'exécution du programme, y compris en ce qui concerne les contractants, experts et partenaires nationaux les plus indiqués.
 - Coordonner les réponses nationales aux enquêtes menées par l'UNESCO et aux rapports sur la mise en œuvre de ses instruments normatifs au niveau national.
 - Rechercher l'appui de donateurs potentiels au niveau national pour leurs propres activités et, s'il y a lieu, appuyer les initiatives des bureaux hors Siège à cet égard.
 - Assumer la responsabilité de l'usage correct du nom et de l'emblème de l'Organisation dans leur pays et consulter le cas échéant le bureau hors Siège.

- **Fonction d'information et de promotion**

- Promouvoir les idéaux de l'UNESCO et diffuser l'information sur ses activités et ses réalisations en vue de renforcer son impact au niveau national.
- Contribuer à la visibilité de l'UNESCO.
- Collaborer activement avec les médias nationaux pour faire connaître ce qui précède à l'opinion publique.
- Organiser des événements nationaux et de sensibilisation entrant dans les domaines de compétence de l'UNESCO.

Bureaux hors Siège

- **Fonction de planification**

- Analyser en étroite coopération avec les commissions nationales et les ministères d'exécution les tendances relevant des domaines de compétence de l'Organisation

observées dans les pays qu'ils desservent en vue d'éclairer la décision et l'action aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial.

- Élaborer et coordonner en étroite coopération avec les commissions nationales des cadres stratégiques des UCPD et des plans d'opérations nationaux, multipays et régionaux, tant pour les activités extra budgétaires que pour celles du Programme ordinaire, apportant ainsi une contribution capitale à l'ensemble du processus de planification de l'UNESCO.
- Veiller à ce que les priorités nationales relatives aux domaines de compétence de l'UNESCO soient dûment reprises dans le Bilan commun de pays (BCP) de l'Équipe de pays des Nations Unies, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et les activités conjointes visant à faire avancer le programme de développement pour l'après-2015, ainsi que dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) de la Banque mondiale.
- Établir les plans de travail relatifs aux activités du Programme ordinaire en étroite coopération avec les commissions nationales et veiller à leur cohérence et à leur complémentarité avec les demandes au titre du Programme de participation.

• **Fonction d'exécution**

- Fournir, à leur demande, aux États membres des conseils et une assistance technique pour la formulation et l'examen de leurs politiques et stratégies dans les domaines de compétence de l'UNESCO.
- Servir de relais pour les bonnes pratiques et les services d'experts.
- Soutenir la coopération entre les commissions nationales à l'échelle de la sous-région et au-delà.
- Élaborer, mettre en œuvre et suivre les activités de l'UNESCO (Programme ordinaire et activités extra budgétaires) dans le ou les pays qu'ils desservent, y compris en consultant les commissions nationales concernées et en les tenant informées des progrès accomplis.
- Recenser les succès, les échecs et les enseignements tirés de la mise en œuvre des activités.
- Dans le cadre du Programme et budget approuvés, réagir aux difficultés comme aux occasions imprévues qui se présentent sur le terrain.

• **Fonction de mobilisation de ressources financières**

- Coopérer avec les États membres en vue de l'identification et de la formulation de projets de développement et mobiliser des fonds pour les activités de l'UNESCO.

- S'assurer, avec le concours des commissions nationales, que les activités et projets extra budgétaires ont été pleinement approuvés par l'État membre concerné.
- Associer les commissions nationales à la recherche de possibilités d'alignement et de modalités de cofinancement sous la forme de programmes financés par le gouvernement.

- **Fonction de promotion**

- Promouvoir et défendre les idéaux et les objectifs de l'UNESCO et les diffuser auprès des gouvernements, de la société civile, des milieux professionnels et de l'opinion en général avec le concours des commissions nationales.
- Aider les gouvernements qui en font la demande dans la mise en œuvre des instruments normatifs de l'UNESCO.

- **Contribuer à la visibilité de l'UNESCO**

- Promouvoir les événements internationaux qui entrent dans les domaines de compétence de l'UNESCO, y compris en coopération avec les commissions nationales.
- Entretenir des relations étroites avec les médias pour assurer très généralement la visibilité de l'UNESCO, en consultation avec les commissions nationales dans la mesure où la complémentarité l'exige.
 - Élaborer des stratégies de communication et renforcer la présence en ligne des bureaux hors Siège en vue d'accroître la visibilité de l'UNESCO au sein de la collectivité nationale comme de la communauté internationale.

- **Fonction de centre d'échange d'information**

- Rassembler, transférer, diffuser et mettre en commun les informations disponibles, les connaissances et les bonnes pratiques ou des solutions novatrices dans les domaines de compétence de l'UNESCO.

ÉCHANGE D'INFORMATION

- Les directeurs/chefs des bureaux hors Siège informent régulièrement les secrétaires généraux des commissions nationales des faits suivants:
 - visites de membres du personnel et consultants de l'UNESCO en mission;
 - activités et projets devant être menés au niveau national ou qui comportent une

participation nationale, et résultats de ces activités et projets;

- faits nouveaux ou événements importants survenus à l'UNESCO.
- Les secrétaires généraux des commissions nationales informent régulièrement les directeurs/chefs des bureaux nationaux et multipays des faits et points suivants:
 - questions nationales, déclarations, événements, faits nouveaux, politiques qui peuvent influencer sur les activités de l'UNESCO dans ses domaines de compétence;
 - leurs interactions avec les autres branches de l'UNESCO;
 - leur coopération avec les organisations intergouvernementales régionales et les ONG exerçant leurs activités dans les domaines de compétence de l'UNESCO.

Consultations bilatérales

Les directeurs/chefs des bureaux régionaux multisectoriels en Afrique et des bureaux multipays et nationaux consultent régulièrement les secrétaires généraux des commissions nationales sur les points suivants:

- La conceptualisation des activités à mener au niveau national, en les inscrivant dans les cadres stratégiques multipays et nationaux arrêtés d'un commun accord au cours de la consultation sous-régionale / multipays.
- La désignation des partenaires nationaux.

Les secrétaires généraux des commissions nationales:

Consultent, selon que de besoin, les directeurs/chefs des bureaux hors Siège, pour assurer la complémentarité avec les programmes de l'UNESCO.

PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS

Les commissions nationales et les bureaux hors Siège échangent des invitations aux événements qu'ils organisent respectivement au niveau national.

MÉCANISME DE CONSULTATION

Consultation pour les documents C/4 et C/5

La modalité de la consultation pour la préparation des documents C/4 et C/5 privilégie les contributions régionales au processus, constituées à partir des consultations conduites au niveau national. Ces consultations nationales relèvent des États membres, agissant par l'intermé-

diare de leurs commissions nationales. C'est le Secrétariat qui assure et gère la liaison entre les consultations nationales, sous-régionales/multipays et régionales.

Les modalités des consultations régionales sont en cours d'examen. Prière de se reporter au document 192 EX/5 Partie III section B et à la décision 192 EX/5 (III.B) s'y rapportant.

Consultations au niveau national

- *Qui en est chargé?*
 - La commission nationale.
- *Qui y participe?*
 - Tous les partenaires, gouvernementaux et non gouvernementaux, au niveau national, et le bureau hors Siège de l'UNESCO desservant le pays concerné.
- *Quand ont-elles lieu?*
 - Idéalement, il se tient une réunion avant les consultations sous-régionale/multipays et régionales.
- *Quels en sont les résultats?*
 - La contribution des pays aux consultations sur les documents C/4 et C/5.

Consultations au niveau sous-régional/multipays

- *Qui en est chargé?*
 - Les bureaux multipays et régionaux de l'UNESCO et, en Afrique, les bureaux régionaux multisectoriels.
- *Qui y participe?*
 - Les commissions nationales et, dans les limites du budget disponible, les autres acteurs et experts requis, et les représentants des bureaux régionaux et des instituts de l'UNESCO. Les secteurs de programme et les services centraux de l'UNESCO ainsi que d'autres organismes des Nations Unies et d'autres partenaires peuvent être invités à participer à ces réunions, selon que de besoin.
- *Quand ont-elles lieu?*
 - Idéalement, à intervalles réguliers et selon les crédits disponibles pendant le cycle quadriennal. Les réunions sur la préparation des documents C/4 et C/5 devraient, dans l'idéal, se tenir au cours de l'automne/été de la troisième année du quadriennium, comme prescrit dans la décision 192 EX/5 (III.B) et les dispositions ultérieures. Dans l'intervalle, des consultations collectives pourraient avoir lieu par courrier électronique.

- *Quels en sont les résultats possibles ? Selon l'objet de la consultation, ce pourraient être, au moment voulu:*
 - Les cadres stratégiques régionaux, sous-régionaux, multipays et nationaux et les plans d'opérations qui inspirent la mise en œuvre des activités du Programme ordinaire décentralisées par les bureaux hors Siège, l'identification des projets à soumettre aux sources de financement extrabudgétaires et des stratégies de sensibilisation et de communication.
 - L'évaluation des résultats obtenus et le suivi de la mise en œuvre des activités et des projets.
 - L'examen des questions de gestion et de coordination qui se posent entre les bureaux hors Siège et les commissions nationales.
 - Un accord sur des activités conjointes et une plus grande synergie entre commissions nationales.

PARTENARIATS

Rôle des commissions nationales s'agissant d'encourager les partenariats

- **Avec le secteur privé**

Les commissions nationales pour l'UNESCO ont un rôle particulier à jouer dans la coopération avec un partenaire privé. En dehors de leur fonction de recensement et d'identification de nouveaux partenaires aux niveaux national et régional et/ou de leur intervention lors de la sélection, les commissions nationales sont des parties prenantes majeures et les interlocuteurs naturels de l'UNESCO au niveau du pays. Il est essentiel que toute action soit menée en consultation et en coordination constantes avec l'agenda de développement national. Le partenariat avec le secteur privé dans un pays donné ne doit pas être considéré comme une mesure opportuniste mais comme un ancrage dans une perspective de développement à plus long terme dans l'intérêt du pays et de la région tout entière.

- **Avec les organisations non gouvernementales(ONG)**

Les commissions nationales pour l'UNESCO concernées sont consultées pendant le processus d'admission d'ONG aux relations de partenariat avec l'UNESCO, en particulier lorsque la demande concerne une ONG nationale ou locale. La coopération au niveau national s'opère en consultation et/ou en partenariat avec la commission nationale pour l'UNESCO concernée.

Les commissions nationales devraient déterminer quelles sont les ONG qui présentent un intérêt au regard des activités courantes de l'UNESCO et soutenir l'admission de ses partenaires non gouvernementaux, aux niveaux tant international que national, en vue d'accroître le nombre d'ONG de toutes les régions qui coopèrent activement avec l'UNESCO en qualité de partenaire officiel.

UTILISATION DU NOM ET DE L'EMBLÈME DE L'UNESCO

Les commissions nationales, l'utilisation du nom et de l'emblème de l'UNESCO et le droit d'en autoriser l'utilisation.

Outre l'utilisation qu'elles font elles-mêmes du nom et de l'emblème de l'UNESCO pour promouvoir la visibilité et le rayonnement de l'UNESCO, les commissions nationales jouent aussi un rôle important en délivrant des autorisations d'utiliser l'emblème de l'Organisation.

Les commissions nationales peuvent autoriser à placer sous leur patronage, c'est-à-dire sous leur caution morale, les événements d'organisations de la société civile se tenant à l'échelon national, et accorder dans ce contexte le droit d'utiliser l'emblème de commission nationale de l'UNESCO. Elles peuvent aussi autoriser l'utilisation de leur propre emblème lorsqu'elles organisent des événements conjointement avec d'autres organisations nationales dans le cadre d'un partenariat.

En outre, les commissions nationales sont appelées à assister le Secrétariat en conseillant au sujet de l'utilisation de l'emblème les membres des vastes réseaux de l'UNESCO, comme les gestionnaires des sites du patrimoine mondial et des réserves de biosphère, les écoles associées de l'UNESCO, ainsi que les associations, centres et clubs UNESCO, les chaires UNESCO, etc.

Les commissions nationales sont également appelées à assister le Secrétariat en formulant des recommandations lorsque des organisations de la société civile des États membres concernés demandent à bénéficier du patronage du Directeur général.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

www.unesco.org
www.unesco.int